ORDRE DU JOUR
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
DU 1er MAI 2018 – 19 h 00

AGENDA
ORDINARY SITTING OF COUNCIL
MAY 1st, 2018 – 7:00 P.M.

OUVERTURE / OPENING

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA**

2) **RAPPORT DU MAIRE / MAYOR'S REPORT**

3) **PÉRIODE DE QUESTIONS / QUESTION PERIOD**

4) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2018 ET DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2018 / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE ORDINARY SITTING HELD APRIL 3rd, AND THE EXTRAORDINARY SITTING HELD APRIL 16, 2018**

5) **DÉPOT DE DOCUMENTS / TABLING OF DOCUMENTS**

a) Liste des comptes payés du 17 mars au 20 avril 2018 au montant de 857 599,89 $ / List of accounts paid from March 17 to April 20, 2018, in the amount of $857,599.89

b) États financiers – février et mars 2018 / Financial statements – February and March 2018

c) Amendements budgétaires mars 2018 / Budget amendments March 2018

d) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme et du développement durable du 7 mars 2018 et que ce document soit conservé aux archives municipales sous la cote de classification 114.204 / Tabling of the March 7, 2018 minutes of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee and that this document be filed in the Municipal Archives under the classification code 114.204

e) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire du 1er février et de la rencontre du 1er mars 2018 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous la cote de classification 114.205 / Tabling of the March 1st and February 1st, 2018 minutes of the Recreations, Sports, Culture and Community Life Advisory Committee and that these documents be filed in the Municipal Archives under the classification code 114.205

f) Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des Finances et suivi budgétaire du 23 mars et de la rencontre du 28 mars 2018 et que ces documents soient conservés aux archives municipales sous la cote de classification 114.203 / Tabling of the March 23 and March 28, 2018 minutes of the Finance Advisory Committee and budget monitoring and that these documents be filed in the Municipal Archives under the classification code 114.203

g) Lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, datée du 1er février 2018, à la suite d'une plainte à l'égard du contrat de démantèlement de la voie ferrée / Letter from the Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire dated February 1st, 2018, following a complaint with respect to the railway dismantling contract

6.1) SERVICES ADMINISTRATIFS / ADMINISTRATIVE SERVICES

a) Avis de motion numéro 1073-18 - Règlement remplaçant les Règlements numéros 930-15 et 1020-17 concernant les branchements privés à l'aqueduc et à l'égout de la Muncipalité de Chelsea / Notice of motion number 1073-18 – By-law replacing By-laws number 930-15 and 1020-17 concerning private connections to the water and sewer systems in the Municipality of Chelsea

b) Présentation du projet de Règlement numéro 1073-18 - Règlement remplaçant les Règlements numéros 930-15 et 1020-17 concernant les branchements privés à l'aqueduc et à l'égout de la Municipalité de Chelsea / Presentation of the draft By-law number 1073-18 – By-law replacing By-laws number 930-15 and 1020-17 concerning private connections to the water and sewer systems in the Municipality of Chelsea

c) Octroi du contrat pour la fourniture de pierre concassée de type MG 20B / Awarding of the contract for the supply of crushed stone MG 20B

d) Autorisation de dépenser et payer les achats de chlorure de magnésium 30% liquide utilisé comme abat-poussière pour 2018 / Authorization to spend and pay for the purchase of liquid magnesium chloride 30% for 2018 for dust control

e) Mandat pour cinq ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium) / Five year mandate to the Union des municipalités du Québec for the purchase of road salt (sodium chloride)

f) Autorisation pour des services professionnels d'ingénierie supplémentaires à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. pour une étude géotechnique complémentaire pour le chemin de la Mine / Authorization request for additional professional engineering services to SNC-Lavalin GEM Québec inc. for a complementary geotechnical study for chemin de la Mine

g) Demande au ministère de la Sécurité publique pour inclure le secteur des chemins de la Vallée, Welka et Fleury au projet d'entente concernant le cadre de prévention des sinistres (2013-2020) pour des travaux préventifs de stabilisation / Request to the Ministry of Public Security to include the sector of chemins de la Vallée, Welka and Fleury in the agreement concerning the framework for loss prevention (2013-2020) for preventive stabilization work

h) Appel d'offres pour la préparation des plans et devis pour les travaux correctifs sur le chemin Héritage / Tenders for the preparation of plans and specifications for correction work on chemin Héritage

i) Mandats d'expropriation pour servitudes d'utilités publiques sur le chemin Old Chelsea / Expropriation mandates for public utility servitudes on chemin Old Chelsea

j) Autorisation de signer une entente de partenariat avec le CREDDO pour le projet SAUVéR / Authorization to sign a partnership agreement with CREDDO for the project SAUVéR

k) Paiement d'un mandat à la firme WSP Canada inc. pour le sentier communautaire à même le fonds de roulement / Payment of a mandate to WSP Canada inc. for the community trail from the working capital

6.2) RESSOURCES HUMAINES / HUMAN RESOURCES

a) Permanence d'un poste d'agente de développement communautaire / Permanency of a community development officer position

7) URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE / PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT

a) Dérogation mineure – 53, chemin Juniper / Minor Exemption – 53 chemin Juniper

b) Dérogation mineure – 10, chemin Scott / Minor Exemption – 10 chemin Scott

c) Dérogation mineure – 50, chemin Mill / Minor Exemption – 50 chemin Mill

d) Dérogation mineure – 8, chemin Image / Minor Exemption – 8 chemin Image

e) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 164, chemin Old Chelsea / Site Planning and Architectural Integration Program – 164 chemin Old Chelsea

f) Plan d'implantation et d'intégration architecturale – 177, chemin Old Chelsea / Site Planning and Architectural Integration Program – 177 chemin Old Chelsea

g) Avis de motion – Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pole multifonctionnel du Centre-village / Notice of Motion – By-law Number 1070-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions applicable to lots located inside the multi-purpose service area of the Centre-Village

h) Présentation du projet de Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pole multifonctionnel du Centre-village / Presentation of the draft By-law Number 1070-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions applicable to lots located inside the multi-purpose service area of the Centre-Village

i) Adoption du Premier projet de Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village / Adoption of the First draft By-law Number 1070-18 amending the Zoning By-law Number 636-05 - Provisions applicable to lots located inside the multi-purpose service area of the Centre-Village

j) Avis de motion – Règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation arbres / Notice of Motion – By-law Number 1071-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions regarding tree planting

k) Présentation du projet de Règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation arbres / Presentation of the draft By-law Number 1071-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions regarding tree planting

l) Adoption du Projet de Règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation d'arbres / Adoption of the draft By-law Number 1071-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions regarding tree planting

m) Demande visant la tenue d'un marché public temporaire – 14, chemin Scott / Request to hold a seasonal farmers' market – 14 chemin Scott

n) Demande visant la tenue d'un marché public temporaire – 212, chemin Old Chelsea / Request to hold a seasonal farmers' market – 212 chemin Old Chelsea

o) Adoption du Règlement numéro 1048-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'interieur du pôle multifonctionnel du Centre-village / Adoption of By-law Number 1048-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions applicable to lots located inside the multi-purpose service area of the Centre-Village

p) Adoption du Règlement numéro 1058-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux bâtiment et usages principaux / Adoption of By-law Number 1058-18 amending specific provisions of the Zoning By-law Number 636-05 – Provisions applicable to buildings and primary uses

8) <u>TRAVAUX PUBLICS / PUBLIC WORKS</u>

a) Centre Meredith – ajout de vestiaires / Meredith Centre – addition of locker rooms

b) Centre Meredith – autorisation de travaux pour la construction d'une scène / Meredith Centre – authorization to build a stage

9) <u>LOISIRS, SPORT, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE / RECREATION, SPORT, CULTURE AND COMMUNITY LIFE</u>

a) Engagement de la Municipalité pour participer à la phase II du projet de Circuit d'art public de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais / Commitment of the Municipality to participate in phase II of the public art circuit project for the enhancement of cultural and natural heritage of the MRC des-Collines-de-l'Outaouais

b) Appel de projets en développement de collections des bibliothèques publiques autonomes 2018-2019 / Call for projects for the development of collections for public libraries 2018-2019

c) Demande de subvention pour l'aménagement d'une rampe d'accès pour les aînés au centre communautaire de Farm Point au « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Municipalité amie des aînés (MADA) » / Grant request for the development of an access ramp for seniors at the Farm Point Community Center with the « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Municipalité amie des aînés (MADA) »

10) <u>SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY</u>

11) <u>LEVÉE DE LA SESSION / ADJOURNMENT OF THE SITTING</u>

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 3 avril 2018 et le procès-verbal de la session extraordinaire du 16 avril 2018 soient et sont par la présente adoptés**.**

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL de la session ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 3 avril 2018 à 19h00 à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 216, chemin Old Chelsea, dans la municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Kay Kerman et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire, Jean-Paul Leduc et Robin McNeill sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Charles Ricard, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

Une période de question fut tenue, laquelle a duré 20 minutes.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

117-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session soit et est par la présente adopté avec les modifications suivantes :

Retirer :

6.1 k) Octroi du contrat pour l'aménagement d'une passerelle et d'un garde-corps sur le pont ferroviaire du sentier communautaire

Ajouter :

9 b) Demande d'appui pour Centre d'entraînement national de hockey sur gazon Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

118-18

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 13 mars 2018 soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU 17 FÉVRIER AU 16 MARS 2018 AU MONTANT DE 769 819,98 $

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU 7 FÉVRIER 2018 ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LA COTE DE CLASSIFICATION 114.204

DÉPÔT DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM) ET QUE CE DOCUMENT SOIT CONSERVÉ AUX ARCHIVES MUNICIPALES SOUS LA COTE DE CLASSIFICATION 822.500

AVIS DE MOTION NUMÉRO 1059-18
RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE LA RÉFECTION DES CHEMINS KINGSMERE ET NOTCH INCLUANT L'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE

Le conseiller Robin McNeill donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le Règlement portant le numéro 1059-18 intitulé, « Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de la réfection des chemins Kingsmere et Notch incluant l'aménagement d'un réseau cyclable » sera présenté pour adoption.

_____
Le conseiller Robin McNeill

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1059-18
RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE LA RÉFECTION DES CHEMINS KINGSMERE ET NOTCH INCLUANT L'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE

Le conseiller Robin McNeill présente le projet de Règlement numéro 1059-18 - Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de la réfection des chemins Kingsmere et Notch incluant l'aménagement d'un réseau cyclable.

Le but de ce Règlement est d'effectuer un emprunt au montant de 1 129 000,00 $ pour le financement de ces travaux de réfection prévus au plan triennal d'immobilisations 2018.

119-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1060-18 - RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 581-02 CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA AU RÉGIME DE RETRAITE CONSTITUÉ PAR LA *LOI SUR LE RÉGIME DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX*

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent adhérer au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (RLRQ, c. R-9.3);

119-18 (suite)

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement numéro 1060-18 - Règlement remplaçant le Règlement numéro 581-02 concernant l'adhésion de la Municipalité de Chelsea au régime de retraite constitué par la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

120-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1062-18 - RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX CORRECTIFS AU CENTRE MEREDITH

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt au montant de 366 000,00 $ pour le financement des travaux correctifs au Centre Meredith;

ATTENDU QU'UNE réclamation sera acheminée à nos assureurs et aux entrepreneurs responsables des différents travaux;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le « Règlement numéro 1062-18 - Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de nécessaire à la réalisation de travaux correctifs au Centre Meredith » au montant de 366 000,00 $ soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

121-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1057-18 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF DES COMMUNICATIONS

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre en place un Comité consultatif des Communications et d'établir la composition, les pouvoirs, les devoirs et les règles de régie interne dudit comité;

121-18 (suite)

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le « Règlement numéro 1057-18 – Règlement concernant l'établissement du Comité consultatif des Communications » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

122-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1063-18 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LA GOUVERNANCE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre en place un Comité consultatif sur la Gouvernance et d'établir la composition, les pouvoirs, les devoirs et les règles de régie interne dudit comité;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le « Règlement numéro 1063-18 – Règlement concernant l'établissement du Comité consultatif sur la Gouvernance » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

123-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1066-18 – RÈGLEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ DU SENTIER COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le conseil juge pertinent de mettre en place un Comité du sentier communautaire et d'établir la composition, les pouvoirs, les devoirs et les règles de régie interne dudit comité;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

123-18 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le « Règlement numéro 1066-18 – Règlement concernant l'établissement du Comité du sentier communautaire » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

124-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1068-18 – RÈGLEMENT POUR L'INSTAURATION D'UN PROGRAMME *RÉNOVATION QUÉBEC* VISANT LA BONIFICATION D'UN PROJET *ACCÈSLOGIS* QUÉBEC

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec a instauré un programme-cadre qui a pour objet de favoriser la mise en place par la Municipalité de mesures pour stimuler la revitalisation de la vocation résidentielle en déclin dans un ou des secteurs restreints de son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité a désigné un secteur situé sur une partie restreinte de son territoire comportant une proportion de logements (en mauvais état ou vacants) qui nécessitent des travaux de rénovation, et que l'état actuel et l'évolution de sa vocation résidentielle justifient une intervention publique;

ATTENDU QUE ce programme visera exclusivement la bonification d'un projet *AccèsLogis* Québec dans le programme Rénovation Québec;

ATTENDU QUE la SHQ participe au budget global du présent programme dans une proportion de 50 %;

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le « Règlement numéro 1066-18 – Règlement pour l'instauration d'un programme *Rénovation Québec* visant la bonification d'un projet *AccèsLogis* Québec » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

125-18

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT D'UN GODET À FOSSÉ INCLINABLE DE 60 POUCES

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 110-17, le contrat pour l'achat d'un godet à fossé inclinable de 60 pouces a été octroyé à la compagnie Entreprise Desjardins & Fontaine Ltée pour un montant de 7 703,33 $, incluant les taxes;

ATTENDU QUE la compagnie Entreprise Desjardins & Fontaine Ltée a demandé la résiliation du contrat;

ATTENDU QU'UN règlement au montant de 6 800,00 $ est intervenu entre la Municipalité et la compagnie Entreprise Desjardins & Fontaine Ltée pour la résiliation du contrat;

ATTENDU QU'UN montant de 15 000,00 $ a été prévu pour l'achat de ce godet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une nouvelle demande de prix auprès de deux (2) fournisseurs;

ATTENDU QUE suite à cette demande de prix, une soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 28 mars 2018:

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Groupe RY Beaudoin inc.	12 762,22 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par la compagnie Groupe RY Beaudoin inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE le godet à fossé inclinable de 60 pouces sera remboursé par le montant du règlement pour la résiliation du contrat et la différence sera financée par le fonds de roulement et sera remboursable sur une période de cinq ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'achat d'un godet à fossé inclinable de 60 pouces au montant de 12 762,22 $, incluant les taxes, à la compagnie Groupe RY Beaudoin inc.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 4 853,61 $ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

125-18 (suite)

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-725 (Machinerie, outillage et équipements – Transport).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

126-18

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT DE PONCEAUX POUR L'ANNÉE 2018

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018, des travaux de réfection sur divers chemins ont été approuvés;

ATTENDU QUE ces travaux nécessitent le remplacement de ponceaux;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à une demande de prix auprès de J.B McClelland & Sons Ltd et Lapointe Drainage Ltd pour obtenir des prix unitaires sur divers ponceaux;

ATTENDU QUE J.B McClelland & Sons Ltd a fourni les prix unitaires les plus avantageux (voir annexe A);

ATTENDU QUE cette liste de prix est annexée à la présente pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE les achats de ponceaux seront remboursés soit par le budget de fonctionnement et par règlements d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le Conseil octroie le contrat pour les achats de ponceaux pour l'année 2018 à J.B. McClelland & Sons Ltd selon les prix unitaires présentés à l'annexe A.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 23-040-30-721 (Infrastructure chemin – Drainage/ponceaux (20 ans)), divers règlements d'emprunt;
- 23-040-20-721 (Infrastructure chemin – Rechargement (5 ans)), affectation du budget de fonctionnement (03-310-03-000);
- 02-320-00-649 (Ponceaux) pour l'entretien régulier des chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

127-18

CONFIRMATION D'EXÉCUTION ET DE FIN DES TRAVAUX POUR LE PROGRAMME « REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) »

ATTENDU QUE suite à l'entente de contribution financière intervenue entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec et la Municipalité, une subvention de cinq cent quarante-neuf mille trois cent quatre-vingt-neuf dollars (549 389,00 $) a été accordée à la Municipalité en vertu du programme de réhabilitation du réseau routier local – Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué une demande à l'effet d'affecter le montant de la subvention aux travaux de réfection du chemin de la Montagne;

ATTENDU QUE le projet a été financé par les règlements d'emprunt numéro 956-16 et 992-16;

ATTENDU QUE les travaux de réfection du chemin de la Montagne ont été effectués et que le certificat de réception provisoire des travaux a été signé le 8 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robin McNeill, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le conseil confirme que les travaux de réfection du chemin de la Montagne ont été effectués.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

128-18

PAIEMENT DES MANDATS À LA FIRME WSP CANADA INC. POUR LE SENTIER COMMUNAUTAIRE À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018, la décontamination des sols sur le sentier communautaire a été approuvée;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme WSP Canada inc. pour un montant de 2 759,40 $, incluant les taxes, pour la préparation de diverses demandes de subvention reliées à la réhabilitation de terrains contaminés;

ATTENDU QUE la Municipalité a également mandaté la firme WSP Canada inc. pour un montant de 1 149,75, incluant les taxes, pour effectuer l'estimation des coûts de réhabilitation et de la surveillance des travaux de réhabilitation des sols contaminés sur le sentier communautaire;

128-18 (suite)

ATTENDU QUE les honoraires professionnels pour ces deux (2) mandats seront financés par le fonds de roulement et seront remboursables sur une période de cinq (5) ans;

ATTENDU QU'UN montant global de 165 000,00 $ a été prévu pour des travaux de décontamination au plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil autorise le paiement de ces deux (2) mandats à même le fonds de roulement.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 3 659,58 $ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-40-721 (Infrastructure – Stabilisation/décontamination (20 ans)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

129-18

ACQUISITION D'UNE SERVITUDE PERPÉTUELLE D'ENTRETIEN ET DE PASSAGE – 1728, ROUTE 105

ATTENDU QU'EN 2007-08, la Municipalité a effectué des travaux sur la propriété sise au 1728, Route 105, lors de la construction du système de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 318-17, le conseil a octroyé à la compagnie 7006098 Canada inc. (Pavage Cavalier) un contrat au montant de 38 979,00 $, excluant les taxes, pour la réfection de l'entrée charretière et l'aire de stationnement pour la propriété au 1728, Route 105 en échange d'une servitude perpétuelle d'entretien et de passage par les propriétaires au bénéfice de la Municipalité;

ATTENDU QUE les propriétaires ont demandé de recevoir le montant prévu pour l'octroi du contrat et qu'ils effectueront eux-mêmes les travaux de réfection de leur entrée charretière et de l'aire de stationnement;

ATTENDU QUE le Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures recommande de remettre la somme de 38 979,00 $ aux propriétaires, conditionnel à l'obtention de la servitude perpétuelle d'entretien et de passage par les propriétaires au bénéfice de la Municipalité;

129-18 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le conseil autorise de remettre une somme de 38 979,00 $ aux propriétaires du 1728, Route 105, conditionnel à l'obtention de la servitude perpétuelle d'entretien et de passage par les propriétaires au bénéfice de la Municipalité.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE Me Megan Throop, notaire, soit mandatée pour la préparation des documents légaux ainsi qu'une firme d'arpenteurs-géomètres pour la préparation de la description technique, le tout aux frais de la Municipalité.

Il EST DE PLUS RÉSOLU d'autoriser une affectation de 38 979,00 $ du poste budgétaire 59-154-00-000 (Solde disponible règlements d'emprunt fermés) au poste budgétaire 23-910-30-000 (Affectations – Solde disponible règlements d'emprunt fermés).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-050-00-721 (Infrastructures – Hygiène du milieu).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

130-18

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE « PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES – PHASE IV » POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 43-18, la Municipalité de Chelsea autorise la présentation du projet d'aménagement d'un sentier communautaire au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV;

ATTENDU QU'IL y a lieu de préciser que la Municipalité de Chelsea s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV, le conseil s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet d'aménagement du sentier communautaire et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Jean-Paul Leduc quitte son siège à 20h19 et le reprend à 20h21.

131-18

AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE – PROJET DU QUARTIER MEREDITH

ATTENDU QUE l'avant-projet de lotissement du projet du Quartier Meredith a été approuvé par le conseil lors de la session extraordinaire du 28 novembre 2017 par la résolution numéro 367-17;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté le règlement numéro 725-08 afin de régir les ententes relatives à des travaux municipaux;

ATTENDU QUE dans ce contexte, il y a lieu de signer une entente relative à des travaux municipaux avec le propriétaire du projet du Quartier Meredith en vue de la réalisation d'u projet immobilier;

ATTENDU QUE les travaux proposés vont modifier le tracé du chemin Cecil et créer d'autres chemins;

ATTENDU QUE la Municipalité est bénéficiaire des travaux sur une partie du chemin Cecil, et qu'en vertu de l'article 7 du règlement 725-08, tous les bénéficiaires des travaux doivent participer au paiement des coûts relatifs auxdits travaux;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à défrayer cinquante pourcent (50%) des frais associés aux travaux d'égout pluvial pour la partie en bordure du chemin Cecil adjacente à ses propriétés;

ATTENDU QUE la somme de 120 000,00 $ a été prévue à cet effet au plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018 pour des travaux de drainage sur le chemin Cecil;

ATTENDU QUE le projet est conforme aux règlements municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants à signer l'entente relative à des travaux municipaux pour le projet du Quartier Meredith et tout autre document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

132-18

OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACHAT DU LOGICIEL DE SIMULATION DE LA DETTE ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE la Municipalité a effectué plusieurs investissements dans ses infrastructures au cours des dernières années;

ATTENDU QUE ces investissements ont amené une augmentation de la dette;

132-18 (suite)

ATTENDU QUE le taux d'endettement est une préoccupation au sein de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Comité consultatif des Finances et suivi budgétaire recommande qu'une analyse de la situation financière soit effectuée par la Municipalité dans les plus brefs délais;

ATTENDU QUE cette analyse servira à une meilleure planification financière pour les années à venir;

ATTENDU QUE pour effectuer cette analyse, la Municipalité doit procéder à l'achat du logiciel de simulation de la dette et programme triennal d'immobilisations auprès de PG Solutions au montant de 9 832,66 $, incluant les taxes;

ATTENDU QUE l'achat du logiciel sera financé par le fonds de roulement et sera remboursable sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robin McNeill, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que le conseil autorise l'analyse de la situation financière ainsi que l'achat du logiciel au montant de 9 832,66 $, incluant les taxes.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 8 978,53 $ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-020-00-726 (Ameublement, équipement bureau - Administration).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

133-18

CONTRAT DE SERVICE EN RESSOURCES HUMAINES

ATTENDU QUE la Municipalité a besoin de soutien rapide et efficace dans les différentes sphères de ressources humaines, afin d'assurer le bon fonctionnement interne de la Municipalité;

ATTENDU QUE M. Lacaille a présenté une proposition de services pour différents mandats, conseils, interprétation et application de la convention collective et lois, politiques et règlements, liés aux ressources humaines, sur demande et à la discrétion de la Municipalité, au taux horaire de 135,00 $ l'heure, plus taxes;

ATTENDU QUE la proposition prévoit que la Municipalité peut y mettre fin en tout temps;

133-18 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu d'accepter la proposition de services de M. André Lacaille, sur demande et à la discrétion de la Municipalité, pour des mandats spécifiques, au taux horaire de 135,00 $, plus taxes, à compter du 1er mai 2018.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-160-00-415 (Honoraires prof. – Consultant RH).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

134-18

DÉROGATION MINEURE – 4, CHEMIN PADDEN

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 066 067 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 4, chemin Padden, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une allée d'accès d'une largeur de 3,25 mètres au lieu de 6,0 mètres sur une distance d'environ 25 mètres menant sous la porte cochère reliant les deux bâtiments principaux qui se dirige vers un stationnement situé à l'arrière de la propriété des Lofts Padden;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande de dérogation mineure, tout en greffant la condition suivante :

- QU'UN miroir soit installé pour assurer la sécurité;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 14 mars 2018 à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil entendra toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

134-18 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une allée d'accès d'une largeur de 3,25 mètres au lieu de 6,0 mètres sur une distance d'environ 25 mètres menant sous la porte cochère reliant les deux bâtiments principaux qui se dirige vers un stationnement situé à l'arrière de la propriété des Lofts Padden, et ce, sur le lot 6 066 067 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 4, chemin Padden, tout en greffant la condition suivante :

- QU'UN miroir soit installé pour assurer la sécurité.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

135-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – LOTS 2 635 533 ET 2 636 757 AU CADASTRE DU QUÉBEC – 15, CHEMIN KINGSMERE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'Immeuble connu comme les lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Kingsmere, a présenté une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'une nouvelle terrasse de restaurant pouvant accueillir 60 personnes et que cette terrasse comprendra une cuisine extérieure sous toit et un espace salon (lounge);

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 10 janvier 2018 et recommande d'accorder la demande, tout en greffant les conditions suivantes :

- QUE l'on demande d'améliorer la clôture du côté du stationnement pour s'assurer qu'elle s'agence mieux au paysage et à l'architecture des bâtiments;

ATTENDU QUE le propriétaire a soumis une mise à jour du plan améliorant la clôture du côté du stationnement pour s'assurer qu'elle s'agence mieux au paysage et à l'architecture des bâtiments;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2017-00072, et ce, en faveur des lots 2 635 533 et 2 636 757 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 15, chemin Kingsmere, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

135-18 (suite)

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

136-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – LOTS DIVERS AU CADASTRE DU QUEBEC - PROJET DU RUISSEAU CHELSEA CREEK

ATTENDU QUE le promoteur de l'immeuble connu comme les lots divers au cadastre du Québec, propriété également connue étant le projet du Ruisseau Chelsea Creek en bordure du chemin Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre un modèle d'habitation jumelée « Kingsbury » dont le revêtement sera en bois Maibec, en cèdre, de déclin horizontal Canexel et de pierre dans une variété de couleurs naturelles et que la toiture sera en bardeaux d'asphalte;

ATTENDU QUE cette demande comprend des éléments architecturaux supplémentaires comme des luminaires dirigeant la lumière vers le sol uniquement, un patio arrière recouvert et des améliorations aux élévations arrière, tel que demandé par le Conseil lors de l'approbation des modèles précédents de projet de développement;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-20016 relatif aux lots divers au cadastre du Québec du projet du Ruisseau Chelsea Creek, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

137-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 18, CHEMIN SCOTT

ATTENDU QUE le locataire l'immeuble connu comme le lot 2 635 561 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 18, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une enseigne de bois avec un structure de métal noir, non-éclairée, de 0,76 m de circonférence en potence sur la galerie avant du bâtiment afin d'annoncer le restaurant « TONIQUE »;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robin McNeill, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-200015 relatif au lot 2 635 561 au cadastre du Québec propriété situé au 18 chemin Scott, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

138-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – LOTS VARIÉS AU CADASTRE DU QUEBEC DU PROJET DE LA FERME HENDRICK (ABRIS D'AUTOS)

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin Montpelier, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'abris d'autos pour desservir les bâtiments multi-logements;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande;

138-18

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-20006 relatif aux lots divers au cadastre du Québec du projet de la Ferme Hendrick, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

139-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – LOTS DIVERS AU CADASTRE DU QUEBEC DU PROJET DE LA FERME HENDRICK (MULTI-LOGEMENTS – 1 DE 2)

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme divers lots au cadastre du Québec situés en bordure du chemin Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction de bâtiments résidentiels multi-logements et jumelés dont le revêtement sera en brique sur tous les côtés et le toit en bardeaux d'asphalte;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-20017 relatif aux lots divers au cadastre du Québec du projet de la Ferme Hendrick, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

140-18

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – LOTS DIVERS AU CADASTRE DU QUEBEC DU PROJET DE LA FERME HENDRICK (MULTI-LOGEMENTS – 2 DE 2)

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme divers lots au cadastre du Québec situés en bordure du chemin Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction de deux (2) bâtiments résidentiels multi-logements dont le revêtement sera en brique sur tous les côtés et que ces bâtiments seront réuni par une arche aménagée au-dessus d'un sentier pédestre;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 7 mars 2018 et recommande d'accorder la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-20019 relatif aux lots divers au cadastre du Québec du projet de la Ferme Hendrick, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

141-18

AVANT-PROJET DE LOTISSEMENT – 31, CHEMIN MAXWELL

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 324 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Maxwell, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de diviser un lot en deux, et ce, tel que démontré sur le plan cadastral préparé le 20 février 2018 par Monsieur Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, dossier 103772 et portant le numéro 10950 de ses minutes;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a pris connaissance du dossier lors de sa réunion ordinaire du 7 février 2018, et qu'il recommande d'approuver cette demande d'avant-projet de lotissement;

141-18 (suite)

ATTENDU QU'UNE dérogation mineure fut approuvée par la résolution numéro 18-18 émise par le conseil le 9 janvier dernier par rapport au frontage des lots proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve la demande d'approbation d'avant-projet de lotissement afin de diviser un lot en deux, et ce, tel que démontré sur le plan cadastral préparé le 20 février 2018 par Monsieur Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, dossier 103772 et portant le numéro 10950 de ses minutes, et ce, conformément aux dispositions de la sous-section 4.2.4 du Règlement portant le numéro 639-05 relatif aux permis et certificats.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION NUMÉRO 1067-18
RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS CONCERNANT L'AJOUT DU SOUS-GROUPE D'USAGE C4 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CC-99

Le conseiller Robin McNeill donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le règlement intitulé, « Règlement numéro 1067-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions concernant l'ajout du sous-groupe d'usage C4 à la grille des spécifications de la zone CC-99 » sera présenté pour adoption.

_____
Robin McNeill

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1067-18
RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS CONCERNANT L'AJOUT DU SOUS-GROUPE D'USAGE C4 À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CC-99

Le conseiller Robin McNeill présente le projet de Règlement numéro 1067-18 - Règlement modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions concernant l'ajout du sous-groupe d'usage C4 à la grille des spécifications de la zone CC-99.

L'objectif est de modifier le Règlement de zonage numéro 636-05 de manière à ajouter à la grille des spécifications de la zone CC-99 le sous-groupe d'usages « C4 - Commerces de restauration et d'hébergement » nécessaire pour autoriser un service de comptoir pour mets à emporter.

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

142-18

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1067-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS CONCERNANT L'AJOUT DU SOUS-GROUPE D'USAGE « C4 » À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DE LA ZONE CC-99

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 160 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 141, chemin de la Montagne, désire ajouter le sous-groupe d'usage « C4 – Services de restauration et d'hébergement » à la grille des spécifications de la zone CC-99;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 7 mars 2018;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 3 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le « Premier projet de règlement numéro 1067-18 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions concernant l'ajout du sous-groupe d'usage « C4 » à la grille des spécifications de la zone CC-99 », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

143-18

RENOUVELLEMENT D'UN MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF DES RESSOURCES NATURELLES – MADAME MICHELLE COMEAU

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a constitué un Comité consultatif des ressources naturelles afin de donner son avis et apporter des recommandations sur des projets pouvant avoir une incidence sur les ressources naturelles;

143-18 (suite)

ATTENDU QUE le mandat de Madame Michelle Comeau est arrivé à terme;

ATTENDU QU'ELLE a accepté de poursuivre son mandat sur le Comité;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de renouveler le mandat du membre susmentionné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que Madame Michelle Comeau soit nommée, pour un autre mandat de deux ans, à titre de membre du Comité consultatif des ressources naturelles.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

144-18

APPUI DU DÉPÔT DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM)

ATTENDU QUE la Municipalité, dans le cadre du programme de plan d'action d'aménagement de quartier durable, s'est engagée à développer un plan d'action ayant des objectifs de durabilité, des cibles, des actions et une stratégie de mise en œuvre et de suivi;

ATTENDU QUE la Municipalité a présenté une demande de subvention dans le cadre du Fonds Municipal Vert à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) au montant de 15 000,00 $ pour compléter un Plan d'action en développement durable (résolution 70-15);

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) fut mandaté par la Municipalité pour développer un Plan d'action en développement durable (PADD);

ATTENDU QUE les actions proposées et notions du PADD seront intégrées au Plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE le Plan d'action en développement durable fut présenté au Comité consultatif de l'urbanisme et du développement durable (CCUDD);

ATTENDU QUE la demande de contribution auprès de la FCM doit être accompagnée d'une résolution officielle du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil appuie le dépôt du Plan d'action en développement durable (PADD) à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

144-18 (suite)

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

145-18

DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR UN NOUVEL ACCÈS AU QUARTIER MEREDITH SUR LE CHEMIN OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le Conseil a adopté, le 5 décembre 2011, le Règlement numéro 796-11 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 635-05 afin d'y intégrer un Programme particulier d'urbanisme du secteur central de la Municipalité;

ATTENDU QUE ce Programme particulier d'urbanisme prévoit, entre autres objectifs, préserver le caractère villageois d'Old Chelsea et promouvoir la convivialité du chemin d'Old Chelsea;

ATTENDU QUE ce Programme particulier d'urbanisme appuie la mise en œuvre du projet de développement du Quartier Meredith;

ATTENDU QUE ce projet de développement comprendra un secteur dédié à l'implantation de commerces et services en mixité avec des résidences;

ATTENDU QUE ce quartier mixte constituera une extension naturelle du village et qu'il y a donc lieu d'assurer son intégration à la trame villageoise existante;

ATTENDU QUE le nouvel accès constituera le chemin collecteur du quartier qui donnera accès au Centre Meredith et aux terrains sportifs municipaux;

ATTENDU QUE la création d'un chemin collecteur de quartier évitera la circulation de transit sur les chemins locaux, incluant le chemin Cecil, où la nouvelle école Montessori sera située;

ATTENDU QUE le nouvel accès est situé à plus de 174 mètres du chemin Cecil, 158 mètres du chemin Douglas et 108 mètres du chemin Lonergan, ce qui respecte la norme du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec qui exige d'avoir un minimum de 100 mètres de distance entre deux accès sur un chemin où la limite de vitesse est fixée à 50 km/h;

ATTENDU QUE le nouvel accès, qui répond mieux au tracé selon les normes du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, aura également l'avantage d'assurer la fluidité de la circulation à l'intérieur du quartier ainsi qu'à ses abords;

145-18 (suite)

ATTENDU QUE les services d'urgence pourront aussi bénéficier d'un accès supplémentaire à ce quartier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que la Municipalité de Chelsea exige à ce que ce nouvel accès au Quartier Meredith soit prévu à partir du chemin Old Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité de Chelsea demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec d'autoriser le nouvel accès sur le chemin Old Chelsea pour le projet du Quartier Meredith.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION NUMÉRO 1065-18
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 949-15 RELATIF À LA MISE EN PLACE DES TRAVAUX MUNICIPAUX - DISPOSITIONS RELATIVES À LA TERMINOLOGIE, AUX GARANTIES, À L'ENTRETIEN DES OUVRAGES, AUX ACCEPTATIONS DES TRAVAUX, À L'ÉMISSION DES PERMIS ET AUX NORMES DE CONSTRUCTION

Le conseiller Greg McGuire donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le Règlement portant le numéro 1065-18 intitulé « Règlement modifiant le Règlement numéro 949-15 relatif à la mise en place des travaux municipaux – Dispositions relatives à la terminologie, aux garanties, à l'entretien des ouvrages, aux acceptations des travaux, à l'émission des permis et aux normes de construction » sera présenté pour adoption.

_____
Greg McGuire

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1065-18 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 949-15 RELATIF À LA MISE EN PLACE DES TRAVAUX MUNICIPAUX - DISPOSITIONS RELATIVES À LA TERMINOLOGIE, AUX GARANTIES, À L'ENTRETIEN DES OUVRAGES, AUX ACCEPTATIONS DES TRAVAUX, À L'ÉMISSION DES PERMIS ET AUX NORMES DE CONSTRUCTION

Le conseiller Greg McGuire présente le projet de règlement numéro 1065-18 - Règlement modifiant le Règlement numéro 949-15 relatif à la mise en place des travaux municipaux – Dispositions relatives à la terminologie, aux garanties, à l'entretien des ouvrages, aux acceptations des travaux, à l'émission des permis et aux normes de construction.

Le but de ce règlement est d'apporter des modifications pour tenir compte du type de développement sur le territoire de la Municipalité et vise à clarifier certaines dispositions applicables aux acceptations des travaux.

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

146-18

CONSTRUCTION DE SENTIERS SUR DES TERRAINS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Municipalité, dans le cadre de son Plan directeur de transport actif, s'est engagée à développer un réseau de sentiers local sur les terrains dont elle est propriétaire;

ATTENDU QU'UN groupe de bénévoles œuvre pour appuyer la Municipalité dans le développement de sentiers locaux et que la Municipalité tient à clarifier sa position aux propriétaires de lots avoisinants à certains petits sentiers de quartier afin de faciliter le travail de ces bénévoles;

ATTENDU QUE le développement du réseau de sentiers municipal relève de la responsabilité de la Municipalité et a pour objet de répondre à des besoins de nature essentiellement locale;

ATTENDU QUE ce dossier a été présenté pour recommandation au Comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire;

ATTENDU QUE suite à une évaluation du dossier, le Comité consultatif des loisirs, de la culture, du sport et de la vie communautaire a effectué une recommandation en faveur de développer un réseau de sentiers local sur des terrains municipaux qui répondent aux orientations du Plan directeur de transport actif, et dans le cas où des plaintes sont formulées, la Municipalité doit être claire et répondre raisonnablement, sans pour autant arrêter la construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le Conseil approuve la recommandation du Comité consultatif des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire favorisant la construction de sentiers locaux sur des terrains municipaux qui répondent aux orientations du Plan directeur de transport actif.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

147-18

DEMANDE D'APPUI POUR CENTRE D'ENTRAÎNEMENT NATIONAL DE HOCKEY SUR GAZON QUÉBEC

ATTENDU QUE l'organisation Ensemble Chelsea Together (corporation #1064653-9 / NEQ #1173519407) a présenté une demande d'appui au Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire pour recommandation au Conseil municipal;

ATTENDU QUE l'organisation a effectué cette présentation afin d'obtenir un soutien municipal dans le cadre du *Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV* pour l'aménagement d'un futur Centre d'entraînement national de hockey sur gazon Québec et qu'aucune implication financière de la part de la Municipalité n'est sollicitée;

147-18 (suite)

ATTENDU QUE l'éventuel centre d'entrainement sera une ressource pour la Municipalité et pourra être utilisé pour desservir jeunes, adultes et ainés en y offrant d'autres activités sur gazon, ceci s'harmonisant avec la nouvelle Politique sportive et la Politique des aînés et de la famille;

ATTENDU QUE la Municipalité a un rôle prépondérant quant à la mise en place des environnements qui favorisent l'activité physique et les saines habitudes de vie dans le cadre de son adhésion au mouvement *Sport pour la vie* depuis octobre 2014;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire recommande au Conseil Municipal d'appuyer ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le Conseil est en faveur d'appuyer l'organisation Ensemble Chelsea Together dans sa démarche pour obtenir une subvention dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV pour l'aménagement d'un futur Centre d'entraînement national de hockey sur gazon à Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'abroger la résolution numéro 76-18 adoptée le 6 février 2018.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

148-18

DÉPART D'UNE POMPIÈRE

ATTENDU QUE Madame Taylor Gallagher-Lukkarila a annoncé qu'elle quittait le Service de sécurité incendie après un peu plus de 5 années de loyaux service, et ce, à compter du 1er janvier 2018;

ATTENDU QU'ELLE fut appréciée de ses collègues et que nous désirons la remercier pour ses années de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que le conseil accepte la démission de Madame Taylor Gallagher-Lukkarila et la remercie sincèrement pour les années au service de la communauté de Chelsea.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION ORDINAIRE – 3 AVRIL 2018

149-18

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Guénard, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que cette session ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

_____	_____
Charles Ricard	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

SESSION EXTRAORDINAIRE – 16 AVRIL 2018

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 16 avril 2018 à 19h00 à la salle du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, 216, chemin Old Chelsea, dans la municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Kay Kerman et les conseillers Simon Joubarne, Greg McGuire et Robin McNeill sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Charles Ricard, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

ÉTAIENT ABSENTS : les conseillers Pierre Guénard et Jean-Paul Leduc.

Une période de question fut tenue; toutefois, aucune question n'a été posée.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* (LRQ, c C-27.1) en s'abstenant de voter.

150-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

151-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1059-18 – RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE LA RÉFECTION DES CHEMINS KINGSMERE ET NOTCH, INCLUANT L'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'effectuer un emprunt au montant de 1 129 000,00 $ pour le financement des travaux de réfection des chemins Kingsmere et Notch, incluant l'aménagement d'un réseau cyclable;

151-18 (suite)

ATTENDU QU'UN avis de motion a dûment été donné et le règlement a été présenté lors de la séance du conseil tenue le 3 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le « Règlement numéro 1059-18 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt nécessaire à la réalisation de la réfection des chemins Kingsmere et Notch, incluant l'aménagement d'un réseau cyclable » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

152-18

OCTROI DU CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE PASSERELLE ET D'UN GARDE-CORPS SUR LE PONT FERROVIAIRE DU SENTIER COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018, l'aménagement d'une passerelle et d'un garde-corps sur le pont ferroviaire du sentier communautaire a été approuvé et un montant de 47 000,00 $ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE suite à la résolution numéro 174-17, le contrat pour le démantèlement de la voie ferrée, incluant la réfection du pont, a été octroyé à la compagnie PNR Railworks Québec inc. et financé par le fonds de roulement;

ATTENDU QUE des modifications ont dû être apportées aux plans et devis du pont afin de permettre le passage de la dameuse;

ATTENDU QUE suite à ces modifications, nous avons dû procéder à un nouvel appel d'offres afin de respecter notre politique municipale pour les procédures d'approvisionnement en biens et services;

ATTENDU QUE la compagnie PNR Railworks Québec inc. a déduit du contrat initial un montant de 27 453,44 $, incluant les taxes, pour retirer les travaux de réfection du pont;

ATTENDU QU'IL y a lieu de désengager le fonds de roulement pour un montant de 25 068,65 $, puisque cette somme ne sera pas utilisée;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) entrepreneurs pour ces travaux;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation, deux (2) soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 3 avril 2018 :

152-18 (suite)

SOUMISSIONNAIRES	PRIX (taxes incluses)
Spécialiste d'Ouvrages d'Art CSTP inc.	88 859,58 $
Groupe SEMA structures ferroviaires inc.	137 970,00 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Spécialiste d'Ouvrages d'Art CSTP inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE l'aménagement d'une passerelle et d'un garde-corps sur le pont ferroviaire du sentier communautaire sera financé par le règlement d'emprunt numéro 1051-18 pour un montant de 47 000,00 $ et le solde, par le fonds de roulement, remboursable sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Greg McGuire, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que le conseil octroie le contrat pour l'aménagement d'une passerelle et d'un garde-corps sur le pont ferroviaire du sentier communautaire au montant de 88 859,58 $, incluant les taxes, à Spécialiste d'Ouvrages d'Art CSTP inc., conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 1051-18 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 34 140,64 $ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-00-721 (Infrastructures sentier communautaire (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 1051-18, et le fonds de roulement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

153-18

OCTROI DU CONTRAT TEMPORAIRE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE le contrat pour la collecte des matières résiduelles vient à échéance le 30 avril 2018;

ATTENDU QUE le prochain contrat devra comprendre la collecte des matières compostables ainsi que la cueillette complète des matières résiduelles pour les commerces;

153-18 (suite)

ATTENDU QUE suite à ces modifications, nous devons modifier la règlementation;

ATTENDU QU'UN délai est nécessaire pour effectuer ces changements;

ATTENDU QU'EN vertu de notre politique municipale pour les procédures d'approvisionnement en biens et services, nous pouvons effectuer un appel d'offres sur invitation pour un contrat de moins de 100 000,00 $, incluant les taxes;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) entrepreneurs pour la collecte des matières résiduelles pour un terme de deux (2) ou trois (3) mois;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation, une (1) soumission a été reçue dans les délais prescrits, soit le 30 mars 2018 :

SOUMISSIONNAIRES	**PRIX (taxes incluses)**	
	Deux (2) mois	Trois (3) mois
Aimé Fleury Trucking inc.	77 033,25 $	99 999,51 $

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par Aimé Fleury Trucking inc. est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures pour un terme de trois (3) mois;

ATTENDU QUE les coûts mensuels de collecte seront remboursés par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Kay Kerman, appuyé par le conseiller Robin McNeill et résolu que le conseil octroie le contrat temporaire pour la collecte des matières résiduelles au montant de 99 999,51 $, incluant les taxes, à Aimé Fleury Trucking inc. pour un terme de trois (3) mois.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

02-451-10-446 (Contrat de cueillette – Déchets)
02-452-10-446 (Contrat de cueillette – Matières recyclables)
02-452-90-446 (Contrat de cueillette – Gros meubles)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SESSION EXTRAORDINAIRE – 16 AVRIL 2018

154-18

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1065-18 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 949-15 RELATIF À LA MISE EN PLACE DES TRAVAUX MUNICIPAUX - DISPOSITIONS RELATIVES À LA TERMINOLOGIE, AUX GARANTIES, À L'ENTRETIEN DES OUVRAGES, AUX ACCEPTATIONS DES TRAVAUX, À L'ÉMISSION DES PERMIS ET AUX NORMES DE CONSTRUCTION

ATTENDU QUE le règlement numéro 949-15 relatif à la mise en place de travaux municipaux a été adopté en mai 2016;

ATTENDU QUE certaines dispositions règlementaires nécessitent des modifications pour tenir compte du type de développement prenant place sur le territoire surtout en ce qui concerne la construction des chemins;

ATTENDU QUE les modifications visent à clarifier les dispositions relatives à la garantie de qualité à l'acceptation provisoire et aux conditions applicables à l'acceptation provisoire et finale de travaux municipaux ainsi qu'aux normes de construction;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du Conseil du 3 avril 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robin McNeill, appuyé par le conseiller Simon Joubarne et résolu que le « Règlement numéro 1065-18 - Règlement modifiant le Règlement numéro 949-15 relatif à la mise en place des travaux municipaux – Dispositions relatives à la terminologie, aux garanties, à l'entretien des ouvrages, aux acceptations des travaux, à l'émission des permis et aux normes de construction » soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

155-18

APPUI AUX BRONCOS D'HUMBOLDT SUITE À LA TRAGÉDIE SURVENUE EN SASKATCHEWAN

ATTENDU QUE devant l'ampleur de la tragédie survenue en Saskatchewan vendredi le 7 avril 2018, la Municipalité de Chelsea désire présenter ses condoléances aux familles, à l'organisation des Broncos, aux amis, aux supporteurs, à la communauté de Humboldt et à tous ceux affectés par la tragédie;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà mis en place une collecte de dons pour venir en aide aux familles des victimes;

155-18 (suite)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Joubarne, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que la Municipalité de Chelsea transmette ses plus sincères sympathies et ses pensées aux familles des victimes et à tous ceux touchés par la tragédie des Broncos d'Humboldt.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de leur transmettre tous les dons reçus dans le cadre de la collecte organisée à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

156-18

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robin McNeill, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que cette session ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Charles Ricard	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

Liste des paiements

Sommaire par service

Administration Générale	232 203.72 $
Entretien	98 790.80 $
Ressources Humaines	6 171.95 $
Environnement et Urbanisme	12 180.91 $
Loisirs et Culture	50 231.38 $
	167 897.78 $
COMMUNICATIONS	281.22 $
Sécurité Publique	53 506.70 $
Travaux Publics et Infrastructure	236 335.43 $
	857 599.89 $

Inclure : þ Chèques annulés þ Chèques þ Dépôts annulés þ Débit direct annulé Du : 2018-03-17

þ Traitements de crédit þ Dépôts þ Débit direct Au : 2018-04-20

Liste des paiements

Liste des chèques annulés

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17561	2018-03-26	Cld des Collines-de-l'Outaouais	156	Formation Excel CIEL \ Formation Excel Ciel 5 Décembre 2017	02-701-10-454	-120.00 $	-120.00 $
17607	2018-04-10	LUMEN	17691675	ballast caserne #1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	-194.56 $	-194.56 $
17675	2018-03-26	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	FEV-18	Frais de gestion février CM \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	66 857.64 $	-66 857.64 $
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	3 134.51 $	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	6 253.60 $	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	-76 245.75 $	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-66 857.64 $	
17694	2018-03-26	Laboratoire Micro B	88572	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	-91.98 $	-498.99 $
			88613	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	-64.39 $	
			88624	Analyse, échantillon d'eau farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	-79.33 $	
			88625	Analyse, échantillon affluent farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	-71.28 $	
			88616	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	-40.24 $	
			2016121	Repas conseil \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	-151.77 $	
						-67 671.19 $	**-67 671.19 $**

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17658	2018-03-23	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	55453	Contrat -2018 - Opération usines C-V et Farm Point fevrier \ Eau potable Centre-Village (janvier à juin 2018)	02-412-30-444	4 032.75 $	7 216.21 $
				Eaux usées Centre-Village (janvier à juin 2018)	02-414-30-444	2 606.10 $	
				Eaux usées Farm Point (janvier à juin 2018)	02-414-20-444	577.36 $	
17659	2018-03-23	Ariva	96076106	commande de papier \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	698.18 $	698.18 $
17660	2018-03-23	Attache Remorque Gatineau	172547	Rock solid back guard-pickups \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	157.50 $	157.50 $
17661	2018-03-23	Bell Canada (9153)	MARS-18	Equipement téléphonique mars \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	144.54 $	632.36 $
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	18.07 $	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	36.14 $	
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	18.07 $	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	36.14 $	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	108.41 $	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	72.27 $	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	36.12 $	
17662	2018-03-23	BIBLIOPRESTO.CA	2418	Adhésion plateforme pretnumerique 2018 \ Adhésion plateforme pretnumerique 2018	02-702-30-494	411.94 $	411.95 $
				tps	54-134-92-000	0.01 $	
17663	2018-03-23	BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES DU QUEBEC	1954	Cotisation annuelle 2018 de base et par habitant \ Cotisation annuelle 2018 de base et par habitant	02-702-30-494	387.37 $	387.37 $
17664	2018-03-23	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	247473	Equerre en angle zinc \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	29.78 $	144.72 $
			245315	peinture jaune, rouleau \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	114.94 $	
17665	2018-03-23	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	343848	lait, biscuit pour activités \ Aliments, café, eau, etc.	02-702-30-610	15.73 $	15.73 $
17666	2018-03-23	Commission Scolaire Western Quebec	2018-03-17	Paiement consulation publique du 14 mars \ Paiement consultation du 14 mars	02-701-50-419	407.17 $	565.51 $
			2018-0226	location salle pour - Stabilisation ruisseau Chelsea \ Location bâtiments	02-130-00-511	158.34 $	
17667	2018-03-23	Construction Djl Inc. Region Outaouais	680000063	1.99 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	434.73 $	3 667.84 $
			680000067	2.01 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	439.09 $	
			680000090	10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	550.50 $	
			680000090.	1.48 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	323.31 $	
			68000108	3.55 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	775.51 $	
			68000104	5.24 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	1 144.69 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				TPS	54-134-92-000	0.01 $	
17668	2018-03-23	CONSULT'EAU	14570	Entretien annuel des appareils de traitement d'eau - LCCFAP \ Entretien annuel des appareils de traitement d'eau - LCCFAP	02-701-20-522	668.87 $	1 725.49 $
			14571	Entretien annuel des appareils de désinfection UV - LCCHOL \ Entretien annuel des appareils de désinfection UV - LCCHOL	02-701-20-522	1 056.62 $	
17669	2018-03-23	COOP JABO	47216	Réparation moteur salt, \ Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	166.71 $	166.71 $
17670	2018-03-23		po4741	Semaine des auteurs 2018 - auteur fr \ cachet semaine des auteurs 2018 - auteur fr	02-702-30-499	2 261.54 $	2 261.54 $
17671	2018-03-23	Enseignes Duguay	1360	Écuissons pour casque pompier \ Receptions	02-220-00-493	40.24 $	40.24 $
17672	2018-03-23	EPURSOL	72393	Vidange des boues septiques à l'usine de traitement des eaux usées - 2018 \ Vidange des boues septiques à l'usine de traitement des eaux	02-415-30-522	2 361.02 $	2 361.02 $
17673	2018-03-23	Equipements Lourds Papineau	77992	Pièces mécaniques (divers camions) \ Ens goujon	02-330-03-525	46.27 $	884.39 $
				Ens goujon	02-330-03-525	46.26 $	
				Ens pin longue	02-330-03-525	59.49 $	
				Ens pin longue	02-330-03-525	59.48 $	
				Shaft "Y"	02-330-03-525	336.44 $	
				Shaft "Y"	02-330-03-525	336.44 $	
				tps	54-134-92-000	0.01 $	
17674	2018-03-23	Evolutel Telecommunications Inc.	147644	Appel de service \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	51.74 $	51.74 $
17675	2018-03-23	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	FEV-18	Frais de gestion février CM \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-66 857.64 $	66 857.64 $
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 134.51 $	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-6 253.60 $	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	76 245.75 $	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	66 857.64 $	
17676	2018-03-23		2018-03-13	Remboursement lunette de sécurité avec prescription \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	248.00 $	248.00 $
17677	2018-03-23	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	536531	Agenda Calculatrice Carnet de note Acetates Boîtes rangement \ TP	02-330-00-670	20.91 $	660.14 $
				Finances	02-130-00-670	47.37 $	
				Biblio	02-702-30-670	63.02 $	
			527497	encre imprimante \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	528.84 $	
17678	2018-03-23	GAUVREAU TERRE DE SURFACE	MARS-18.	Contrat location 2 camions déneigement mars \ Contrat location 2 camions de déneigement / Saison 2017-2018	02-330-00-443	40 528.69 $	40 528.69 $
17679	2018-03-23	General Bearing Service	231908	piece cam 123 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	13.06 $	84.76 $
			232265	piece camion 123 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	71.70 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17680	2018-03-23	Petite Caisse	MARS-18	rembousement petite caisse administration mars \ Frais de deplacement du personnel	02-702-30-310	13.80 $	417.75 $
				Aliments, café, eau, etc.	02-702-30-610	7.80 $	
				Frais de deplacement du personnel	02-702-30-310	6.00 $	
				Aliments, café, eau, etc.	02-702-30-610	15.70 $	
				Frais de deplacement du personnel	02-130-00-310	27.55 $	
				Frais de deplacement du personnel	02-130-00-310	36.70 $	
				Fonds comité social - employés	55-139-90-004	41.05 $	
				Aliments, boissons	02-330-00-610	65.90 $	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	7.85 $	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-701-10-670	25.25 $	
				Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	40.25 $	
				Fonds comité social - employés	55-139-90-004	13.50 $	
				Réceptions	02-160-00-493	7.95 $	
				Pièces et accessoires autres -	02-414-30-649	22.95 $	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	5.00 $	
				Fonds comité social - employés	55-139-90-004	30.75 $	
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	20.00 $	
				Receptions	02-701-10-493	29.75 $	
17681	2018-03-23	Groupe Archambault Inc.	1492084	Achat DVD et CD - subv 2017 \ Achat DVD et CD - subv 2017	02-702-30-729	26.43 $	26.43 $
17682	2018-03-23	GROUPE DL INFORMATIQUE	539928	WatchGuard live serurity service 1 aan \ Honoraires prof. - administration et informatique	02-130-00-414	385.17 $	385.17 $
17683	2018-03-23	H2LAB INC	24311	H2O Chelsea - Analyses d'eau souterraine fevrier \ H2O Chelsea - Analyses d'eau souterraine 2018	02-470-00-452	376.66 $	376.66 $
17684	2018-03-23	HACH SALES AND SERVICE CANADA LTD	161503	Produits pour l'étalonnage des analyseurs en continu \ Stabcal ampule calibration	02-412-30-635	301.23 $	679.41 $
				tvq	54-134-92-000	0.01 $	
			161444	Produits pour l'étalonnage des analyseurs en continu \ Salt bridge	02-412-30-635	120.72 $	
				Standard cell solution	02-412-30-635	105.44 $	
				Electrolyte	02-412-30-635	103.71 $	
				surplus	02-412-30-635	48.30 $	
17685	2018-03-23	INTER OUTAOUAIS	28851	labor \ Ent. et réparation véhicules	02-220-01-525	26.07 $	26.07 $
17686	2018-03-23	IQSAJ	18-0026	Formation - Norme CAN/CSA Z614 \ Formation - Norme CAN/CSA Z614	02-390-00-454	1 207.24 $	1 207.24 $
17687	2018-03-23	CONSULTANT	18-005	Étude géotechnique terrain de balle \ étude géotechnique terrain de balle	02-701-50-411	7 691.83 $	7 691.83 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17688	2018-03-23		1035	Remboursement repas comité de travail 20 mars 2018 \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	275.31 $	275.31 $
17689	2018-03-23	KONICA MINOLTA BUSINESS	6683704	Smart search avril à juin 2018 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-120-00-517	342.06 $	358.90 $
				Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	02-992-01-899	16.84 $	
17690	2018-03-23	KONICA MINOLTA BUSINESS SOLUTIONS	9004369307	contra de location 3 photocopieurs mars 2018, \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	79.07 $	1 394.17 $
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-120-00-517	76.97 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-141-00-517	60.76 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-160-00-517	13.32 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-220-00-517	4.15 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-320-00-517	2.07 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-330-00-517	2.07 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-470-00-517	50.39 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-610-00-517	131.88 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-701-10-517	115.53 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-702-30-517	20.74 $	
			9004355181	Frais de copie janvier 2018, 3 photocopieurs \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	59.34 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-120-00-527	51.25 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-141-00-527	88.14 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-160-00-527	1.94 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	16.64 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	8.29 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	8.29 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-470-00-527	46.54 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-610-00-527	217.80 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-701-10-527	255.88 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	83.11 $	
17691	2018-03-23	L'Atelier Urbain inc	84780	Hon. prof. - Élaboration et animation journée co-design sentier commun. \ Élaboration et animation journée co-design sentier commun.	02-701-50-419	7 902.52 $	7 902.52 $
17692	2018-03-23	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	191345	joint torique en urethane, transport \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	77.04 $	77.04 $
17693	2018-03-23	LA MAISON DU PEINTRE	2148746	Eponge a sabler, rouleau purdy \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	27.55 $	27.55 $
17694	2018-03-23	Laboratoire Micro B	88572	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	91.98 $	498.99 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			88613	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	64.39 $	
			88624	Analyse, échantillon d'eau farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	79.33 $	
			88625	Analyse, échantillon affluent farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	71.28 $	
			88616	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	40.24 $	
			2016121	Repas conseil \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	151.77 $	
17695	2018-03-23	LAFARGE CANADA INC.	708412031	35.5 tonnes d'abrasif 0-14 \ 108 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	408.40 $	7 235.79 $
			708412031.	24.94tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	286.53 $	
			708417053	143.04 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	1 644.65 $	
			708412032	60.33 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	693.68 $	
			708400640	36.93 tonnes d'abrasif 0-14 \ 108 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	424.63 $	
			708400639	192.92 tonnes d'abrasif 0-14 \ 100 tonnes d'abrasif AB-5 + 400 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	945.09 $	
			708400639.	11.87 tonnes d'abrasif 0-14 \ 108 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	135.68 $	
			708449827	24.12tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	277.33 $	
			708436743	83.52 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	960.28 $	
			708436744	91 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	1 046.29 $	
			708436745	35.94 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	413.23 $	
17696	2018-03-23	Les Industries Cd	271358	Fitting, ferrule montade de boyaux \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	222.46 $	526.58 $
			271605	fitting, ferrure, boyaux, montage \ Ent. et réparation véhicules - Pneus	02-330-02-525	304.12 $	
17697	2018-03-23	LIBRAIRIE ROSE-MARIE	40971	3 Livres fr. semaine auteurs 2018 - Don Leacross \ Livres fr. semaine auteurs 2018 - Don Leacross	02-702-30-729	37.64 $	37.64 $
17698	2018-03-23	LOCATION BATTLEFIELD	5321779	location excavatrice , godet \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-330-00-516	504.17 $	504.17 $
17699	2018-03-23	LOW DOWN TO HULL AND BACK NEWS	18897	Avis de consultation publique urbanisme \ Publicité et information - journaux et revues	02-610-00-341	220.75 $	220.75 $
17700	2018-03-23	Malmberg Truck Trailer Equipment Ltd	258914	seal beam \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	80.99 $	86.27 $
			259615	Adapter, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	5.28 $	
17701	2018-03-23	Martech Inc.	165537	Enseignes chiens \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	98.88 $	98.88 $
17702	2018-03-23		MARS-18	Remboursement septique 5438-14-2443 \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	286.50 $	286.50 $
17703	2018-03-23	Avocat	5261	Frais juridique perception de taxes, dossier 500-323 \ frais de publication	02-130-00-322	175.00 $	5 210.04 $
				frais de huissier signifacation	02-130-00-322	55.77 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	577.91 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	15.00 $	
			5242	Frais juridiques, dossier taxation, 500-319 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	574.88 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	175.00 $	
			5241	Frais juridique, taxation 500-311 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	574.88 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	175.00 $	
			5247	Frais juridique, perception de taxes, dossier 500343 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	270.19 $	
				frais de huissier	02-130-00-322	44.38 $	
				timbre judiciaire	02-130-00-322	202.00 $	
			5240	Frais juridique taxation dossier 500-286 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	175.00 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	586.90 $	
			5249	Frais juridique, perception taxes, dossier 500345 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	451.19 $	
			5246	Frais juridique perception taxes, dossier 500338 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	235.70 $	
			5253	frais juridique, perception taxe, dossier 500344 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	166.72 $	
			5250	Frais juridique, perception taxes, dossier 500350 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	413.91 $	
			5255	Frais juridique, perception taxes, dossier 500338 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	172.46 $	
			5256	Frais juridique perception de taxes dossier 500349 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	168.15 $	
17704	2018-03-23	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	734940	Backup en ligne mars à décembre \ Backup en ligne 2018	02-130-00-414	2 528.88 $	2 528.88 $
17705	2018-03-23	Motel la Vallee Restaurant	2018-02-02AM	3 déjeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	37.64 $	1 556.07 $
			2018-02-04PM	5 soupers \ Aliments, boissons	02-330-00-610	125.30 $	
			2018-02-04AM	8 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	137.10 $	
			2018-02-05AM	9 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	121.86 $	
			2018-02-06AM	3 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	42.27 $	
			2018-02-07AM	2 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	35.53 $	
			2018-02-07PM	8 SOUPERS \ Aliments, boissons	02-330-00-610	175.60 $	
			2018-02-09AM	2 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	27.08 $	
			2018-02-11AM	7 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	115.77 $	
			2018-02-11PM	6 souper \ Aliments, boissons	02-330-00-610	148.95 $	
			2018-02-12AM	8 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	118.74 $	
			2018-02-15AM	2 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	27.08 $	
			2018-02-16AM	2 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	32.03 $	
			2018-02-20AM	9 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	126.81 $	
			2018-02-21AM	3 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	48.37 $	
			2018-02-22AM	2 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	27.08 $	
			2018-02-25PM	8 soupers \ Aliments, boissons	02-330-00-610	149.75 $	
			2018-02-26AM	4 dejeuners \ Aliments, boissons	02-330-00-610	59.11 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17706	2018-03-23	MRC des Collines de l'Outaouais	2018-000053	Cotisation carra février P3-P4 \ Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	02-110-00-211	573.91 $	573.91 $
17707	2018-03-23	NADEAU ET ASSOCIÉES, NOTAIRES	N17-0019	Acte servitude passage et empiètement \ Infrastructures - Eaux usées No.823	23-050-31-721	289.43 $	3 872.06 $
				Infrastructures - Eaux usées No. 824	23-050-41-721	1 226.61 $	
				Infrastructures - Eau potable No.825	23-050-12-721	1 773.19 $	
				Infrastructures - Eau potable No. 835	23-050-21-721	337.65 $	
				Infrastructures - Eaux usées No.823	23-050-31-721	9.58 $	
				Infrastructures - Eaux usées No. 824	23-050-41-721	40.58 $	
				Infrastructures - Eau potable No.825	23-050-12-721	58.67 $	
				Infrastructures - Eau potable No. 835	23-050-21-721	11.18 $	
			CORRECTION	correction facture N14-0530. \ Honoraires prof. - scientifiques et génie	02-320-00-411	-5 532.11 $	
				Honoraires prof. - scientifiques et génie	02-320-00-411	5 027.28 $	
				Honoraires prof. - scientifiques et génie	02-320-00-411	630.00 $	
17708	2018-03-23	Nedco Div. Ent. Ind. Westburne (Wiel) Ltee	9103130	BALLAST HAUTE EFF., MARETTES, VIVIDE, DOUILLE \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-320-00-522	192.44 $	1 773.35 $
			9104235	Achat traceur de circuit électrique (identification des panneaux) \ Achat traceur de circuit électrique (identification des pann	02-390-00-725	1 580.91 $	
17709	2018-03-23		po4731	Remboursement frais d'inscription OUQ 2018-209 \ Paiement de la cotisation OUQ 2018-2019	02-610-00-494	648.00 $	675.00 $
				Frais de l'OPQ (aucune taxes)	02-610-00-494	27.00 $	
17710	2018-03-23	ONTARIO RENTAL AND SUPPLY	KA42174-0001	Achat - Jumping Jack \ Achat - Jumping Jack	02-320-00-725	4 024.13 $	4 024.13 $
17711	2018-03-23	Ordre des Urbanistes du Québec	PO4732	Inscription OUQ 2018-2019 \ Inscription OUQ 2018-2019 Frais de l'OPQ (sans taxes)	02-610-00-494	648.00 $	675.00 $
					02-610-00-494	27.00 $	
17712	2018-03-23	PARAGRAPHE	195391	14 Livres ang - don Leacross 2017 \ Livres ang - don Leacross 2017	02-702-30-729	386.72 $	4 360.04 $
			195392	27 Livres ANG - subv 2017 \ Livre ANG - sub 2017	02-702-30-729	802.53 $	
			195452	credit 2 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-38.79 $	
			195363	34 Livres ANG - subv 2017 \ Livre ANG - sub 2017	02-702-30-729	1 181.85 $	
			195258	2 Livres anglo Grands caractères - don Leacross 2017 \ Livres anglo grands caratères don Leacross 2017	02-702-30-729	62.98 $	
			195259	19 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	560.88 $	
			195260	4599 Livres ang - don Leacross 2017 \ Livres ang - don Leacross 2017	02-702-30-729	815.67 $	
			195495	1 Livres ang - don Leacross 2017 \ Livres ang - don Leacross 2017	02-702-30-729	26.24 $	
			195496	20 Livres ANG - subv 2017 \ Livre ANG - sub 2017	02-702-30-729	513.67 $	
			192728	2 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	48.29 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17713	2018-03-23	PAVAGE COCO	10479	Réparation chemin de la montagne innondation 30 octobre 2017 \ Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	23-040-00-721	1 365.90 $	1 365.90 $
17714	2018-03-23	PITNEY BOWES LEASING	3200738225	Location système postale 13/01 au 12/04 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	522.77 $	522.77 $
17715	2018-03-23	Portes Interprovincial Inc.	22013	Réparation porte zamboni \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	68.99 $	68.99 $
17716	2018-03-23	PPG ARCHITECTURAL	7482328741	Peinture caserne #1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	151.22 $	151.22 $
17717	2018-03-23	Purolator inc	437213885	frais de messagerie \ Fret et messagerie	02-130-00-322	4.52 $	15.34 $
			437278057	Frais de messagerie \ Fret et messagerie	02-130-00-322	10.82 $	
17718	2018-03-23	Rabaiscampus.Com	125161930	Abonnement 2018 Protégez-vous \ Abonnement 2018 Protégez-vous	02-702-30-729	114.87 $	114.87 $
17719	2018-03-23	Regulvar	33543	Réparation du système Delta (Caserne 3) \ Réparation du système Delta (Caserne 3)	02-220-00-522	517.39 $	517.39 $
17720	2018-03-23	Riobec Securite Inc.	235258	Cadenassage compteurs d'eau 3/4 " à 1 1/4 " \ Cadenassage compteurs d'eau 3/4 " à 1 1/4 "	02-412-30-725	677.78 $	895.36 $
			234596	chaussure \ Vetements, chaussures et accessoires	02-220-00-650	217.58 $	
17721	2018-03-23	RONA QUINCAILLERIE CHELEA - 7165196 CANADA INC	201031333	Serre, pince éteau \ Petits outils	02-390-00-643	58.46 $	58.46 $
17722	2018-03-23	SANI-TEC	153063	PAPIER HYG, PAPIER MAIN, SACS, TETE DE MOPE.. \ Articles de nettoyage divers - Équipe de l'entretien	02-390-00-660	353.70 $	353.70 $
17723	2018-03-23	Service Routier Ben Inc.	012	Remorquage \ Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	86.23 $	86.23 $
17724	2018-03-23	SIGNEBEC	INV0131	panneau \ Pièces et accessoires autres -	02-355-00-649	96.54 $	96.54 $
17725	2018-03-23	SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC.	1352724	Contrôle qualitatif matériaux - Scellement de fissures 2017 \ Contrôle qualitatif des matériaux - Scellement fissures 2017	02-320-00-521	490.90 $	490.90 $
17726	2018-03-23	SONTRAC EQUIPMENT	01-25281	Location tracteur articulé pour déneiger trottoirs février \ Location tracteur articulé trottoirs (6 déc. à avril 2018)	02-330-00-516	5 085.00 $	5 085.00 $
17727	2018-03-23		mars-18	Achats et déplacements pour consultation publique 17 mars \ Achats et déplacements atelier du 17 mars 2018	02-701-50-419	329.69 $	329.69 $
17728	2018-03-23	Spca de L'Outaouais	MARS-18	Contrat - Contrôle animalier janvier-février-mars \ Contrat - Contrôle animalier 2018	02-290-05-459	6 934.41 $	6 934.41 $
17729	2018-03-23	ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS	FC-244345	Clé pour réparation des bornes fontaines \ Clé pour réparation des bornes fontaines	02-412-30-649	706.26 $	706.26 $
17730	2018-03-23	Tab	11264007.	Etiquette bleu pale \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	95.93 $	95.93 $
17731	2018-03-23	TRANE CANADA ULC	38733501	Contrat d'entretien chiller Centre Meredith 1 janvier au 30 septembre 2018 \ Contrat d'entretien chiller CM 1 janvier au 30 sept. 2018	02-701-27-522	2 299.50 $	2 299.50 $
17732	2018-03-23	VAPOREL EAU PURE	73577	Eau 2018 pour garage municipal (4 x18L) \ Eau 2018 pour garage municipal (18L)	02-320-00-610	13.00 $	71.50 $
				Eau 2018 pour garage municipal (18L)	02-390-00-610	13.00 $	
			73576	18L eau hôtel de ville \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	45.50 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17733	2018-03-23	Ville de Gatineau	68105	Quote part opération site cook réels 2017 \ Comptes à payer - Ville Gatineau	55-134-21-000	5 114.75 $	5 114.75 $
17734	2018-03-23	World Book Educational Products Of Canada	2091	balance sur abonnement \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	19.88 $	19.88 $
17735	2018-03-23	WSP CANADA INC	720226	Réponses aux question phase 2 geotechnique - piste multi. \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	836.16 $	12 172.66 $
				Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	836.16 $	
				TPS intrants RT0001	54-134-92-000	0.01 $	
			720221	présentation des études ÉES, phase 2 et géotechnique \ Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	150.91 $	
				Infrastructures - Loisirs et culture	23-080-00-721	150.90 $	
			720205	Avenant #3 - Caractérisation environnementale complémentaire voie ferrée \ Avenant #3 - Caractérisation environ. compl. voie ferrée	23-080-00-721	1 816.61 $	
			720201	Études environ. site phase II et géotechnique pour sentier communautaire \ Étude environ. site phase pour sentier communautaire	23-080-00-721	1 471.32 $	
				Étude géotechnique pour sentier communautaire	23-080-00-721	816.91 $	
			720201.	Hon. supplémentaires - Investigation géotechnique glissements terrain \ Hon. suppl. - Investigation géotechnique glissements terrain	23-080-00-721	3 794.18 $	
			720201.1	Avenant #2 - 3 tests cinétiques du soufre voie ferrée \ Avenant #2 - 3 tests cinétiques du soufre voie ferrée	23-080-00-721	2 299.50 $	
17736	2018-03-23	XEROX CANADA LTEE	LR2406203	XMK294359, location photocopieur biblio \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-702-30-517	384.77 $	384.77 $
17737	2018-04-01	AQUATECH SOCIETE DE GESTION DE L'EAU INC.	55731	Contrat 2018 - Opération usines C-V et Farm Point (MARS2018) \ Eau potable Centre-Village (janvier à juin 2018)	02-412-30-444	4 032.75 $	7 216.21 $
				Eaux usées Centre-Village (janvier à juin 2018)	02-414-30-444	2 606.10 $	
				Eaux usées Farm Point (janvier à juin 2018)	02-414-20-444	577.36 $	
17738	2018-04-01	9206-9467 QUEBEC INC (SEPTIK ALLEN)	AVRIL-18	Contrat déneigement Hollow Glen 2017-2018 / avril \ Contrat déneigement HG 2017-2018 / Février à décembre 2018	02-330-00-443	6 553.58 $	6 553.58 $
17741	2018-03-26	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	FEV-18	Frais de gestion février CM \ Services rendus - centre Meredith	01-234-70-014	-66 857.64 $	61 302.92 $
				TPS exigible RT0002	55-132-93-000	-3 134.51 $	
				TVQ exigible TQ0002	55-133-93-000	-6 253.60 $	
				A recevoir - Centre Meredith	54-136-93-000	76 245.75 $	
				Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	66 857.64 $	
			JAN-H-18.	15 % électricité janvier 2018 au CM \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-2 919.92 $	
			FEV-H-18.	15% électricité février 2018 CM \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	-2 634.80 $	
17741	2018-04-05	Aime Fleury Trucking Inc.	AVRIL-18	Contrat collecte matières résiduelles - avril 2018 \ Contrat janvier à avril 2018 - Collecte déchets	02-451-10-446	15 405.20 $	30 810.40 $
				Contrat janvier à avril 2018 - Collecte recyclage	02-452-10-446	13 864.90 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Contrat janvier à avril 2018 - Collecte gros objets	02-452-90-446	1 540.30 $	
17742	2018-03-26	Laboratoire Micro B	88572	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	91.98 $	347.22 $
			88613	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	64.39 $	
			88624	Analyse, échantillon d'eau farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	79.33 $	
			88625	Analyse, échantillon affluent farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	71.28 $	
			88616	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	40.24 $	
17742	2018-04-05	Airmax Environnement inc	11290	1 tests d'air pour Centre Meredith \ 6 tests d'air pour Centre Meredith	02-701-27-522	1 874.09 $	1 874.09 $
17743	2018-04-05	Banque Nationale	2018-03-20	Remboursement 6040-87-5223, 474 route 105, paiement en double \ Comptes a payer - autres	55-131-20-000	1 804.71 $	1 804.71 $
17744	2018-04-05	BENSON AUTO PARTS	41429058	Hose \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	70.69 $	81.15 $
			41425568	credit retour piece \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-74.23 $	
			41427381	micro gear clamps \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	84.69 $	
17745	2018-04-05	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	2177091	materiaux -bois \ Bois	02-320-00-624	73.47 $	73.47 $
17746	2018-04-05		po4744	Atelier d'écriture anglophone - 17 mars 2018 \ Atelier d'écriture anglophone - 17 mars 2018	02-702-30-499	400.00 $	400.00 $
17747	2018-04-05	CARGILL LTD	2903990228	57.82 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	5 121.53 $	15 058.08 $
			2904004623	57.36 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	5 080.77 $	
			2903995736	54.82 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	4 855.78 $	
17748	2018-04-05	Centre de Gestion de L'Equipement Roulant	AVRIL-18	LOCATION CAMIONS INCENDIE - AVRIL \ LOCATION CAMION 533 - FEU009	02-220-00-515	3 173.46 $	12 107.83 $
				LOCATION CAMION 231 - FEU004	02-220-00-515	2 775.70 $	
				LOCATION CAMION 233 - FEU010	02-220-00-515	2 775.70 $	
				LOCATION CAMION 431 - FEU013	02-220-00-515	3 382.97 $	
17749	2018-04-05	CENTRE MEREDITH	4383	cafe \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	51.74 $	626.62 $
			4852	Location Salle été 2018 CJS Centre Meredith \ Location Salle Centre Meredith Été CJS 2018	02-701-20-511	574.88 $	
17750	2018-04-05	CHARLES IGA	6747	1ere rencontre planificaton Atelier Urbain \ 1ere rencontre de planification Atelier Urbain	02-701-50-610	77.39 $	77.39 $
17751	2018-04-05	COMBEQ	16792	Formation COMBEQ à Saint-Jean-sur-Richelieu \ Formation 3 jours	02-610-00-454	899.10 $	899.10 $
17752	2018-04-05	Commission Scolaire au Coeur-Des-Vallées	INC-118P	REPRISE EXAMEN MDO - T.BERGH \ REPRISE EXAMEN MDO - T.BERGH	02-220-00-454	385.55 $	408.66 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				FRAIS TAXABLES	02-220-00-454	23.11 $	
17753	2018-04-05	CRSBP DE L'OUTAOUAIS INC.	107885	Formations SLO 2018 \ Formations SLO 2018	02-702-30-454	75.88 $	75.88 $
17754	2018-04-05	Dicom Express	81004259	frais de messager \ Fret et messagerie	02-330-00-322	69.08 $	69.08 $
17755	2018-04-05	Eclair Plomberie & Chauffage Ltée	24544	appel de service , toilette hotel de ville \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-130-00-522	425.41 $	425.41 $
17756	2018-04-05	FEDERATION QUEBECOISE DES MUNICIPALITES	FAC0001004	Recuil- renvouvellement membre \ Associations et abonnements	02-120-00-494	346.50 $	346.50 $
17757	2018-04-05	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	537724	Fournitures pour atelier de co design 14 et 17 mars \ Fournitures pour ateliers co design 14 et 17 mars	02-701-10-670	214.23 $	276.37 $
			545668	Fournitures pour tenir ateliers 14 et 17 mars Co Design \ Fournitures pour tenir ateliers 14 et 17 mars Co Design	02-701-10-670	51.10 $	
				PORTES MINES, MINES	02-141-00-670	11.04 $	
17758	2018-04-05		2018-03-27	achat imprimante/fax \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-220-00-670	100.00 $	100.00 $
17759	2018-04-05	General Bearing Service	232557	Hytrel spider \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	79.15 $	79.15 $
17760	2018-04-05	GESTION JUSTIN MEUNIER INC	AVRIL-18	Contrat déneigement chemin d'accès privé station pompage - avril \ Contrat déneigement - Partie Municipalité	02-330-00-443	836.87 $	1 293.47 $
				Contrat déneigement - Partie propriétaires 30 chemin Church	02-330-00-443	456.60 $	
17761	2018-04-05	H2LAB INC	23058	H2O Chelsea - Analyses d'eau souterraine décembre 2017 \ H2O Chelsea - Analyses d'eau souterraine décembre 2017	02-470-00-452	795.63 $	795.63 $
17762	2018-04-05	LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTEE	191308	ENTRETIEN SEMI-ANNUEL DU COMPRESSEUR - FÉV 2018 \ ENTRETIEN SEMI-ANNUEL DU COMPRESSEUR - FEV 2018	02-220-00-526	1 764.21 $	1 764.21 $
17763	2018-04-05	LAFARGE CANADA INC.	708457261	28.56 tonnes d'abrasif 0-14 \ 200 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	328.38 $	1 988.41 $
			708457260	77.8 tonnes d'abrasif 0-14 \ 200 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	894.55 $	
			708449828.	29.47 tonnes d'abrasif 0-14 \ 200 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	338.85 $	
			708449828	37.11 tonnes d'abrasif 0-14 \ 500 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	426.63 $	
17764	2018-04-05	Lafleur de la Capitale QUEBEC INC	AVRIL-18	Contrat balisage 2017-2018 sentier communautaire AVRIL \ Contrat balisage 2017-2018 sentier communautaire	02-701-50-447	8 766.88 $	8 766.88 $
17765	2018-04-05	LES UNIFORMES W. GRADINGER/UNIPLUS	145293	CHEMISES MANCHES COURTES \ CHEMISES MANCHES COURTES	02-220-00-650	328.83 $	328.83 $
17766	2018-04-05	LIBRAIRIE DU SOLEIL	P1273094	2 Livres FR - subv 2017 \ Livres FR - subv 2017	02-702-30-729	76.55 $	1 657.06 $
			P1273067	6 Livres semaine des auteurs 2018 \ Livres semaine des auteurs 2018	02-702-30-729	83.73 $	
			P1273082	3 Livres fr - don Leacross 2017 \ Livres fr - don Leacross 2017	02-702-30-729	97.49 $	
			P1273081	8 Livres FR - subv 2017 \ Livres FR - subv 2017	02-702-30-729	216.93 $	
			P1267764	credit retour \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-4.20 $	
			P1267765	2 retour et 2 achats livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	3.15 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			P1179558	2 livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	30.35 $	
			P1179547	18 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	342.41 $	
			P1179551	4 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	57.54 $	
			P1179553	Achat 28 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	559.28 $	
			P1179557	ahcat 9 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	230.53 $	
			P1205572	credit retour 1 livre \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-36.70 $	
17767	2018-04-05	Linde Canada Ltee	58100217	Acetylene et accessoire \ Oxygène, propane, acétylène.	02-330-01-639	255.27 $	442.24 $
				Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	40.93 $	
			58100216	acetylene \ Oxygène, propane, acétylène.	02-330-01-639	146.04 $	
17768	2018-04-05	LOCATION BATTLEFIELD	5315883001	Location 2 nacelles pour évaluation Centre Meredith par MSEI \ Location 2 nacelles pour évaluation Centre Meredith par MSEI	02-701-27-516	360.45 $	2 006.30 $
			5315883002	Location 2 nacelles pour évaluation Centre Meredith par MSEI \ Location 2 nacelles pour évaluation Centre Meredith par MSEI	02-701-27-516	1 645.85 $	
17769	2018-04-05	LOCATION D'OUTILS SIMPLEX S.E.C.	295812-21	Location d'equipement pour peinture à la caserne \ Location - Machineries, outillage et équipement	02-220-00-516	374.65 $	374.65 $
17770	2018-04-05	Loisir Sport Outaouais	131848	Deuxieme versement entente des arenas 2018 \ Deuxieme versement entente des arenas 2018	02-701-30-970	2 655.12 $	2 655.12 $
17771	2018-04-05	Malmberg Truck Trailer Equipment Ltd	257741	piece camion \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	26.61 $	424.09 $
			260283	cable tie, fitting, install, adapter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	299.39 $	
			258145	swivel joint, adapter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	98.09 $	
17772	2018-04-05		2018-03-28	Remboursement depense club sociale et Paques \ Fonds comité social - employés	55-139-90-004	59.60 $	129.97 $
				Réceptions	02-160-00-493	70.37 $	
17773	2018-04-05		2016-013185	Cautionnement 6140-70-2419, 23 ch. Brock \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	1 000.00 $	1 000.00 $
17774	2018-04-05		1	Frais de conciergerie consultation du 17 mars \ Frais de conciergerie consultation du 17 mars	02-701-50-511	250.00 $	250.00 $
17775	2018-04-05	Avocat	5272	Frais juridique perception taxes, dossier 500-331 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	586.97 $	3 045.29 $
				Frais de huissier	02-130-00-322	36.85 $	
				frais de publication	02-130-00-322	175.00 $	
			5273	Frais juridique perception taxes, dossier 500-335 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	873.81 $	
				Frais de publication	02-130-00-322	303.24 $	
				Frais ouverture dossier cour	02-130-00-322	202.00 $	
			5266	Frais perception taxes dossier 500340 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	700.98 $	
			5264	Frais perception taxes dossier 500350 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	26.44 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			5263	Frais juridique perception taxes, dossier 500342 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	140.00 $	
17776	2018-04-05	MEDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	CN754557	publication journal constructo \ Publicité et information - journaux et revues	02-490-00-341	406.32 $	406.32 $
17777	2018-04-05	MICRORAMA INFORMATIQUE INC	734902	Contrat support informatique AVRIL \ Contrat service support informatique 2018	02-130-00-414	843.15 $	843.15 $
17778	2018-04-05	Ministre des Finances du Quebec	22601	inscription emploi quebec, dossier 22601 Maurice Gauvreau \ Associations et abonnements	02-413-30-494	113.00 $	113.00 $
17779	2018-04-05	Ministre des Finances du Quebec	245049	inscription emploie quebec dossier 245049, jason prevost \ Associations et abonnements	02-413-30-494	113.00 $	113.00 $
17780	2018-04-05		2018-03-22	Remboursement 6139-90-6375, paiement en trop \ Comptes a payer - autres	55-131-20-000	4 808.70 $	4 808.70 $
17781	2018-04-05	MSEI MultiSciences Expertises Inc.	14020	Mandat expertise fissurations plafond patinoire et corrosion gicleurs CM \ Expertise fissurations plafond patinoire/corrosion gicleurs	02-701-27-522	8 176.65 $	16 764.82 $
			13965	2 mandats:épaisseur scellant & technique décontamination Centre Meredith \ Déterminer épaisseur actuelle scellant	02-701-27-411	3 219.30 $	
				Déterminer technique appropriée décontamination moisissure	02-701-27-411	3 909.15 $	
				Écriture 03-510-00-000 / 2 mandats MSEI	03-510-00-000	-6 200.00 $	
				Écriture 59-131-10-000 / 2 mandats MSEI	59-131-10-000	6 200.00 $	
				analyse laboratoire	02-701-27-522	1 459.72 $	
17782	2018-04-05	NOUVELLE TECHNOLOGIE (TEKNO) INC	25740	Achat de 18 compteurs 3/4 pouce \ Achat de 18 compteurs 3/4 pouce	02-412-30-725	3 211.32 $	3 211.32 $
				Livraison	02-412-30-725	128.77 $	
				Crédit livraison	02-412-30-725	-128.77 $	
17783	2018-04-05	PARAGRAPHE	195719	2 Livres ANG - subv 2017 \ Livre ANG - sub 2017	02-702-30-729	149.05 $	505.63 $
			195720	11 Livres ANG - subv 2017 \ Livre ANG - sub 2017	02-702-30-729	294.80 $	
			195691	credit 4 livres \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-119.63 $	
			195721	8 Livres ang - don Leacross 2017 \ Livres ang - don Leacross 2017	02-702-30-729	181.41 $	
17784	2018-04-05	PCC - PURCLIMAT CONTROLES	ser-100-233	Balancement, équiplibrage - Ventilation Centre Meredith \ Balancement, équiplibrage - Ventilation Centre Meredith	02-701-27-522	12 845.01 $	12 845.01 $
17785	2018-04-05	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	246858	fuel filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	36.38 $	1 562.81 $
			247701	Filter, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	67.81 $	
			244286	filtre, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	60.63 $	
			249020	Front guide, front pin boot kit \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	39.19 $	
			248849	front disc pads, front disc brake rotor \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	408.02 $	
			253593	rear premium ceramic pad, oil filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	77.31 $	
			252815	shop supplies \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	236.60 $	
			246843	filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	64.33 $	
			246854	Filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	16.92 $	
			244284	OIl filter, filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	8.03 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	8.03 $	
				Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	15.13 $	
			247699	Fuel filter, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	85.75 $	
			246855	Fuel filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	36.38 $	
			246852	Filter, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	74.71 $	
			246846	Filter \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	132.18 $	
			25152	Front severe duty pads \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	195.41 $	
17786	2018-04-05	Pilon Ltee	1204231	Accessoire pour rampe zamboni \ Pièces et accessoires - Autres	02-701-27-649	122.50 $	122.50 $
17787	2018-04-05	Portes Interprovincial Inc.	22025	Appel de service , main d'oeuvre \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	319.06 $	319.06 $
17788	2018-04-05	PPG ARCHITECTURAL	7482343348	Peinture caserne 1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	256.76 $	422.08 $
			7482343349	peinture caserne 1 \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	165.32 $	
17789	2018-04-05	Purolator inc	437346419	frais de messagerie \ Fret et messagerie	02-390-00-322	41.34 $	46.02 $
				Fret et messagerie	02-412-30-322	4.68 $	
17790	2018-04-05	Resto Chelsea	2016122	repas conseil \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	357.29 $	509.06 $
			2016121	repas conseil \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	151.77 $	
17791	2018-04-05	RN222 INC	CHEL-20180323-	Kits de radon dans l'air et dans l'eau \ Kits de radon dans l'air et dans l'eau	02-470-00-692	2 683.52 $	2 683.52 $
17792	2018-04-05	RONA QUINCAILLERIE CHELEA - 7165196 CANADA INC	201030130	Rouleau, manchon rouleau \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	22.49 $	91.90 $
			201029929	bougie allumage \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-701-30-526	5.28 $	
			201031841-2	Pile montre \ Pieces et accessoires - autres	02-390-00-649	6.66 $	
			201031786-2	Boyau arr. usage moy. \ Pièces et accessoires autres -	02-414-30-649	57.47 $	
17793	2018-04-05		mars-18	Frais de déplacement janvier-fevrier-mars \ Frais de deplacement du personnel	02-701-10-310	546.70 $	569.85 $
				Aliments, cafe, eau, etc.	02-701-10-610	23.15 $	
17794	2018-04-05	RPGL AVOCATS BARRISTERS	2556	dossier 12298-086-ML \ Facture 2556 (359 route 105)	02-470-00-412	55.36 $	486.52 $
			2759	Frais juridique, dossier 12298-055-ML \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	431.16 $	
17795	2018-04-05	SANI-TEC	153484	savon, gant \ Articles de nettoyage divers - Équipe de l'entretien	02-390-00-660	185.33 $	323.40 $
			152494	Floor sealer \ Articles de nettoyage divers - Équipe de l'entretien	02-390-00-660	138.07 $	
17796	2018-04-05	SOCADIS INC	9293540	CREDIT LIVRES \ Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	02-702-30-729	-39.26 $	1 111.02 $
			373653	Livres grands caractères fr - Don Leacross 2017 \ Livres grands caractères fr - Don Leacross 2017	02-702-30-729	1 150.28 $	
17797	2018-04-05	Spca de L'Outaouais	388404	carcasse cheveuil \ Services techniques Autres - SPCA	02-290-05-459	125.00 $	2 436.47 $
			AVRIL-18	Contrat - Contrôle animalier AVRIL \ Contrat - Contrôle animalier 2018	02-290-05-459	2 311.47 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17798	2018-04-05	Tab	11265800	Chemise bleu pale \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-120-00-670	146.45 $	146.45 $
17799	2018-04-05	Toromont Cat	9011785654	Conn-right A \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	63.54 $	377.85 $
			9011785643	Raccord \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	119.05 $	
			9011785774	Prise \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	14.34 $	
			9011786055	Raccord, prise, connector \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	180.92 $	
17800	2018-04-05	VAPOREL EAU PURE	73757	Eau 2018 pour garage municipal (2 x18L) \ Eau 2018 pour garage municipal (18L)	02-320-00-610	6.50 $	13.00 $
				Eau 2018 pour garage municipal (18L)	02-390-00-610	6.50 $	
17801	2018-04-17		2018-04-17	Avance pour dépenses soirée des bénévoles \ Avance à un employé (salaire/dépense)	54-139-95-000	350.00 $	350.00 $
17802	2018-04-17		2018-04-16	Avance de fonds soirée bénévoles \ Avance à un employé (salaire/dépense)	54-139-95-000	100.00 $	100.00 $
17805	2018-04-19	ACTION PATRIMOINE	2018	Adhésion action patrimoine 2018 \ Renouvelement de l'adhésion	02-610-00-494	100.00 $	100.00 $
17806	2018-04-19	ACTION SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	28507	Cellulaire voirie \ Communication - Cellulaire	02-330-01-331	42.49 $	42.49 $
17807	2018-04-19	ADT CANADA INC.	3544320	appel service caserne #3, main d'oeuvre \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	156.65 $	281.97 $
			3926905	Appel service, Chalet HG, main d'oeuvre \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-50-522	125.32 $	
17808	2018-04-19		2017-02-09	cours printemps 2017 - tai-chi (10 semaines) \ CAP 2017 - 02-701-20-447 lpchiv	55-131-20-000	300.00 $	300.00 $
17809	2018-04-19	ASSOCIATION DES BIBLIO PUBLIQUES DU QUEBEC	1954	Cotisation annuelle (base et par habitant) 2018 \ Cotisation annuelle (base et par habitant) 2018	02-702-30-494	387.37 $	586.80 $
			2097	Biblio-aidant 2018 (abonnement base + par habitant) \ Biblio-aidant 2018 (abonnement base + par habitant)	02-702-30-494	199.43 $	
17810	2018-04-19	Barbara Personnel	88604	Service d'agence - Entretien ménager, 21 hres, serm fin 04/03 \ Service d'agence - Entretien ménager	02-390-00-499	470.83 $	2 937.05 $
			88688	Service d'agence - Entretien ménager, 35 hres, fin 18/03 \ Service d'agence - Entretien ménager	02-390-00-499	784.71 $	
			88647	Service d'agence - Entretien ménager, 24 hres, fin 11/03 \ Service d'agence - Entretien ménager	02-390-00-499	538.08 $	
			88728	Service d'agence - Entretien ménager, 23 hres, 25/03 \ Service d'agence - Entretien ménager	02-390-00-499	515.67 $	
			88767	Service d'agence - Entretien ménager, 28 hres, fin 01/04 \ Service d'agence - Entretien ménager	02-390-00-499	627.76 $	
17811	2018-04-19	Batterie Expert Outaouais G.	180410	Pile AA, Pile AAA \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-00-526	80.48 $	80.48 $
17812	2018-04-19	Batterie Expert Outaouais G.	180306-3	Pile indust. AA \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-220-00-526	60.71 $	60.71 $
17813	2018-04-19	Bell Canada (9153)	AVRIL-18	Equipement telephonique AVRIL 2018 \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	144.54 $	632.36 $
				Communication - Téléphonie	02-120-00-331	18.07 $	
				Communication - Téléphonie	02-141-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-220-00-331	36.14 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				Communication - Téléphonie	02-320-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-330-00-331	54.20 $	
				Communication - Téléphonie	02-390-00-331	18.07 $	
				Communication - Téléphonie	02-470-00-331	36.14 $	
				Communication - Téléphonie	02-610-00-331	108.41 $	
				Communication - Téléphonie	02-701-10-331	72.27 $	
				Communication - Téléphonie	02-702-30-331	36.12 $	
17814	2018-04-19	BENSON AUTO PARTS	41430482	piece camion 3 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	57.49 $	169.99 $
			41432159	7 pole plastic con \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	33.35 $	
			41431404	piece \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	6.33 $	
			41431570	HD mast batt disc. oil fitler, \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	72.82 $	
17815	2018-04-19	BMR QUINCAILLERIE TOURAINE	247998	3 pelles \ Petits outils	02-320-00-643	57.33 $	87.20 $
			247693	Vis tek \ Articles de quincaillerie	02-320-00-641	29.87 $	
17816	2018-04-19	CAFE BISCOTTI & COMPAGNIE	568	repas \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	132.22 $	132.22 $
17817	2018-04-19	CARGILL LTD	2903973278	72 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	6 377.52 $	36 943.58 $
			2903945350	146.14 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	12 944.61 $	
			2903967054	72.62 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	6 432.45 $	
			2903936963	30 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 500 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	2 657.30 $	
			2903936963.	41.28 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	3 656.45 $	
			2904073505	9.64 tonnes de sel saison déneigement 2018 \ 540 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	853.88 $	
			2904007305.	45.40 tonnes de sel saison déneigement 2018 (10% + que le contrat) \ 220 tonnes de sel saison déneigement 2018	02-330-00-635	4 021.37 $	
17818	2018-04-19	Centre de Services Pour L'Économie Et L'Emploi	156	Formation Excel 2017-12-05 \ Formation Excel 2017-12-05	02-701-10-454	120.00 $	120.00 $
17819	2018-04-19	Centre de Verification Technique Outaouais	181825	VÉRIFICATION MÉCANIQUE 2018 - SAAQ \ VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 633	02-220-01-525	190.40 $	1 482.27 $
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 731	02-220-01-525	190.40 $	
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 632	02-220-01-525	190.40 $	
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 232	02-220-01-525	190.40 $	
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 131	02-220-01-525	190.40 $	
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 631	02-220-01-525	190.40 $	
				VÉRIFICATION MÉCANIQUE - CAMION 532	02-220-01-525	109.92 $	
				DÉPLACEMENT UNITÉ MOBILE POUR VÉRIF.MÉC. 2018	02-220-01-525	229.95 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17820	2018-04-19	Chelsea Freshmart 2993678 Canada Inc.	188288	lait pour sermaine des auteurs \ Aliments, café, eau, etc.	02-702-30-610	6.84 $	13.18 $
			348894	creme, lait \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	6.34 $	
17821	2018-04-19	CIBC	SEPT-17.	cotisation septembre 2017 \ Fonds de retraite / ftq	55-138-17-000	397.30 $	397.30 $
17822	2018-04-19	Clef Magique Enr.	16307	24 clés pour situations d'urgence \ 24 Clés pour l'ensemble des bâtiments	02-130-00-522	306.30 $	612.58 $
				24 Clés pour l'ensemble des bâtiments	02-320-00-522	306.29 $	
				tvq	54-134-92-000	-0.01 $	
17823	2018-04-19	Construction Djl Inc. Region Outaouais	68000145	3.96 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	865.09 $	1 727.98 $
			68000139.	3.95 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud) \ 10 tonnes d'asphalte EB-10C (pavé chaud)	02-330-00-625	862.89 $	
17824	2018-04-19	DENCHEM LTD	15003	Propatch high performance cold mix (1 skid of 56 bags) \ Propatch high performance cold mix (1 skid of 56 bags)	02-330-00-625	933.38 $	933.38 $
17825	2018-04-19	Douglas Morrison Ltee	6034	Achat - Def Fluid pour mélanger avec diesel \ Achat - Def Fluid pour mélanger avec diesel	02-330-02-631	73.35 $	953.50 $
			6041	Achat - Def Fluid pour mélanger avec diesel \ Achat - Def Fluid pour mélanger avec diesel	02-330-02-631	880.15 $	
17826	2018-04-19		2016-005475	Cautionnement, 5839-86-9028, 12 ch. grand-pic \ Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	55-136-40-000	1 000.00 $	1 000.00 $
17827	2018-04-19	Equipement incendies CMP MAYER INC(L'ARSENAL)	93619	SÉCHOIR POUR HABIT DE COMBAT \ SÉCHOIR POUR HABIT DE COMBAT	23-030-00-725	7 168.69 $	19 192.20 $
				SÉCHOIR À UNIFORMES POMPIERS	23-610-00-000	-6 545.97 $	
				SÉCHOIR UNIFORMES DE COMBAT	03-310-02-000	6 545.97 $	
			93709	ACHAT DE 9 CYLINDRES À AIR RESPIRABLE 4500 PSI \ ACHAT DE 9 CYLINDRES À AIR RESPIRABLE 4500 PSI	59-151-00-000	10 350.00 $	
				CYLINDRES	23-920-00-000	-10 350.00 $	
				CYLINDRES À AIR RESPIRABLE	23-030-00-725	11 899.91 $	
				FRAIS DE LIVRAISON	02-220-00-322	123.60 $	
17828	2018-04-19	Equipements Lourds Papineau	78050	Pompe muncie embrayage (CAM#106) \ Pompe muncie embrayage (CAM#106)	02-330-03-525	1 206.51 $	1 206.51 $
17829	2018-04-19	Evolutel Telecommunications Inc.	148149	Appel de service, main d'oeuvre \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	178.21 $	656.45 $
			148034	CABLER LES 3 CASERNES POUR LIGNE FAX \ CABLER 3 CASERNES POUR LIGNES FAX	02-220-00-442	478.24 $	
17830	2018-04-19	Fonds de Solidarite Ftq	AVRIL-17.	Cotisation avril 2017 \ Fonds de retraite / ftq	55-138-17-000	8 277.18 $	17 116.10 $
			SEPT-17.	COTISATION SEPTEMBRE 2017 \ Fonds de retraite / ftq	55-138-17-000	8 838.92 $	
17831	2018-04-19	FOURNITURES DE BUREAU DENIS	551245	POST-IT, CUBE EMPILABLE, LANGUETTES, STYLO \ Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-130-00-670	99.59 $	99.59 $
17832	2018-04-19	GASCON ÉQUIPEMENTS ENR.	116	Location toilette sèche 311 CH. RIVIERE, 18/03 AU 18/04 \ Location toilette sèche LPAFAP - 2018	02-701-50-516	172.46 $	172.46 $
17833	2018-04-19		2018-03-23	3 animations fr - semaines des auteurs 2018 \ 3 animations fr - semaines des auteurs 2018	02-702-30-499	160.00 $	160.00 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17834	2018-04-19	General Bearing Service	233883	pieces tracteur 04 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	67.61 $	67.61 $
17835	2018-04-19		FEV-2018	Remboursement dépense février 2018 \ A recevoir - UMQ	54-136-90-003	114.48 $	309.50 $
				Frais de deplacement du personnel	02-110-00-310	111.02 $	
				Frais de deplacement du personnel	02-110-00-310	84.00 $	
17836	2018-04-19	INTER OUTAOUAIS	29081	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #633 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #633 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	342.06 $	5 599.53 $
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #633 - PIECES	02-220-01-525	204.68 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #633 - AUTRES	02-220-01-525	37.02 $	
			29082	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #232 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #232 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	342.06 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #232 - PIECES	02-220-01-525	108.44 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #232 - AUTRES	02-220-01-525	36.64 $	
			29067	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #632 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #632 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	469.11 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #632 - PIECES	02-220-01-525	870.11 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #632 - AUTRES	02-220-01-525	48.11 $	
			29075	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #532 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #532 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	448.53 $	
				ENTTRETIEN ANNUEL 2018 - #532 - PIECES	02-220-01-525	235.82 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #532 - AUTRES	02-220-01-525	48.52 $	
			29087	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #631 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #631 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	342.06 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #631 - PIECES	02-220-01-525	204.68 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #631 - AUTRES	02-220-01-525	37.02 $	
			29100	ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #731 \ ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #731 - MAIN D'OEUVRE	02-220-01-525	830.98 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #731 - PIECES	02-220-01-525	942.96 $	
				ENTRETIEN ANNUEL 2018 - #731 - AUTRES	02-220-01-525	50.73 $	
17837	2018-04-19		20180404	2 rencontres - Canadian Children's Book Week 2018 \ 2 rencontres - Canadian Children's Book Week 2018	02-702-30-499	100.00 $	100.00 $
17838	2018-04-19		2018-04-06	remboursement vidange -2016-2017-2018 \ Tarification/vidange des fosses septique	01-212-19-001	332.50 $	332.50 $
17839	2018-04-19	Joe Johnson Equipment	P27604	Achat de brosses pour balayage des chemins \ Brosse poly ondulé 10" x 32"	02-330-00-649	242.95 $	667.74 $
				Brosse section ondulé acier ondulé 10" x 32"	02-330-00-649	338.46 $	
				Brosse section poly 10" x 32" plat	02-330-00-649	38.87 $	
				3" tiger tail	02-330-00-649	47.46 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17840	2018-04-19	Laboratoire Micro B	88682	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	64.39 $	543.26 $
			88722	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	47.72 $	
			88723	Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau usée - Saison 2018	02-414-30-444	111.53 $	
			88781	Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018 \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	22.99 $	
			88780	Différents tests d'eau - turbidite, anal. microbiol. \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	81.63 $	
			88880	Différents tests d'eau pour l'eau potable - \ Différents tests d'eau pour l'eau potable - Saison 2018	02-412-30-444	64.39 $	
			88801	analyses, affluent farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	71.28 $	
			88802	Frais d'analyse d'eau farm point \ Services techniques - Test d'eau	02-414-20-444	79.33 $	
17841	2018-04-19	LAFARGE CANADA INC.	708487211	28.83 tonnes d'abrasif 0-14 \ 200 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	331.48 $	675.37 $
			708487210	29.1 tonnes d'abrasif 0-14 \ 200 tonnes d'abrasif 0-14	02-330-00-621	343.90 $	
				tvq	54-135-92-000	-0.01 $	
17842	2018-04-19	LAPOINTE BEAULIEU AVOCATS S.A.	12298	Frais juridique, autres frais, dossier Centre Meredith \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	3 780.65 $	10 736.23 $
			12299	Frais juridique dossier farm point \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-20-412	1 970.38 $	
			12297	Frais juridique TP, #41171151 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-320-00-412	645.88 $	
			12302	Frais juridique 2017 - Centre meredith \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	127.62 $	
			12290-A	Frais juridique 2017 - centre meredith \ Honoraires prof. - services juridiques	02-701-27-412	2 405.68 $	
			12289-A	Frais juridique TP 2017 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-320-00-412	450.18 $	
			12287-A	Frais juridique Farm point 2017 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-414-20-412	1 355.84 $	
17843	2018-04-19	Les Editions Yvon Blais Inc.	8521624	MAJ loi aménagement urbanisme annote \ Cotisations à des associations et abonnements	02-610-00-494	162.80 $	162.80 $
17844	2018-04-19	Les Industries Cd	272118	Piece back14 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	96.72 $	380.20 $
			272158	credit retour piece back 14 \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	-96.72 $	
			272126	coupler male, fitting \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	40.10 $	
			272127	fitting \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	19.98 $	
			271948	fitting, ferrule, montage, grote \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	24.03 $	
			272161	shink, fitting, coupling \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	160.88 $	
			271973	fitting \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	84.81 $	
			272014	huile transmission hydraulique, huile \ Huile, graisse	02-390-00-633	50.40 $	
17845	2018-04-19	LES UNIFORMES W. GRADINGER/UNIPLUS	144526	CHEMISES MANCHES LONGUES+COURTES/PANTALONS CARGO/CRAV. \ CHEMISES MANCHES LONGUES	02-220-00-650	1 024.43 $	3 595.27 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
				CHEMISES MANCHES COURTES	02-220-00-650	657.66 $	
				PANTALONS CARGO - PLI PERMANENT	02-220-00-650	1 361.30 $	
				CRAVATES À CLIP	02-220-00-650	137.97 $	
				CEINTURES ARGENT	02-220-00-650	413.91 $	
17846	2018-04-19	LOCATION BATTLEFIELD	5326266	Location boom truck (usine d'épuration) \ Location boom truck pour usine d'épuration	02-415-30-516	689.85 $	802.99 $
				frais fvv, envrion.	02-415-30-516	113.14 $	
17847	2018-04-19	Magnus	01-580500	Glycol pour entretien du système de réfrigération du Centre Meredith \ Glycol pour entretien du système de réfrigération du CM	02-701-27-522	913.99 $	913.99 $
17848	2018-04-19	Materiaux de Construction Beausoleil Ltee	490437	adaptateur robinet \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-20-522	3.44 $	3.44 $
17849	2018-04-19	NOTAIRE	2018-04-06	Acquisition servitude de passage 1728 route 105 \ Infrastructures - Hygiene du milieu	23-050-00-721	38 979.00 $	38 979.00 $
				Affectation - Solde disp. R.E. fermés	23-910-30-000	-38 979.00 $	
				Solde disp règlements d'emprunt fermés	59-154-00-000	38 979.00 $	
17850	2018-04-19	MJMD PIZZA DE LUIGI	20170807	4 PIZZA \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-220-00-610	93.54 $	93.54 $
17851	2018-04-19	Motel la Vallee Restaurant	20180309	7 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	105.00 $	563.33 $
			20180308	5 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	75.95 $	
			20180307	5 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	71.32 $	
			20180315	6 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	87.84 $	
			20180326	2 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	30.38 $	
			20180314	9 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	133.41 $	
			20180313	4 repas \ Aliments, boissons	02-330-00-610	59.43 $	
17852	2018-04-19	Municipalite de la Peche .	2018-00021	Achat 2 harnais pour camion de déneigement \ Achat 2 harnais pour camion de déneigement	02-320-00-725	1 000.00 $	1 000.00 $
17853	2018-04-19		20180410	Facture adhésion au Congress for the New Urbanism (CNU) \ CNU Membership 125 $ US	02-610-00-494	165.28 $	165.28 $
17854	2018-04-19	PIECES D'AUTO COTE INC.	1360741	stadard fog la \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	48.75 $	48.75 $
17855	2018-04-19	PIECES D'AUTOS M & JEAN-GUY ANDRE LTEE	259509	blower motor resistor \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	36.75 $	115.78 $
			259507	power window switch \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-330-03-525	79.03 $	
17856	2018-04-19	Pilon Ltee	1205246	PIckets, bois. \ Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	72.43 $	124.88 $
				Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	52.45 $	
17857	2018-04-19	Pompaction inc.	POMPA-FV-1075	Frais de transport pour commande \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-415-30-522	28.74 $	28.74 $
17858	2018-04-19	Portes Interprovincial Inc.	22069	Réparation de la porte de garage #1 - Garage Municipal \ Réparation de la porte de garage #1 - Garage Municipal	02-320-00-522	4 401.29 $	4 401.29 $
17859	2018-04-19	REGIE DU BATIMENT DU QUEBEC	AS-803903	Frais annuels - ascenseur centre meredith \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-701-27-522	85.03 $	85.03 $

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17860	2018-04-19	Riobec Securite Inc.	235798	2 combinaisons \ Vetements, chaussures et accessoires	02-390-00-650	149.36 $	149.36 $
17861	2018-04-19	RONA QUINCAILLERIE CHELEA - 7165196 CANADA INC	201032819	support tablette, pistolet arrosage, ashesif \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	76.96 $	274.00 $
			201032461	recharge plumeau \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	27.57 $	
			201032439	Ruban peint. , peint. \ Articles de quincaillerie	02-220-00-641	26.06 $	
			201033119	rectifieuse ang. , muel \ Petits outils	02-220-00-643	95.40 $	
			201032332	papier e-tout, nettoyant, \ Articles de nettoyage	02-390-00-660	13.53 $	
			201032682	traitement carb. \ Pieces et accessoires - autres	02-701-30-649	24.81 $	
			201032716	pinceau \ Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	9.67 $	
17862	2018-04-19	RPGL AVOCATS BARRISTERS	2554	Frais juridique urbanisme dossier 12298-069 \ Facture 2554 - Urbanisme (12298--069-ML)	02-610-00-412	1 034.87 $	3 600.94 $
			2758	Frais juridique centre village dossier 12298-054 \ Infrastructures - Eaux usées No.823	23-050-31-721	5.51 $	
				Infrastructures - Eaux usées No. 824	23-050-41-721	23.32 $	
				Infrastructures - Eau potable No.825	23-050-12-721	33.73 $	
				Infrastructures - Eau potable No. 835	23-050-21-721	6.43 $	
			2555	Frais juridique urbanisme dossier 12298-079 \ Facture 2555 - Urbanisme (12298-079-ML)	02-610-00-412	51.74 $	
			2760	Frais juridique urbanisme dossier 12298-063 \ Facture 2760 - Urbanisme (12298-063-ML)	02-610-00-412	500.14 $	
			2824	Frais juridique dossier 12298-069 \ Facture 2824 - Urbanisme (12298-069-ML)	02-610-00-412	1 386.98 $	
				Facture 2824 - Urbanisme (12298-09-ML) (montant sans taxes)	02-610-00-412	403.00 $	
			2960	Frais juridique dossier Tenaga 12298-055 \ Honoraires prof. - services juridiques	02-130-00-412	155.22 $	
17863	2018-04-19	SANI-TEC	153703	Articles de nettoyage divers - Équipe de l'entretien \ Articles de nettoyage divers - Équipe de l'entretien	02-390-00-660	320.87 $	320.87 $
17864	2018-04-19	SIGNEBEC	697	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	5 298.00 $
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	
			669	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	
			662	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	
			698	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	
			699	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	
			743	Signaleurs - Période hivernale \ Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	294.39 $	
				Signaleurs - Période hivernale (Chelsea)	02-355-00-459	588.61 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
17865	2018-04-19	SONTRAC EQUIPMENT	25942	rebuild hydraulic line, labour, hyd.fit, ... \ Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	94.69 $	94.69 $
17866	2018-04-19		3292018	Dépenses auteure ang - sem auteurs 2018 \ Dépenses auteure ang - sem auteurs 2018	02-702-30-499	788.54 $	845.15 $
				Matériel semaine des auteurs	02-702-30-670	56.61 $	
17867	2018-04-19	Ssq - Groupe Financier	AVRIL-18	Cotisation avril \ AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	02-110-00-270	105.00 $	11 842.54 $
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	105.01 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-120-00-280	23.53 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-130-00-280	701.06 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-141-00-280	112.40 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-220-00-280	399.39 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-330-00-280	1 386.65 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-390-00-280	992.70 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-470-00-280	229.60 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-610-00-280	1 042.86 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-701-10-280	536.69 $	
				AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	02-702-30-280	246.30 $	
				Assurance collective a payer	55-138-12-000	5 961.35 $	
17868	2018-04-19	STT - MUNICIPALITÉ CHELSEA CSN	AVRIL-17-2	ajustement cotisation avril 2017 \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	1 110.75 $	6 141.46 $
			SEPT-17.2	COTISATION SEPTEMBPRE 2017 AJUSTEMENT \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	1 347.39 $	
			MARS-18	COSISATION SYNDICALE MARS \ Cotisations syndicales à payer	55-138-30-000	3 683.32 $	
17869	2018-04-19	Union des Municipalites du Quebec	2018-137221	COTISATION 2018 + tarification au carrefour capital humain \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	4 871.95 $	10 895.61 $
				Cotisations à des associations et abonnements	02-160-00-494	6 023.66 $	
17870	2018-04-19	VAPOREL EAU PURE	73756	6 x 18L eau hôtel de ville \ Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	39.00 $	39.00 $
17871	2018-04-19	VIPOND FIRE PROTECTION	22843.1	Changer la valve solenoid de la pompe à feu \ Changer la valve solenoid de la pompe à feu	02-701-27-522	1 149.75 $	1 149.75 $
17872	2018-04-19	WOLTERS KLUWER QUEBEC LTEE	2609673	MAJ acces à l'information \ Associations et abonnements	02-120-00-494	757.05 $	757.05 $
17873	2018-04-19	XEROX CANADA LTEE	LR2413200	Location imprimante XEH072770, expiration 20/06/18 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-160-00-517	48.63 $	1 475.95 $
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	437.73 $	
			F52301794	MAC611175, COPIE travaux public 26/12 au 26/03, location 04 au 06 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	126.79 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	126.79 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-330-00-517	32.77 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-320-00-517	32.78 $	

Liste des paiements

Liste des chèques

Chèque	Date	Fournisseur	Facture	Description	Poste	Montant	Total
			F52322601	BB1496837, copie garage, 27/02 au 26/03 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-390-00-527	1.71 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-320-00-527	0.86 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-330-00-527	0.86 $	
			F52303516	XMK294359 location avril, copie 27/022 au 26/03 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-702-30-517	131.16 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-702-30-527	280.29 $	
			F52308851	XEH072770 location, copie 27/02 au 27/03 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-130-00-517	12.11 $	
				Location - Ameublement et équipement de bureau	02-160-00-517	1.35 $	
				Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-130-00-527	42.68 $	
				Honoraires prof. - services juridiques	02-160-00-412	4.73 $	
			F52311809	BB1493917, COPIE INCENDIE 26/02 AU 26/03 \ Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	02-220-00-527	39.50 $	
			LR3414870	bb1493917, location incendie expire 26/06/18 \ Location - Ameublement et équipement de bureau	02-220-00-517	155.21 $	
17874	2018-04-19	Yvon Robert & Fils - Vente, Service & Location	5632	Réparation taille-bordure \ Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	02-390-00-526	111.70 $	111.70 $
						644 218.75 $	**644 218.75 $**

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct annulées

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
JAN-H-18	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	2018-03-26	15 % électricité janvier 2018 au CM \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	2 919.92 $	2 919.92 $
FEV-H-18	FONDATION CHELSEA CENTRE MEREDITH	2018-03-26	15% électricité février 2018 CM \ Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	02-701-27-447	2 634.80 $	2 634.80 $
					5 554.72 $	**5 554.72 $**

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
MARS-18	J.R. BRISSON EQUIP. Ltee.	2018-03-31	Contrat location mars - Chargeur frontal \ Contrat location 2018 (an 2 de 3 ans)-Chargeur frontal hiver	02-330-00-516	2 526.00 $	2 526.01 $
			TPS	54-134-92-000	0.01 $	
0690MARS-18	BELL CANADA .	2018-03-25	Internet, Centre com. FP, 25/02 au 24/03 \ Internet	02-701-21-335	91.93 $	91.93 $
769273FEV-18	HYDRO QUEBEC	2018-03-29	Electricite Centre Meredith, février \ Électricité	02-701-27-681	20 195.74 $	20 195.74 $
AVRIL-18	MRC des Collines de l'Outaouais	2018-04-01	Quote-part M.R.C. des Collines - AVRIL \ 02-110-00-951	02-110-00-951	4 138.00 $	232 549.00 $
			02-130-00-951	02-130-00-951	7 780.00 $	
			02-150-00-951	02-150-00-951	30 635.00 $	
			02-160-00-951	02-160-00-951	7 262.00 $	
			02-210-00-951	02-210-00-951	170 281.00 $	
			02-220-00-951	02-220-00-951	3 294.00 $	
			02-370-00-951	02-370-00-951	1 609.00 $	
			02-451-10-951	02-451-10-951	8 871.00 $	
			02-451-20-951	02-451-20-951	7 258.00 $	
			02-470-00-951	02-470-00-951	-785.00 $	
			02-610-00-951	02-610-00-951	3 628.00 $	
			02-621-00-951	02-621-00-951	5 580.00 $	
			01-231-15-000	01-231-15-000	-17 002.00 $	
MARS-18	Retraite Quebec secteur public	2018-03-31	COTISATION MARS 2018 \ Fonds de retraite - RREM élus	55-138-17-001	1 052.34 $	1 052.34 $
4591172AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-19	Téléphone C.Com FP, 19/03 au 18/04 \ Communication - Téléphonie	02-701-20-331	189.12 $	189.12 $
4592237AVRIL-18	Bell Canada	2018-04-13	Téléphone station pompage FP ch. Riviere, 19/03 au 18/04 \ Communication - Téléphonie	02-415-20-331	82.15 $	82.15 $
4591499AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-19	Téléphone Chalet service FP, 19/03 au 18/04 \ Communication - Téléphonie	02-701-30-331	82.15 $	82.15 $
4593836AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-19	Téléphone, usine traitement FP, 19/03 au 18/04 \ Communication - Téléphonie	02-414-20-331	82.15 $	82.15 $
4598654AVIL-18	Bell Canada	2018-03-19	Téléphone station pompage st-clement, 19/03 au 18/04 \ Communication - Téléphonie	02-415-20-331	82.15 $	82.15 $
8278787AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone, caserne #2, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-220-00-331	274.81 $	274.81 $
8272177AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone station pompage, 233 Old Chelsea, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-415-30-331	82.15 $	82.15 $
8275628AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone usine eau potable, 24 Hudson, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-412-30-331	87.90 $	87.90 $
8278867AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone, station pompage, 50 ch. Mill, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-415-30-331	82.15 $	82.15 $
8279439AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone surperssion eau, 153 Old Chelsea, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-413-30-331	82.15 $	82.15 $
8270624AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone, usine eau 24 Hudson, 22/03 au 21/04 \ Communication - Téléphonie	02-412-30-331	67.12 $	67.12 $
8271124AVRIL-18	Bell Canada	2018-03-22	Téléphone administrabion, avril \ Communication - Téléphonie	02-130-00-331	766.25 $	3 352.35 $
			Communication - Téléphonie	02-120-00-331	95.79 $	
			Communication - Téléphonie	02-141-00-331	287.35 $	
			Communication - Téléphonie	02-220-00-331	191.56 $	

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Communication - Téléphonie	02-320-00-331	287.34 $	
			Communication - Téléphonie	02-330-00-331	287.35 $	
			Communication - Téléphonie	02-390-00-331	95.79 $	
			Communication - Téléphonie	02-470-00-331	191.56 $	
			Communication - Téléphonie	02-610-00-331	574.69 $	
			Communication - Téléphonie	02-701-10-331	383.12 $	
			Communication - Téléphonie	02-702-30-331	191.55 $	
773554MARS-18	HYDRO QUEBEC	2018-03-26	Électricité, surperssion eau, 153 Old Chelsea, 25/01 au 24/03 \ Électricité	02-413-30-681	1 015.13 $	1 015.13 $
768992MARS-18	HYDRO QUEBEC	2018-03-29	Électricité, station pompage, 30 Church, 03/01 au 03/28 \ Électricité	02-412-30-681	398.70 $	398.70 $
962477MARS-18	HYDRO QUEBEC	2018-03-29	Électricité station pompage, 233 old chelsea, 30/01 au 28/03 \ Électricité	02-412-30-681	104.78 $	104.78 $
691318MARS-18	HYDRO QUEBEC	2018-04-03	Électricité garage entretien, 31/01 au 28/03 \ Electricite	02-390-00-681	867.92 $	867.92 $
690864MARS-18	HYDRO QUEBEC	2018-04-03	Eclairage publique mars 2018 \ Electricite	02-340-00-681	1 588.29 $	1 588.29 $
4056AVRIL-18	VIDEOTRON S.E.N.C.	2018-03-23	Internet Centre com. HG. 13/04 au 12/05 \ Communication - internet	02-220-00-335	14.38 $	34.49 $
			Communication - internet	02-701-20-335	14.36 $	
			Communication - internet	02-702-30-335	5.75 $	
AVRIL-18	Postage By Phone / Pitney Bowes	2018-04-13	RECHARGE TIMBREUSE AVRIL \ Frais de poste	02-130-00-321	5 000.00 $	5 000.00 $
MARS-18	Master Card	2018-03-31	mastercard mars \ Cotisations à des associations et abonnements	02-130-00-494	4.95 $	5 526.93 $
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	12.00 $	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	2.00 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-610-00-610	35.13 $	
			Services techniques autres - Recherches	02-120-05-459	5.00 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-610-00-610	240.88 $	
			Receptions	02-220-00-493	98.86 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-110-00-610	77.85 $	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-110-00-670	26.01 $	
			Publicité plaisir d'hiver	02-701-70-499	60.00 $	
			Aliments, café, eau, etc.	02-141-00-610	19.92 $	
			Publications	02-701-70-345	45.00 $	
			Publications	02-701-70-345	15.00 $	
			Publicité et information - publications	02-701-10-345	7.46 $	
			Aliments, café, eau, etc.	02-702-30-610	5.94 $	
			Services de formation	02-702-30-454	8.00 $	
			Hébergement - formation OALT	02-702-30-310	333.65 $	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	85.30 $	
			OALT conference 2018	02-702-30-454	230.00 $	
			Frais de poste	02-702-30-321	40.98 $	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	160.66 $	

Liste des paiements

Liste des factures payées par débit direct

Facture	Fournisseur	Date	Description	Poste	Montant	Total
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-702-30-670	34.01 $	
			Cotisations à des associations et abonnements	02-320-00-494	344.93 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	28.73 $	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	194.56 $	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	64.39 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-701-20-649	91.94 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-701-50-649	90.75 $	
			Ent. et réparation véhicules	02-330-01-525	183.96 $	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-702-30-522	52.29 $	
			Huile, graisse	02-390-00-633	14.46 $	
			Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	02-220-00-522	55.34 $	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	103.44 $	
			Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	02-390-03-525	346.02 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	59.19 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-390-00-610	66.23 $	
			Communication - Cellulaire	02-390-01-331	109.18 $	
			Fournitures de bureau, imprimés et livres	02-390-00-670	122.23 $	
			Oxygène, propane, acétylène.	02-330-01-639	225.01 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	8.80 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	27.17 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	15.13 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	114.18 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-320-00-610	31.76 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	29.00 $	
			Articles de nettoyage	02-320-00-660	75.00 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-320-00-649	47.00 $	
			Articles de quincaillerie	02-320-00-641	237.57 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	124.21 $	
			Petits outils	02-320-00-643	40.59 $	
			Plateaux de collations pour pré codesign	02-701-50-610	236.06 $	
			Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	02-992-01-899	50.00 $	
			Frais de poste	02-701-70-321	216.05 $	
			Services techniques autre - Loisirs et culture	02-701-70-447	74.68 $	
			Aliments, cafe, eau, etc.	02-130-00-610	34.71 $	
			Pieces et accessoires - autres	02-330-00-649	426.66 $	
			Aliments, boissons	02-330-00-610	16.28 $	
			Aliments, boissons	02-330-00-610	20.83 $	
					275 497.61 $	**275 497.61 $**

Inclure : þ Chèques annulés þ Chèques þ Dépôts annulés þ Débit direct annulé Du : 2018-03-17

þ Traitements de crédit þ Dépôts þ Débit direct Au : 2018-04-20

Liste des paiements

Sommaire

Chèques	644 218.75 $
Chèques annulés	-67 671.19 $
Débit direct	275 497.61 $
Débit direct annulé	5 554.72 $
	857 599.89 $

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
REVENUS						
TAXES						
Taxes sur la valeur foncière						
2133402030	(8 169 312)	(7 842 806)	0	(326 505)	(8 127 792)	(7 893 232)
Taxes foncière générale - Location CCN art. 208	(20 527)	(20 527)	0	0	(20 640)	(20 640)
Taxes foncière générale - Location MTQ	(2 340)	(2 340)	0	0	(2 391)	(2 391)
Taxes spéciales pour le service de la dette						
Taxes spéciales dettes - Barrage Hollow Glen (MRC)	(84 561)	(84 106)	0	(455)	(84 763)	(84 791)
Taxes spéciales dettes - Centre Village (ensemble)	(124 300)	(124 756)	0	456	(118 170)	(117 911)
Taxes spéciales dettes - Dettes autres	(2 488 729)	(2 488 117)	0	(612)	(2 093 745)	(2 053 523)
Taxes spéciales dettes - Communication 911 (MRC)	0	0	0	0	(2 942)	(2 650)
Taxes spéciales activités de fonctionnement						
Taxes fonct. eau potable C.V. - Ensemble	(17 550)	(18 223)	0	673	(21 000)	(21 197)
Taxes fonct. eaux usées C.V. - Ensemble	(17 220)	(16 821)	0	(399)	(15 120)	(14 574)
Total 01211 - Taxes sur la valeur foncière	(10 924 539)	(10 597 696)	0	(326 842)	(10 486 563)	(10 210 909)
TAXES SUR UNE AUTRE BASE						
Eau						
Tarification fonct. - Eau potable Centre Village	(165 870)	(181 808)	0	15 938	(186 546)	(183 414)
Matières résiduelles						
Tarification ordures,recyclage et compostage	0	(130 296)	0	130 296	0	0
Traitement des eaux usées						
Tarification fonct. - Assainissement Farm Point	(53 628)	(53 504)	0	(124)	(53 628)	(53 609)
Tarification fonct. -Assainissement Centre Village	(166 620)	(173 448)	0	6 828	(158 186)	(146 436)
Autres						
Tarification/vidange des fosses septique	(447 790)	(436 076)	0	(11 714)	(286 693)	(290 508)
Service de la dette						
Tarification dette - Pavage Patrick-Wright-Vallée	(15 790)	(15 790)	0	0	(15 790)	(15 790)
Tarification dette - Assainissement Mill	(22 728)	(28 821)	0	6 093	(28 473)	(28 659)
Tarification dette - Assainissement Farm Point	(124 465)	(97 873)	0	(26 592)	(93 098)	(93 098)
Tarification dette - Projet Centre Village	(763 270)	(766 526)	0	3 256	(681 100)	(669 585)
Total 01212 - TAXES SUR UNE AUTRE BASE	(1 760 161)	(1 884 142)	0	123 981	(1 503 514)	(1 481 099)
Total 0121 - TAXES	(12 684 700)	(12 481 838)	0	(202 861)	(11 990 077)	(11 692 008)
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES						
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES						

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Compensations pour les terres publiques						
Excedent d'expropriation / MTQ	(1 418)	0	0	(1 418)	0	0
Santé et services sociaux						
Centres de la petite enfance	(8 311)	0	0	(8 311)	(8 490)	0
Écoles primaires et secondaires						
Ecoles primaires	(43 633)	0	0	(43 633)	(38 107)	0
Total 01221 - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES	(53 362)	0	0	(53 362)	(46 597)	0
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES						
Taxes sur la valeur foncière						
Commission de la capitale nationale	(1 106 802)	(23 143)	0	(1 083 659)	(947 093)	(2 105)
Bureau de poste	(4 552)	0	0	(4 552)	(4 651)	0
Societe radio canada	(12 066)	0	0	(12 066)	(12 330)	0
Taxes, compensations et tarification						
Tarification CCN - eau potable/eaux usées	(3 440)	0	0	(3 440)	(5 805)	0
Total 01222 - GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	(1 126 860)	(23 143)	0	(1 103 717)	(969 879)	(2 105)
Organismes municipaux						
Taxes, compensations et tarification						
Tarification MRC - eau potable/eaux usées	(3 870)	0	0	(3 870)	(6 450)	0
Total 01223 - Organismes municipaux	(3 870)	0	0	(3 870)	(6 450)	0
Total 0122 - COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	(1 184 092)	(23 143)	0	(1 160 949)	(1 022 926)	(2 105)
SERVICES RENDUS						
Services rendus aux organismes municipaux						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Application de la loi						
Excédent recettes sur dépenses cour municipale	(204 008)	(34 004)	0	(170 004)	(295 139)	(49 190)
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Sécurité incendie						
Protection contre les incendies	(1 500)	0	0	(1 500)	(1 560)	(785)
TRANSPORT						
Voirie municipale						
Services rendus - Voirie chemins	(13 250)	0	0	(13 250)	(12 785)	0
Services rendus - CSWQ	0	0	0	0	(54 158)	0
Enlèvement de la neige						

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Serives rendus - déneigement	(1 612)	0	0	(1 612)	0	0
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable						
Ventes compteurs d'eau	(23 430)	(4 330)	0	(19 100)	(27 200)	(1 170)
Réseaux d'égouts						
Frais raccordement Réseau Farm Point	(1 200)	0	0	(1 200)	(1 200)	0
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage						
Services rendus - Urbanisme	(368)	0	0	(368)	0	0
Total 01231 - Services rendus aux organismes municipaux	(245 368)	(38 334)	0	(207 034)	(392 042)	(51 145)
AUTRES SERVICES RENDUS						
Administration générale						
Certificats de taxes, recherches et phot	(5 000)	0	0	(5 000)	(5 000)	(210)
Sécurité publique						
Autres serv. rendus - Sécurité publique	(19 400)	0	0	(19 400)	(15 400)	(1 106)
Transport collectif						
Transport - Vente panneaux numériques civiques	(2 808)	(55)	0	(2 753)	(2 750)	(110)
Transport - vente enseignes	0	0	0	0	(291)	(522)
Transport - Services de Signaleurs	(5 376)	0	0	(5 376)	0	0
Hygiène du milieu						
Autres serv. - Tests d'eau	(12 000)	(834)	0	(11 166)	(20 000)	(1 338)
Autres serv. rendus - Bacs à recyclage et composte	(135 950)	0	0	(135 950)	(475)	0
Autres serv. rendus - Dem. de rens. inst. septique	(500)	0	0	(500)	(1 000)	(100)
Services rendus eau potable	(1 659)	0	0	(1 659)	0	0
Loisirs et culture						
Autres services rendus - Loisirs et Culture	(1 400)	0	0	(1 400)	(286)	0
Programmation automne	(500)	0	0	(500)	(1 500)	0
Programmation hiver	(500)	0	0	(500)	(1 360)	(459)
Programmation printemps	(500)	0	0	(500)	(1 000)	0
Services rendus - centre Meredith	(875 000)	(160 920)	0	(714 080)	(887 500)	(149 572)
Revenus de location	(1 000)	0	0	(1 000)	(1 000)	0
Location Centre comm.Farm Point	(1 500)	(48)	0	(1 452)	(1 500)	(160)
Location Centre comm. Hollow Glen	(2 500)	(375)	0	(2 125)	(2 500)	(264)
Revenus de location équipements	0	0	0	0	(500)	0
Total 01234 - AUTRES SERVICES RENDUS	(1 065 593)	(162 232)	0	(903 361)	(942 062)	(153 841)
Total 0123 - SERVICES RENDUS	(1 310 961)	(200 566)	0	(1 110 395)	(1 334 104)	(204 986)
IMPOSITION DE DROITS						

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Licences et permis						
Licence de chiens	(15 000)	(12 031)	0	(2 969)	(15 000)	(12 054)
Demandes de modification de zonage	(4 000)	(100)	0	(3 900)	(4 968)	(1 250)
Permis de lotissement	(20 000)	(25 400)	0	5 400	(20 000)	(700)
Permis constr. chemins / ponceaux	(1 800)	0	0	(1 800)	(2 700)	0
Permis de construction	(331 000)	(10 590)	0	(320 410)	(79 500)	(7 950)
Permis installation septique	(7 000)	(825)	0	(6 175)	(7 000)	(250)
Dérogation mineure	(15 000)	(1 000)	0	(14 000)	(18 000)	(2 500)
Certificat d'autorisation	(2 600)	(900)	0	(1 700)	(2 600)	(200)
Maintenant 0124100005	0	0	0	0	0	(25)
Droits de mutation immobilière						
Droits de mutation immobilière	(850 000)	0	0	(850 000)	(759 457)	0
Autres droits						
Unions civiles	(400)	0	0	(400)	(400)	0
Total 0124 - IMPOSITION DE DROITS	(1 246 800)	(50 846)	0	(1 195 954)	(909 625)	(24 929)
AMENDES ET PÉNALITÉS						
Amendes et pénalités - Taxes	(60 000)	(4 871)	0	(55 129)	(45 000)	(3 689)
Amendes et pénalités - Hygiène du milieu	(1 540)	0	0	(1 540)	(6 160)	0
Amendes et pénalités - Urbanisme	(10 010)	0	0	(10 010)	(10 010)	0
Amendes et pénalités - Loisirs et culture	(4 500)	(784)	0	(3 716)	(4 500)	(30)
Frais administratifs de recouvrement	(5 000)	(87)	0	(4 913)	(7 491)	0
Total 0125 - AMENDES ET PÉNALITÉS	(81 050)	(5 742)	0	(75 308)	(73 161)	(3 719)
INTÉRÊTS						
Banques et autres institutions						
Intérêts - banques et autres institutions	(2 000)	0	0	(2 000)	(50 000)	0
Arriérés de taxes						
Intérêts - arriérés de taxes	(230 000)	(14 310)	0	(215 690)	(151 396)	(14 839)
Total 0126 - INTÉRÊTS	(232 000)	(14 310)	0	(217 690)	(201 396)	(14 839)
AUTRES REVENUS						
Gain (perte) sur cession d'immobilisation						
(Gain) perte sur cession d'immobilisation	0	0	0	0	(3 245)	0
Autres contributions						
Autres contributions	0	0	0	0	(5 090)	(1 200)
Autres contributions Org. - Commandites Loisirs	(500)	0	0	(500)	(500)	0
Contributions des organismes municipaux						
Autres Revenus - Loisirs contributions organismes	(4 265)	0	0	(4 265)	(9 878)	0
Autres revenus - autres						
Vente d'articles promotionnels	(200)	0	0	(200)	(200)	(11)

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Autres revenus - Fond de parc et terrain de jeux	0	(24 568)	0	24 568	0	0
Autres revenus - Remboursement assurances	(6 361)	(4 748)	0	(1 612)	(1 605)	0
Autres revenus - Don Bibliothèque	(25 025)	0	0	(25 025)	(29 244)	(5)
Autres revenus / Autres	(7 200)	0	0	(7 200)	(15 255)	0
Autres Revenus - Loisirs Autres	(16 250)	0	0	(16 250)	(24 200)	0
Autres revenus - Dons Fondation Mérédith	0	0	0	0	(12 301)	0
Autres revenus- vente métal, ponceaux voirie	(3 000)	0	0	(3 000)	(2 500)	0
Ventes tests radon	(4 150)	(923)	0	(3 227)	(5 852)	(1 166)
Total 0127 - AUTRES REVENUS	(66 951)	(30 239)	0	(36 711)	(109 870)	(2 382)
TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE						
Administration générale						
Déchets domestiques et assimilés						
Transfert Québec - Matières résiduelles MDDEP	(70 000)	0	0	(70 000)	(70 000)	0
Collecte sélective						
Transfert Québec - Matières résiduelles Recyc QC	(110 000)	0	0	(110 000)	(110 000)	0
Sécurité publique						
Sécurité incendie						
Transfert Québec - Sécurité incendie	(10 000)	0	0	(10 000)	(10 000)	0
Autres						
Transfert Canada - Transport réseau routier Autres	(2 000)	0	0	(2 000)	(2 000)	0
Hygiène du milieu						
Traitement des eaux usées						
Transfert Qué. PEVQ et TIQM Égoût Mill	0	0	0	0	(116 172)	0
Transfert Qué. FIRM Farm Point	(113 468)	0	0	(113 468)	(113 468)	0
Tansfert Qc. - TECQ 2010-2013 Centre Village	(34 545)	0	0	(34 545)	(20 791)	0
Transfert Qc - FCCQ Centre Village	(76 294)	0	0	(76 294)	(75 311)	0
Protection de l'environnement						
Transfert Québec - Protection de l'environnement	(13 950)	0	0	(13 950)	(20 950)	0
Activités récréatives						
Transfert Qué. SOFIL Meredith (intérêts)	(44 200)	0	0	(44 200)	(50 776)	0
Transfert Québec - Activités récréatives	(7 000)	0	0	(7 000)	(13 250)	0
Bibliothèques						
Transfert MCCCF Biblio	0	0	0	0	(51 992)	0
Transfert Québec - bibliothèque	(18 499)	(15 811)	0	(2 688)	(20 980)	(8 765)
Voirie municipale						
Transfert Qc - TECQ (int. + capital)	(33 696)	0	0	(33 696)	0	0
Total 0138 - TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE	(533 652)	(15 811)	0	(517 841)	(675 690)	(8 765)

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 01 - REVENUS	(17 340 206)	(12 822 495)	0	(4 517 709)	(16 316 849)	(11 953 733)
CHARGES						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil						
Rémunération de base	107 321	17 668	0	89 653	85 875	14 075
Allocation de dépenses	39 457	4 917	0	34 540	32 952	3 891
Allocations de départ	2 708	0	0	2 708	2 708	0
Allocation de transition	6 118	0	0	6 118	6 118	0
Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	26 356	3 204	0	23 152	10 000	1 300
RRQ - Élus	4 738	620	0	4 118	3 745	455
FSS - élus	4 572	650	0	3 922	3 616	519
RQAP - élus	1 126	173	0	953	922	138
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	1 386	210	0	1 176	2 045	231
Frais de deplacement du personnel	2 300	0	0	2 300	2 495	237
Services de formation	6 650	525	0	6 125	2 650	168
Aliments, cafe, eau, etc.	5 730	132	0	5 598	3 790	306
Fournitures de bureau, imprimés et livres	850	0	0	850	750	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	49 652	8 276	33 100	8 276	48 291	8 048
Assistance aux indigents	200	0	0	200	200	0
Communication - Cellulaire	640	87	0	553	600	87
Total 0211 - Conseil	259 804	36 462	33 100	190 242	206 757	29 455
Greffe et Application de la loi						
Salaire régulier	72 833	10 680	0	62 153	75 085	7 420
Congés de maladies	690	0	0	690	845	0
Jours de vacances	0	0	0	0	650	0
Régimes de retraite - employés	3 676	470	0	3 206	2 713	298
RRQ - employés	2 238	566	0	1 673	3 241	390
Assurance-emploi - employés	753	196	0	557	1 012	132
FSS - employés	3 164	402	0	2 762	4 042	320
CSST - employés	1 083	186	0	897	1 608	137
RQAP - employés	424	72	0	352	701	57
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	745	47	0	698	250	0
Déplacement du personnel	500	0	215	285	573	0
Poste	0	0	0	0	9 355	0
Communication - Téléphonie	1 200	194	0	1 006	1 151	280
Journaux et revues	3 500	0	0	3 500	3 500	0
Honoraires prof. - services juridiques	5 000	110	0	4 890	4 000	0
Honoraires prof. autres - Services archives	24 336	1 752	0	22 584	18 700	0
Services de formation	4 585	572	0	4 013	871	0
Associations et abonnements	6 500	1 148	0	5 352	5 700	4 442
Autres services	0	0	0	0	505	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	2 140	383	0	1 757	2 140	453
Location autres -Couts d'utilisation / cour munici	1 000	0	0	1 000	1 000	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	660	0	0	660	720	52
Aliments, cafe, eau, etc.	100	0	60	40	400	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	2 710	1 365	0	1 345	12 655	918
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	200	0	0	200	100	0
Salaire régulier- Élections	0	0	0	0	35 000	0
Services techniques autres - Traduction	0	0	0	0	0	880
Autres - Dépenses d'élections	0	0	0	0	1 000	0
Autres - remboursement dépenses électorales	3 252	0	0	3 252	5 000	0
Services techniques autres - Recherches	500	21	0	479	500	33
Total 0212 - Greffe et Application de la loi	141 789	18 164	275	123 351	193 017	15 812
Gestion financière et administrative						
Salaire régulier	464 510	53 613	0	410 897	452 230	54 297
Congés de maladies	5 571	0	0	5 571	6 226	0
Libération syndicale	350	0	0	350	350	87
Régimes de retraite - employés	23 504	2 681	0	20 823	21 620	2 699
RRQ - employés	18 462	3 284	0	15 178	18 415	3 305
Assurance-emploi - employés	5 740	1 141	0	4 599	6 142	1 095
FSS - employés	20 506	2 307	0	18 199	19 534	2 336
CSST - employés	8 120	1 088	0	7 032	8 049	1 051
RQAP - employés	3 186	443	0	2 743	3 397	413
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 661	1 402	0	11 259	13 475	2 408
Frais de deplacement du personnel	1 274	0	0	1 274	524	0
Frais de poste	13 165	2 990	0	10 175	15 882	7 069
Fret et messagerie	5 500	87	0	5 413	6 319	233
Communication - Téléphonie	9 180	1 553	0	7 627	9 206	2 242
Communication - internet	2 100	352	50	1 698	2 040	663
Publicité et information - journaux et revues	0	0	273	(273)	273	0
Hon.prof-scientifique et genie/bornage judiciaire	1 000	0	0	1 000	690	0
Honoraires prof. - services juridiques	50 000	5 242	0	44 758	61 733	2 022
Honoraires prof. - Compt. et vérification	23 000	0	0	23 000	23 730	0
Honoraires prof. - administration et informatique	17 170	2 212	7 508	7 450	20 319	3 350
Honoraires prof. autres	0	0	0	0	300	0
Serv. tech. assurances - Incendie	4 130	4 206	0	(76)	4 009	4 009
Serv. tech. ass. - Responsabilité civile générale	27 595	27 245	0	350	26 790	26 790
Services techniques - Test d'eau	0	0	0	0	70	66
Traitement des données- Paies	9 300	2 348	0	6 952	9 300	1 489
Services de formation	3 900	0	0	3 900	4 800	499
Services techniques autres -	3 000	2 930	0	70	2 515	2 511
Cotisations à des associations et abonnements	43 134	1 360	3 465	38 309	36 080	30 452
Location - Ameublement et équipement de bureau	4 480	483	0	3 997	4 480	998
Ent. & rép.-infrastructures	2 500	0	0	2 500	3 716	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	33 098	959	1 213	30 927	19 050	1 669
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 120	52	0	2 068	2 050	151
Aliments, cafe, eau, etc.	2 270	117	451	1 702	2 240	182
Pieces et accessoires - autres	510	0	0	510	499	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	11 685	352	870	10 463	12 370	2 933

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Electricite	18 500	1 994	0	16 506	18 310	1 905
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	0	0	500	500	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2 500	0	0	2 500	978	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	93 354	15 560	62 234	15 560	141 481	23 580
Amortissement des immo. - Administration	86 370	0	0	86 370	113 840	14 263
Autres dépenses	50	0	0	50	50	0
Communication - Cellulaire	1 300	182	0	1 118	1 200	187
Serv. tech. ass. - Resp. civile complementaire	1 685	1 635	0	50	1 635	1 635
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 875	1 904	0	(29)	1 818	1 818
Serv. tech. assurances Autres - Resp. administrate	9 125	9 116	0	9	8 860	8 850
Total 0213 - Gestion financière et administrative	1 047 980	148 838	76 064	823 079	1 107 095	207 257
Communications						
Salaire régulier	132 039	11 663	0	120 376	95 845	13 904
Congés de maladies	764	0	0	764	1 326	0
Jours de vacances	814	0	0	814	0	0
Libération syndicale	350	24	0	326	0	0
Régimes de retraite - employés	3 981	212	0	3 769	3 251	289
RRQ - employés	6 573	633	0	5 940	7 937	704
Assurance-emploi - employés	2 157	236	0	1 921	3 107	240
FSS - employés	5 833	556	0	5 277	7 071	600
CSST - employés	2 806	260	0	2 546	3 310	262
RQAP - employés	1 081	98	0	983	1 340	106
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 962	225	0	2 737	3 360	287
Frais de déplacement du personnel	500	0	0	500	432	0
Frais de poste	4 200	0	0	4 200	2 200	0
Communication - Téléphonie	3 540	582	0	2 958	3 452	841
Publicité et information - publications	19 535	25	0	19 510	6 950	0
Publicité et information - Site Web	375	289	0	86	250	0
Honoraires prof. - administration et informatique	2 000	0	0	2 000	1 800	0
Services de formation	1 000	0	0	1 000	0	0
Cotisations à des associations et abonnements	12 470	892	0	11 578	2 375	923
Autres services	0	0	759	(759)	17 800	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 080	141	0	939	1 044	196
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 200	0	0	1 200	5 145	404
Aliments, café, eau, etc.	100	20	0	80	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	750	95	0	655	800	41
Biens durables- ameublement, équip. bureau	250	0	0	250	1 950	0
Amortissement des immo. - Commuication	220	0	0	220	220	37
Communication - Cellulaire	600	88	0	512	510	5
Services techniques Autres - Traduction	500	0	0	500	1 000	0
Total 02141 - Communications	207 680	16 039	759	190 882	172 775	18 839
Évaluation						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	367 615	61 270	245 075	61 270	373 347	62 224
Total 0215 - Évaluation	367 615	61 270	245 075	61 270	373 347	62 224

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Gestion du personnel						
Salaire régulier	13 822	1 572	0	12 250	13 418	1 989
Régimes de retraite - employés	691	79	0	612	671	99
RRQ - employés	280	84	0	196	275	106
Assurance-emploi - employés	94	29	0	65	110	35
FSS - employés	598	68	0	530	580	86
CSST - employés	141	31	0	110	135	37
RQAP - employés	55	12	0	43	60	15
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	201	0	0	201	190	0
Publicité et information - journaux et revues	500	0	0	500	227	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	5 000	0
Honoraires prof. - Consultant RH	38 500	5 280	0	33 220	38 500	4 352
Relations de travail - Mutuelle de prévention	12 000	0	0	12 000	12 971	0
Réceptions	2 400	0	0	2 400	2 497	0
Cotisations à des associations et abonnements	4 600	0	0	4 600	4 600	4 511
Location - Ameublement et équipement de bureau	360	58	0	302	360	24
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	120	6	0	114	120	12
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	0	0	500	200	0
Biens non durables - Autres équipements divers	800	0	0	800	703	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	87 141	14 524	58 093	14 524	105 253	17 542
Associations et abonnements	3 900	3 832	0	68	4 100	4 032
Médicaments et fournitures médicales	670	0	0	670	670	0
Total 0216 - Gestion du personnel	177 373	25 575	58 093	93 705	190 640	32 840
Autres						
Baisse valeur fonds UMQ	3 500	0	0	3 500	10 000	0
Réclamations de dommages-intérêts	5 000	0	0	5 000	5 000	0
Total 0219 - Autres	8 500	0	0	8 500	15 000	0
Total 021 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 210 741	306 348	413 366	1 491 029	2 258 631	366 427
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	2 043 370	340 562	1 362 246	340 562	1 921 462	320 244
Total 0221 - Police	2 043 370	340 562	1 362 246	340 562	1 921 462	320 244
Sécurité incendie						
Salaire régulier - employes temps plein	163 485	20 446	0	143 039	150 153	20 213
Primes départ	85 000	0	0	85 000	0	0
Congés de maladies	330	0	0	330	647	0
Jours de vacances	12 835	1 576	0	11 259	10 000	1 102
Régimes de retraite - employés	12 383	1 022	0	11 361	7 508	1 011
RRQ - employés	20 109	1 519	0	18 590	13 712	1 182
Assurance-emploi - employés	6 821	1 101	0	5 720	6 176	950
FSS - employés	21 659	1 188	0	20 471	14 494	812

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
CSST - employés	7 110	562	0	6 548	5 840	384
RQAP - employés	3 011	432	0	2 579	2 836	356
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	5 202	799	0	4 403	5 195	867
Frais de deplacement du personnel	1 350	0	0	1 350	875	0
Frais de poste	200	0	0	200	590	0
Fret et messagerie	500	0	31	469	500	0
Communication - Téléphonie	7 560	890	0	6 670	6 780	1 669
Communication - internet	390	26	0	364	510	39
Publicité et information - autres	500	0	0	500	510	0
Honoraires prof. - services juridiques	5 000	0	0	5 000	0	0
Honoraires prof. - administration et informatique	1 700	0	0	1 700	650	271
Serv. tech. assurances - Incendie	4 875	4 963	0	(88)	4 732	4 732
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	5 570	5 466	0	104	5 406	5 406
Serv. tech. ass. autres	3 435	1 876	0	1 559	1 876	1 876
Services technique	2 590	0	0	2 590	40	0
Égouts	245	0	0	245	2 781	108
Services de formation	42 110	0	0	42 110	33 845	379
Immatriculation des véhicules	6 200	0	0	6 200	5 800	6 098
Receptions	1 925	1 075	0	850	1 950	14
Cotisations à des associations et abonnements	1 910	0	2 772	(862)	4 800	1 471
Location bâtiments	0	0	0	0	480	0
Location - Véhicules	138 000	23 069	88 454	26 477	134 500	23 214
Location - Machineries, outillage et équipement	392	0	0	392	2 580	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 640	146	0	1 494	640	291
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	25 231	2 424	1 307	21 500	20 513	1 243
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	20 460	0	0	20 460	17 905	1 467
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	420	22	0	398	660	89
Aliments, cafe, eau, etc.	5 350	444	0	4 906	5 850	330
Bois	500	0	0	500	800	0
Huile à chauffage	2 280	583	0	1 697	2 280	590
Articles de quincaillerie	1 100	437	0	663	1 000	0
Petits outils	1 000	22	0	978	1 000	153
Pièces et accessoires autres	0	0	0	0	911	0
Vetements, chaussures et accessoires	11 990	31	5 241	6 718	17 975	0
Articles de nettoyage	1 000	0	0	1 000	1 100	0
Articles ménagers et articles de cuisine	400	0	0	400	400	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	4 325	447	1 102	2 777	3 880	845
Médicaments et fournitures médicales	900	0	0	900	655	0
Electricite	19 770	2 308	2 105	15 357	19 610	2 649
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	660	115	0	545	660	160
Biens non durables - Autres équipements divers	2 200	237	0	1 963	1 900	0
Immob. / machineries, outillage & équip	21 300	3 744	0	17 556	19 990	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 000	0	882	118	1 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	39 530	6 588	26 354	6 588	39 534	6 590
Contribution - Don	500	500	0	0	500	0
Amortissement des immo. - Sécurité incendie	139 246	0	0	139 246	152 066	22 779
Salaire régulier - Pompier volontaire	225 000	32 635	0	192 365	232 800	25 229
Communication - Cellulaire	12 195	817	52	11 326	11 160	725

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Communication autres - pagettes, radio, etc.	28 670	391	0	28 279	9 710	1 996
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 135	2 094	0	41	2 073	2 073
Autres services - Autres	3 675	0	0	3 675	0	0
Ent. et réparation véhicules	23 211	5 292	2 058	15 861	18 232	127
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 000	123	0	1 877	2 000	0
Essence	5 260	351	0	4 909	5 260	455
Diesel	12 000	1 587	0	10 413	14 450	2 833
Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	5 500	0	0	5 500	6 725	0
Services tech. Autres - Vérification, recherche	720	0	0	720	520	492
Total 0222 - Sécurité incendie	1 183 565	127 348	130 358	925 860	1 039 525	143 270
Sécurité civile						
Cotisations à des associations et abonnements	1 127	0	0	1 127	1 127	0
Amortissement des immo. - Sécurité Publique	18 757	0	0	18 757	16 425	3 126
Total 0223 - Sécurité civile	19 884	0	0	19 884	17 552	3 126
Sécurité publique - Autres						
Pieces et accessoires - autres	0	0	0	0	134	0
Services techniques Autres - SPCA	29 238	0	18 492	10 746	28 750	0
Total 0229 - Sécurité publique - Autres	29 238	0	18 492	10 746	28 884	0
Total 022 - SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 276 057	467 910	1 511 096	1 297 052	3 007 423	466 640
TRANSPORT						
Voirie municipale						
Salaire régulier	545 870	(3 127)	0	548 997	481 893	(4 771)
Heures suppl.	15 000	0	0	15 000	15 920	0
Congés de maladies - employés	3 855	0	0	3 855	3 390	0
Jours de vacances	3 948	0	0	3 948	6 315	0
Libération syndicale	175	0	0	175	0	0
Régimes de retraite - employés	20 700	(146)	0	20 846	17 295	(186)
RRQ - employés	25 182	(87)	0	25 269	23 620	(127)
Assurance-emploi - employés	9 410	(25)	0	9 435	7 925	(60)
FSS - employés	23 594	(143)	0	23 737	21 300	(217)
CSST - employés	10 105	(51)	0	10 156	8 890	(70)
RQAP - employés	4 079	(26)	0	4 104	4 015	(39)
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	11 491	0	0	11 491	11 940	0
Frais de deplacement du personnel	1 750	0	0	1 750	250	0
Fret et messagerie	500	72	0	428	500	0
Communication - Téléphonie	4 440	582	101	3 757	4 363	1 042
Publicité et information - journaux et revues	600	0	0	600	295	0
Honoraires prof. - scientifiques et génie	16 000	0	3 244	12 756	14 145	2 063
Honoraires prof. - services juridiques	10 500	0	0	10 500	7 274	5 284
Honoraires prof. - administration et informatique	1 100	0	0	1 100	504	189
Serv. tech. assurances - Incendie	1 830	1 861	0	(31)	1 777	1 777
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	3 470	3 680	0	(210)	3 365	3 065

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Services de formation	8 700	1 464	0	7 236	5 326	0
Immatriculation des véhicules	8 500	0	0	8 500	7 602	7 468
Cotisations à des associations et abonnements	2 720	292	0	2 428	3 225	0
Autres services - Services d'agence	0	0	0	0	126	126
Location - Machineries, outillage et équipement	39 392	0	17 829	21 564	34 333	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	790	132	0	658	750	181
Entr. & rép - infrastructures	129 700	0	2 401	127 299	101 350	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	9 125	430	0	8 695	12 707	2 010
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 700	0	0	2 700	380	100
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	640	3	0	637	770	11
Aliments, cafe, eau, etc.	1 700	230	416	1 055	1 700	222
Pierre, concasse, gravier	20 000	0	0	20 000	18 500	0
Bois	600	0	0	600	95	39
Asphalte	35 000	0	0	35 000	20 352	0
Biens non durables autres	14 000	0	0	14 000	0	0
Huile, graisse	2 200	0	0	2 200	2 538	0
Produits chimiques	60 000	0	0	60 000	47 848	0
Articles de quincaillerie	1 500	0	0	1 500	1 746	54
Petits outils	3 500	6	0	3 494	2 800	339
Pieces et accessoires - autres	6 500	0	0	6 500	5 406	0
Vetements, chaussures et accessoires	4 250	0	0	4 250	3 751	0
Articles de nettoyage	400	81	0	319	305	55
Articles ménagers et articles de cuisine	150	0	0	150	135	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 400	360	0	1 040	1 400	152
Médicaments et fournitures médicales	200	0	0	200	176	0
Electricite	12 380	2 689	1 893	7 798	12 280	2 651
Biens non durables - Autres	0	0	0	0	386	0
Biens durables - infrastructures	2 000	0	0	2 000	0	0
Biens durables - machineries, outillage & équip	8 700	0	0	8 700	6 384	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2 000	0	0	2 000	0	0
Amortissement des immo. - Voirie	1 312 056	0	0	1 312 056	1 154 867	213 549
Autres	0	0	0	0	286	0
Communication - Cellulaire	2 230	23	0	2 207	2 720	82
Communication autres - pagettes, radio, etc.	1 960	0	0	1 960	3 810	534
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	6 220	6 976	0	(756)	6 030	6 030
Autres services - Trappages	1 800	0	0	1 800	1 500	0
Ent. et réparation véhicules	15 000	0	0	15 000	14 347	0
Essence	6 490	433	0	6 057	6 490	561
Oxygène, propane, acétylène.	1 740	0	0	1 740	1 740	0
Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité	21 100	0	0	21 100	10 916	0
Biens durables - Infrastructures (CSWQ)	0	0	0	0	54 158	0
Entretien et réparation véhicules - Pneus	10 925	0	6 978	3 947	6 934	0
Diesel	45 350	6 224	0	39 126	50 630	11 110
Pièces et accessoires autres - Ponceaux	15 000	0	0	15 000	15 398	0
Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	18 000	0	498	17 502	28 816	0
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	2 185	2 482	0	(297)	2 119	2 119
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	6 500	0	0	6 500	5 121	0
Services techniques autres - Verification	2 142	0	0	2 142	1 756	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Services techniques Autres - Émondages	25 000	0	0	25 000	10 975	0
Total 0232 - Voirie municipale	2 586 044	24 415	33 360	2 528 270	2 305 960	255 343
Enlèvement de la neige						
Salaire régulier	428 603	102 106	0	326 497	392 617	95 622
Heures suppl.	50 000	31 133	0	18 867	66 290	23 580
Congés de maladies - employés	3 855	0	0	3 855	3 162	66
Jours de vacances	1 900	803	0	1 097	3 950	1 181
Libération syndicale	175	0	0	175	0	0
Régimes de retraite - employés	23 034	5 591	0	17 443	16 670	3 926
RRQ - employés	20 877	7 690	0	13 187	23 472	7 198
Assurance-emploi - employés	8 190	2 690	0	5 500	8 330	2 487
FSS - employés	20 228	5 767	0	14 461	19 894	5 196
CSST - employés	8 537	2 685	0	5 851	8 450	2 315
RQAP - employés	3 473	1 080	0	2 393	3 625	915
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	11 285	2 383	0	8 902	12 855	4 392
Frais de deplacement du personnel	300	213	0	87	37	0
Fret et messagerie	100	23	0	77	100	46
Communication - Téléphonie	4 440	582	101	3 757	4 314	1 042
Publicité et information - journaux et revues	900	0	0	900	140	0
Honoraires prof. - services juridiques	0	0	0	0	10 223	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	3 470	3 680	0	(210)	3 365	3 065
Enlèvement de la neige	335 518	60 774	105 495	169 249	333 721	34 243
Immatriculation des véhicules	8 000	0	0	8 000	7 879	7 468
Location - Machineries, outillage et équipement	42 092	4 613	15 920	21 559	37 972	4 659
Location - Ameublement et équipement de bureau	790	132	0	658	750	181
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	640	3	0	637	770	11
Aliments, boissons	5 280	663	0	4 617	5 500	3 047
Pierre, concasse, gravier	104 000	3 874	14 714	85 412	107 182	1 097
Asphalte	11 900	708	0	11 192	22 000	3 924
Huile, graisse	1 750	142	0	1 608	1 734	1 186
Lubrifiants	600	0	0	600	600	0
Produits chimiques	167 000	59 190	32 353	75 457	167 000	81 018
Pieces et accessoires - autres	9 000	925	0	8 075	6 500	1 795
Vetements, chaussures et accessoires	5 000	255	0	4 745	4 500	272
Fournitures de bureau, imprimés et livres	150	0	0	150	150	0
Amortissement des immo. - Enlèvement neige	128 832	0	0	128 832	126 840	21 162
Communication - Cellulaire	2 230	751	0	1 479	2 720	778
Communication autres - pagettes, radio, etc.	1 960	0	0	1 960	3 880	711
Ent. et réparation véhicules	9 360	0	0	9 360	10 017	126
Essence	8 280	552	0	7 728	8 280	716
Oxygène, propane, acétylène.	17 420	4 558	0	12 862	17 497	7 351
Ent. et réparation véhicules - Pneus	12 000	0	0	12 000	16 800	525
Diesel	55 500	8 255	0	47 245	60 000	14 572
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	20 700	3 966	382	16 353	15 700	3 159
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	2 185	2 482	0	(297)	2 119	2 119
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	10 000	845	0	9 155	9 884	750

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 0233 - Enlèvement de la neige	1 549 554	319 114	168 965	1 061 475	1 547 489	341 901
Éclairage des rues						
Ent. & rép. - reseau d'eclairage	8 190	0	0	8 190	16 000	0
Electricite	17 260	1 450	490	15 320	17 120	2 726
Amortissement des immo. - Éclairage des rues	345	0	0	345	3 971	57
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 730	1 678	0	52	1 678	1 678
Total 0234 - Éclairage des rues	27 525	3 128	490	23 907	38 769	4 461
Circulation et stationnement						
Salaire régulier	455	0	0	455	0	0
Heures suppl.	2 000	0	0	2 000	2 000	0
Jours de vacances	98	0	0	98	80	0
RRQ - employés	139	0	0	139	113	0
Assurance-emploi - employés	59	0	0	59	50	0
FSS - employés	110	0	0	110	90	0
CSST - employés	49	0	0	49	40	0
RQAP - employés	24	0	0	24	20	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	9 460	0	0	9 460	4 940	0
Services techniques autres - signaleurs	8 198	0	8 198	0	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	2 178	0	0	2 178	1 011	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	700	0	0	700	700	0
Pièces et accessoires autres -	20 808	897	0	19 911	23 583	459
Vêtements, chaussures et accessoires	475	0	0	475	352	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	5 060	0
Biens durables autres	0	0	0	0	1 741	0
Total 0235 - Circulation et stationnement	44 753	897	8 198	35 658	39 780	459
Transport en commun						
Location - Terrains	2 000	1 000	1 000	0	2 000	1 000
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	19 311	3 218	12 875	3 218	19 841	3 306
Contibutions à des organismes -TransColline	123 794	41 265	82 529	0	121 364	40 455
Total 02370 - Transport en commun	145 105	45 483	96 404	3 218	143 205	44 761
Service de l'entretien						
Salaire régulier	426 984	43 940	0	383 044	368 165	40 468
Heures supplI	10 750	6 882	0	3 868	10 750	1 554
Primes	0	0	0	0	7 500	0
Congés de maladies - employés	4 195	0	0	4 195	3 400	(843)
Jours de vacances	3 653	562	0	3 091	3 240	0
Régimes de retraite - employés	17 411	1 874	0	15 537	13 025	1 673
RRQ - employés	23 016	2 893	0	20 123	18 670	2 423
Assurance-emploi - employés	10 088	1 004	0	9 084	6 015	814
FSS - employés	19 832	2 237	0	17 595	17 440	1 805
CSST - employés	9 036	1 049	0	7 987	7 680	803
RQAP - employés	3 705	391	0	3 314	3 275	312
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	13 745	2 009	0	11 736	15 375	2 088

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Frais de deplacement du personnel	1 671	23	0	1 648	296	0
Fret et messagerie	130	0	0	130	235	0
Communication - Téléphonie	1 200	194	0	1 006	1 151	280
Publicité et information - journaux et revues	650	0	0	650	790	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	2 030	2 359	0	(329)	1 972	1 972
Égouts	1 050	294	0	756	1 050	231
Services de formation	4 450	0	677	3 773	3 942	0
Immatriculation des véhicules	3 000	0	0	3 000	3 805	2 766
Autres services - Services d'agence	4 586	0	0	4 586	9 980	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	300	71	0	229	290	71
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2 420	71	24	2 326	1 104	200
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	1 000	0	0	1 000	1 000	52
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	60	6	0	54	100	5
Aliments, cafe, eau, etc.	2 175	583	416	1 176	2 055	585
Bois	90	0	0	90	90	0
Huile, graisse	400	0	0	400	400	37
Articles de quincaillerie	500	23	0	477	200	26
Petits outils	3 150	80	0	3 070	2 050	52
Pieces et accessoires - autres	1 900	285	0	1 615	1 700	730
Vetements, chaussures et accessoires	7 700	416	0	7 284	7 995	448
Articles de nettoyage	7 500	907	3 145	3 448	6 000	949
Fournitures de bureau, imprimés et livres	300	108	0	192	300	0
Médicaments et fournitures médicales	465	0	0	465	180	0
Electricite	1 980	918	254	808	1 960	578
Biens durables - machineries, outillage & équip	10 251	787	2 205	7 259	4 777	0
Biens durables- ameublement, équip. bureau	2 000	0	0	2 000	375	281
Communication - Cellulaire	3 490	526	0	2 964	3 350	451
Ent. et réparation véhicules	3 000	0	0	3 000	3 793	0
Essence	17 720	1 181	0	16 539	17 720	1 531
Ent. et réparation véhicules - Pneus	1 400	26	0	1 374	1 777	0
Diesel	2 550	407	0	2 143	2 850	726
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	7 500	533	1 412	5 555	7 163	449
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	890	389	0	501	863	863
Services techniques autres - Vérification dossier	108	0	0	108	120	0
Total 0239 - Service de l'entretien	640 031	73 028	8 133	558 871	565 968	64 380
Total 023 - TRANSPORT	4 993 012	466 065	315 550	4 211 399	4 641 171	711 305
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable						
Salaire régulier	5 231	58	0	5 173	3 050	278
Jours de vacances	208	2	0	206	522	11
RRQ - employés	294	2	0	292	733	14
Assurance-emploi - employés	100	1	0	99	290	5
FSS - employés	232	3	0	229	580	12
CSST - employés	106	1	0	105	250	5

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
RQAP - employés	42	0	0	42	105	2
Fret et messagerie	5	0	0	5	0	0
Communication - Téléphonie	3 120	519	0	2 601	2 820	665
Communication - internet	2 760	454	0	2 306	2 550	424
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	0	0	0	2 545	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	5 310	5 396	0	(86)	5 156	5 156
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	0	237	0	(237)	0	0
Services techniques	49 340	4 054	15 191	30 095	52 557	6 650
Associations et abonnements	60	0	0	60	2 565	0
Location - Machineries, outillage et équipement	43	0	0	43	0	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	15 384	2 173	5 995	7 216	15 419	0
Produits chimiques	5 500	0	0	5 500	3 497	952
Pièces et accessoires autres -	1 000	311	0	689	1 000	57
Articles de nettoyage	300	0	0	300	227	0
Électricité	34 690	3 626	0	31 064	31 470	4 309
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	23 430	0	0	23 430	37 581	7 744
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	155 520	0	0	155 520	149 213	25 649
Total 02412 - Approvisionnement et traitement de l'eau potable	312 675	16 837	21 186	274 652	322 283	51 933
Réseau de distribution de l'eau potable						
Communication - Téléphonie	1 080	150	0	930	900	336
Communication - internet	1 440	237	0	1 203	1 340	111
Serv. tech. assurances - Incendie	1 340	1 358	0	(18)	1 294	1 294
Services de formation	5 024	0	3 417	1 607	2 625	0
Associations et abonnements	286	0	0	286	60	0
Location autres	605	613	0	(8)	600	600
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	1 659	0	0	1 659	6 191	0
Électricité	9 470	1 245	0	8 225	9 400	2 061
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	97 436	0	0	97 436	105 123	16 070
Total 02413 - Réseau de distribution de l'eau potable	118 340	3 603	3 417	111 320	127 533	20 472
Traitement des eaux usées						
Secteur Mills						
Salaire régulier	646	181	0	465	791	0
Régimes de retraite - employés	32	9	0	23	25	0
RRQ - employés	37	9	0	28	30	0
Assurance-emploi - employés	12	3	0	9	12	0
FSS - employés	28	8	0	20	23	0
CSST - employés	13	4	0	10	10	0
RQAP - employés	5	1	0	4	5	0
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	30	0	0	30	0	0
Communication - Téléphonie	0	0	0	0	0	(20)
Amortissement des immo. - Traitement eaux uséeMill	0	0	0	0	17 290	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 024141 - Secteur Mills	803	215	0	589	18 186	(20)
Secteur Farm Point						
Salaire régulier	1 616	452	0	1 164	1 993	0
Régimes de retraite - employés	81	23	0	58	65	0
RRQ - employés	92	23	0	69	76	0
Assurance-emploi - employés	31	8	0	23	30	0
FSS - employés	69	32	0	37	57	0
CSST - employés	33	9	0	24	26	0
RQAP - employés	13	3	0	10	11	0
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	75	0	0	75	0	0
Communication - Téléphonie	1 080	150	56	874	960	225
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	1 740	1 763	0	(23)	1 684	1 684
Services techniques - Test d'eau	6 470	686	1 582	4 203	10 233	581
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	440	113	0	327	430	107
Pièces et accessoires autres	260	0	0	260	260	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	4 830	1 068	656	3 107	4 790	942
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées FP	127 343	0	0	127 343	127 343	21 224
Total 024142 - Secteur Farm Point	154 273	4 330	2 294	147 651	158 211	24 763
Secteur Centre Village						
Salaire régulier	8 231	963	0	7 268	6 801	278
Jours de vacances	200	2	0	198	502	11
Régimes de retraite - employés	162	45	0	117	135	0
RRQ - employés	464	48	0	416	856	14
Assurance-emploi - employés	156	18	0	138	340	5
FSS - employés	359	29	0	330	670	12
CSST - employés	168	19	0	149	290	5
RQAP - employés	66	7	0	59	122	2
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	150	0	0	150	0	0
Communication - Téléphonie	1 140	161	0	979	1 020	240
Journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	0	0	0	2 545	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	3 420	3 472	0	(52)	3 317	3 317
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	0	236	0	(236)	0	0
Services techniques	33 445	2 637	12 723	18 085	52 327	6 467
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	7 932	0	4 267	3 665	3 476	0
Produits chimiques	30 000	2 895	953	26 152	20 708	3 309
Pièces et accessoires autres -	1 200	0	0	1 200	281	0
Articles de nettoyage	300	8	0	292	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	37 220	6 911	0	30 309	40 365	7 813
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées CV	117 426	0	0	117 426	114 904	19 367

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 024143 - Secteur Centre Village	252 139	17 451	17 943	216 745	259 212	40 840
Total 02414 - Traitement des eaux usées	407 215	21 996	20 237	364 985	435 609	65 583
Réseaux d'égout						
Secteur Mills						
Amortissement des immo. - Reseaux égout Mill	21 854	0	0	21 854	31 855	5 309
Total 024151 - Secteur Mills	21 854	0	0	21 854	31 855	5 309
Secteur Farm Point						
Fret et messagerie	30	0	0	30	30	0
Communication - Téléphonie	2 160	300	114	1 746	1 992	451
Honoraires prof. - Programmation, contrôle procédé	160	0	0	160	1 249	1 249
Serv. tech. assurances - Incendie	705	716	0	(11)	683	683
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	7 250	441	1 092	5 717	4 366	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	600	0	0	600	600	0
Pièces et accessoires - Autres	1 000	0	0	1 000	57	0
Vêtements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	153	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	1 390	218	0	1 172	1 370	245
Amortissement des immo. - Reseaux égout FP	2 646	0	0	2 646	2 645	441
Total 024152 - Secteur Farm Point	16 041	1 675	1 206	13 160	13 245	3 069
Secteur Centre Village						
Communication - Téléphonie	2 160	225	0	1 935	1 920	449
Serv. tech. assurances - Incendie	725	738	0	(13)	703	703
Location - Machineries, outillage et équipement	1 500	0	0	1 500	331	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	41 000	1 970	4 159	34 871	27 130	2 109
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	2 360	186	606	1 567	2 350	175
Amortissement des immo. - Reseaux égout CV	95 596	0	0	95 596	153 763	15 766
Total 024153 - Secteur Centre Village	143 441	3 119	4 765	135 556	186 297	19 202
Total 02415 - Réseaux d'égout	181 336	4 794	5 971	170 570	231 397	27 580
Matières résiduelles						
Déchets domestiques						
Cueillette et transport						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	0	0	1 550	754	0
Contrat de cueillette/déchets domestique	174 480	28 134	0	146 346	156 200	27 691
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	116 451	17 742	70 967	27 742	163 175	27 196
Élimination						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	87 096	14 516	58 064	14 516	133 507	22 252

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Quote-part site Cook, Gatineau	5 000	0	0	5 000	5 000	4 496
Total 02451 - Déchets domestiques	384 577	60 392	129 031	195 154	458 636	81 635
Matières recyclables						
Collecte et transport						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	0	0	1 550	754	0
Contrat de cueillette/mat. recyclables	154 660	25 321	0	129 339	151 568	24 922
Biens durables - machinerie, outillage & équip	9 375	625	0	8 750	9 375	100
Amortissement des immo.- Matières résiduelles	898	0	0	898	1 558	150
Collecte et transport						
Biens durables - bacs compostage	142 224	0	142 224	0	0	0
Matières résiduelles- Gros meubles etc.	17 228	2 813	0	14 415	16 860	2 769
Total 02452 - Matières recyclables	325 935	28 759	142 224	154 952	180 115	27 941
Matériaux secs						
Disposition de matériaux secs	5 000	0	0	5 000	5 000	0
Total 02453 - Matériaux secs	5 000	0	0	5 000	5 000	0
Total 0245 - Matières résiduelles	715 512	89 151	271 255	355 106	643 751	109 576
Cours d'eau						
Communication - Téléphonie	600	42	95	463	600	84
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	6 185	0	6 183	2	0	0
Droit annuel - barrages	250	0	0	250	250	0
Autres services - barrages	500	0	0	500	500	0
Location - Machineries, outillage et équipement	0	0	0	0	100	0
Pièces et accessoires autres	500	0	0	500	227	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	900	0	0	900	890	0
Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	84 561	0	0	84 561	84 763	0
Total 02460 - Cours d'eau	93 596	42	6 278	87 276	87 430	84
Protection de l'environnement						
Salaire régulier	63 116	5 872	0	57 244	59 905	6 957
Congés de maladies	1 858	0	0	1 858	680	0
Jours de vacances	360	0	0	360	460	0
Allocation aux commissaires	300	0	0	300	300	0
Régimes de retraite - employés	2 028	0	0	2 028	678	348
RRQ - employés	3 638	291	0	3 347	3 123	369
Assurance-emploi - employés	1 226	107	0	1 119	1 090	142
FSS - employés	2 898	251	0	2 647	2 739	313
CSST - employés	1 366	117	0	1 249	1 099	137
RQAP - employés	537	45	0	492	360	53
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 677	459	0	2 218	2 941	494
Frais de déplacement du personnel	500	0	0	500	500	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Frais de poste	1 800	0	0	1 800	1 800	0
Fret et messagerie	100	0	0	100	100	0
Communication - Téléphonie	2 340	388	0	1 952	2 301	561
Publicité et information - publications	2 000	0	0	2 000	4 000	0
Honoraires prof. - scientifiques et génie	2 000	0	0	2 000	826	0
Honoraires prof. - services juridiques	2 000	0	0	2 000	0	0
Honoraires prof. autres	0	0	0	0	20 950	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	410	399	0	11	395	395
Traitement des données	31 300	877	9 787	20 637	36 510	701
Serv. tech. - services scientifiques et de génie	22 800	0	0	22 800	22 275	(1 800)
Services de formation	857	310	0	548	978	0
Immatriculation des véhicules	300	0	0	300	300	0
Cotisations à des associations et abonnements	250	0	0	250	150	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	600	46	0	554	600	92
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	660	0	0	660	660	46
Aliments, boissons	300	9	0	291	122	0
Articles de quincaillerie	500	0	0	500	500	0
Vêtements, chaussures et accessoires	300	0	0	300	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	0	0	500	500	0
Médicaments et fournitures médicales	50	0	0	50	50	0
Tests de radon	4 150	0	0	4 150	5 852	1 679
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	0	0	500	3 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	(9 422)	(1 570)	(6 282)	(1 570)	16 574	2 762
Amortissement des immo. - Environnement	3 876	0	0	3 876	3 876	646
Ent. et réparation véhicules	520	0	0	520	520	0
Essence	400	21	0	379	400	28
Total 02470 - Protection de l'environnement	149 595	7 622	3 505	138 470	197 414	13 923
Vidange des fosses septiques						
Salaire régulier	73 654	4 998	0	68 656	47 768	2 406
Jours de vacances	1 591	0	0	1 591	810	0
Régimes de retraite - employés	1 694	212	0	1 482	3 137	120
RRQ - employés	4 147	264	0	3 883	3 303	128
Assurance-emploi - employés	1 429	91	0	1 338	1 850	43
FSS - employés	3 341	222	0	3 119	3 680	108
CSST - employés	1 563	101	0	1 462	1 015	46
RQAP - employés	615	38	0	577	690	18
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 638	0	0	1 638	447	0
Fret et messagerie	410	0	0	410	188	0
Publicité et information - journaux et revues	400	0	0	400	320	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	740	363	0	377	359	359
Contrat de vidange des fosses septiques	246 118	0	4 941	241 177	169 199	231
Services de formation	430	0	0	430	0	0
Immatriculation des véhicules	0	0	0	0	0	300
Location - Véhicules	7 300	0	0	7 300	4 220	0
Location - Machineries, outillage et équipement	9 660	0	0	9 660	0	0
Vêtements, chaussures et accessoires	640	0	0	640	167	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 520	0	0	1 520	1 007	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	6 860	0	0	6 860	0	0
Communication - Cellulaire	600	36	0	564	250	36
Essence	1 365	66	0	1 299	1 000	86
Total 02490 - Vidange des fosses septiques	365 715	6 391	4 941	354 383	239 410	3 881
Total 024 - HYGIÈNE DU MILIEU	2 343 984	150 436	336 790	1 856 762	2 284 827	293 032
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social						
Contributions à des organismes autres que municipa	43 192	0	0	43 192	43 192	0
Total 025 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	43 192	0	0	43 192	43 192	0
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage						
Salaire régulier	459 767	57 905	0	401 862	441 161	61 825
Congés de maladies	2 967	0	0	2 967	3 300	0
Jours de vacances	360	0	0	360	300	0
Libération syndicale	200	0	0	200	200	16
Allocation de depenses	840	0	0	840	840	0
Régimes de retraite - employés	22 687	2 895	0	19 792	21 745	2 922
RRQ - employés	17 289	3 458	0	13 831	17 689	3 633
Assurance-emploi - employés	6 680	1 189	0	5 491	6 675	1 221
FSS - employés	20 510	2 531	0	17 979	19 175	2 702
CSST - employés	8 170	1 177	0	6 993	8 000	1 179
RQAP - employés	3 179	440	0	2 739	3 374	471
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 998	2 086	0	10 912	13 095	2 183
Frais de deplacement du personnel	3 000	0	0	3 000	3 000	0
Communication - Téléphonie	6 960	1 165	0	5 795	6 904	1 681
Publicité et information - journaux et revues	4 000	0	0	4 000	3 368	176
Honoraires prof. - scientifiques et génie	13 000	0	0	13 000	14 841	0
Honoraires prof. - services juridiques	30 000	0	8 011	21 989	30 000	0
Honoraires prof. autres	16 000	0	0	16 000	2 000	1 691
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	370	363	0	7	359	359
Services de formation	5 110	0	0	5 110	4 800	0
Immatriculation des véhicules	325	0	0	325	325	300
Cotisations à des associations et abonnements	18 600	0	0	18 600	18 275	14 798
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 500	120	0	1 380	1 500	241
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 640	0	0	2 640	2 640	220
Aliments, cafe, eau, etc.	3 200	364	0	2 836	3 200	305
Articles de quincaillerie	200	0	0	200	200	0
Vetements, chaussures et accessoires	450	0	0	450	450	0
Articles ménagers et articles de cuisine	50	63	0	(13)	50	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 000	70	0	930	1 000	9
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	500	0	0	500	500	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	43 535	7 256	29 023	7 256	24 899	4 150

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Amortissement des immo. - Urbanisme	5 653	0	0	5 653	14 631	942
Communication - Cellulaire	960	62	0	898	960	110
Révision plan urbanisme / REG concordance	80 000	0	0	80 000	22 352	0
Services techniques autres - Traduction	7 000	0	0	7 000	1 041	161
Ent. et réparation véhicules	520	0	0	520	520	0
Essence	400	94	0	306	550	42
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Services techniques autres - Verification	90	0	0	90	90	0
Total 0261 - Aménagement, urbanisme et zonage	801 710	81 238	37 034	683 438	695 009	101 337
Promotion et développement économique						
Industries et commerces						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	66 961	11 160	44 641	11 160	109 744	18 290
Total 0262 - Promotion et développement économique	66 961	11 160	44 641	11 160	109 744	18 290
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux						
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	3 200	0	0	3 200	472	0
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	0	0	0	0	3 578	0
Total 0263 - Rénovation urbaine	3 200	0	0	3 200	4 050	0
Total 026 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	871 871	92 398	81 675	697 798	808 803	119 627
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Administration						
Salaire régulier	263 768	35 141	0	228 627	223 222	33 505
Congés de maladies	2 113	0	0	2 113	1 480	0
Jours de vacances	170	74	0	96	0	0
Allocation aux commissaires	600	0	0	600	600	0
Régimes de retraite - employés	11 845	1 330	0	10 515	11 640	1 362
RRQ - employés	11 428	1 969	0	9 459	11 387	1 902
Assurance-emploi - employés	4 502	694	0	3 808	4 440	632
FSS - employés	11 849	1 532	0	10 317	11 493	1 460
CSST - employés	5 068	716	0	4 352	4 790	641
RQAP - employés	1 986	268	0	1 718	2 000	255
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	7 687	1 073	0	6 614	8 270	1 152
Frais de deplacement du personnel	1 300	0	0	1 300	1 600	0
Frais de poste	350	0	0	350	350	0
Communication - Téléphonie	4 620	777	0	3 843	4 688	1 121
Publicité et information - journaux et revues	1 000	0	0	1 000	1 480	0
Publicité et information - publications	3 000	0	0	3 000	2 000	0
Assurances - Organismes but non lucratif	1 835	0	0	1 835	1 776	1 480
Services de formation	4 050	1 045	278	2 728	4 050	1 896

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Receptions	1 000	0	0	1 000	1 500	0
Cotisations à des associations et abonnements	8 750	450	0	8 300	9 750	9 213
Autres services - Services d'agence	0	0	3 528	(3 528)	34 075	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 320	106	0	1 215	1 320	211
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	4 180	0	0	4 180	3 540	260
Aliments, cafe, eau, etc.	200	0	0	200	620	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	800	172	0	628	1 350	38
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	0	25
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	0	0	0	0	1 900	0
Amortissement des immo. - Activités récréatives	452	0	0	452	4 816	75
Subventions et dons	2 000	0	0	2 000	1 000	0
Communication - Cellulaire	1 200	180	0	1 020	1 260	191
Services techniques autres - Traduction	4 000	0	0	4 000	4 500	0
Total 027011 - Administration	361 073	45 527	3 806	311 742	360 897	55 419
Centre communautaire / Loisirs et vie communautair						
Salaire régulier	20 000	0	0	20 000	14 995	0
Jours de vacances	800	0	0	800	800	0
RRQ - employés	1 123	0	0	1 123	1 123	0
Assurance-emploi - employés	379	0	0	379	443	0
FSS - employés	890	0	0	890	890	0
CSST - employés	375	0	0	375	381	0
RQAP - employés	160	0	0	160	160	0
Frais de deplacement du personnel	500	0	0	500	1 580	91
Frais de poste	900	0	0	900	149	0
Communication - Téléphonie	2 220	339	0	1 881	2 014	471
Communication - internet	240	110	0	130	160	39
Publicité et information - journaux et revues	2 000	0	0	2 000	2 080	0
Publications	10 150	0	0	10 150	12 748	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 110	1 984	0	126	2 146	1 891
Services techniques - Test d'eau	7 920	0	0	7 920	7 300	582
Services techniques autre - Loisirs et culture	7 500	300	0	7 200	14 000	341
Services de formation	580	0	0	580	580	0
Immatriculation des véhicules	250	0	0	250	100	0
Cotisations à des associations et abonnements	100	0	0	100	100	0
Autres services - cachets	2 500	0	0	2 500	2 928	0
Location bâtiments	2 550	0	0	2 550	2 303	0
Location - Machineries, outillage et équipement	1 380	0	0	1 380	1 380	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	10 832	2 219	252	8 361	6 869	2 191
Aliments, café, eau, etc.	3 400	0	0	3 400	3 200	0
Bois	0	0	0	0	500	0
Matériaux - Autres	0	0	0	0	260	0
Articles de quincaillerie	300	0	0	300	300	0
Pieces et accessoires - autres	1 020	571	0	449	740	233
Vêtements, chaussures et accessoires	400	0	0	400	500	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	55	0	0	55	155	0
Médicaments et fournitures médicales	0	0	0	0	50	0
Electricite	9 720	0	11	9 709	9 640	1 804

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Biens non durables - Autres équipements divers	1 000	0	0	1 000	1 212	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	2 250	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	3 500	0	0	3 500	2 675	0
Contibutions à des organismes - Autres organismes	22 100	10 000	0	12 100	12 117	0
Amortissement des immo. - Centre Communautaire	19 643	0	0	19 643	21 214	3 274
Autres	5 600	3 000	0	2 600	4 400	0
Communication - Cellulaire	240	0	0	240	240	31
Internet	540	0	0	540	540	0
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	160	164	0	(4)	156	156
Ent. et réparation véhicules	0	0	0	0	2 610	0
Essence	150	0	0	150	150	0
Centre communautaire Meredith						
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	6 200	0	3 148	3 052	22 562	0
Honoraires prof. - services juridiques	20 000	0	0	20 000	26 175	0
Serv. tech. assurances - Incendie	33 500	34 058	0	(558)	32 488	32 488
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 720	1 848	0	(128)	1 662	1 662
Eau potable, test d'eau.	0	0	0	0	111	109
Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	843 500	155 366	0	688 134	875 000	149 572
Services de formation	0	0	0	0	1 900	0
Services techniques autres	2 550	0	0	2 550	3 800	0
Cotisations à des associations et abonnements	2 220	0	0	2 220	2 220	0
Location - Véhicules	2 200	0	0	2 200	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	2 500	0	0	2 500	1 842	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	61 885	660	28 560	32 665	62 568	3 095
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	0	0	0	0	1 508	0
Oxygène, propane, acétylène.	250	0	0	250	250	0
Articles de quincaillerie	500	0	0	500	45	3
Pièces et accessoires - Autres	1 930	319	0	1 611	866	128
Fournitures de bureau, imprimés et livres	95	0	0	95	95	0
Électricité	211 800	0	6 447	205 353	207 100	19 198
Biens durables - machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	8 047	0
Amortissement des immo.- Centre Meredith	72 532	0	0	72 532	68 647	11 572
Total 0270127 - Centre communautaire Meredith	1 263 382	192 251	38 155	1 032 976	1 316 886	217 827
Total 027012 - Centre communautaire / Loisirs et vie communautair	1 406 669	210 938	38 418	1 157 313	1 455 024	228 931
Patinoires / Loisirs et vie communautaire						
Communication - Téléphonie	1 080	150	56	874	960	225
Enlèvement de la neige	12 000	5 700	0	6 300	12 200	4 000
Location - Machineries, outillage et équipement	450	0	0	450	450	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	700	0	0	700	700	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	300	92	0	208	300	69
Bois	300	0	0	300	0	0
Articles de quincaillerie	180	7	0	173	180	0
Petits outils	300	0	0	300	450	140

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Pieces et accessoires - autres	1 545	5	0	1 540	1 705	99
Contibutions à des organismes - Autres organismes	14 705	10 000	0	4 705	14 305	13 729
Amortissement des immo. - Patinoires	207 986	0	0	207 986	195 983	33 045
Total 027013 - Patinoires / Loisirs et vie communautaire	239 546	15 954	56	223 536	227 233	51 307
Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers						
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	403	0
Publications	3 000	0	0	3 000	1 136	126
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	24 000	333	2 362	21 305	3 662	0
Honoraires prof. autres - Plan stratégiques	42 402	0	20 689	21 713	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 580	2 552	0	28	2 501	2 501
Égouts	0	0	0	0	245	0
Services technique - Balisage sentier hivernal	32 182	16 011	0	16 171	16 005	0
Location bâtiments	955	0	0	955	0	0
Location - Terrains	1 365	0	0	1 365	1 330	992
Location - Véhicules	0	0	0	0	414	0
Location - Machineries, outillage et équipement	6 211	0	1 575	4 636	5 289	315
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	43 300	142	0	43 158	24 624	142
Aliments, boissons	300	0	0	300	350	205
Pierre, concasse, gravier	1 000	0	0	1 000	238	0
Sable	3 150	0	0	3 150	1 535	0
Bois	2 500	0	0	2 500	3 071	0
Articles de quincaillerie	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Petits outils	500	0	0	500	0	0
Pieces et accessoires - autres	2 200	0	556	1 644	3 095	0
Electricite	6 660	2 075	228	4 358	6 620	1 840
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	160	158
Biens durables autres	5 700	0	0	5 700	15 400	0
Amortissement des immo. - Parcs et terrains	37 425	0	0	37 425	38 504	6 237
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	155	157	0	(2)	149	149
Total 027015 - Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers	216 585	21 270	25 410	169 906	125 731	12 665
Expositions et foires / Loisirs et vie communautai						
Déplacement du personnel	100	0	0	100	50	0
Frais de poste	500	0	197	303	300	0
Publications	4 500	816	0	3 684	3 500	0
Services techniques autre - Loisirs et culture	10 626	0	2 560	8 066	3 200	0
Associations et abonnements	74	0	0	74	1 535	0
Autres services - Cachets	6 187	260	0	5 927	3 738	0
Location - Véhicules	573	0	572	1	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Location autres	1 500	0	0	1 500	0	0
Aliments, boissons	640	0	132	508	500	0
Matériaux autres	100	21	0	79	100	0
Biens non durables - Autres équipements divers	2 000	0	0	2 000	62	0
Total 027017 - Expositions et foires / Loisirs et vie	27 800	1 097	3 461	23 242	13 985	0

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
communautai						
Autres activités / Loisirs et vie communautaire						
Autres services - frais d'admission	300	0	0	300	0	0
Location - Véhicules	1 765	0	0	1 765	1 240	0
Total 027019 - Autres activités / Loisirs et vie communautaire	2 065	0	0	2 065	1 240	0
Total 02701 - Activités récréatives	2 253 738	294 786	71 151	1 887 804	2 184 110	348 322
Activités culturelles						
Bibliothèque						
Salaire régulier	160 224	17 666	0	142 558	144 589	17 873
Congés de maladies - employés	1 194	0	0	1 194	1 656	0
Jours de vacances	1 438	51	0	1 387	940	0
Libération syndicale	525	0	0	525	525	0
Régimes de retraite - employés	6 274	820	0	5 454	6 020	794
RRQ - employés	7 995	938	0	7 057	6 982	941
Assurance-emploi - employés	2 869	346	0	2 523	2 773	328
FSS - employés	7 074	766	0	6 308	6 200	774
CSST - employés	3 102	361	0	2 741	2 791	342
RQAP - employés	1 313	134	0	1 179	1 168	136
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 178	493	0	2 685	4 785	526
Frais de deplacement du personnel	1 702	0	300	1 402	600	0
Frais de poste	630	74	0	556	630	0
Communication - Téléphonie	2 340	388	0	1 952	2 301	560
Communication - internet	120	10	0	110	180	16
Honoraires prof. - administration et informatique	1 840	0	0	1 840	1 840	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 755	2 804	0	(49)	2 673	2 673
Services de formation	2 485	0	210	2 275	1 785	152
Réceptions	800	0	0	800	600	0
Cotisations à des associations et abonnements	12 715	6 674	0	6 041	11 780	9 374
Autres services - cachets	8 400	1 950	0	6 450	10 576	0
Location - Véhicules	1 100	0	0	1 100	1 100	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 820	259	0	1 562	1 680	655
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	5 160	65	0	5 095	3 800	505
Aliments, café, eau, etc.	250	0	0	250	195	11
Fournitures de bureau, imprimés et livres	9 600	153	2 166	7 281	8 100	303
Electricite	12 030	1 329	0	10 701	11 935	1 270
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	780	174	0	606	660	166
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	6 000	0	0	6 000	3 000	0
Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	67 450	8 936	1 694	56 820	60 932	14 294
Amortissement des immo. - Bibliothèque	31 748	0	0	31 748	36 436	5 291
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	1 205	1 225	0	(20)	1 168	1 166
Total 027023 - Bibliothèque	367 116	45 616	4 370	317 131	341 400	58 150
Patrimoine						

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Activités / Patrimoine						
Publications	1 600	0	0	1 600	600	0
Autres services - cachets	3 600	0	0	3 600	3 300	0
Location - Véhicules	550	0	0	550	600	0
Aliments, boissons	500	0	0	500	500	0
Biens non durables - Autres équipements divers	250	0	0	250	250	0
Contibutions à des organismes - Autres organismes	1 500	0	0	1 500	0	0
Total 027025 - Patrimoine	8 000	0	0	8 000	5 250	0
Autres activités / Culturelles						
Frais de poste	300	0	0	300	300	0
Publicité et information - journaux et revues	1 000	0	0	1 000	0	0
Publicité et information - publications	1 800	0	0	1 800	1 660	0
Services techniques autres - Loisirs et culture	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	835	310	0	525	835	200
Autres services - Cachets	5 500	0	0	5 500	4 500	0
Aliments, café, eau, etc.	30	0	0	30	30	0
Matériaux - Autres	100	0	0	100	100	0
Contributions à des organismes autres que municipa	0	0	0	0	1 700	0
Subventions et dons	6 230	6 000	0	230	6 230	6 000
Total 027029 - Autres activités / Culturelles	25 795	6 310	0	19 485	25 355	6 200
Total 02702 - Activités culturelles	400 911	51 926	4 370	344 616	372 005	64 350
Total 027 - LOISIRS ET CULTURE	2 654 649	346 712	75 521	2 232 420	2 556 115	412 672
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts						
Intérêts dette LT/charge à l'ensemble	501 817	37 727	0	464 090	403 431	39 788
Intérêt dette LT/charge partie des contribuables	417 124	170 171	0	246 953	415 657	172 543
Intérêts dette LT/organismes municipa	70	0	0	70	150	69
Intérêts dette LT/gouv. Québec/Canada	105 796	17 310	0	88 486	114 656	17 719
Intérêts contrats location-acquisition	2 118	448	0	1 670	3 315	625
Autres frais						
Autres frais dette LT/frais escomptes	111 823	0	0	111 823	130 749	0
Total 0292 - Dette à long terme	1 138 748	225 656	0	913 092	1 067 958	230 744
Autres frais de financement						
Autres						
Int. emprunt temp. fonctionnement	6 000	0	0	6 000	6 000	329
Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	6 136	462	0	5 674	6 112	412

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 0299 - Autres frais de financement	12 136	462	0	11 674	12 112	741
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT	1 150 884	226 118	0	924 766	1 080 070	231 485
Total 02 - CHARGES	17 544 390	2 055 987	2 733 998	12 754 418	16 680 232	2 601 188
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(34 884 596)	(14 878 482)	(2 733 998)	(17 272 127)	(32 997 081)	(14 554 921)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Produit de cession						
Produit de cession	(10 000)	(5 885)	0	(4 115)	(10 000)	0
Total 03011 - Produit de cession	(10 000)	(5 885)	0	(4 115)	(10 000)	0
Amortissement						
Amortissement	(2 693 858)	0	0	(2 693 858)	(2 656 029)	(440 034)
Total 03013 - Amortissement	(2 693 858)	0	0	(2 693 858)	(2 656 029)	(440 034)
Remboursement ou produit de cession						
Remboursement ou produit de cession	(3 000)	0	0	(3 000)	(3 000)	0
Total 03051 - Remboursement ou produit de cession	(3 000)	0	0	(3 000)	(3 000)	0
Provision moins value / réduction de valeur						
Placement - réduction de valeur	(3 500)	0	0	(3 500)	(10 000)	0
Total 03053 - Provision moins value / réduction de valeur	(3 500)	0	0	(3 500)	(10 000)	0
Financement à long terme des act.fonct						
Financement LT des act. fonctionnement	(160 000)	0	0	(160 000)	(100 000)	0
Total 03110 - Financement à long terme des act.fonct	(160 000)	0	0	(160 000)	(100 000)	0
Remboursement de la dette à long terme						
Remboursement de la dette à long terme	2 774 092	128 100	0	2 645 992	2 457 868	123 800
Remb. Dette L-terme Site Cook Gatineau	1 400	0	0	1 400	1 650	1 380
Remboursement location-acquisition	20 095	3 271	0	16 824	19 002	3 094
Total 03210 - Remboursement de la dette à long terme	2 795 587	131 371	0	2 664 216	2 478 520	128 274
Affectation activités d'investissement						
Affect. activités investissement- loisirs	25 000	0	2 940	22 060	69 249	0
Affect. activités investissement- incendie	11 000	0	0	11 000	15 500	0
Affect. activités investissement - transport	168 502	0	3 685	164 817	148 768	1 281

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Affect. activités d'investissement -administration	35 500	0	9 191	26 309	3 879	0
Affect. activités d'investissement - urbanisme	0	0	0	0	6 118	0
Total 03310 - Affectation activités d'investissement	240 002	0	15 816	224 186	243 514	1 281
Affectation Excédent (déficit) de font. non affect						
Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	(233 651)	0	(3 148)	(230 503)	(250 000)	(250 000)
Total 03410 - Affectation Excédent (déficit) de font. non affect	(233 651)	0	(3 148)	(230 503)	(250 000)	(250 000)
Affectation excédent de fonct. affecté,						
Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	(308 720)	0	(10 394)	(298 326)	(174 040)	0
Affectation - Excédent affecté Secteur Mill	(7 141)	0	0	(7 141)	(7 141)	0
Affectation-Excédent affecté Patrick,Wright,Vallée	(6 591)	0	0	(6 591)	(6 591)	0
Total 03510 - Affectation excédent de fonct. affecté,	(322 452)	0	(10 394)	(312 058)	(187 772)	0
Affectations Réserves financières et fonds réservé						
Affectation - fonds de roulement	190 079	0	0	190 079	165 099	0
Affectation -Solde disp. de REG fermé	(1 100)	0	0	(1 100)	(22 656)	0
Total 03610 - Affectations Réserves financières et fonds réservé	188 979	0	0	188 979	142 443	0
Montant à pourvoir dans le futur						
Affect. dép. à taxer-frais esc. financés l-terme	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
Total 03700 - Montant à pourvoir dans le futur	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
Total 03 - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(204 180)	125 486	2 274	(331 940)	(363 379)	(560 479)
Excédent (déficit) de fonctionnement						
	4	(10 641 022)	2 736 272	7 904 769	4	(9 913 024)

État des activités de fonctionnement

Au 28 février 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017

Spécifications du rapport

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 28 février 2018

		Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017
REVENUS					
TRANSFERTS					
Gouvernement du Québec					
21-323-00-010	Subvention sécurité civile	-712400.00	0.00	0.00	0.00
21-332-00-010	Transfert Qc TECQ - Voirie municipale	-379250.00	0.00	0.00	0.00
21-332-01-010	Transfert Qc - Voirie municipale	-13500.00	0.00	0.00	0.00
21-371-02-010	Tansfert Qc Loisirs - FPC	-989830.00	0.00	0.00	0.00
Gouvernement du Canada					
21-371-01-030	Transfert Fédéral Loisirs - FCM	-82500.00	0.00	0.00	0.00
21-371-02-030	Transfert Fédéral Loisirs - CCN	-300000.00	0.00	0.00	0.00
		-2477480.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES REVENUS					
21-490-04-000	Autres revenu - CLD	0.00	0.00	0.00	-13500.00
21-490-05-000	Autres revenus - autres	0.00	-6800.00	0.00	0.00
21-490-10-000	Revenus fonds parcs et terrains jeux	-35000.00	0.00	0.00	0.00
		-35000.00	-6800.00	0.00	-13500.00
TOTAL DES REVENUS		-2512480.00	-6800.00	0.00	-13500.00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
IMMOBILISATIONS					
23-020-00-722	Bâtiments Administration	13000.00	0.00	0.00	0.00
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	60245.00	0.00	9191.13	0.00
23-020-00-729	Biens durables autres	30876.83	0.00	0.00	0.00
23-030-00-725	Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique	31728.66	0.00	0.00	0.00
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	4777357.00	0.00	633629.55	1957.20
23-040-00-722	Bâtiments - Transport	84000.00	0.00	5989.52	0.00
23-040-00-724	Véhicules - Transport	82000.00	0.00	0.00	0.00
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	97388.92	0.00	36870.76	0.00
23-040-00-729	Biens durables autres - Transport	17840.00	0.00	0.00	0.00
23-040-10-721	Infrastructures -traitement surface/fossé (10 ans)	0.00	0.00	52738.33	0.00
23-040-20-721	Infrastructures Ch. - Rechargement (5 ans)	120273.00	0.00	0.00	0.00
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	400950.00	0.00	13695.20	388.45
23-040-40-721	Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20ans	2180500.00	0.00	0.00	0.00

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 28 février 2018

		Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017
23-050-00-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0.00	0.00	0.00	11015.40
23-050-11-721	Infrastructures - Eau potable No.781	0.00	0.00	6481.60	0.00
23-050-12-721	Infrastructures - Eau potable No.825	166000.00	19000.61	152659.09	28443.42
23-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	59000.00	3618.24	54728.64	6478.32
23-050-31-721	Infrastructures - Eaux usées No.823	165000.00	3287.66	153149.70	10899.89
23-050-41-721	Infrastructures - Eaux usées No. 824	145000.00	13367.04	112883.78	20830.25
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	60000.00	0.00	70444.95	1280.85
23-080-00-725	Machinerie, outillage & équip- Loisirs et culture	60000.00	0.00	0.00	0.00
23-080-00-729	Biens durables autres - Loisirs et culture	0.00	0.00	0.00	5478.80
		8551159.41	39273.55	1302462.25	86772.58
PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE					
		0.00	0.00	0.00	0.00
PRÊTS, PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS					
		0.00	0.00	0.00	0.00
FINANCEMENT					
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	-5518327.00	0.00	0.00	0.00
		-5518327.00	0.00	0.00	0.00
AFFECTATIONS					
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	-240001.92	0.00	0.00	-1280.85
23-810-00-000	Affectations-excédent acc.fonct. affecté	-9876.83	0.00	0.00	0.00
23-920-00-000	Affectations - fonds de roulement	-270473.66	0.00	0.00	-11015.40
		-520352.41	0.00	0.00	-12296.25
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE					
		0.00	32473.55	1302462.25	60976.33

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 28 février 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017

Spécifications du rapport

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse			
54-111-11-000	BNC - compte général	857 057.69	374 143.41
54-111-13-000	BNC - Chèques en circulation	(58 608.28)	(284 856.09)
54-111-14-000	BNC - Dépôts en circulation	395 074.14	287 564.15
54-111-15-000	BNC - Dépôts TFE	492.15	859.52
54-111-20-000	Petite caisse - Incendie	500.00	500.00
54-111-21-000	Petite caisse - réception	40.00	40.00
54-111-22-000	Petite caisse - Administration	900.00	900.00
		1 195 455.70	379 150.99
Débiteurs			
54-131-10-000	Taxes municipales a recevoir	11 341 795.44	10 895 099.82
54-131-11-000	Intérêts courus à recevoir/taxes municip	45 135.74	86 887.91
54-131-12-000	Pénalités courus à recevoir/taxes munici	13 214.60	25 388.51
54-131-90-000	Provision pour mauvaises creances	(11 516.41)	(11 516.41)
54-133-10-000	Taxes - certificats de vente pour non-pa	58 065.94	0.00
54-134-90-000	Autres sommes a recevoir - canada	329 428.38	357 647.38
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	39 837.87	38 988.10
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	1 440.22	1 233.16
54-134-95-000	Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	480 017.22	(4 000.00)
54-135-30-000	Montant a affecter au rembours. dette lt	1 806 521.02	2 074 879.07
54-135-90-000	Débiteurs/gouv. du québec/autres	0.00	167 474.85
54-135-90-001	À rec. Cour provinciale- Vente pour taxes	1 828.16	1 828.16
54-135-90-002	À rec. MTQ (23-050-31-721)	40 489.59	825 087.18
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	39 187.49	37 980.86
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	2 873.26	2 460.18
54-135-93-001	Rapport TPS/TVQ à recevoir - Mérédith	0.12	0.12
54-135-94-000	À recevoir - ministère de l'agriculture	1 143.48	(465.58)
54-136-90-000	A recevoir - mrc des collines de l'outao	17 564.37	24 831.37
54-136-90-003	A recevoir - UMQ	844.71	927.45
54-136-92-000	A recevoir - Ville de Gatineau	13 034.69	0.00
54-136-93-000	A recevoir - Centre Meredith	183 700.81	169 851.34
54-139-10-000	Droits de mutation immobiliere a recevoi	200 846.80	277 345.41
54-139-11-000	Intérêts courus à recevoir/droits mutat.	6 049.81	6 725.66
54-139-12-000	Pénalités courus à recevoir/droits mutat	1 619.04	1 822.54
54-139-80-001	À recevoir- branchement BoisJoly	36 000.21	36 000.21
54-139-80-005	À recevoir - connections suppl. réseau	20.00	2 315.00
54-139-81-005	Intérêts et pénalités connections suppl. réseau	0.00	551.53
54-139-90-000	Autres sommes a recevoir	49 226.34	35 604.07
54-139-91-000	Intérêts et pénalités autres comptes à recevoir	4 193.77	493.14
54-139-95-000	Avance à un employé (salaire/dépense)	3 675.19	2 816.00
		14 706 237.86	15 058 257.03
Placements à long terme			
54-161-00-000	Placement à titre d'investissement	17 125.89	17 125.89
		17 125.89	17 125.89

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		15 918 819.45	15 454 533.91
PASSIFS			
Découvert bancaire		0.00	0.00
Emprunts temporaires			
55-120-38-000	Emprunt temporaire - REG 823-12, 5 400 000$	0.00	(1 198 422.82)
55-120-39-000	Emprunt temporaire - REG 824-12, 7 406 000$	0.20	(130 355.49)
55-120-40-000	Emprunt temporaire - REG 825-12, 8 016 000$	0.00	(89 848.37)
55-120-41-000	Emprunt temporaire - REG 835-12, 2 326 000$	0.00	(36 917.35)
		0.20	(1 455 544.03)
Créditeurs et charges à payer			
55-131-10-000	Comptes a payer - fournisseurs	(279 850.75)	(348 066.62)
55-131-11-000	Compte à payer - employés	(29.00)	(29.00)
55-131-20-000	Comptes a payer - autres	(9 675.49)	(55 387.68)
55-131-30-000	Comptes à payer - loisirs farm point	0.00	(4 472.00)
55-132-92-000	TPS exigible RT0001	(1 490.09)	(391.15)
55-132-93-000	TPS exigible RT0002	(7 605.75)	(6 595.02)
55-132-95-000	Rapport TPS/TVQ à payer- Mérédith	10.00	10.00
55-133-01-000	Dû Revenu Qc - Autres	116.16	(34 430.00)
55-133-18-000	C.s.s.t. a payer	(4 033.30)	(2 732.99)
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	(5 459.13)	(780.36)
55-133-93-000	TVQ exigible TQ0002	(15 174.83)	(13 157.22)
55-134-21-000	Comptes à payer - Ville Gatineau	0.00	(5 944.97)
55-135-10-000	Intérêts courus à payer sur dettes l.t.	(247 153.35)	(247 153.35)
55-136-31-000	Depots de garantie - autres	(1 161 044.03)	(1 404 019.63)
55-136-40-000	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	(100 000.00)	(60 000.00)
55-136-41-000	Dépôt - Correctif complet septique - 500 $	(9 000.00)	(8 000.00)
55-136-42-000	Dépôt - Fosse septique - 300 $	(2 100.00)	(2 400.00)
55-136-44-000	Dépôt - Puits - 300 $	(2 100.00)	(1 200.00)
55-136-45-000	Dépôt - Démolition - 300 $	(1 200.00)	(1 200.00)
55-138-10-000	Retenues a la source federales a payer	0.00	771.80
55-138-11-000	Retenues à la source provinciales à payer	0.00	1 138.81
55-138-12-000	Assurance collective a payer	(774.84)	2 050.50
55-138-13-000	Centraide a payer	(450.00)	(390.00)
55-138-17-000	Fonds de retraite / ftq	(51 022.95)	(13 511.18)
55-138-17-001	Fonds de retraite - RREM élus	(3 627.86)	0.14
55-138-19-000	D.a.s. a payer - ass. des pompiers de ch	(1 915.00)	(720.00)
55-138-30-000	Cotisations syndicales à payer	(2 548.64)	(393.36)
55-138-50-000	Impôt provincial à payer	(359.45)	(228.19)
55-138-51-000	Régie des rentes à payer	(3 254.08)	(2 850.65)
55-138-52-000	Fonds des services de santé à payer	(10 159.28)	(8 984.57)
55-138-53-000	R.q.a.p. à payer	(1 908.70)	(1 616.68)
55-138-60-000	Impôt fédéral à payer	131.26	228.19
55-138-61-000	Assurance-emploi à payer	(1 940.55)	(1 876.76)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
55-139-90-000	Journées de maladies cumulées	(86 467.83)	(82 786.77)
55-139-90-003	Vacances accumulées à payer	(139 155.19)	(118 395.97)
55-139-90-004	Fonds comité social - employés	(1 117.51)	(236.78)
55-139-90-006	Allocation départ - trnasition à payer	(52 091.00)	(52 091.00)
55-139-91-001	Taxes scolaires à payer - ventes pour taxes	(10 816.28)	0.00
55-139-91-002	Frais ventes pour taxes à payer	(427.69)	0.00
		(2 213 695.15)	(2 475 842.46)
Revenus reportés			
55-162-00-000	Avoir - fonds parcs et terrains de jeux	(13 788.71)	(202 347.48)
55-169-10-000	Revenus reportés - autres	(71 000.00)	(47 000.00)
55-169-11-001	Branchement - chemin Douglas	0.00	(74.99)
55-169-11-002	Branchement - chemin Boisjoli	0.00	(314.34)
55-169-11-003	Branchement - chemin Boischatel	0.00	(106.25)
55-169-11-004	Branchement - chemin Lonergan	0.00	(126.43)
55-169-11-005	Branchement - chemin Boland	0.00	(126.42)
55-169-11-006	Branchement - chemin Mill	0.00	(209.88)
55-169-11-007	Branchement - chemin Versant Sud	0.00	(52.14)
55-169-11-008	Branchement - chemin Scott	0.00	(253.14)
55-169-11-009	Branchement - chemin Verger	0.00	(269.39)
55-169-11-012	Branchement - route 105	0.00	(1 947.84)
55-169-11-013	Branchement - Hydro Québec (Mill)	0.00	(2 600.00)
55-169-20-000	Revenus reportés-Loisirs	(4 737.94)	(4 737.94)
		(89 526.65)	(260 166.24)
Dette à long terme			
55-511-12-001	Dû BNC - Financement 2 108 000$	0.00	(1 112 000.00)
55-511-13-001	Dû BNC - Financement 2 227 000$	(1 237 000.00)	(1 498 000.00)
55-511-14-000	Dû BNC- Financement 8 778 000$	(6 885 000.00)	(7 383 000.00)
55-511-14-001	Dû BNC - Financement 755 900$	(268 200.00)	(396 300.00)
55-511-15-000	Dû BNC - Financement 2 105 00$	(1 678 000.00)	(1 825 000.00)
55-511-15-001	Dû RBC - Financement 1 649 00$	(1 210 300.00)	(1 432 300.00)
55-511-15-002	Dû Banque Laurentienne - Financement 3 464 00$	(2 795 000.00)	(3 134 000.00)
55-511-16-000	Dû BNC - Financement 20 000 000$	(19 443 000.00)	(20 000 000.00)
55-511-16-001	Dû Desjardins - Financement 3 000 000$	(2 696 000.00)	(3 000 000.00)
55-511-17-000	Dû Banque Laurentienne 7 701 000 $	(7 701 000.00)	0.00
55-593-00-000	Organismes municipaux	(1 014.56)	(1 014.56)
55-594-00-001	Crédit-bail HSBC- Silverado 2015	(12 199.46)	(18 508.86)
55-594-00-002	Crédit-bail Roynat- F550 2015 + équip.neige	(32 196.89)	(45 067.00)
55-599-00-000	Frais reportés dette à long terme	565 849.38	475 370.34
		(43 393 061.53)	(39 369 820.08)
TOTAL PASSIFS			
		(45 696 283.13)	(43 561 372.81)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)			
		(29 777 463.68)	(28 106 838.90)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations			
58-210-10-000	Eau potable	10 148 245.26	10 012 633.05
58-210-20-000	Eaux usées	15 019 833.63	14 905 630.87
58-210-50-000	Chemins, rues, routes,trottoirs, ponts, tunnels	20 215 778.95	18 646 311.01
58-210-90-000	Infrastructures - Autres	1 323 483.39	1 300 678.61
58-212-10-000	Bâtiments	15 777 602.19	15 755 257.61
58-214-01-000	Véhicules	3 569 033.84	3 235 404.76
58-215-10-000	Ameublement et équipements de bureau	676 663.77	662 026.30
58-216-00-000	Machinerie, outillage et équipements	1 335 412.82	1 083 368.40
58-217-00-000	Terrains	2 725 758.32	2 725 758.32
58-219-10-000	Immobilisations en cours	4 604 518.46	1 731 111.09
58-220-10-000	A.C. eau potable	(281 009.39)	(113 042.19)
58-220-20-000	A.C. eaux usées	(1 295 985.17)	(1 046 641.42)
58-220-50-000	A.C. chemins, rues, trottoirs	(7 427 516.97)	(6 658 055.32)
58-220-90-000	A.C. Infrastructures - autres	(849 121.96)	(799 907.17)
58-222-10-000	A.C. Bâtiments	(3 492 893.20)	(3 200 753.53)
58-224-01-000	A.C. Véhicules	(1 665 098.42)	(1 519 704.17)
58-225-10-000	A.C. Ameublement et équipements de bureau	(589 312.80)	(559 689.57)
58-226-00-000	A.C. machinerie, outillage et équipements	(718 961.78)	(639 161.61)
		59 076 430.94	55 521 225.04
Propriétés destinées à la revente			
58-234-00-000	Propriétés destinées revente ind. mun.	220 000.00	220 000.00
58-239-00-001	Propriétés pour revente - vente pour taxes	59 750.57	58 800.44
		279 750.57	278 800.44
Stocks de fourniture			
58-250-00-000	Stocks	146 708.93	150 362.83
		146 708.93	150 362.83
Autres actifs non financiers			
58-291-10-000	Frais payés d'avance	65 810.32	0.00
58-291-30-000	Frais reportés - Plan particulier d'urbanisme	22 351.51	44 703.01
		88 161.83	44 703.01
TOTAL ACTIFS NON FINANCIERS			
		59 591 052.27	55 995 091.32
Excédent (déficit) accumulé			
		29 813 588.59	27 888 252.42

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

59-110-00-000	Excédent (déficit) non affecté	(712 341.55)	(189 388.29)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
59-110-10-000	Redressement aux années antérieures	(46 613.64)	(25 364.94)
	Excédent (déficit) accumulé année courante	(10 641 023.93)	(9 913 018.72)
		(11 399 979.12)	(10 127 771.95)
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS			
59-120-00-000	Financement des investissements en cours	(88 849.17)	1 187 588.92
59-120-00-001	Redressement invest. en cours antérieurs	227 100.00	227 100.00
		138 250.83	1 414 688.92
	Excédent (déficit) d'investissement année courante	32 473.55	60 976.33
		170 724.38	1 475 665.25
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ			
59-131-00-000	Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	(328 411.25)	(230 961.69)
59-131-02-000	Surplus acc. affecté/Convention collective	(0.48)	(42 215.48)
59-131-03-000	Surplus acc. affecté - Mill	(48 058.64)	(55 199.64)
59-131-05-000	Surplus acc. affecté - Patrick, Wright, Vallée	(72 186.20)	(78 777.20)
59-131-10-000	Surplus acc. affecté/auto-assurance	(6 200.00)	(20 003.00)
		(454 856.57)	(427 157.01)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS			
59-151-00-000	Fonds de roulement - engagé	(122 785.88)	(17 910.72)
59-151-10-000	Fonds de roulement non engagé	(84 690.42)	(136 259.46)
59-154-00-000	Solde disp règlements d'emprunt fermés	(101 433.80)	(108 685.79)
59-159-50-000	Fonds réservés - loisirs	0.00	(16 000.00)
		(308 910.10)	(278 855.97)
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU POURVOIR			
59-163-30-000	Financement activités fonctionnement	(572 100.74)	(460 169.24)
59-168-10-000	Dépenses à pourvoir -Fin.l-terme act.foctionnement	572 100.74	460 169.24
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS			
59-180-00-000	Investissement net dans les actifs à l.t	(17 820 567.18)	(18 530 132.74)
Excédent (déficit) accumulé			
		(29 813 588.59)	(27 888 252.42)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 28 février 2018

	Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017

Spécifications du rapport

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
REVENUS						
TAXES						
Taxes sur la valeur foncière						
2133402030	(8 169 312)	(7 866 562)	0	(302 750)	(8 127 792)	(7 893 232)
Taxes foncière générale - Location CCN art. 208	(20 527)	(19 219)	0	(1 308)	(20 640)	(20 640)
Taxes foncière générale - Location MTQ	(2 340)	(2 340)	0	0	(2 391)	(2 391)
Taxes spéciales pour le service de la dette						
Taxes spéciales dettes - Barrage Hollow Glen (MRC)	(84 561)	(84 363)	0	(198)	(84 763)	(84 791)
Taxes spéciales dettes - Centre Village (ensemble)	(124 300)	(125 137)	0	837	(118 170)	(117 911)
Taxes spéciales dettes - Dettes autres	(2 488 729)	(2 495 714)	0	6 985	(2 093 745)	(2 053 523)
Taxes spéciales dettes - Communication 911 (MRC)	0	0	0	0	(2 942)	(2 650)
Taxes spéciales activités de fonctionnement						
Taxes fonct. eau potable C.V. - Ensemble	(17 550)	(18 278)	0	728	(21 000)	(21 197)
Taxes fonct. eaux usées C.V. - Ensemble	(17 220)	(16 872)	0	(348)	(15 120)	(14 574)
Total 01211 - Taxes sur la valeur foncière	(10 924 539)	(10 628 485)	0	(296 054)	(10 486 563)	(10 210 909)
TAXES SUR UNE AUTRE BASE						
Eau						
Tarification fonct. - Eau potable Centre Village	(165 870)	(188 243)	0	22 373	(186 546)	(183 414)
Matières résiduelles						
Tarification ordures,recyclage et compostage	0	(130 296)	0	130 296	0	0
Traitement des eaux usées						
Tarification fonct. - Assainissement Farm Point	(53 628)	(52 883)	0	(745)	(53 628)	(53 609)
Tarification fonct. -Assainissement Centre Village	(166 620)	(179 882)	0	13 262	(158 186)	(146 436)
Autres						
Tarification/vidange des fosses septique	(447 790)	(432 743)	0	(15 047)	(286 693)	(290 508)
Service de la dette						
Tarification dette - Pavage Patrick-Wright-Vallée	(15 790)	(15 790)	0	0	(15 790)	(15 790)
Tarification dette - Assainissement Mill	(22 728)	(28 821)	0	6 093	(28 473)	(28 659)
Tarification dette - Assainissement Farm Point	(124 465)	(96 736)	0	(27 729)	(93 098)	(93 098)
Tarification dette - Projet Centre Village	(763 270)	(768 874)	0	5 604	(681 100)	(669 585)
Total 01212 - TAXES SUR UNE AUTRE BASE	(1 760 161)	(1 894 268)	0	134 107	(1 503 514)	(1 481 099)
Total 0121 - TAXES	(12 684 700)	(12 522 753)	0	(161 947)	(11 990 077)	(11 692 008)
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES						
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES						

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Compensations pour les terres publiques						
Excedent d'expropriation / MTQ	(1 418)	0	0	(1 418)	0	0
Santé et services sociaux						
Centres de la petite enfance	(8 311)	0	0	(8 311)	(8 490)	0
Écoles primaires et secondaires						
Ecoles primaires	(43 633)	0	0	(43 633)	(38 107)	0
Total 01221 - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES	(53 362)	0	0	(53 362)	(46 597)	0
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES						
Taxes sur la valeur foncière						
Commission de la capitale nationale	(1 106 802)	(417 430)	0	(689 372)	(947 093)	(480 487)
Bureau de poste	(4 552)	(4 869)	0	317	(4 651)	0
Societe radio canada	(12 066)	0	0	(12 066)	(12 330)	0
Taxes, compensations et tarification						
Tarification CCN - eau potable/eaux usées	(3 440)	0	0	(3 440)	(5 805)	0
Total 01222 - GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES	(1 126 860)	(422 299)	0	(704 561)	(969 879)	(480 487)
Organismes municipaux						
Taxes, compensations et tarification						
Tarification MRC - eau potable/eaux usées	(3 870)	0	0	(3 870)	(6 450)	0
Total 01223 - Organismes municipaux	(3 870)	0	0	(3 870)	(6 450)	0
Total 0122 - COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	(1 184 092)	(422 299)	0	(761 793)	(1 022 926)	(480 487)
SERVICES RENDUS						
Services rendus aux organismes municipaux						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Application de la loi						
Excédent recettes sur dépenses cour municipale	(204 008)	(51 006)	0	(153 002)	(295 139)	(73 785)
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Sécurité incendie						
Protection contre les incendies	(1 500)	0	0	(1 500)	(1 560)	(1 559)
TRANSPORT						
Voirie municipale						
Services rendus - Voirie chemins	(13 250)	0	0	(13 250)	(12 785)	0
Services rendus - CSWQ	0	0	0	0	(54 158)	0
Enlèvement de la neige						

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Serives rendus - déneigement	(1 612)	0	0	(1 612)	0	0
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable						
Ventes compteurs d'eau	(23 430)	(4 510)	0	(18 920)	(27 200)	(1 170)
Réseaux d'égouts						
Frais raccordement Réseau Farm Point	(1 200)	0	0	(1 200)	(1 200)	0
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage						
Services rendus - Urbanisme	(368)	0	0	(368)	0	0
Total 01231 - Services rendus aux organismes municipaux	(245 368)	(55 516)	0	(189 852)	(392 042)	(76 514)
AUTRES SERVICES RENDUS						
Administration générale						
Certificats de taxes, recherches et phot	(5 056)	(7)	0	(5 048)	(5 000)	(275)
Sécurité publique						
Autres serv. rendus - Sécurité publique	(19 400)	0	0	(19 400)	(15 400)	(1 106)
Transport collectif						
Transport - Vente panneaux numériques civiques	(2 808)	(110)	0	(2 698)	(2 750)	(220)
Transport - vente enseignes	0	0	0	0	(291)	(522)
Transport - Services de Signaleurs	(5 376)	(3 072)	0	(2 304)	0	0
Hygiène du milieu						
Autres serv. - Tests d'eau	(12 000)	(1 790)	0	(10 210)	(20 000)	(2 345)
Autres serv. rendus - Bacs à recyclage et composte	(135 950)	0	0	(135 950)	(475)	0
Autres serv. rendus - Dem. de rens. inst. septique	(500)	0	0	(500)	(1 000)	(200)
Services rendus eau potable	(1 659)	0	0	(1 659)	0	0
Loisirs et culture						
Autres services rendus - Loisirs et Culture	(1 400)	0	0	(1 400)	(286)	0
Programmation automne	(500)	0	0	(500)	(1 500)	0
Programmation hiver	(500)	0	0	(500)	(1 360)	(459)
Programmation printemps	(500)	0	0	(500)	(1 000)	0
Services rendus - centre Meredith	(875 000)	(232 027)	0	(642 973)	(887 500)	(236 192)
Revenus de location	(1 000)	0	0	(1 000)	(1 000)	0
Location Centre comm.Farm Point	(1 500)	(101)	0	(1 399)	(1 500)	(160)
Location Centre comm. Hollow Glen	(2 500)	(521)	0	(1 979)	(2 500)	(425)
Revenus de location équipements	0	0	0	0	(500)	0
Total 01234 - AUTRES SERVICES RENDUS	(1 065 649)	(237 628)	0	(828 020)	(942 062)	(241 904)
Total 0123 - SERVICES RENDUS	(1 311 017)	(293 144)	0	(1 017 872)	(1 334 104)	(318 418)
IMPOSITION DE DROITS						

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Licences et permis						
Licence de chiens	(15 000)	(13 431)	0	(1 569)	(15 000)	(12 847)
Demandes de modification de zonage	(4 000)	(100)	0	(3 900)	(4 968)	(1 250)
Permis de lotissement	(20 000)	(25 400)	0	5 400	(20 000)	(1 400)
Permis constr. chemins / ponceaux	(1 800)	(1 200)	0	(600)	(2 700)	0
Permis de construction	(331 000)	(15 202)	0	(315 798)	(79 500)	(14 195)
Permis installation septique	(7 000)	(1 075)	0	(5 925)	(7 000)	(600)
Dérogation mineure	(15 000)	(2 500)	0	(12 500)	(18 000)	(3 250)
Certificat d'autorisation	(2 600)	(1 100)	0	(1 500)	(2 600)	(400)
Maintenant 0124100005	0	(25)	0	25	0	(25)
Droits de mutation immobilière						
Droits de mutation immobilière	(850 000)	(60 608)	0	(789 392)	(759 457)	(35 388)
Autres droits						
Unions civiles	(400)	0	0	(400)	(400)	0
Total 0124 - IMPOSITION DE DROITS	(1 246 800)	(120 641)	0	(1 126 159)	(909 625)	(69 355)
AMENDES ET PÉNALITÉS						
Amendes et pénalités - Taxes	(60 000)	(5 026)	0	(54 974)	(45 000)	(7 697)
Amendes et pénalités - Hygiène du milieu	(1 540)	0	0	(1 540)	(6 160)	0
Amendes et pénalités - Urbanisme	(10 010)	0	0	(10 010)	(10 010)	0
Amendes et pénalités - Loisirs et culture	(4 500)	(887)	0	(3 613)	(4 500)	(794)
Frais administratifs de recouvrement	(5 000)	(87)	0	(4 913)	(7 491)	0
Total 0125 - AMENDES ET PÉNALITÉS	(81 050)	(6 000)	0	(75 050)	(73 161)	(8 491)
INTÉRÊTS						
Banques et autres institutions						
Intérêts - banques et autres institutions	(2 000)	0	0	(2 000)	(50 000)	0
Arriérés de taxes						
Intérêts - arriérés de taxes	(230 000)	(22 954)	0	(207 046)	(151 396)	(33 992)
Total 0126 - INTÉRÊTS	(232 000)	(22 954)	0	(209 046)	(201 396)	(33 992)
AUTRES REVENUS						
Gain (perte) sur cession d'immobilisation						
(Gain) perte sur cession d'immobilisation	0	0	0	0	(3 245)	0
Autres contributions						
Autres contributions	0	0	0	0	(5 090)	(1 244)
Autres contributions Org. - Commandites Loisirs	(500)	0	0	(500)	(500)	0
Contributions des organismes municipaux						
Autres Revenus - Loisirs contributions organismes	(4 265)	(765)	0	(3 500)	(9 878)	0
Autres revenus - autres						
Vente d'articles promotionnels	(200)	0	0	(200)	(200)	(23)

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Autres revenus - Fond de parc et terrain de jeux	0	(24 568)	0	24 568	0	0
Autres revenus - Remboursement assurances	(6 361)	(4 748)	0	(1 612)	(1 605)	0
Autres revenus - Don Bibliothèque	(25 025)	0	0	(25 025)	(29 244)	(10)
Autres revenus / Autres	(7 200)	0	0	(7 200)	(15 255)	0
Autres Revenus - Loisirs Autres	(16 250)	0	0	(16 250)	(24 200)	0
Autres revenus - Dons Fondation Mérédith	0	0	0	0	(12 301)	0
Autres revenus- vente métal, ponceaux voirie	(3 000)	0	0	(3 000)	(2 500)	0
Ventes tests radon	(4 150)	(1 304)	0	(2 846)	(5 852)	(1 814)
Total 0127 - AUTRES REVENUS	(66 951)	(31 385)	0	(35 565)	(109 870)	(3 091)
TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE						
Administration générale						
Déchets domestiques et assimilés						
Transfert Québec - Matières résiduelles MDDEP	(70 000)	0	0	(70 000)	(70 000)	0
Collecte sélective						
Transfert Québec - Matières résiduelles Recyc QC	(110 000)	0	0	(110 000)	(110 000)	0
Sécurité publique						
Sécurité incendie						
Transfert Québec - Sécurité incendie	(10 000)	0	0	(10 000)	(10 000)	0
Autres						
Transfert Canada - Transport réseau routier Autres	(2 000)	0	0	(2 000)	(2 000)	0
Hygiène du milieu						
Traitement des eaux usées						
Transfert Qué. PEVQ et TIQM Égoût Mill	0	0	0	0	(116 172)	0
Transfert Qué. FIRM Farm Point	(113 468)	0	0	(113 468)	(113 468)	0
Tansfert Qc. - TECQ 2010-2013 Centre Village	(34 545)	0	0	(34 545)	(20 791)	0
Transfert Qc - FCCQ Centre Village	(76 294)	0	0	(76 294)	(75 311)	0
Protection de l'environnement						
Transfert Québec - Protection de l'environnement	(13 950)	0	0	(13 950)	(20 950)	0
Activités récréatives						
Transfert Qué. SOFIL Meredith (intérêts)	(44 200)	0	0	(44 200)	(50 776)	0
Transfert Québec - Activités récréatives	(7 000)	0	0	(7 000)	(13 250)	0
Bibliothèques						
Transfert MCCCF Biblio	0	0	0	0	(51 992)	0
Transfert Québec - bibliothèque	(18 499)	(15 811)	0	(2 688)	(20 980)	(8 765)
Voirie municipale						
Transfert Qc - TECQ (int. + capital)	(33 696)	(33 276)	0	(420)	0	(25 351)
Total 0138 - TRANSFERT RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE	(533 652)	(49 087)	0	(484 565)	(675 690)	(34 116)

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 01 - REVENUS	(17 340 262)	(13 468 263)	0	(3 871 997)	(16 316 849)	(12 639 958)
CHARGES						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil						
Rémunération de base	107 321	26 503	0	80 818	85 875	21 112
Allocation de dépenses	39 457	7 375	0	32 082	32 952	5 836
Allocations de départ	2 708	0	0	2 708	2 708	0
Allocation de transition	6 118	0	0	6 118	6 118	0
Cot. de l'employeur - Régimes de retraite - Élus	26 356	5 175	0	21 181	10 000	1 916
RRQ - Élus	4 738	931	0	3 807	3 745	682
FSS - élus	4 572	975	0	3 597	3 616	779
RQAP - élus	1 126	260	0	866	922	207
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - ÉLUS	1 386	315	0	1 071	2 045	346
Frais de deplacement du personnel	2 300	0	0	2 300	2 495	245
Services de formation	6 650	1 335	0	5 315	2 650	168
Aliments, cafe, eau, etc.	5 730	965	0	4 765	3 790	461
Fournitures de bureau, imprimés et livres	850	25	0	825	750	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	49 652	12 414	33 100	4 138	48 291	12 072
Assistance aux indigents	200	0	0	200	200	0
Communication - Cellulaire	640	129	0	511	600	130
Total 0211 - Conseil	259 804	56 402	33 100	170 302	206 757	43 954
Greffe et Application de la loi						
Salaire régulier	72 833	16 824	0	56 009	75 085	15 474
Congés de maladies	690	0	0	690	845	0
Jours de vacances	0	0	0	0	650	0
Régimes de retraite - employés	3 676	777	0	2 899	2 713	452
RRQ - employés	2 238	888	0	1 350	3 241	808
Assurance-emploi - employés	753	308	0	445	1 012	275
FSS - employés	3 164	666	0	2 498	4 042	665
CSST - employés	1 083	305	0	778	1 608	283
RQAP - employés	424	119	0	305	701	119
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	745	71	0	674	250	0
Déplacement du personnel	500	0	215	285	573	0
Poste	0	0	0	0	9 355	0
Communication - Téléphonie	1 200	293	0	907	1 151	357
Journaux et revues	3 500	0	0	3 500	3 500	0
Honoraires prof. - services juridiques	5 000	110	0	4 890	4 000	0
Honoraires prof. autres - Services archives	24 336	3 408	0	20 928	18 700	0
Services de formation	4 585	572	0	4 013	871	551
Associations et abonnements	6 500	5 013	0	1 487	5 700	4 442
Autres services	0	0	0	0	505	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	2 140	836	0	1 304	2 140	836
Location autres -Couts d'utilisation / cour munici	1 000	0	0	1 000	1 000	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	660	76	0	584	720	95
Aliments, cafe, eau, etc.	100	0	60	40	400	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	2 710	2 069	0	641	12 655	966
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	200	0	0	200	100	0
Salaire régulier- Élections	0	0	0	0	35 000	0
Services techniques autres - Traduction	0	0	0	0	0	880
Autres - Dépenses d'élections	0	0	0	0	1 000	0
Autres - remboursement dépenses électorales	2 351	0	0	2 351	5 000	0
Services techniques autres - Recherches	500	40	0	460	500	40
Total 0212 - Greffe et Application de la loi	140 888	32 375	275	108 238	193 017	26 243
Gestion financière et administrative						
Salaire régulier	464 510	89 142	0	375 368	452 230	88 667
Congés de maladies	5 571	0	0	5 571	6 226	0
Libération syndicale	350	0	0	350	350	111
Régimes de retraite - employés	23 504	4 330	0	19 174	21 620	4 306
RRQ - employés	18 462	5 147	0	13 315	18 415	5 119
Assurance-emploi - employés	5 740	1 788	0	3 952	6 142	1 706
FSS - employés	20 506	3 847	0	16 659	19 534	3 838
CSST - employés	8 120	1 782	0	6 338	8 049	1 689
RQAP - employés	3 186	716	0	2 470	3 397	676
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 661	2 103	0	10 558	13 475	3 322
Frais de deplacement du personnel	1 274	59	0	1 216	524	26
Frais de poste	13 165	2 990	0	10 175	15 882	7 069
Fret et messagerie	5 500	1 271	0	4 229	6 319	233
Communication - Téléphonie	9 180	2 340	0	6 840	9 206	2 859
Communication - internet	2 100	537	50	1 512	2 040	829
Publicité et information - journaux et revues	0	0	273	(273)	273	0
Hon.prof-scientifique et genie/bornage judiciaire	1 000	0	0	1 000	690	0
Honoraires prof. - services juridiques	50 000	13 984	0	36 016	61 733	2 022
Honoraires prof. - Compt. et vérification	23 000	0	0	23 000	23 730	0
Honoraires prof. - administration et informatique	17 170	6 144	7 508	3 517	20 319	4 765
Honoraires prof. autres	0	0	0	0	300	0
Serv. tech. assurances - Incendie	4 130	4 206	0	(76)	4 009	4 009
Serv. tech. ass. - Responsabilité civile générale	27 595	27 245	0	350	26 790	26 790
Services techniques - Test d'eau	0	0	0	0	70	66
Traitement des données- Paies	9 300	3 184	0	6 116	9 300	2 605
Services de formation	3 900	0	0	3 900	4 800	499
Services techniques autres -	3 000	2 930	0	70	2 515	2 511
Cotisations à des associations et abonnements	43 134	26 974	0	16 160	36 080	31 840
Location bâtiments	0	145	0	(145)	0	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	4 480	1 127	0	3 353	4 480	1 548
Ent. & rép.-infrastructures	2 500	1 216	0	1 284	3 716	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	33 098	1 704	1 213	30 182	19 050	1 825
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 120	286	0	1 834	2 050	402
Aliments, cafe, eau, etc.	2 270	266	451	1 553	2 240	342
Pieces et accessoires - autres	510	0	0	510	499	126

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Fournitures de bureau, imprimés et livres	11 685	1 212	870	9 604	12 370	3 184
Electricite	18 500	3 376	0	15 124	18 310	3 756
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	0	0	500	500	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2 500	0	0	2 500	978	447
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	93 354	23 340	62 234	7 780	141 481	35 370
Amortissement des immo. - Administration	86 370	0	0	86 370	113 840	21 395
Autres dépenses	50	0	0	50	50	0
Communication - Cellulaire	1 300	270	0	1 030	1 200	280
Serv. tech. ass. - Resp. civile complementaire	1 685	1 635	0	50	1 635	1 635
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 875	1 904	0	(29)	1 818	1 818
Serv. tech. assurances Autres - Resp. administrate	9 125	9 116	0	9	8 860	8 850
Total 0213 - Gestion financière et administrative	1 047 980	246 316	72 599	729 066	1 107 095	276 535
Communications						
Salaire régulier	132 039	22 059	0	109 980	95 845	19 737
Congés de maladies	764	0	0	764	1 326	0
Jours de vacances	814	0	0	814	0	0
Libération syndicale	350	133	0	217	0	0
Régimes de retraite - employés	3 981	382	0	3 599	3 251	454
RRQ - employés	6 573	1 162	0	5 411	7 937	1 003
Assurance-emploi - employés	2 157	428	0	1 729	3 107	343
FSS - employés	5 833	1 009	0	4 824	7 071	853
CSST - employés	2 806	464	0	2 342	3 310	370
RQAP - employés	1 081	179	0	902	1 340	151
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 962	337	0	2 625	3 360	438
Frais de déplacement du personnel	500	0	0	500	432	0
Frais de poste	4 200	0	0	4 200	2 200	276
Communication - Téléphonie	3 540	878	0	2 662	3 452	1 072
Publicité et information - publications	19 535	25	0	19 510	6 950	0
Publicité et information - Site Web	375	289	0	86	250	105
Honoraires prof. - administration et informatique	2 000	0	0	2 000	1 800	98
Services de formation	1 000	0	0	1 000	0	0
Cotisations à des associations et abonnements	12 470	1 473	0	10 997	2 375	923
Autres services	0	0	759	(759)	17 800	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 080	280	0	800	1 044	252
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	1 200	134	0	1 066	5 145	795
Aliments, café, eau, etc.	100	40	0	60	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	750	105	0	645	800	99
Biens durables- ameublement, équip. bureau	250	0	0	250	1 950	0
Amortissement des immo. - Commuication	220	0	0	220	220	55
Communication - Cellulaire	600	132	0	468	510	80
Services techniques Autres - Traduction	500	0	0	500	1 000	0
Total 02141 - Communications	207 680	29 509	759	177 412	172 775	27 104
Évaluation						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	367 615	91 905	245 075	30 635	373 347	93 336

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 0215 - Évaluation	367 615	91 905	245 075	30 635	373 347	93 336
Gestion du personnel						
Salaire régulier	13 822	2 634	0	11 188	13 418	3 011
Régimes de retraite - employés	691	132	0	559	671	151
RRQ - employés	280	141	0	139	275	161
Assurance-emploi - employés	94	48	0	46	110	54
FSS - employés	598	114	0	484	580	130
CSST - employés	141	52	0	89	135	55
RQAP - employés	55	20	0	35	60	23
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	201	0	0	201	190	0
Publicité et information - journaux et revues	500	0	0	500	227	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	5 000	0
Honoraires prof. - Consultant RH	38 500	3 436	4 961	30 103	38 500	4 352
Relations de travail - Mutuelle de prévention	12 000	0	0	12 000	12 971	0
Réceptions	2 400	72	0	2 329	2 497	0
Cotisations à des associations et abonnements	5 500	0	0	5 500	4 600	4 511
Location - Ameublement et équipement de bureau	360	85	0	275	360	36
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	120	14	0	106	120	14
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	0	0	500	200	0
Biens non durables - Autres équipements divers	800	0	0	800	703	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	87 141	21 786	58 093	7 262	105 253	26 313
Associations et abonnements	3 900	3 832	0	68	4 100	4 032
Médicaments et fournitures médicales	670	0	0	670	670	0
Total 0216 - Gestion du personnel	178 273	32 366	63 054	82 854	190 640	42 843
Autres						
Baisse valeur fonds UMQ	3 500	0	0	3 500	10 000	0
Réclamations de dommages-intérêts	5 000	317	0	4 683	5 000	0
Total 0219 - Autres	8 500	317	0	8 183	15 000	0
Total 021 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 210 740	489 190	414 862	1 306 690	2 258 631	510 015
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	2 043 370	510 843	1 362 246	170 281	1 921 462	480 366
Total 0221 - Police	2 043 370	510 843	1 362 246	170 281	1 921 462	480 366
Sécurité incendie						
Salaire régulier - employes temps plein	163 485	32 130	0	131 355	150 153	31 763
Primes départ	85 000	0	0	85 000	0	0
Congés de maladies	330	0	0	330	647	0
Jours de vacances	12 835	2 206	0	10 629	10 000	1 766
Régimes de retraite - employés	12 383	1 607	0	10 776	7 508	1 588
RRQ - employés	20 109	2 481	0	17 628	13 712	2 177
Assurance-emploi - employés	6 821	1 565	0	5 256	6 176	1 444

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
FSS - employés	21 659	2 156	0	19 503	14 494	1 782
CSST - employés	7 110	998	0	6 112	5 840	797
RQAP - employés	3 011	628	0	2 383	2 836	569
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	5 202	1 198	0	4 004	5 195	1 300
Frais de deplacement du personnel	1 350	0	0	1 350	875	0
Frais de poste	200	13	0	187	590	0
Fret et messagerie	500	24	98	378	500	0
Communication - Téléphonie	7 560	1 338	0	6 222	6 780	2 194
Communication - internet	390	39	0	351	510	39
Publicité et information - autres	500	0	0	500	510	0
Honoraires prof. - administration et informatique	150	0	0	150	650	545
Serv. tech. assurances - Incendie	4 875	4 963	0	(88)	4 732	4 732
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	5 570	5 466	0	104	5 406	5 406
Serv. tech. ass. autres	3 435	1 876	0	1 559	1 876	1 876
Services technique	7 590	0	0	7 590	40	0
Égouts	245	0	0	245	2 781	108
Services de formation	42 110	1 761	0	40 349	33 845	4 731
Immatriculation des véhicules	6 200	6 152	0	48	5 800	6 098
Receptions	1 925	1 206	0	719	1 950	1 164
Cotisations à des associations et abonnements	3 460	1 545	0	1 915	4 800	1 471
Location bâtiments	0	0	0	0	480	0
Location - Véhicules	138 000	34 125	88 454	15 421	134 500	23 214
Location - Machineries, outillage et équipement	392	342	0	50	2 580	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 640	153	0	1 487	640	295
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	25 231	6 007	1 307	17 917	20 513	1 874
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	20 460	1 695	1 611	17 154	17 905	1 691
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	420	90	0	330	660	102
Aliments, cafe, eau, etc.	5 350	607	0	4 743	5 850	545
Bois	500	0	0	500	800	0
Huile à chauffage	2 280	997	0	1 283	2 280	951
Articles de quincaillerie	1 100	527	0	573	1 000	60
Petits outils	1 000	22	0	978	1 000	153
Pièces et accessoires autres	0	0	0	0	911	0
Vetements, chaussures et accessoires	11 990	2 422	3 437	6 130	17 975	1 144
Articles de nettoyage	1 000	0	596	404	1 100	0
Articles ménagers et articles de cuisine	400	0	0	400	400	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	4 325	612	1 102	2 612	3 880	1 028
Médicaments et fournitures médicales	900	0	0	900	655	0
Electricite	19 770	4 718	2 105	12 947	19 610	6 048
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	660	227	0	433	660	215
Biens non durables - Autres équipements divers	2 200	237	0	1 963	1 900	0
Immob. / machineries, outillage & équip	21 300	4 382	0	16 918	19 990	160
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	1 000	0	882	118	1 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	39 530	9 882	26 354	3 294	39 534	9 885
Contribution - Don	500	500	0	0	500	500
Amortissement des immo. - Sécurité incendie	139 246	0	0	139 246	152 066	34 169
Salaire régulier - Pompier volontaire	225 000	45 823	0	179 177	232 800	40 828
Communication - Cellulaire	12 195	1 225	52	10 918	11 160	1 087

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Communication autres - pagettes, radio, etc.	28 670	991	0	27 679	9 710	3 735
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	2 135	2 094	0	41	2 073	2 073
Autres services - Autres	3 675	0	0	3 675	0	0
Ent. et réparation véhicules	23 211	5 734	2 058	15 419	18 232	430
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 000	123	0	1 877	2 000	0
Essence	5 260	1 196	0	4 064	5 260	720
Diesel	12 000	3 037	0	8 963	14 450	3 249
Ent. et réparation - Véhicules pièces mécaniques	5 500	0	0	5 500	6 725	0
Services tech. Autres - Vérification, recherche	720	0	0	720	520	492
Total 0222 - Sécurité incendie	1 183 565	197 120	128 056	858 389	1 039 525	206 198
Sécurité civile						
Cotisations à des associations et abonnements	1 127	1 030	0	97	1 127	0
Amortissement des immo. - Sécurité Publique	18 757	0	0	18 757	16 425	4 689
Total 0223 - Sécurité civile	19 884	1 030	0	18 854	17 552	4 689
Sécurité publique - Autres						
Pieces et accessoires - autres	0	0	0	0	134	0
Services techniques Autres - SPCA	29 238	7 059	18 492	3 686	28 750	6 964
Total 0229 - Sécurité publique - Autres	29 238	7 059	18 492	3 686	28 884	6 964
Total 022 - SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 276 057	716 052	1 508 794	1 051 210	3 007 423	698 217
TRANSPORT						
Voirie municipale						
Salaire régulier	545 870	(3 127)	0	548 997	481 893	(4 771)
Heures suppl.	15 000	0	0	15 000	15 920	0
Congés de maladies - employés	3 855	104	0	3 752	3 390	0
Jours de vacances	3 948	0	0	3 948	6 315	0
Libération syndicale	175	0	0	175	0	0
Régimes de retraite - employés	20 700	(146)	0	20 846	17 295	(186)
RRQ - employés	25 182	(81)	0	25 264	23 620	(127)
Assurance-emploi - employés	9 410	(23)	0	9 433	7 925	(60)
FSS - employés	23 594	(139)	0	23 733	21 300	(217)
CSST - employés	10 105	(49)	0	10 154	8 890	(70)
RQAP - employés	4 079	(25)	0	4 104	4 015	(39)
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	11 491	0	0	11 491	11 940	0
Frais de deplacement du personnel	1 750	0	0	1 750	250	0
Fret et messagerie	500	72	0	428	500	0
Communication - Téléphonie	4 440	878	101	3 461	4 363	1 341
Publicité et information - journaux et revues	600	0	0	600	295	0
Honoraires prof. - scientifiques et génie	16 000	5 221	3 244	7 535	14 145	2 745
Honoraires prof. - services juridiques	9 350	253	0	9 098	7 274	5 730
Honoraires prof. - administration et informatique	1 100	239	0	861	504	189
Serv. tech. assurances - Incendie	1 830	1 861	0	(31)	1 777	1 777
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	3 470	3 680	0	(210)	3 365	3 065

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Services de formation	8 700	1 464	0	7 236	5 326	(961)
Immatriculation des véhicules	8 500	8 754	0	(254)	7 602	7 468
Cotisations à des associations et abonnements	2 720	607	0	2 113	3 225	760
Autres services - Services d'agence	0	0	0	0	126	126
Location - Machineries, outillage et équipement	39 392	0	17 829	21 564	34 333	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	790	230	0	560	750	266
Entr. & rép - infrastructures	129 700	0	2 401	127 299	101 350	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	9 125	1 268	0	7 857	12 707	2 335
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	2 700	0	0	2 700	380	100
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	640	17	0	623	770	18
Aliments, cafe, eau, etc.	1 700	333	416	951	1 700	308
Pierre, concasse, gravier	20 000	0	0	20 000	18 500	0
Bois	600	67	0	533	95	39
Asphalte	35 000	0	0	35 000	20 352	0
Biens non durables autres	14 000	0	0	14 000	0	0
Huile, graisse	2 200	0	0	2 200	2 538	0
Produits chimiques	60 000	0	0	60 000	47 848	0
Articles de quincaillerie	1 500	254	0	1 246	1 746	57
Petits outils	3 500	236	0	3 264	2 800	456
Pieces et accessoires - autres	6 500	42	0	6 458	5 406	0
Vetements, chaussures et accessoires	4 250	0	0	4 250	3 751	0
Articles de nettoyage	400	152	0	248	305	55
Articles ménagers et articles de cuisine	150	0	0	150	135	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 400	360	0	1 040	1 400	370
Médicaments et fournitures médicales	200	0	0	200	176	0
Electricite	12 380	5 505	1 893	4 981	12 280	5 420
Biens non durables - Autres	0	0	0	0	386	0
Biens durables - infrastructures	2 000	0	0	2 000	0	0
Biens durables - machineries, outillage & équip	8 700	3 675	0	5 025	6 384	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	2 000	0	0	2 000	0	0
Amortissement des immo. - Voirie	1 312 056	0	0	1 312 056	1 154 867	320 329
Autres	0	0	0	0	286	0
Communication - Cellulaire	2 230	31	0	2 199	2 720	82
Communication autres - pagettes, radio, etc.	1 960	1 153	0	807	3 810	1 377
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	6 220	6 976	0	(756)	6 030	6 030
Autres services - Trappages	1 800	0	0	1 800	1 500	0
Ent. et réparation véhicules	15 000	0	0	15 000	14 347	0
Essence	6 490	1 477	0	5 013	6 490	889
Oxygène, propane, acétylène.	1 740	0	0	1 740	1 740	0
Pièces et accessoires autres - Glissières sécurité	21 100	0	0	21 100	10 916	0
Biens durables - Infrastructures (CSWQ)	0	0	0	0	54 158	0
Entretien et réparation véhicules - Pneus	10 925	0	6 978	3 947	6 934	0
Diesel	45 350	11 910	0	33 440	50 630	12 740
Pièces et accessoires autres - Ponceaux	15 000	0	0	15 000	15 398	0
Ent. et réparation véhicules - pièces mécaniques	18 000	0	498	17 502	28 816	0
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	2 185	2 482	0	(297)	2 119	2 119
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	6 500	0	0	6 500	5 121	0
Services techniques autres - Verification	2 142	0	0	2 142	1 756	120

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Services techniques Autres - Émondages	25 000	0	0	25 000	10 975	2 388
Total 0232 - Voirie municipale	2 584 894	55 711	33 360	2 495 826	2 305 960	372 268
Enlèvement de la neige						
Salaire régulier	428 603	166 514	0	262 089	392 617	152 721
Heures suppl.	50 000	45 870	0	4 130	66 290	36 732
Congés de maladies - employés	3 855	104	0	3 752	3 162	66
Jours de vacances	1 900	1 341	0	559	3 950	1 861
Libération syndicale	175	85	0	90	0	0
Régimes de retraite - employés	23 034	8 518	0	14 516	16 670	6 604
RRQ - employés	20 877	11 856	0	9 022	23 472	10 901
Assurance-emploi - employés	8 190	4 143	0	4 046	8 330	3 748
FSS - employés	20 228	9 220	0	11 009	19 894	8 273
CSST - employés	8 537	4 241	0	4 295	8 450	3 622
RQAP - employés	3 473	1 693	0	1 780	3 625	1 459
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	11 285	3 998	0	7 287	12 855	6 595
Frais de deplacement du personnel	300	213	0	87	37	0
Fret et messagerie	100	86	0	14	100	46
Communication - Téléphonie	4 440	878	101	3 461	4 314	1 341
Publicité et information - journaux et revues	900	0	0	900	140	0
Honoraires prof. - services juridiques	0	0	0	0	10 223	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	3 470	3 680	0	(210)	3 365	3 065
Enlèvement de la neige	335 518	89 374	105 495	140 649	333 721	94 270
Immatriculation des véhicules	8 000	8 754	0	(754)	7 879	7 468
Location - Machineries, outillage et équipement	42 092	13 279	15 920	12 894	37 972	6 966
Location - Ameublement et équipement de bureau	790	230	0	560	750	266
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	640	17	0	623	770	18
Aliments, boissons	5 280	3 358	0	1 922	5 500	3 127
Pierre, concasse, gravier	104 000	13 802	8 547	81 651	107 182	1 097
Asphalte	11 900	4 057	2 412	5 431	22 000	9 515
Huile, graisse	1 750	927	0	823	1 734	1 186
Lubrifiants	600	0	0	600	600	0
Produits chimiques	167 000	75 882	16 413	74 705	167 000	92 680
Pieces et accessoires - autres	9 000	2 372	0	6 628	6 500	1 944
Vetements, chaussures et accessoires	5 000	255	3 792	953	4 500	509
Fournitures de bureau, imprimés et livres	150	60	0	90	150	0
Amortissement des immo. - Enlèvement neige	128 832	0	0	128 832	126 840	31 743
Communication - Cellulaire	2 230	1 089	0	1 141	2 720	1 072
Communication autres - pagettes, radio, etc.	1 960	1 282	0	678	3 880	1 554
Ent. et réparation véhicules	9 360	399	3 104	5 857	10 017	2 308
Essence	8 280	1 883	0	6 397	8 280	1 134
Oxygène, propane, acétylène.	17 420	10 535	0	6 885	17 497	7 717
Ent. et réparation véhicules - Pneus	12 000	278	0	11 722	16 800	525
Diesel	55 500	15 605	0	39 895	60 000	17 088
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	20 700	9 269	1 438	9 993	15 700	3 678
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	2 185	2 482	0	(297)	2 119	2 119
Ent. et réparation véhicules - Lames niveleuse	10 000	845	0	9 155	9 884	5 198

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 0233 - Enlèvement de la neige	1 549 554	518 474	157 222	873 860	1 547 489	530 216
Éclairage des rues						
Ent. & rép. - reseau d'eclairage	8 190	632	1 050	6 508	16 000	1 235
Electricite	17 260	2 760	490	14 010	17 120	2 726
Amortissement des immo. - Éclairage des rues	345	0	0	345	3 971	86
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 730	1 678	0	52	1 678	1 678
Total 0234 - Éclairage des rues	27 525	5 070	1 540	20 915	38 769	5 725
Circulation et stationnement						
Salaire régulier	455	458	0	(3)	0	0
Heures suppl.	2 000	0	0	2 000	2 000	0
Jours de vacances	98	18	0	80	80	0
RRQ - employés	139	0	0	139	113	0
Assurance-emploi - employés	59	18	0	41	50	0
FSS - employés	110	20	0	90	90	0
CSST - employés	49	0	0	49	40	0
RQAP - employés	24	4	0	20	20	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	9 460	0	0	9 460	4 940	0
Services techniques autres - signaleurs	8 198	0	3 514	4 685	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	2 178	0	0	2 178	1 011	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	700	0	0	700	700	0
Pièces et accessoires autres -	20 808	1 436	0	19 371	23 583	459
Vêtements, chaussures et accessoires	475	0	0	475	352	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	5 060	0
Biens durables autres	0	0	0	0	1 741	0
Total 0235 - Circulation et stationnement	44 753	1 954	3 514	39 285	39 780	459
Transport en commun						
Location - Terrains	2 000	1 000	1 000	0	2 000	1 000
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	19 311	4 827	12 875	1 609	19 841	4 959
Contibutions à des organismes -TransColline	123 794	41 265	82 529	0	121 364	40 455
Total 02370 - Transport en commun	145 105	47 092	96 404	1 609	143 205	46 414
Service de l'entretien						
Salaire régulier	426 984	74 237	0	352 747	368 165	63 197
Heures supplI	10 750	8 349	0	2 401	10 750	3 013
Primes	0	0	0	0	7 500	0
Congés de maladies - employés	4 195	0	0	4 195	3 400	(843)
Jours de vacances	3 653	918	0	2 735	3 240	0
Régimes de retraite - employés	17 411	3 017	0	14 394	13 025	2 721
RRQ - employés	23 016	4 556	0	18 460	18 670	3 689
Assurance-emploi - employés	10 088	1 589	0	8 499	6 015	1 244
FSS - employés	19 832	3 639	0	16 193	17 440	2 873
CSST - employés	9 036	1 681	0	7 355	7 680	1 257
RQAP - employés	3 705	637	0	3 068	3 275	498
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	13 745	3 002	0	10 743	15 375	3 160

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Frais de deplacement du personnel	1 671	23	0	1 648	296	0
Fret et messagerie	130	38	0	92	235	0
Communication - Téléphonie	1 200	293	0	907	1 151	357
Publicité et information - journaux et revues	650	0	0	650	790	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	2 030	2 359	0	(329)	1 972	1 972
Égouts	1 050	294	0	756	1 050	231
Services de formation	4 450	1 102	1 454	1 894	3 942	0
Immatriculation des véhicules	3 000	3 285	0	(285)	3 805	2 766
Autres services - Services d'agence	4 586	0	1 904	2 682	9 980	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	300	71	0	229	290	142
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2 420	233	24	2 163	1 104	375
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	1 000	0	0	1 000	1 000	135
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	60	9	0	51	100	5
Aliments, cafe, eau, etc.	2 175	768	416	992	2 055	784
Bois	90	0	0	90	90	0
Huile, graisse	400	13	0	387	400	37
Articles de quincaillerie	500	23	0	477	200	93
Petits outils	3 150	613	0	2 537	2 050	252
Pieces et accessoires - autres	1 900	534	0	1 366	1 700	979
Vetements, chaussures et accessoires	7 700	664	0	7 036	7 995	581
Articles de nettoyage	7 500	1 954	2 852	2 694	6 000	969
Fournitures de bureau, imprimés et livres	300	219	0	81	300	0
Médicaments et fournitures médicales	465	0	0	465	180	0
Electricite	1 980	918	254	808	1 960	578
Biens durables - machineries, outillage & équip	10 251	7 715	2 205	331	4 777	0
Biens durables- ameublement, équip. bureau	2 000	0	0	2 000	375	281
Communication - Cellulaire	3 490	863	0	2 627	3 350	644
Ent. et réparation véhicules	3 000	0	0	3 000	3 793	893
Essence	17 720	4 029	0	13 691	17 720	2 426
Ent. et réparation véhicules - Pneus	1 400	26	0	1 374	1 777	0
Diesel	2 550	778	0	1 772	2 850	832
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	7 500	1 019	2 324	4 157	7 163	1 234
Serv. tech. ass. autres - Équipements entrepreneur	890	389	0	501	863	863
Services techniques autres - Vérification dossier	108	0	0	108	120	72
Total 0239 - Service de l'entretien	640 031	129 857	11 433	498 742	565 968	98 310
Total 023 - TRANSPORT	4 991 862	758 158	303 473	3 930 237	4 641 171	1 053 392
HYGIÈNE DU MILIEU						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable						
Salaire régulier	5 231	108	0	5 123	3 050	564
Jours de vacances	208	4	0	204	522	23
RRQ - employés	294	4	0	290	733	28
Assurance-emploi - employés	100	2	0	98	290	10
FSS - employés	232	5	0	227	580	25
CSST - employés	106	2	0	104	250	11

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
RQAP - employés	42	1	0	41	105	5
Fret et messagerie	5	4	0	1	0	0
Communication - Téléphonie	3 120	821	0	2 299	2 820	886
Communication - internet	2 760	680	0	2 080	2 550	636
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	0	0	0	2 545	1 750
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	5 310	5 396	0	(86)	5 156	5 156
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	0	237	0	(237)	0	0
Services techniques	49 340	11 691	14 977	22 671	52 557	6 965
Associations et abonnements	60	0	0	60	2 565	0
Location - Machineries, outillage et équipement	43	43	0	0	0	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	15 332	3 486	5 995	5 852	15 419	0
Produits chimiques	5 500	3 808	0	1 692	3 497	2 703
Pièces et accessoires autres -	1 052	955	0	96	1 000	57
Articles de nettoyage	300	0	0	300	227	0
Électricité	34 690	6 726	0	27 965	31 470	7 237
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	23 430	3 551	0	19 879	37 581	7 744
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	155 520	0	0	155 520	149 213	38 474
Total 02412 - Approvisionnement et traitement de l'eau potable	312 675	37 524	20 972	254 179	322 283	72 274
Réseau de distribution de l'eau potable						
Communication - Téléphonie	1 080	225	0	855	900	411
Communication - internet	1 440	356	0	1 084	1 340	223
Serv. tech. assurances - Incendie	1 340	1 358	0	(18)	1 294	1 294
Services de formation	5 024	0	3 417	1 607	2 625	0
Associations et abonnements	286	226	0	60	60	0
Location autres	605	613	0	(8)	600	600
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	1 659	0	1 659	0	6 191	91
Électricité	9 470	2 406	0	7 064	9 400	2 061
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	97 436	0	0	97 436	105 123	24 105
Total 02413 - Réseau de distribution de l'eau potable	118 340	5 184	5 076	108 080	127 533	28 785
Traitement des eaux usées						
Secteur Mills						
Salaire régulier	646	272	0	374	791	0
Régimes de retraite - employés	32	14	0	18	25	0
RRQ - employés	37	14	0	23	30	0
Assurance-emploi - employés	12	5	0	7	12	0
FSS - employés	28	12	0	16	23	0
CSST - employés	13	5	0	8	10	0
RQAP - employés	5	2	0	3	5	0
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	30	0	0	30	0	0
Communication - Téléphonie	0	0	0	0	0	(20)
Amortissement des immo. - Traitement eaux uséeMill	0	0	0	0	17 290	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 024141 - Secteur Mills	803	324	0	479	18 186	(20)
Secteur Farm Point						
Salaire régulier	1 616	679	0	937	1 993	0
Régimes de retraite - employés	81	34	0	47	65	0
RRQ - employés	92	35	0	57	76	0
Assurance-emploi - employés	31	12	0	19	30	0
FSS - employés	69	41	0	28	57	0
CSST - employés	33	13	0	20	26	0
RQAP - employés	13	5	0	8	11	0
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	75	0	0	75	0	0
Communication - Téléphonie	1 080	225	56	799	960	300
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	1 740	1 763	0	(23)	1 684	1 684
Services techniques - Test d'eau	6 470	1 878	1 582	3 011	10 233	581
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	440	150	0	290	430	107
Pièces et accessoires autres	260	0	0	260	260	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	4 830	1 068	656	3 107	4 790	942
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées FP	127 343	0	0	127 343	127 343	31 836
Total 024142 - Secteur Farm Point	154 273	5 903	2 294	146 078	158 211	35 450
Secteur Centre Village						
Salaire régulier	8 231	1 465	0	6 766	6 801	564
Jours de vacances	200	4	0	196	502	23
Régimes de retraite - employés	162	68	0	94	135	0
RRQ - employés	464	73	0	391	856	28
Assurance-emploi - employés	156	27	0	129	340	10
FSS - employés	359	51	0	308	670	25
CSST - employés	168	28	0	140	290	11
RQAP - employés	66	11	0	55	122	5
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	150	0	0	150	0	0
Communication - Téléphonie	1 140	321	0	819	1 020	321
Journaux et revues	0	0	0	0	153	0
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	0	0	0	0	2 545	1 750
Honoraires prof. - services juridiques	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Serv. tech. assurances - Incendie	3 420	3 472	0	(52)	3 317	3 317
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	0	236	0	(236)	0	0
Services techniques	33 445	7 670	12 577	13 197	52 327	6 638
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	7 932	0	4 708	3 224	3 476	0
Produits chimiques	30 000	4 156	10 544	15 300	20 708	3 369
Pièces et accessoires autres -	1 200	73	0	1 127	281	0
Articles de nettoyage	300	8	0	292	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	37 220	9 127	0	28 093	40 365	12 583
Amortissement des immo. - Traitement eaux usées CV	117 426	0	0	117 426	114 904	29 050

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 024143 - Secteur Centre Village	252 139	26 790	27 829	197 519	259 212	57 694
Total 02414 - Traitement des eaux usées	407 215	33 017	30 123	344 076	435 609	93 124
Réseaux d'égout						
Secteur Mills						
Amortissement des immo. - Reseaux égout Mill	21 854	0	0	21 854	31 855	7 963
Total 024151 - Secteur Mills	21 854	0	0	21 854	31 855	7 963
Secteur Farm Point						
Fret et messagerie	30	0	0	30	30	0
Communication - Téléphonie	2 160	450	114	1 596	1 992	601
Honoraires prof. - Programmation, contrôle procédé	160	0	0	160	1 249	1 249
Serv. tech. assurances - Incendie	705	716	0	(11)	683	683
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	7 250	441	1 092	5 717	4 366	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	600	0	0	600	600	0
Pièces et accessoires - Autres	1 000	0	0	1 000	57	0
Vêtements, chaussures et accessoires	0	0	0	0	153	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	1 390	218	0	1 172	1 370	245
Amortissement des immo. - Reseaux égout FP	2 646	0	0	2 646	2 645	662
Total 024152 - Secteur Farm Point	16 041	1 825	1 206	13 010	13 245	3 440
Secteur Centre Village						
Communication - Téléphonie	2 160	375	0	1 785	1 920	599
Serv. tech. assurances - Incendie	725	738	0	(13)	703	703
Location - Machineries, outillage et équipement	1 500	0	0	1 500	331	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	41 000	15 841	4 159	21 000	27 130	2 109
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	2 360	186	606	1 567	2 350	175
Amortissement des immo. - Reseaux égout CV	95 596	0	0	95 596	153 763	23 650
Total 024153 - Secteur Centre Village	143 441	17 140	4 765	121 535	186 297	27 236
Total 02415 - Réseaux d'égout	181 336	18 965	5 971	156 399	231 397	38 639
Matières résiduelles						
Déchets domestiques						
Cueillette et transport						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	0	0	1 550	754	0
Honoraires prof. - services juridiques	1 150	0	0	1 150	0	0
Contrat de cueillette/déchets domestique	174 480	42 201	0	132 279	156 200	41 536
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	116 451	26 613	70 967	18 871	163 175	40 794
Élimination						

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	87 096	21 774	58 064	7 258	133 507	33 378
Quote-part site Cook, Gatineau	5 000	0	0	5 000	5 000	4 496
Total 02451 - Déchets domestiques	385 727	90 588	129 031	166 108	458 636	120 204
Matières recyclables						
Collecte et transport						
Publicité et information - journaux et revues	1 550	0	0	1 550	754	0
Contrat de cueillette/mat. recyclables	154 660	37 982	0	116 678	151 568	37 383
Biens durables - machinerie, outillage & équip	9 375	625	0	8 750	9 375	100
Amortissement des immo.- Matières résiduelles	898	0	0	898	1 558	224
Collecte et transport						
Biens durables - bacs compostage	142 224	0	142 224	0	0	0
Matières résiduelles- Gros meubles etc.	17 228	4 220	0	13 009	16 860	4 153
Total 02452 - Matières recyclables	325 935	42 827	142 224	140 885	180 115	41 860
Matériaux secs						
Disposition de matériaux secs	5 000	0	0	5 000	5 000	0
Total 02453 - Matériaux secs	5 000	0	0	5 000	5 000	0
Total 0245 - Matières résiduelles	716 662	133 415	271 255	311 993	643 751	162 064
Cours d'eau						
Communication - Téléphonie	600	84	95	420	600	126
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	6 185	0	6 183	2	0	0
Droit annuel - barrages	250	0	0	250	250	0
Autres services - barrages	500	0	0	500	500	0
Location - Machineries, outillage et équipement	0	0	0	0	100	0
Pièces et accessoires autres	500	0	0	500	227	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	100	0	0	100	100	0
Électricité	900	256	0	644	890	268
Quotes-parts MRC - Barrage Hollow Glen	84 561	0	0	84 561	84 763	0
Total 02460 - Cours d'eau	93 596	340	6 278	86 977	87 430	394
Protection de l'environnement						
Salaire régulier	63 116	9 296	0	53 820	59 905	10 751
Congés de maladies	1 858	0	0	1 858	680	0
Jours de vacances	360	0	0	360	460	0
Allocation aux commissaires	300	0	0	300	300	0
Régimes de retraite - employés	2 028	0	0	2 028	678	538
RRQ - employés	3 638	463	0	3 175	3 123	572
Assurance-emploi - employés	1 226	138	0	1 088	1 090	210
FSS - employés	2 898	428	0	2 470	2 739	483
CSST - employés	1 366	182	0	1 184	1 099	209
RQAP - employés	537	71	0	466	360	82
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	2 677	689	0	1 988	2 941	741

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Frais de déplacement du personnel	500	0	0	500	500	0
Frais de poste	1 800	0	0	1 800	1 800	0
Fret et messagerie	100	0	0	100	100	0
Communication - Téléphonie	2 340	585	0	1 755	2 301	715
Publicité et information - publications	2 000	0	0	2 000	4 000	0
Honoraires prof. - scientifiques et génie	2 000	0	0	2 000	826	0
Honoraires prof. - services juridiques	2 000	51	0	1 949	0	0
Honoraires prof. autres	0	0	0	0	20 950	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	410	399	0	11	395	395
Traitement des données	31 300	1 679	9 787	19 835	36 510	1 451
Serv. tech. - services scientifiques et de génie	22 800	0	0	22 800	22 275	245
Services de formation	857	310	0	548	978	0
Immatriculation des véhicules	300	303	0	(3)	300	0
Cotisations à des associations et abonnements	250	0	0	250	150	136
Location - Ameublement et équipement de bureau	600	138	0	462	600	138
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	660	73	0	587	660	89
Aliments, boissons	300	9	0	291	122	0
Articles de quincaillerie	500	0	0	500	500	0
Vêtements, chaussures et accessoires	300	0	0	300	300	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	500	0	0	500	500	0
Médicaments et fournitures médicales	50	0	0	50	50	0
Tests de radon	4 150	2 450	0	1 700	5 852	3 290
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	500	0	0	500	3 000	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	(9 422)	(2 355)	(6 282)	(785)	16 574	4 143
Amortissement des immo. - Environnement	3 876	0	0	3 876	3 876	969
Ent. et réparation véhicules	520	0	0	520	520	0
Essence	400	73	0	327	400	44
Total 02470 - Protection de l'environnement	149 595	14 982	3 505	131 110	197 414	25 201
Vidange des fosses septiques						
Salaire régulier	73 654	7 497	0	66 157	47 768	4 982
Jours de vacances	1 591	0	0	1 591	810	0
Régimes de retraite - employés	1 694	318	0	1 376	3 137	249
RRQ - employés	4 147	395	0	3 752	3 303	266
Assurance-emploi - employés	1 429	137	0	1 293	1 850	89
FSS - employés	3 341	333	0	3 008	3 680	223
CSST - employés	1 563	151	0	1 412	1 015	95
RQAP - employés	615	57	0	558	690	38
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	1 638	0	0	1 638	447	0
Fret et messagerie	410	0	0	410	188	0
Publicité et information - journaux et revues	400	371	0	29	320	0
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	740	363	0	377	359	359
Contrat de vidange des fosses septiques	246 118	0	221 096	25 022	169 199	231
Services de formation	430	0	0	430	0	0
Immatriculation des véhicules	0	0	0	0	0	300
Location - Véhicules	7 300	0	0	7 300	4 220	0
Location - Machineries, outillage et équipement	9 660	0	0	9 660	0	0
Vêtements, chaussures et accessoires	640	0	0	640	167	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 520	0	0	1 520	1 007	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	6 860	0	0	6 860	0	0
Communication - Cellulaire	600	53	0	547	250	53
Essence	1 365	226	0	1 139	1 000	136
Total 02490 - Vidange des fosses septiques	365 715	9 901	221 096	134 719	239 410	7 021
Total 024 - HYGIÈNE DU MILIEU	2 345 134	253 328	564 276	1 527 533	2 284 827	427 502
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social						
Contributions à des organismes autres que municipa	43 192	0	0	43 192	43 192	0
Total 025 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	43 192	0	0	43 192	43 192	0
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage						
Salaire régulier	459 767	91 959	0	367 808	441 161	98 078
Congés de maladies	2 967	0	0	2 967	3 300	0
Jours de vacances	360	0	0	360	300	0
Libération syndicale	200	0	0	200	200	16
Allocation de depenses	840	0	0	840	840	0
Régimes de retraite - employés	22 687	4 598	0	18 089	21 745	4 601
RRQ - employés	17 289	5 265	0	12 024	17 689	5 544
Assurance-emploi - employés	6 680	1 809	0	4 871	6 675	1 865
FSS - employés	20 510	4 024	0	16 486	19 175	4 289
CSST - employés	8 170	1 850	0	6 320	8 000	1 853
RQAP - employés	3 179	702	0	2 477	3 374	749
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	12 998	3 129	0	9 869	13 095	3 275
Frais de deplacement du personnel	3 000	0	0	3 000	3 000	0
Communication - Téléphonie	6 960	1 755	0	5 205	6 904	2 144
Publicité et information - journaux et revues	4 000	302	0	3 698	3 368	176
Publicité et information - autres	56	0	0	56	0	0
Honoraires prof. - scientifiques et génie	13 000	0	0	13 000	14 841	1 081
Honoraires prof. - services juridiques	30 000	0	8 011	21 989	30 000	1 566
Honoraires prof. autres	16 000	0	0	16 000	2 000	1 691
Serv. tech. assurances - Véhicules moteurs	370	363	0	7	359	359
Services de formation	5 110	821	0	4 289	4 800	0
Immatriculation des véhicules	325	303	0	22	325	300
Cotisations à des associations et abonnements	18 600	17 127	0	1 474	18 275	16 024
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 500	361	0	1 139	1 500	361
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	2 640	329	0	2 311	2 640	408
Aliments, cafe, eau, etc.	3 200	627	0	2 573	3 200	441
Articles de quincaillerie	200	0	0	200	200	0
Vetements, chaussures et accessoires	450	0	0	450	450	0
Articles ménagers et articles de cuisine	50	63	0	(13)	50	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	1 000	80	0	920	1 000	230

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	500	0	0	500	500	0
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	43 535	10 884	29 023	3 628	24 899	6 225
Amortissement des immo. - Urbanisme	5 653	0	0	5 653	14 631	1 413
Communication - Cellulaire	960	124	0	836	960	193
Révision plan urbanisme / REG concordance	80 000	0	0	80 000	22 352	0
Services techniques autres - Traduction	7 000	0	0	7 000	1 041	161
Ent. et réparation véhicules	520	0	0	520	520	0
Essence	400	172	0	228	550	66
Ent. et réparation véhicules - Pièces mécaniques	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Services techniques autres - Verification	90	0	0	90	90	0
Total 0261 - Aménagement, urbanisme et zonage	801 766	146 647	37 034	618 086	695 009	153 109
Promotion et développement économique						
Industries et commerces						
Organismes municipaux - Quotes-parts MRC	66 961	16 740	44 641	5 580	109 744	27 435
Total 0262 - Promotion et développement économique	66 961	16 740	44 641	5 580	109 744	27 435
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux						
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	3 200	0	0	3 200	472	0
Biens durables- Ameublement, équip. bureau	0	0	0	0	3 578	0
Total 0263 - Rénovation urbaine	3 200	0	0	3 200	4 050	0
Total 026 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	871 927	163 387	81 675	626 866	808 803	180 544
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Administration						
Salaire régulier	263 768	56 028	0	207 740	223 222	49 123
Congés de maladies	2 113	0	0	2 113	1 480	0
Jours de vacances	170	74	0	96	0	0
Allocation aux commissaires	600	0	0	600	600	0
Régimes de retraite - employés	11 845	2 195	0	9 650	11 640	2 143
RRQ - employés	11 428	3 067	0	8 361	11 387	2 731
Assurance-emploi - employés	4 502	1 074	0	3 428	4 440	910
FSS - employés	11 849	2 445	0	9 404	11 493	2 148
CSST - employés	5 068	1 127	0	3 941	4 790	934
RQAP - employés	1 986	428	0	1 558	2 000	375
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	7 687	1 610	0	6 077	8 270	1 728
Frais de deplacement du personnel	1 300	559	313	428	1 600	775
Frais de poste	350	0	0	350	350	0
Communication - Téléphonie	4 620	1 170	0	3 450	4 688	1 429
Publicité et information - journaux et revues	1 000	0	0	1 000	1 480	0
Publicité et information - publications	3 000	7	0	2 993	2 000	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Assurances - Organismes but non lucratif	1 835	0	0	1 835	1 776	1 480
Services de formation	4 550	3 650	278	623	4 050	1 483
Receptions	1 000	27	350	623	1 500	0
Cotisations à des associations et abonnements	8 750	8 282	0	468	9 750	9 313
Autres services - Services d'agence	0	0	3 528	(3 528)	34 075	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 320	317	0	1 004	1 320	317
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	4 180	383	0	3 797	3 540	477
Aliments, cafe, eau, etc.	200	22	0	178	620	106
Fournitures de bureau, imprimés et livres	800	437	89	274	1 350	49
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	0	25
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	0	0	0	0	1 900	0
Amortissement des immo. - Activités récréatives	452	0	0	452	4 816	113
Subventions et dons	2 000	0	0	2 000	1 000	0
Communication - Cellulaire	1 200	271	0	929	1 260	286
Services techniques autres - Traduction	4 000	0	0	4 000	4 500	0
Total 027011 - Administration	361 573	83 173	4 558	273 844	360 897	75 945
Centre communautaire / Loisirs et vie communautair						
Salaire régulier	20 000	0	0	20 000	14 995	132
Jours de vacances	800	0	0	800	800	0
RRQ - employés	1 123	0	0	1 123	1 123	0
Assurance-emploi - employés	379	0	0	379	443	2
FSS - employés	890	0	0	890	890	6
CSST - employés	375	0	0	375	381	2
RQAP - employés	160	0	0	160	160	1
Frais de deplacement du personnel	500	0	0	500	1 580	219
Frais de poste	300	0	0	300	149	0
Communication - Téléphonie	2 220	512	0	1 708	2 014	629
Communication - internet	240	123	0	117	160	39
Publicité et information - journaux et revues	1 500	0	0	1 500	2 080	0
Publications	7 050	0	0	7 050	12 748	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 110	1 984	0	126	2 146	1 891
Services techniques - Test d'eau	7 920	582	0	7 338	7 300	582
Services techniques autre - Loisirs et culture	7 500	1 923	0	5 577	14 000	546
Services de formation	580	0	0	580	580	0
Immatriculation des véhicules	250	0	0	250	100	0
Cotisations à des associations et abonnements	100	0	0	100	100	0
Autres services - cachets	4 100	0	0	4 100	2 928	550
Location bâtiments	2 550	525	0	2 025	2 303	420
Location - Machineries, outillage et équipement	1 380	0	0	1 380	1 380	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	10 832	4 872	252	5 708	6 869	2 766
Aliments, café, eau, etc.	1 900	0	0	1 900	3 200	12
Bois	0	0	0	0	500	0
Matériaux - Autres	0	0	0	0	260	0
Articles de quincaillerie	300	0	0	300	300	0
Pieces et accessoires - autres	1 020	813	0	207	740	243
Vêtements, chaussures et accessoires	400	0	0	400	500	0
Fournitures de bureau, imprimés et livres	55	0	0	55	155	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Médicaments et fournitures médicales	0	0	0	0	50	0
Electricite	9 720	3 215	11	6 494	9 640	1 804
Biens non durables - Autres équipements divers	1 000	0	0	1 000	1 212	0
Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	2 250	0
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	3 500	0	0	3 500	2 675	0
Contibutions à des organismes - Autres organismes	22 100	10 000	0	12 100	12 117	0
Amortissement des immo. - Centre Communautaire	19 643	0	0	19 643	21 214	4 911
Autres	5 600	3 000	0	2 600	4 400	0
Communication - Cellulaire	240	0	0	240	240	47
Internet	540	168	0	372	540	0
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	160	164	0	(4)	156	156
Ent. et réparation véhicules	0	0	0	0	2 610	0
Essence	150	0	0	150	150	0
Centre communautaire Meredith						
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	6 200	6 200	3 148	(3 148)	22 562	0
Honoraires prof. - services juridiques	20 000	0	0	20 000	26 175	0
Serv. tech. assurances - Incendie	33 500	34 058	0	(558)	32 488	32 488
Serv. tech. assurances autres - Biens divers	1 720	1 848	0	(128)	1 662	1 662
Eau potable, test d'eau.	0	0	0	0	111	109
Services techniques autre -Gestion Centre Meredith	843 500	223 816	0	619 684	875 000	236 192
Services de formation	0	0	0	0	1 900	0
Services techniques autres	2 550	0	0	2 550	3 800	0
Cotisations à des associations et abonnements	2 220	0	0	2 220	2 220	0
Location - Véhicules	2 200	0	0	2 200	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	2 500	1 745	0	755	1 842	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	61 885	26 526	31 218	4 141	62 568	4 366
Entretien et réparation - Travaux correctifs	366 000	0	0	366 000	0	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	0	0	0	0	1 508	367
Oxygène, propane, acétylène.	250	0	0	250	250	0
Articles de quincaillerie	500	0	0	500	45	3
Pièces et accessoires - Autres	1 930	606	0	1 324	866	128
Fournitures de bureau, imprimés et livres	95	0	0	95	95	0
Électricité	211 800	37 031	6 447	168 322	207 100	36 511
Biens durables - machinerie, outillage & équip	0	0	0	0	8 047	0
Amortissement des immo.- Centre Meredith	72 532	0	0	72 532	68 647	17 360
Total 0270127 - Centre communautaire Meredith	1 629 382	331 830	40 813	1 256 739	1 316 886	329 186
Total 027012 - Centre communautaire / Loisirs et vie communautair	1 768 569	359 711	41 076	1 367 782	1 455 024	344 144
Patinoires / Loisirs et vie communautaire						
Communication - Téléphonie	1 080	225	56	799	960	300
Enlèvement de la neige	12 000	6 457	0	5 543	12 200	12 200
Location - Machineries, outillage et équipement	450	0	0	450	450	0
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	700	0	0	700	700	0
Ent. & rép. - Machineries, outillage, équipement	300	280	0	20	300	69

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Bois	300	0	0	300	0	0
Articles de quincaillerie	180	7	0	173	180	0
Petits outils	300	0	0	300	450	140
Pieces et accessoires - autres	1 545	5	0	1 540	1 705	99
Contibutions à des organismes - Autres organismes	14 705	12 655	0	2 050	14 305	13 729
Amortissement des immo. - Patinoires	207 986	0	0	207 986	195 983	49 571
Total 027013 - Patinoires / Loisirs et vie communautaire	239 546	19 629	56	219 861	227 233	76 108
Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers						
Publicité et information - journaux et revues	0	0	0	0	403	0
Publications	3 000	0	0	3 000	1 136	126
Honoraires prof. - services scientifiques et génie	24 000	7 357	4 898	11 746	3 662	0
Honoraires prof. autres - Plan stratégiques	42 402	15 386	20 689	6 327	0	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 580	2 552	0	28	2 501	2 501
Égouts	0	0	0	0	245	0
Services technique - Balisage sentier hivernal	32 182	16 011	0	16 171	16 005	0
Location bâtiments	955	250	0	705	0	0
Location - Terrains	1 365	1 012	0	353	1 330	992
Location - Véhicules	0	0	0	0	414	414
Location - Machineries, outillage et équipement	6 211	315	1 417	4 479	5 289	787
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	47 400	768	0	46 632	24 624	213
Aliments, boissons	300	293	0	7	350	240
Pierre, concasse, gravier	1 000	0	0	1 000	238	0
Sable	3 150	0	0	3 150	1 535	0
Bois	2 500	0	0	2 500	3 071	0
Articles de quincaillerie	1 000	0	0	1 000	1 000	0
Petits outils	500	0	0	500	0	0
Pieces et accessoires - autres	2 200	83	0	2 117	3 095	0
Electricite	6 660	3 107	228	3 325	6 620	2 992
Biens non durables - Autres équipements divers	0	0	0	0	160	158
Biens durables autres	5 700	39	0	5 661	15 400	0
Amortissement des immo. - Parcs et terrains	37 425	0	0	37 425	38 504	9 356
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	155	157	0	(2)	149	149
Total 027015 - Parcs, terrains de jeux - quartier et sentiers	220 685	47 330	27 232	146 124	125 731	17 928
Expositions et foires / Loisirs et vie communautai						
Déplacement du personnel	100	0	0	100	50	0
Frais de poste	500	197	197	105	300	0
Publications	4 725	876	0	3 849	3 500	0
Services techniques autre - Loisirs et culture	9 860	68	2 560	7 231	3 200	0
Associations et abonnements	840	766	0	74	1 535	0
Autres services - Cachets	5 962	530	0	5 432	3 738	0
Location - Véhicules	573	0	572	1	0	0
Location - Machineries, outillage et équipement	1 000	394	0	606	1 000	0
Location autres	1 500	0	0	1 500	0	0
Aliments, boissons	140	0	132	8	500	0

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Matériaux autres	100	21	0	79	100	0
Biens non durables - Autres équipements divers	2 000	0	0	2 000	62	0
Total 027017 - Expositions et foires / Loisirs et vie communautai	27 300	2 852	3 461	20 985	13 985	0
Autres activités / Loisirs et vie communautaire						
Autres services - frais d'admission	300	0	0	300	0	0
Location - Véhicules	1 765	0	699	1 066	1 240	0
Total 027019 - Autres activités / Loisirs et vie communautaire	2 065	0	699	1 366	1 240	0
Total 02701 - Activités récréatives	2 619 738	512 695	77 082	2 029 962	2 184 110	514 125
Activités culturelles						
Bibliothèque						
Salaire régulier	160 224	28 074	0	132 150	144 589	28 388
Congés de maladies - employés	1 194	0	0	1 194	1 656	0
Jours de vacances	1 438	95	0	1 343	940	0
Libération syndicale	525	60	0	465	525	0
Régimes de retraite - employés	6 274	1 288	0	4 986	6 020	1 247
RRQ - employés	7 995	1 461	0	6 535	6 982	1 464
Assurance-emploi - employés	2 869	537	0	2 332	2 773	515
FSS - employés	7 074	1 224	0	5 850	6 200	1 232
CSST - employés	3 102	567	0	2 535	2 791	537
RQAP - employés	1 313	215	0	1 098	1 168	216
AVANTAGES SOCIAUX DIVERS - EMPLOYÉS	3 178	739	0	2 439	4 785	789
Frais de deplacement du personnel	1 702	337	0	1 365	600	11
Frais de poste	630	112	0	518	630	76
Communication - Téléphonie	2 340	585	0	1 755	2 301	715
Communication - internet	120	16	0	104	180	16
Honoraires prof. - administration et informatique	1 840	0	0	1 840	1 840	0
Serv. tech. assurances - Incendie	2 755	2 804	0	(49)	2 673	2 673
Services de formation	2 485	307	0	2 178	1 785	222
Réceptions	800	400	0	400	600	0
Cotisations à des associations et abonnements	12 715	10 547	0	2 168	11 780	9 797
Autres services - cachets	8 400	4 612	0	3 788	10 576	50
Location - Véhicules	1 100	0	0	1 100	1 100	0
Location - Ameublement et équipement de bureau	1 820	1 002	0	818	1 680	674
Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	1 000	48	0	952	1 000	0
Entretien et réparation -Ameublement/équip. bureau	5 160	340	0	4 820	3 800	573
Aliments, café, eau, etc.	250	46	0	204	195	26
Fournitures de bureau, imprimés et livres	9 600	468	2 166	6 967	8 100	(26)
Electricite	12 030	2 251	0	9 779	11 935	2 504
Serv. publics autre - Câblodistribution / Satellit	780	234	0	546	660	223
Biens durables - ameublement, équip. de bureau	6 000	0	356	5 644	3 000	0
Biens durables autres - Livres, CD, DVD, etc.	67 450	28 356	4 694	34 400	60 932	22 757
Amortissement des immo. - Bibliothèque	31 748	0	0	31 748	36 436	7 937
Serv. tech. ass. autres - Biens divers	1 205	1 225	0	(20)	1 168	1 166

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Total 027023 - Bibliothèque	367 116	87 950	7 216	271 952	341 400	83 782
Patrimoine						
Activités / Patrimoine						
Publications	1 600	0	0	1 600	600	0
Autres services - cachets	3 600	0	0	3 600	3 300	0
Location - Véhicules	550	0	0	550	600	0
Aliments, boissons	500	0	0	500	500	0
Biens non durables - Autres équipements divers	250	0	0	250	250	0
Contibutions à des organismes - Autres organismes	1 500	0	0	1 500	0	0
Total 027025 - Patrimoine	8 000	0	0	8 000	5 250	0
Autres activités / Culturelles						
Frais de poste	300	0	0	300	300	0
Publicité et information - journaux et revues	1 000	0	0	1 000	0	0
Publicité et information - publications	1 800	0	0	1 800	1 660	0
Services techniques autres - Loisirs et culture	10 000	0	0	10 000	10 000	0
Cotisations à des associations et abonnements	835	310	0	525	835	510
Autres services - Cachets	5 500	0	0	5 500	4 500	0
Aliments, café, eau, etc.	30	0	0	30	30	0
Matériaux - Autres	100	0	0	100	100	0
Contributions à des organismes autres que municipa	0	0	0	0	1 700	0
Subventions et dons	6 230	6 000	0	230	6 230	6 000
Total 027029 - Autres activités / Culturelles	25 795	6 310	0	19 485	25 355	6 510
Total 02702 - Activités culturelles	400 911	94 260	7 216	299 437	372 005	90 292
Total 027 - LOISIRS ET CULTURE	3 020 649	606 955	84 298	2 329 399	2 556 115	604 417
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts						
Intérêts dette LT/charge à l'ensemble	501 817	51 403	0	450 414	403 431	55 973
Intérêt dette LT/charge partie des contribuables	417 124	170 171	0	246 953	415 657	172 543
Intérêts dette LT/organismes municipa	70	0	0	70	150	69
Intérêts dette LT/gouv. Québec/Canada	105 796	17 310	0	88 486	114 656	17 719
Intérêts contrats location-acquisition	2 118	660	0	1 458	3 315	927
Autres frais						
Autres frais dette LT/frais escomptes	111 823	0	0	111 823	130 749	0
Total 0292 - Dette à long terme	1 138 748	239 544	0	899 204	1 067 958	247 231
Autres frais de financement						

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Autres						
Int. emprunt temp. fonctionnement	6 000	0	0	6 000	6 000	405
Frais de fin. autres - Frais de banque / Intérêts	6 136	(59 534)	0	65 669	6 112	743
Total 0299 - Autres frais de financement	12 136	(59 534)	0	71 669	12 112	1 148
Total 029 - FRAIS DE FINANCEMENT	1 150 884	180 010	0	970 873	1 080 070	248 379
Total 02 - CHARGES	17 910 445	3 167 080	2 957 378	11 786 000	16 680 232	3 722 466
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(35 250 707)	(16 635 343)	(2 957 378)	(15 657 997)	(32 997 081)	(16 362 424)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Produit de cession						
Produit de cession	(10 000)	(5 885)	0	(4 115)	(10 000)	0
Total 03011 - Produit de cession	(10 000)	(5 885)	0	(4 115)	(10 000)	0
Amortissement						
Amortissement	(2 693 858)	0	0	(2 693 858)	(2 656 029)	(660 059)
Total 03013 - Amortissement	(2 693 858)	0	0	(2 693 858)	(2 656 029)	(660 059)
Remboursement ou produit de cession						
Remboursement ou produit de cession	(3 000)	0	0	(3 000)	(3 000)	0
Total 03051 - Remboursement ou produit de cession	(3 000)	0	0	(3 000)	(3 000)	0
Provision moins value / réduction de valeur						
Placement - réduction de valeur	(3 500)	0	0	(3 500)	(10 000)	0
Total 03053 - Provision moins value / réduction de valeur	(3 500)	0	0	(3 500)	(10 000)	0
Financement à long terme des act.fonct						
Financement LT des act. fonctionnement	(160 000)	0	0	(160 000)	(100 000)	0
Financement LT -travaux correctifs Centre Meredith	(366 000)	0	0	(366 000)	0	0
Total 03110 - Financement à long terme des act.fonct	(526 000)	0	0	(526 000)	(100 000)	0
Remboursement de la dette à long terme						
Remboursement de la dette à long terme	2 774 092	355 800	0	2 418 292	2 457 868	345 800
Remb. Dette L-terme Site Cook Gatineau	1 400	0	0	1 400	1 650	1 380
Remboursement location-acquisition	20 095	4 918	0	15 177	19 002	4 652
Total 03210 - Remboursement de la dette à long terme	2 795 587	360 718	0	2 434 869	2 478 520	351 832

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017
Affectation activités d'investissement						
Affect. activités investissement- loisirs	25 000	0	2 940	22 060	69 249	467
Affect. activités investissement- incendie	11 000	0	0	11 000	15 500	0
Affect. activités investissement - transport	168 502	9 029	3 685	155 788	148 768	1 281
Affect. activités d'investissement -administration	35 500	0	9 191	26 309	3 879	0
Affect. activités d'investissement - urbanisme	0	0	0	0	6 118	0
Total 03310 - Affectation activités d'investissement	240 002	9 029	15 816	215 157	243 514	1 748
Affectation Excédent (déficit) de font. non affect						
Affectations Excédent acc. de fonct. non-affecté	(233 651)	5 651	(3 148)	(236 154)	(250 000)	(250 000)
Total 03410 - Affectation Excédent (déficit) de font. non affect	(233 651)	5 651	(3 148)	(236 154)	(250 000)	(250 000)
Affectation excédent de fonct. affecté,						
Affectation - Excédent de fonctionnement affecté	(308 720)	(6 200)	(10 394)	(292 126)	(174 040)	0
Affectation - Excédent affecté Secteur Mill	(7 141)	0	0	(7 141)	(7 141)	0
Affectation-Excédent affecté Patrick,Wright,Vallée	(6 591)	0	0	(6 591)	(6 591)	0
Total 03510 - Affectation excédent de fonct. affecté,	(322 452)	(6 200)	(10 394)	(305 858)	(187 772)	0
Affectations Réserves financières et fonds réservé						
Affectation - fonds de roulement	190 079	0	0	190 079	165 099	0
Affectation -Solde disp. de REG fermé	(1 100)	0	0	(1 100)	(22 656)	0
Total 03610 - Affectations Réserves financières et fonds réservé	188 979	0	0	188 979	142 443	0
Montant à pourvoir dans le futur						
Affect. dép. à taxer-frais esc. financés l-terme	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
Total 03700 - Montant à pourvoir dans le futur	(2 287)	0	0	(2 287)	(11 055)	0
Total 03 - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	(570 180)	363 313	2 274	(935 767)	(363 379)	(556 479)
Excédent (déficit) de fonctionnement	3	(9 937 870)	2 959 652	6 978 236	4	(9 473 971)

État des activités de fonctionnement

Au 31 mars 2018

	Budget Révisé 2018	Réel Actuel 2018	Montant Engagé 2018	Solde Disponible 2018	Budget Révisé 2017	Réel à même date 2017

Spécifications du rapport

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 mars 2018

		Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017
REVENUS					
TRANSFERTS					
Gouvernement du Québec					
21-323-00-010	Subvention sécurité civile	-712400.00	0.00	0.00	0.00
21-332-00-010	Transfert Qc TECQ - Voirie municipale	-379250.00	0.00	0.00	0.00
21-332-01-010	Transfert Qc - Voirie municipale	-13500.00	0.00	0.00	0.00
21-371-02-010	Tansfert Qc Loisirs - FPC	-989830.00	0.00	0.00	0.00
Gouvernement du Canada					
21-371-01-030	Transfert Fédéral Loisirs - FCM	-82500.00	0.00	0.00	0.00
21-371-02-030	Transfert Fédéral Loisirs - CCN	-300000.00	0.00	0.00	0.00
		-2477480.00	0.00	0.00	0.00
AUTRES REVENUS					
21-490-04-000	Autres revenu - CLD	0.00	0.00	0.00	-13500.00
21-490-05-000	Autres revenus - autres	0.00	-6800.00	0.00	0.00
21-490-10-000	Revenus fonds parcs et terrains jeux	-35000.00	0.00	0.00	0.00
		-35000.00	-6800.00	0.00	-13500.00
TOTAL DES REVENUS		-2512480.00	-6800.00	0.00	-13500.00
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
IMMOBILISATIONS					
23-020-00-722	Bâtiments Administration	13000.00	0.00	0.00	0.00
23-020-00-726	Ameublement, équip. bureau Administration	60245.00	0.00	9191.13	0.00
23-020-00-729	Biens durables autres	30876.83	0.00	0.00	0.00
23-030-00-725	Machinerie, outillage & équip. Sécurité publique	31728.66	9728.66	0.00	0.00
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	4777357.00	0.00	639928.80	6471.66
23-040-00-722	Bâtiments - Transport	84000.00	0.00	5989.52	0.00
23-040-00-724	Véhicules - Transport	82000.00	0.00	0.00	0.00
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	97388.92	9028.92	29836.60	0.00
23-040-00-729	Biens durables autres - Transport	17840.00	0.00	0.00	0.00
23-040-10-721	Infrastructures -traitement surface/fossé (10 ans)	0.00	0.00	52738.33	0.00
23-040-20-721	Infrastructures Ch. - Rechargement (5 ans)	120273.00	0.00	0.00	0.00
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	400950.00	0.00	13695.20	388.45
23-040-40-721	Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20ans	2180500.00	0.00	0.00	0.00

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 mars 2018

		Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017
23-050-00-725	Biens durables - Machinerie, outillage & équip	0.00	0.00	0.00	11015.40
23-050-11-721	Infrastructures - Eau potable No.781	0.00	0.00	6481.60	0.00
23-050-12-721	Infrastructures - Eau potable No.825	166000.00	20678.44	143911.35	28964.92
23-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	59000.00	3937.74	53062.83	7083.44
23-050-31-721	Infrastructures - Eaux usées No.823	165000.00	3718.75	154970.37	14872.71
23-050-41-721	Infrastructures - Eaux usées No. 824	145000.00	14716.07	120591.94	22477.12
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	60000.00	56310.38	77299.31	1748.04
23-080-00-725	Machinerie, outillage & équip- Loisirs et culture	60000.00	0.00	0.00	0.00
23-080-00-729	Biens durables autres - Loisirs et culture	0.00	0.00	0.00	8674.76
		8551159.41	118118.96	1307696.98	101696.50
PROPRIÉTÉS DESTINÉES À REVENTE					
		0.00	0.00	0.00	0.00
PRÊTS, PLACEMENTS ET PARTICIPATIONS					
		0.00	0.00	0.00	0.00
FINANCEMENT					
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	-5518327.00	0.00	0.00	0.00
		-5518327.00	0.00	0.00	0.00
AFFECTATIONS					
23-610-00-000	Affectations activités de fonctionnement	-240001.92	-9028.92	0.00	-1748.04
23-810-00-000	Affectations-excédent acc.fonct. affecté	-9876.83	0.00	0.00	0.00
23-920-00-000	Affectations - fonds de roulement	-270473.66	-9728.66	0.00	-11015.40
		-520352.41	-18757.58	0.00	-12763.44
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE					
		0.00	92561.38	1307696.98	75433.06

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au 31 mars 2018

	Budget 2018	Réel 2018	Engagement 2018	Réel à même date 2017

Spécifications du rapport

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse			
54-111-11-000	BNC - compte général	2 450 573.20	2 638 801.68
54-111-13-000	BNC - Chèques en circulation	(290 957.28)	(69 622.58)
54-111-20-000	Petite caisse - Incendie	500.00	500.00
54-111-21-000	Petite caisse - réception	40.00	40.00
54-111-22-000	Petite caisse - Administration	900.00	900.00
		2 161 055.92	2 570 619.10
Débiteurs			
54-131-10-000	Taxes municipales a recevoir	9 870 845.18	9 394 224.10
54-131-11-000	Intérêts courus à recevoir/taxes municip	44 282.02	94 576.75
54-131-12-000	Pénalités courus à recevoir/taxes munici	10 896.46	24 744.70
54-131-90-000	Provision pour mauvaises creances	(11 516.41)	(11 516.41)
54-133-10-000	Taxes - certificats de vente pour non-pa	58 065.94	0.00
54-134-90-000	Autres sommes a recevoir - canada	37 088.38	65 307.38
54-134-92-000	TPS intrants RT0001	61 272.29	120.39
54-134-93-000	TPS intrants RT0002	4 993.17	48.67
54-134-95-000	Rapport TPS/TVQ à recevoir- Municipalité	480 017.22	90 860.83
54-135-30-000	Montant a affecter au rembours. dette lt	1 806 521.02	2 074 879.07
54-135-90-000	Débiteurs/gouv. du québec/autres	10 007.43	135 039.85
54-135-90-001	À rec. Cour provinciale- Vente pour taxes	1 828.16	1 828.16
54-135-90-002	À rec. MTQ (23-050-31-721)	40 506.33	33 763.50
54-135-92-000	TVQ intrants TQ0001	59 060.71	120.09
54-135-93-000	TVQ intrants TQ0002	9 961.38	97.11
54-135-93-001	Rapport TPS/TVQ à recevoir - Mérédith	0.12	0.12
54-135-94-000	À recevoir - ministère de l'agriculture	1 143.48	(465.58)
54-136-90-000	A recevoir - mrc des collines de l'outao	15 964.37	15 964.37
54-136-90-003	A recevoir - UMQ	445.78	767.67
54-136-92-000	A recevoir - Ville de Gatineau	13 034.69	0.00
54-136-93-000	A recevoir - Centre Meredith	156 029.62	175 538.63
54-139-10-000	Droits de mutation immobiliere a recevoi	203 227.71	273 664.36
54-139-11-000	Intérêts courus à recevoir/droits mutat.	5 809.91	8 293.82
54-139-12-000	Pénalités courus à recevoir/droits mutat	1 650.23	2 241.00
54-139-50-000	Indemnités d'assurances à recevoir	2 280.51	0.00
54-139-60-000	À recevoir-entrepreneurs en déneigement	0.00	2 503.04
54-139-80-001	À recevoir- branchement BoisJoly	36 000.21	36 000.21
54-139-80-005	À recevoir - connections suppl. réseau	19.99	2 365.00
54-139-81-005	Intérêts et pénalités connections suppl. réseau	0.00	551.53
54-139-90-000	Autres sommes a recevoir	54 787.45	32 925.60
54-139-91-000	Intérêts et pénalités autres comptes à recevoir	4 193.77	493.14
54-139-95-000	Avance à un employé (salaire/dépense)	2 174.23	9 823.64
		12 980 591.35	12 464 760.74
Placements à long terme			
54-161-00-000	Placement à titre d'investissement	8 804.95	17 125.89
		8 804.95	17 125.89

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
TOTAL ACTIFS FINANCIERS		15 150 452.22	15 052 505.73
PASSIFS			
Découvert bancaire		0.00	0.00
Emprunts temporaires			
55-120-38-000	Emprunt temporaire - REG 823-12, 5 400 000$	0.00	(1 255 264.30)
55-120-39-000	Emprunt temporaire - REG 824-12, 7 406 000$	0.20	(171 486.84)
55-120-40-000	Emprunt temporaire - REG 825-12, 8 016 000$	0.00	(144 301.07)
55-120-41-000	Emprunt temporaire - REG 835-12, 2 326 000$	0.00	(49 930.24)
		0.20	(1 620 982.45)
Créditeurs et charges à payer			
55-131-10-000	Comptes a payer - fournisseurs	(166 445.33)	(265 130.27)
55-131-11-000	Compte à payer - employés	(29.00)	(29.00)
55-131-20-000	Comptes a payer - autres	(6 473.38)	(55 387.68)
55-131-30-000	Comptes à payer - loisirs farm point	0.00	(4 472.00)
55-132-92-000	TPS exigible RT0001	(1 676.11)	0.00
55-132-93-000	TPS exigible RT0002	(10 490.08)	0.00
55-132-95-000	Rapport TPS/TVQ à payer- Mérédith	10.00	(25 472.58)
55-133-01-000	Dû Revenu Qc - Autres	116.16	116.16
55-133-18-000	C.s.s.t. a payer	(3 907.73)	(3 226.85)
55-133-92-000	TVQ exigible TQ0001	(5 830.06)	0.00
55-133-93-000	TVQ exigible TQ0002	(20 929.86)	0.00
55-134-21-000	Comptes à payer - Ville Gatineau	0.00	(5 944.97)
55-135-10-000	Intérêts courus à payer sur dettes l.t.	(250 639.02)	(247 153.35)
55-136-31-000	Depots de garantie - autres	(1 156 044.03)	(1 404 019.63)
55-136-40-000	Dépôt - Nouvelle construction - 1 000 $	(99 000.00)	(59 000.00)
55-136-41-000	Dépôt - Correctif complet septique - 500 $	(9 000.00)	(7 500.00)
55-136-42-000	Dépôt - Fosse septique - 300 $	(2 100.00)	(2 400.00)
55-136-44-000	Dépôt - Puits - 300 $	(1 500.00)	(1 200.00)
55-136-45-000	Dépôt - Démolition - 300 $	(1 500.00)	(1 500.00)
55-138-10-000	Retenues a la source federales a payer	0.00	771.80
55-138-12-000	Assurance collective a payer	178.58	(113.82)
55-138-13-000	Centraide a payer	(480.00)	(420.00)
55-138-17-000	Fonds de retraite / ftq	(49 476.34)	(15 579.63)
55-138-17-001	Fonds de retraite - RREM élus	(3 686.20)	0.13
55-138-19-000	D.a.s. a payer - ass. des pompiers de ch	(2 215.00)	(1 070.00)
55-138-30-000	Cotisations syndicales à payer	(1 375.30)	(90.50)
55-138-50-000	Impôt provincial à payer	(131.26)	(228.19)
55-138-51-000	Régie des rentes à payer	(3 292.13)	(2 850.65)
55-138-52-000	Fonds des services de santé à payer	(9 526.41)	(8 984.57)
55-138-53-000	R.q.a.p. à payer	(1 794.76)	(1 616.04)
55-138-60-000	Impôt fédéral à payer	131.26	228.19
55-138-61-000	Assurance-emploi à payer	(1 064.13)	(1 877.40)
55-139-90-000	Journées de maladies cumulées	(83 787.24)	(76 974.97)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
55-139-90-003	Vacances accumulées à payer	(139 155.19)	(118 395.97)
55-139-90-004	Fonds comité social - employés	(1 081.61)	(259.96)
55-139-90-006	Allocation départ - trnasition à payer	(54 979.00)	(52 091.00)
55-139-91-001	Taxes scolaires à payer - ventes pour taxes	(10 816.28)	0.00
55-139-91-002	Frais ventes pour taxes à payer	(427.69)	0.00
		(2 098 417.14)	(2 361 872.75)
Revenus reportés			
55-162-00-000	Avoir - fonds parcs et terrains de jeux	(13 788.71)	(202 347.48)
55-169-10-000	Revenus reportés - autres	(71 000.00)	(47 000.00)
55-169-11-001	Branchement - chemin Douglas	0.00	(74.99)
55-169-11-002	Branchement - chemin Boisjoli	0.00	(314.34)
55-169-11-003	Branchement - chemin Boischatel	0.00	(106.25)
55-169-11-004	Branchement - chemin Lonergan	0.00	(126.43)
55-169-11-005	Branchement - chemin Boland	0.00	(126.42)
55-169-11-006	Branchement - chemin Mill	0.00	(209.88)
55-169-11-007	Branchement - chemin Versant Sud	0.00	(52.14)
55-169-11-008	Branchement - chemin Scott	0.00	(253.14)
55-169-11-009	Branchement - chemin Verger	0.00	(269.39)
55-169-11-012	Branchement - route 105	0.00	(1 947.84)
55-169-11-013	Branchement - Hydro Québec (Mill)	0.00	(2 600.00)
55-169-20-000	Revenus reportés-Loisirs	0.00	(4 737.94)
		(84 788.71)	(260 166.24)
Dette à long terme			
55-511-12-001	Dû BNC - Financement 2 108 000$	0.00	(1 112 000.00)
55-511-13-001	Dû BNC - Financement 2 227 000$	(1 237 000.00)	(1 498 000.00)
55-511-14-000	Dû BNC- Financement 8 778 000$	(6 885 000.00)	(7 383 000.00)
55-511-14-001	Dû BNC - Financement 755 900$	(268 200.00)	(396 300.00)
55-511-15-000	Dû BNC - Financement 2 105 00$	(1 678 000.00)	(1 825 000.00)
55-511-15-001	Dû RBC - Financement 1 649 00$	(982 600.00)	(1 210 300.00)
55-511-15-002	Dû Banque Laurentienne - Financement 3 464 00$	(2 795 000.00)	(3 134 000.00)
55-511-16-000	Dû BNC - Financement 20 000 000$	(19 443 000.00)	(20 000 000.00)
55-511-16-001	Dû Desjardins - Financement 3 000 000$	(2 696 000.00)	(3 000 000.00)
55-511-17-000	Dû Banque Laurentienne 7 701 000 $	(7 701 000.00)	0.00
55-593-00-000	Organismes municipaux	(671.86)	(1 014.56)
55-594-00-001	Crédit-bail HSBC- Silverado 2015	(11 662.95)	(17 992.04)
55-594-00-002	Crédit-bail Roynat- F550 2015 + équip.neige	(31 086.26)	(44 026.05)
55-599-00-000	Frais reportés dette à long terme	465 699.30	475 370.34
		(43 263 521.77)	(39 146 262.31)
TOTAL PASSIFS			
		(45 446 727.42)	(43 389 283.75)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)			
		(30 296 275.20)	(28 336 778.02)
ACTIFS NON FINANCIERS			

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
Immobilisations			
58-210-10-000	Eau potable	10 148 245.26	10 012 633.05
58-210-20-000	Eaux usées	15 019 833.63	14 905 630.87
58-210-50-000	Chemins, rues, routes,trottoirs, ponts, tunnels	20 215 778.95	18 646 311.01
58-210-90-000	Infrastructures - Autres	1 323 483.39	1 300 678.61
58-212-10-000	Bâtiments	15 777 602.19	15 755 257.61
58-214-01-000	Véhicules	3 569 033.84	3 235 404.76
58-215-10-000	Ameublement et équipements de bureau	676 663.77	662 026.30
58-216-00-000	Machinerie, outillage et équipements	1 335 412.82	1 083 368.40
58-217-00-000	Terrains	2 725 758.32	2 725 758.32
58-219-10-000	Immobilisations en cours	4 604 518.46	1 731 111.09
58-220-10-000	A.C. eau potable	(281 009.39)	(133 901.85)
58-220-20-000	A.C. eaux usées	(1 295 985.17)	(1 077 694.82)
58-220-50-000	A.C. chemins, rues, trottoirs	(7 427 516.97)	(6 753 345.94)
58-220-90-000	A.C. Infrastructures - autres	(849 121.96)	(806 035.40)
58-222-10-000	A.C. Bâtiments	(3 492 893.20)	(3 237 172.41)
58-224-01-000	A.C. Véhicules	(1 665 098.42)	(1 537 644.93)
58-225-10-000	A.C. Ameublement et équipements de bureau	(589 312.80)	(563 351.43)
58-226-00-000	A.C. machinerie, outillage et équipements	(718 961.78)	(647 833.85)
		59 076 430.94	55 301 199.39
Propriétés destinées à la revente			
58-234-00-000	Propriétés destinées revente ind. mun.	220 000.00	220 000.00
58-239-00-001	Propriétés pour revente - vente pour taxes	59 750.57	58 800.44
		279 750.57	278 800.44
Stocks de fourniture			
58-250-00-000	Stocks	146 708.93	150 362.83
		146 708.93	150 362.83
Autres actifs non financiers			
58-291-30-000	Frais reportés - Plan particulier d'urbanisme	22 351.51	44 703.01
		22 351.51	44 703.01
TOTAL ACTIFS NON FINANCIERS			
		59 525 241.95	55 775 065.67
Excédent (déficit) accumulé			
		29 228 966.75	27 438 287.65

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

59-110-00-000	Excédent (déficit) non affecté	(790 992.10)	(189 388.29)
59-110-10-000	Redressement aux années antérieures	(21 248.70)	(25 364.94)
	Excédent (déficit) accumulé année courante	(9 937 882.64)	(9 473 978.56)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

		Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017
		(10 750 123.44)	(9 688 731.79)
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS EN COURS			
59-120-00-000	Financement des investissements en cours	(80 287.96)	1 187 588.92
59-120-00-001	Redressement invest. en cours antérieurs	227 100.00	227 100.00
		146 812.04	1 414 688.92
	Excédent (déficit) d'investissement année courante	92 561.38	75 433.06
		239 373.42	1 490 121.98
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ			
59-131-00-000	Excédent de fonct affecté/exercice suiv.	(312 396.83)	(230 961.69)
59-131-02-000	Surplus acc. affecté/Convention collective	0.00	(42 215.48)
59-131-03-000	Surplus acc. affecté - Mill	(50 725.42)	(55 199.64)
59-131-05-000	Surplus acc. affecté - Patrick, Wright, Vallée	(70 009.80)	(78 777.20)
59-131-10-000	Surplus acc. affecté/auto-assurance	0.00	(20 003.00)
		(433 132.05)	(427 157.01)
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS			
59-151-00-000	Fonds de roulement - engagé	(120 437.14)	(17 910.72)
59-151-10-000	Fonds de roulement non engagé	(77 310.50)	(136 259.46)
59-154-00-000	Solde disp règlements d'emprunt fermés	(99 155.01)	(108 685.79)
59-159-50-000	Fonds réservés - loisirs	0.00	(16 000.00)
		(296 902.65)	(278 855.97)
DÉPENSES CONSTATÉES À TAXER OU POURVOIR			
59-163-30-000	Financement activités fonctionnement	(518 346.69)	(460 169.24)
59-168-10-000	Dépenses à pourvoir -Fin.l-terme act.foctionnement	518 346.69	460 169.24
		0.00	0.00
INVESTISSEMENT NET DANS LES IMMOBILISATIONS ET AUTRES ACTIFS			
59-180-00-000	Investissement net dans les actifs à l.t	(17 988 182.03)	(18 533 664.86)
Excédent (déficit) accumulé			
		(29 228 966.75)	(27 438 287.65)

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2018

	Solde actuel 2018	Solde année précédente 2017

Spécifications du rapport

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

MARS 2018

ÉCONOMIES DE DÉPENSES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-413-30-494	Associations et abonnements	2018-03-19	Inscription Jason et Maurice emploi QC	226.00 $	
02-413-30-454	Services de formation	2018-03-19	Inscription Jason et Maurice emploi QC		226.00 $

RECLASSIFICATIONS DES POSTES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-701-70-499	Autres services - Cachets	2018-03-02	Plateau de fromage - plaisirs d'hiver		140.00 $
02-701-70-610	Aliments, boissons	2018-03-02	Plateau de fromage - plaisirs d'hiver	140.00 $	
23-040-30-721	Infrastructures Ch. - Drainage/ponceaux (20 ans)	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire	145 950.00 $	
23-040-00-721	Infrast. ch. -Pavage,réfection,glissières (20 ans)	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire	47 000.00 $	
23-040-40-721	Infrastructure-Stabilisation/décontamination(20an	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire	165 000.00 $	
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire		145 950.00 $
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire		47 000.00 $
23-080-00-721	Infrastructures - Loisirs et culture	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire		165 000.00 $
23-040-00-725	Machinerie, outillage & équip. - Transport	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire	30 000.00 $	
23-080-00-725	Machinerie, outillage & équip- Loisirs et culture	2018-03-15	Reclassification dépenses sentier communautaire		30 000.00 $
02-701-70-447	Services techniques autre - Loisirs et culture	2018-03-19	Fichiers activités pré organisés		74.00 $
02-701-70-494	Associations et abonnements	2018-03-19	Fichiers activités pré organisés	74.00 $	
02-220-00-516	Location - Machineries, outillage et équipement	2018-03-19	location échafauds peinture caserne	342.11 $	
02-220-00-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2018-03-19	location échafauds peinture caserne		342.11 $

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Diminution
02-330-00-145	Jours de vacances	2018-03-06	Amendement vacances % hiver	400.00 $	
02-330-00-141	Salaire régulier	2018-03-06	Amendement vacances % hiver		400.00 $
02-390-00-499	Autres services - Services d'agence	2018-03-13	Remplacement Bernard maladie	4 585.85 $	
02-390-00-141	Salaire régulier	2018-03-13	Remplacement Bernard maladie		4 585.85 $
02-320-00-149	Libération syndicale	2018-03-14	Amendement salaire TP - libération syndicale	175.00 $	
02-330-00-149	Libération syndicale	2018-03-14	Amendement salaire TP - libération syndicale	175.00 $	
02-320-00-141	Salaire régulier	2018-03-14	Amendement salaire TP - libération syndicale		175.00 $
02-330-00-141	Salaire régulier	2018-03-14	Amendement salaire TP - libération syndicale		175.00 $
02-355-00-141	Salaire régulier	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	455.00 $	
02-355-00-145	Jours de vacances	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	18.20 $	
02-355-00-232	Assurance-emploi - employés	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	8.61 $	
02-355-00-222	RRQ - employés	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	25.55 $	
02-355-00-242	FSS - employés	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	20.16 $	
02-355-00-262	RQAP - employés	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	3.63 $	
02-355-00-252	CSST - employés	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV	9.09 $	
02-355-00-411	Honoraires prof. - services scientifiques et génie	2018-03-19	Amendement salaire - étudiants comptage circul. CV		540.24 $
02-490-00-341	Publicité et information - journaux et revues	2018-03-24	Publication appel d'offre vidange fosse septique	400.00 $	
02-490-00-446	Contrat de vidange des fosses septiques	2018-03-24	Publication appel d'offre vidange fosse septique		400.00 $
02-412-30-322	Fret et messagerie	2018-03-27	Ajout budget fret et messagerie	5.00 $	
02-412-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2018-03-27	Ajout budget fret et messagerie		5.00 $
02-141-00-149	Libération syndicale	2018-03-12	Transfert salaire pour libération syndicale	350.00 $	
02-141-00-141	Salaire régulier	2018-03-12	Transfert salaire pour libération syndicale		350.00 $
02-330-00-145	Jours de vacances	2018-03-23	Amendement salaire (vacances %) TP	600.00 $	
02-330-00-141	Salaire régulier	2018-03-23	Amendement salaire (vacances %) TP		600.00 $

AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES

MARS 2018

REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Poste comptable	Descrption poste comptable	Date	Description	Augmentation	Augmentation
02-413-30-522	Entretien Réparation - Bâtiments et terrains	2018-03-13	Essai écoulement borne remboursable Hydro Québec	1 659.00 $	
01-234-43-001	Services rendus eau potable	2018-03-13	Essai écoulement borne remboursable Hydro Québec		1 659.00 $
02-701-90-515	Location - Véhicules	2018-03-19	Revenus de Groupe des ainés (sorite cabane à sucre	765.00 $	
01-278-00-001	Autres Revenus - Loisirs contributions organismes	2018-03-19	Revenus de Groupe des ainés (sorite cabane à sucre		765.00 $
01-231-62-000	Services rendus - Urbanisme	2018-03-24	Remboursement MMQ Formation Caroline et Mélanie		367.92 $
02-610-00-454	Services de formation	2018-03-24	Remboursement MMQ Formation Caroline et Mélanie	310.43 $	
02-470-00-454	Services de formation	2018-03-24	Remboursement MMQ Formation Caroline et Mélanie	57.49 $	
23-050-31-721	Infrastructures - Eaux usées No.823	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village	165 000.00 $	
23-050-41-721	Infrastructures - Eaux usées No. 824	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village	145 000.00 $	
23-050-12-721	Infrastructures - Eau potable No.825	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village	166 000.00 $	
23-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village	58 000.00 $	
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village		165 000.00 $
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village		145 000.00 $
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village		166 000.00 $
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2018-03-27	Ajout budget postes Centre-Village		58 000.00 $
23-050-21-721	Infrastructures - Eau potable No. 835	2018-03-27	Ajout budget REG835 Centre-Village	1 000.00 $	
23-510-00-000	Financement l.t. activité investissement	2018-03-27	Ajout budget REG835 Centre-Village		1 000.00 $
			TOTAL:	933 755.12 $	933 755.12 $

Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672
www.chelsea.ca

(Réf. nº 114.204)

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Procès-verbal de la réunion du 7 mars 2018

PLANNING AND SUSTAINABLE DEVELOPMENT ADVISORY COMMITTEE

Minutes of the March 7, 2018 Meeting

Constatant qu'il y a quorum, Mme Kay Kerman, présidente par intérim de cette réunion, déclare la présente séance du Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable (CCUDD) ouverte à 18 h 45.

Having noticed there is quorum, Ms. Kay Kerman, presiding by interim over this meeting, declares this sitting of the Planning and Sustainable Development Advisory Committee (PSDAC) open at 6:45 pm.

PRÉSENTS / PRESENT

Kay Kerman (Conseiller / Councillor) ~
Anne Bursey ~ Cécile Brosius ~ Benoit Delage ~ Nicole Desroches ~ Hervé Lemaire ~ Carrie Wallace ~ Richard Wallace ~
Maria Elena Isaza, Nicolas Falardeau & Michel Beaulne (Employées municipaux / Municipal Officers)

ABSENTS / REGRETS

Simon Joubarne (Conseiller / Councillor) ~ Bruce Macdonald ~
Hélène Cyr (Employées municipal / Municipal Officer)

AUTRES / OTHERS

Nadine Miron ~ Louise Lebrun ~ Hector Leblanc ~ Charles Rochefort ~ Frédéric Brisco ~ Sean McAdam

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR / 1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette assemblée soit par la présente adoptée.

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ / ADOPTED UNANIMOUSLY

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL / 2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

2.1 Réunion ordinaire du 7 février 2018 / Ordinary meeting held February 7, 2018

IL EST PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Richard Wallace et résolu que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 février 2018, soit par la présente adoptée.

IT IS PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Richard Wallace and resolved that the minutes of the ordinary meeting held February 7, 2018, be and is hereby adopted.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ / ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS / 3.0 QUESTIONS PERIOD

Aucun / None

4.0	DÉROGATION MINEURE	4.0	MINOR EXEMPTION

4.1 2018-20009
Lots divers au cadastre du Québec
En bordure du chemin Cecil (Quartier Meredith)

ATTENDU QUE le promoteur des lots divers au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le projet du Quartier Meredith en bordure du chemin Cecil, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'installation de plusieurs poteaux le long du chemin Cecil sur lesquelles seront installées des enseignes promotionnels annonçant le projet immobilier;

ATTENDU QUE chaque poteau possèdera deux (2) enseignes de type bannière composés de vinyle et ayant des dimensions de 60 cm x 1,82 cm (24" x 72");

ATTENDU QUE le promoteur indique que ces enseignes seront installées sur des poteaux temporaires et qu'une seconde demande sera soumise plus tard (peut-être) pour l'installation des poteaux permanents;

ATTENDU QUE les membres ont compris qu'il y avait donc une possibilité que le promoteur décide de ne plus installer de poteaux permanents à l'avenir;

ATTENDU QU'il n'est plus possible de justifier la dérogation en ayant un avantage pour la Municipalité, puisque nous n'avons aucune garantie que le promoteur installera des poteaux permanents à ses frais;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QU'une discussion s'ensuit et les membres conviennent qu'ils ont besoin de clarifications par rapport aux différents éléments reliées à ces enseignes promotionnelles sur bannières;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que le CCUDD recommande de RETIRER ce dossier et de demander au promoteur plus d'information concernant cette demande avant d'émettre une recommandation au Conseil Municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.1 2018-20009
Various Lots of the Quebec cadastre
Along Cecil Road (Quartier Meredith)

WHEREAS the developer of the various lots of the Quebec cadastre, property also known as the Quartier Meredith project along Cecil Road, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a minor exemption for the purposes of allowing the installation of several posts along Cecil Road on which promotional advertising signs will be affixed to announce the development project;

WHEREAS each post will have two (2) banner style signs made of vinyl and possessing dimensions of 60 cm by 1.82 cm (24" by 72"):

WHEREAS the developer states that these signs will be installed on temporary posts and that a second request will be submitted later (maybe) for the installation of permanent posts once;

WHEREAS members understand that there is then a possibility that the developer will opt to not install permanent posts in the future;

WHEREAS it is not possible to justify this exemption as having any benefit to the Municipality, since we have not guarantee that the developer will install permanent posts at his expenses;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS a discussion follows, and members conclude they need clarifications when it comes to various elements pertaining to these promotional banner style signs;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that the PSDAC recommends REMOVING this file and ask the developer for more information on this request before issuing a recommendation to Council.

ADOPTED UNANIMOUSLY

4.2 2018-20014
Lot 6 066 067 au cadastre du Québec
4, chemin Padden (Lofts Padden)

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 6 066 067 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 4, chemin Padden, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une allée d'accès d'une largeur de 3,25 mètres au lieu de 6,0 mètres sur une distance d'environ 25 mètres menant sous la porte cachère reliant les

4.2 2018-20014
Lot 6 066 067 of the Quebec cadastre
4 Padden Lane (Padden Lofts)

WHEREAS the owner of the property known as the Lot 6 066 067 of the Quebec cadastre, property also known as 4 Padden Lane, has presented to the Municipality of Chelsea a request for a minor exemption for the purposes of allowing the construction of a lane possessing a width of 3.25 metres instead of 6.0 metres over a distance of about 25 metres leading under a carriage gate connecting the two main buildings that then heads to a parking lot

deux bâtiments principales qui se dirige vers un stationnement situé à l'arrière de la propriété des Lofts Padden;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres suggèrent d'ajouter une condition laquelle consiste l'installation d'un miroir pour assurer la sécurité des automobilistes;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une allée d'accès d'une largeur de 3,25 mètres au lieu de 6,0 mètres sur une distance d'environ 25 mètres menant sous la porte cachère reliant les deux bâtiments principales qui se dirige vers un stationnement situé à l'arrière de la propriété des Lofts Padden, et ce, sur le lot 6 066 067 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 4, chemin Padden, tout en greffant la condition énumérée ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

located behind the Padden Lofts property;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS members suggest adding a condition whereby requiring that a mirror be installed to ensure the safety of motorists;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this minor exemption request for the purposes of allowing the construction of a lane possessing a width of 3.25 metres instead of 6.0 metres over a distance of about 25 metres leading under a carriage gate connecting the two main buildings that then heads to a parking lot located behind the Padden Lofts property, and this, in favour of lot 6 066 067 of the Quebec cadastre, property also known as 4 Padden Lane, along with registering the condition listed up-above.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.0	PIIA	5.0	SPAIP
5.1	2018-20016 Lots divers au cadastre du Québec En bordure du chemin d'Old Chelsea (Ruisseau Chelsea)	5.1	2018-20016 Various Lots of the Quebec cadastre Along Old Chelsea Road (Chelsea Creek)

ATTENDU QUE le promoteur de l'immeuble connu comme les lots divers au cadastre du Québec, propriété également connue étant le projet du Ruisseau Chelsea en bordure du chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre un modèle d'habitation jumelée « Kingsbury » dont le revêtement sera en bois Maibec, en cèdre, de déclin horizontal Canexel et de pierre dans une variété de couleurs naturelles et que la toiture sera en bardeaux d'asphalte;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QUE cette demande comprend aussi des éléments telles que des luminaires dirigeant la lumière vers le sol uniquement, un patio arrière recouvert et des améliorations aux élévations arrière tel que demandé par le Conseil;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Hervé Lemaire, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le modèle d'habitation jumelée « Kingsbury », et ce, sur les lots divers au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant

WHEREAS the developer of the property known as various lots of the Quebec cadastre, property also known as the Chelsea Creek project along Old Chelsea Road, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow for a semi-detached model known as the "Kingsbury" where the exterior cladding will be of Maibec cedar wood, Canexel horizontal boards and stones in a variety of natural colors and where the roof will be made of asphalt shingles;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS this request also includes other elements such as fixtures with light directed to the ground only, a covered back deck and updates to the back elevations as requested by Council;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Hervé Lemaire, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this site planning and architectural integration programme for a semi-detached model known as the "Kingsbury", and this, in favour of various lots of the Quebec cadastre, property also known as the Chelsea Creek project along

le projet du Ruisseau Chelsea en bordure du chemin d'Old Chelsea.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Old Chelsea Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.2 2018-20015
Lot 2 635 561 au cadastre du Québec
18, chemin Scott

ATTENDU QUE la locataire l'immeuble connu comme le lot 2 635 561 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 18, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une enseigne de bois avec un structure de métal noir, non-éclairée, de 0,76 m de circonférence en potence sur la galerie avant du bâtiment afin d'annoncer le restaurant « TONIQUE »;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par Mme Anne Bursey et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour permettre l'installation d'une enseigne annonçant le restaurant « TONIQUE », et ce, sur le lot 2 635 561 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 18, chemin Scott.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 2018-20015
Lot 2 635 561 f the Quebec cadastre
18 Scott Road

WHEREAS the tenant of the property known as lot 2 635 561 of the Quebec cadastre, property also known as 18 Scott Road, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow the installation of a commercial sign made of wood with a black metal structure, unlit, having a circumference of 0.76 m in gallows on the front gallery of the building in order to announce the "TONIQUE" restaurant;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Ms. Anne Bursey and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this site planning and architectural integration to allow the installation of a commercial sign announcing the "TONIQUE" restaurant, and this, in favour of the lot 2 635 561 of the Quebec cadastre, property also known as 18 Scott Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.3 2018-20012
Lot 2 635 590 au cadastre du Québec
209, chemin d'Old Chelsea

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 590 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 209, chemin d'Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'un bâtiment secondaire (garage) dont la structure consiste d'un conteneur à bateau de 2,43 m x 6 m x 2,6 m, qui sera recouvert complètement de latte de bois;

ATTENDU QUE ce garage sera situé exactement au même endroit que le garage existant;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Carrie Wallace, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal de REFUSER cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un garage ayant une structure de conteneur à bateau recouvert complètement de latte de bois, et ce, sur le lot

5.3 2018-20012
Lot 2 635 590 of the Quebec cadastre
209 Old Chelsea Road

WHEREAS the owner of the property known as the lot 2 635 590 of the Quebec cadastre, property also known as 209 Old Chelsea Road, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow for the construction of an accessory building (garage) whose structure consists of a shipping container measuring 2.43 m by 6 m by 2,6 m that will be completely covered in wooden batten;

WHEREAS this garage will sit exactly at the same located of the existing garage;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Carrie Wallace, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to DENY this site planning and architectural integration programme for the construction of a garage whose structure consists of a shipping container to be completely covered in wooden batten and this, in favour of the lot 2 635 590 of the

2 635 590 au cadastre du Québec, propriété également connue comme le 209, d'Old Chelsea.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Quebec cadastre, property also known as 209, Old Chelsea Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.4 2018-20006
Lots divers au cadastre du Québec
Ferme Hendrick - Abris d'autos (suite)

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin Montpelier, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction d'abris d'autos pour desservir les bâtiments multi-logements;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont demandé le mois dernier plus d'information sur l'implantation ainsi que des images des abris d'autos tel qu'ils seront construits avant d'émettre une recommandation au Conseil;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'abris d'autos pour desservir les bâtiments multi-logements, et ce, sur les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin Montpelier, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4 2018-20006
Various Lots of the Quebec cadastre
Hendrick Farm - Carports (follow-up)

WHEREAS the owner of the property known as various lots of the Quebec cadastre located along Montpelier Road, property also known as the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow the construction of carports to serve the multi-unit buildings;

WHEREAS members of the PSDAC requested last month more information on the location as well as pictures of these carports as they will be built before issuing a recommendation to Council;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this site planning and architectural integration programme for the construction of carports to serve the multi-unit buildings, and this, in favour of various lots of the Quebec cadastre located along Montpelier Road, property also known as the Hendrick Farm project.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.5 2018-20017
Lots divers au cadastre du Québec
Ferme Hendrick - Multi-logements 1 de 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin d'Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction de bâtiments résidentiels multi-logements et jumelés dont le revêtement sera en brique sur tous les côtés;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont aussi pris connaissance du document préparé par le promoteur expliquant les détails de ces logis;

5.5 2018-20017
Various Lots of the Quebec cadastre
Hendrick Farm - Multi-unit 1 of 2

WHEREAS the owner of the property known as various lots of the Quebec cadastre located along Old Chelsea Road, property also known as the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow the construction of multi-unit and semi-detached residential buildings having an exterior cladding of brick on all sides;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS members of the PSDAC have also taken into consideration the document prepared by the developer explaining the details on these housing;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction de bâtiments résidentiels multi-logements et jumelés avec revêtement en brique sur tous les côtés, et ce, sur les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin d'Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this site planning and architectural integration programme for the construction of multi-unit and semi-detached residential buildings with an exterior cladding of brick on all sides, and this, in favour of various lots of the Quebec cadastre located along Old Chelsea Road, property also known as the Hendrick Farm project.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.6 2018-20019
Lots divers au cadastre du Québec
Ferme Hendrick - Multi-logements 2 de 2

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin d'Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre la construction de deux (2) bâtiments résidentiels multi-logements dont le revêtement sera en brique sur tous les côtés et que ces bâtiments seront réuni par une arche aménagée au-dessus d'un sentier pédestre;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont aussi pris connaissance du document préparé par le promoteur expliquant les détails de ces logis;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Nicole Desroches, appuyé par M. Hervé Lemaire et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver cette demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction de deux bâtiments résidentiels multi-logements réunis par une arche aménagée au-dessus d'un sentier pédestre, et ce, sur les lots variés au cadastre du Québec situés en bordure du chemin d'Old Chelsea, propriété également connue comme le projet de la Ferme Hendrick.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.6 2018-20019
Various Lots of the Quebec cadastre
Hendrick Farm - Multi-unit 2 of 2

WHEREAS the owner of the property known as various lots of the Quebec cadastre located along Old Chelsea Road, property also known as the Hendrick Farm project, has presented to the Municipality of Chelsea a request for the approval of a site planning and architectural integration programme to allow the construction of two (2) multi-unit residential buildings having an exterior cladding of brick on all sides and where these buildings will be joined by an arch placed over a pedestrian path;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS members of the PSDAC have also taken into consideration the document prepared by the developer explaining the details on these housing;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Nicole Desroches, seconded by Mr. Hervé Lemaire and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to grant this site planning and architectural integration programme allow the construction of two multi-unit residential buildings joined by an arch placed over a pedestrian path, and this, in favour of various lots of the Quebec cadastre located along Old Chelsea Road, property also known as the Hendrick Farm project.

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.0 LOTISSEMENT

6.0 SUBDIVISION

6.1 2018-20018
Lot 3 031 324 au cadastre du Québec
31, chemin Maxwell

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 324 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Maxwell, a effectué une demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de diviser un lot en deux, et ce, tel que démontré sur le plan

6.1 2018-20018
Lot 3 031 324 of the Quebec cadastre
31 Maxwell Road

WHEREAS the owner of the property known as Lot 3 031 324 of the Quebec cadastre, property also known as 31 Maxwell Road, has presented a request for the approval of a preliminary subdivision proposal in order to divide a lot in two, and this, as demonstrated on the cadastral plan prepared by Mr. Hubert Carpentier, Land Surveyor

cadastral préparé le 20 février 2018 par Monsieur Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, dossier 103772 et portant le numéro 10950 de ses minutes;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QU'une dérogation mineure fut approuvée par la résolution numéro 18-18 émise par le conseil le 9 janvier dernier par rapport au frontage des lots proposés;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Carrie Wallace, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'approuver demande d'approbation d'un avant-projet de lotissement afin de diviser un lot en deux, et ce, tel que démontré au plan cadastral préparé le 20 février 2018 par Monsieur Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, dossier 103772 et portant le numéro 10950 de ses minutes, et ce, sur le lot 3 031 324 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 31, chemin Maxwell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

on February 2018, file 103772 and bearing the number 10950 of his field notes;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS a minor exemption was granted by the Resolution Number 18-18 issued by Council on January 9th of this year with regards to the frontage of these proposed lots;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Carrie Wallace, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to approve this preliminary subdivision proposal in order to divide a lot in two, and this, as demonstrated on the cadastral plan prepared by Mr. Hubert Carpentier, Land Surveyor on February 2018, file 103772 and bearing the number 10950 of his field notes, and this, in favour of the lot 3 031 324 of the Quebec cadastre, property also known as 31 Maxwell Road.

ADOPTED UNANIMOUSLY

7.0 RÈGLEMENTS D'URBANISME

7.1 2018-20011
Modification au règlement de zonage
Ajout C4 à la zone CC-99

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 160 au cadastre du Québec, propriété également connu comme étant le 141, chemin de la Montagne, a présenté une demande de modification au Règlement de zonage à la Municipalité de Chelsea afin d'ajouter le sous-groupe d'usage « C4 – commerce de restauration et d'hébergement » à la zone CC-99 qui permettra au dépanneur d'offrir un service de mets pour emporter;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

IL EST DONC PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par M. Hervé Lemaire et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal d'entamer le processus de modification au Règlement de zonage afin d'ajouter le sous-groupe d'usage « C4 – commerce de restauration et d'hébergement » à la zone CC-99 qui permettra au dépanneur d'offrir un service de mets pour emporter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0 PLANNING BY-LAWS

7.1 2018-20011
Zoning By-law Amendment
Include C4 for Zone CC-99

WHEREAS the owner of the property known as Lot 2 635 160 of the Quebec cadastre, property also known as 141 Mountain Road, has presented a request to the Municipality of Chelsea to amend the Zoning By-law in order to include the "C4 – Food services and lodging" sub-group use to the zone CC-99 that will allow for a corner stop to offer take-out food services;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Mr. Hervé Lemaire and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to initiate the procedure to amend the Zoning By-law in order to include the "C4 – Food services and lodging" sub-group use to the zone CC-99 that will allow for a corner store to offer take-out food services.

ADOPTED UNANIMOUSLY

8.0 INFORMATION DU CONSEIL

Aucun

8.0 FEEDBACK FROM COUNCIL

None

9.0	DÉPÔT DE PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS	9.0	TABLING OF COMMITTEE MINUTES

Aucun / None

10.0	AUTRE	10.0	OTHER

10.1 Plan d'action sur le développement durable / Sustainable Development Action Plan

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire intégrer les principes de développement durable à son plan d'aménagement et d'urbanisme;

ATTENDU QUE le Conseil Régional de l'Environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a été mandaté pour élaborer un Plan d'action en développement durable (PADD) pour avoir un outil de bonne gouvernance complémentaire aux outils de planification municipale qui permettra d'identifier des actions prioritaires à réaliser, tout en consolidant les actions déjà entreprises;

ATTENDU QUE les membres du CCUDD ont pris connaissance du rapport d'analyse préparé par le Service d'urbanisme et de développement durable daté du 2 mars 2018;

ATTENDU QUE M. Benoit Delage, directeur général du CREDDO, fait une présentation aux membres du CCUDD pour expliquer les principaux éléments de ce Plan d'action en développement durable;

IL EST DONC PROPOSÉ par Mme Carrie Wallace, appuyé par Mme Nicole Desroches et résolu que le CCUDD recommande au Conseil Municipal l'adoption de ce Plan d'action en développement durable;

QUE M. Benoit Delage s'abstient de voter pour éviter un conflit d'intérêts.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

WHEREAS the Municipality of Chelsea wishes to include the principles of sustainable development with its Land Use and Urban Master Plan;

WHEREAS the Regional Council for the Environment and Sustainable Development of Outaouais was mandated to develop the Municipality's Sustainable Development Action Plan (SDAP) as a tool for good governance that complements municipal planning tools and helps identify and prioritize actions, while consolidating actions that already exist;

WHEREAS members of the PSDAC have taken into consideration the analysis report prepared on March 2, 2018 by the Planning and Sustainable Development Services;

WHEREAS Mr. Benoit Delage, Director General of the Regional Council for the Environment and Sustainable Development of Outaouais makes a presentation to members of the PSDAC to explain the main elements contained in this SDAP report;

IT IS THEREFORE PROPOSED by Ms. Carrie Wallace, seconded by Ms. Nicole Desroches and resolved that the PSDAC recommends to the Municipal Council to adopt this Sustainable Development Action Plan;

THAT Mr. Benoit Delage refrains from voting to avoid any conflict of interest.

ADOPTED WITH A MAJORITY

11.0	LEVÉE DE LA RÉUNION	11.0	ADJOURNMENT

IL EST PROPOSÉ par M. Benoit Delage, appuyé par Mme Carrie Wallace et résolu que cette rencontre soit levée à 20 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

IT IS PROPOSED by Mr. Benoit Delage, seconded by Ms. Carrie Wallace and resolved that this meeting be adjourned at 8 pm.

ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS-VERBAL PRÉPARÉ PAR / MINUTES SUBMITTED BY

……
Michel Beaulne

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL / MINUTES APPROVED BY

……
Kay Kerman, Présidente par intérim / Acting Chair

Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124 |Télécopieur : 819 827-2672
www.chelsea.ca

(Réf. nº 114.205)

COMITÉ DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
Procès-verbal de la réunion du 1er février 2018.

RECREATION, SPORTS, CULTURE AND COMMUNITY LIFE COMMITTEE
Minutes of the meeting held on February 1st, 2018.

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Pierre Guénard, président de ce comité, déclare la présente séance du Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ouverte à 19 h 03.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, presiding over this meeting, declares this sitting of the Recreation, Sports, Culture and Community life open at 7:03pm.

PRÉSENTS / PRESENT

Pierre Guénard (Conseiller/Councillor) ~ Kay Kerman (Conseillère/Councillor) ~ Ronald Rojas (directeur du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire) ~ Diane Wagner (membre du comité) ~ Rita Jain (membre du comité) ~ Elisabeth Veyrat (membre du comité) ~ Sophie Roberge (membre du comité) ~ Sophie Hubert (secrétaire de direction).

ABSENTS / REGRETS

Pierre Lafontaine (membre du comité)

AUTRES / OTHERS

Chris Pawluck & Ian Bird, Chelsea Field Hockey
Sandy Foote, Villes Intelligentes
Robin McNeil, Conseiller district 6

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Elisabeth Veyrat, appuyé par Madame Rita Jain et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette rencontre soit par la présente adopté avec les modifications suivantes :

Report des items 2,3 et 4 afin d'effectuer les présentations suivantes :

5.2 Demande d'appui, Villes intelligentes

7.1 Demande d'appui Chelsea Field Hockey (ajout)

Et l'ajout de :

7.2 Demande d'appui Club Cascades

7.3Suivi développement culturel MRC des Collines (Elisabeth Veyrat).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IT IS PROPOSED by Mrs. Elisabeth Veyrat, seconded by Mrs. Rita Jain and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted with the following modifications:

Report of items 2,3 and 4 to accommodate the following presentations

5.2 Smart Cities Request for Support

7.1 Chelsea Field Hockey, request for support

Cascades Club, request for support

And the addition of:

Cascades Club request for Support

Follow up on MRC des Collines Cultural Development (Elisabeth Veyrat)

ADOPTED UNANIMOUSLY

Présentation Villes intelligentes
(par Monsieur Sandy Foote)

Smart Cities Presentation
(presentation by Mr. Sandy Foote)

Le Défi des villes intelligentes est un concours pancanadien ouvert aux collectivités de toutes tailles, y compris les municipalités, les administrations régionales et les collectivités autochtones. Le Défi vise à encourager les collectivités à adopter une approche axée sur les villes intelligentes pour améliorer la qualité de vie de leurs résidents grâce à

The Smart Cities Challenge is a pan-Canadian competition open to communities of all sizes, including municipalities, regional governments and Indigenous communities. The Challenge encourages communities to adopt a smart cities approach to improve the lives of their residents through innovation, data and connected

l'innovation, aux données et aux technologies connectées.

Dans le cadre du Défi, on offrira les prix suivants :

- Un prix d'au plus 50 millions de dollars, ouvert à toutes les collectivités, quelle que soit leur nombre d'habitants;
- Deux prix d'au plus 10 millions de dollars chacun, ouverts à toutes les collectivités dont la population est inférieure à 500 000 habitants;
- Un prix d'au plus 5 millions de dollars, ouvert à toutes les collectivités dont la population est inférieure à 30 000 habitants.

Infrastructure Canada invite les collectivités et les organisations à finaliser la conception d'un concours qui s'adressera exclusivement aux besoins de leur collectivité.

Délibérations à huis clos

Suite à la demande d'appui dans le cadre du projet Villes intelligentes d'Infrastructures Canada, le comité recommande de procéder, avec Monsieur Sandy Foote à titre de leader du projet. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

technology.

The following prizes are available:

- One prize of up to $50 million open to all communities, regardless of population;
- Two prizes of up to $10 million open to all communities with populations under 500,000 people; and
- One prize of up to $5 million open to all communities with populations under 30,000 people.

Infrastructure Canada is engaging communities and organizations to finalize the design of a competition that will reflect their unique realities and issues.

Deliberations In Camera

Further to the request for support under the Smart Cities project of Infrastructures Canada, the committee recommends proceeding, with Mr. Sandy Foote as project leader.

"

ADOPTED UNANIMOUSLY

Présentation Hockey sur gazon
(par Monsieur Ian Bird)

Le but de cette présentation est d'obtenir un soutien municipal dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives phase IV pour l'aménagement d'un futur site d'hockey gazon à Chelsea et aucune implication financière de la part de la Municipalité n'est sollicitée. Le terrain qui sera l'éventuel site de hockey sur gazon sera un atout pour la Municipalité et pourra être utilisé pour desservir jeunes, adultes et ainés en y offrant d'autres activités sur gazon. La Municipalité a un rôle prépondérant quant à la mise en place des environnements qui favorisent l'activité physique. L'appui de la municipalité consiste d'un appui par résolution seulement.

Délibérations à huis clos

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Field Hockey Presentation
(Ian Bird)

The purpose of this presentation is to obtain municipal support under the Phase IV Sport and Recreation Facility Support Program for the development of a future Field Hockey site in Chelsea, with no financial implications from the Municipality requested. The land that will be the eventual site for Field hockey in Chelsea and will be an asset for the Municipality and can be used to serve youth, adults and seniors by offering other activities on grass. The Municipality has a leading role in creating environments that promote physical activity. The support of the municipality consists of support by resolution only.

Deliberations in Camera

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal sera adopté par voie électronique avec la présentation Power Point afin que la réunion puisse progresser plus efficacement.
Proposé par Madame Rita Jain, appuyé par Madame Elisabeth Veyrat

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.0 ADOPTION OF THE SEPTEMBER 28, 2017 MINUTES

The minutes will be adopted online along with the Power Point presentation so that the meeting can progress more efficiently.

Proposed by Mrs. Rita Jain, seconded by Mrs. Elisabeth Veyrat.

ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le Conseiller Pierre Guénard introduit la Conseillère Kay Kerman qui assumera la co-présidence;
- Le budget 2018 fut adopté tel que présenté;
- La demande de subvention pour l'aménagement de la piste cyclable Mine, Notch et Kingsmere a été acceptée.

3.0 FEEDBACK FROM MUNICIPAL COUNCIL

- Councillor Pierre Guénard introduces Councillor Kay Kerman who is joining him as co chair;
- The 2018 Municipal Budget has been adopted as presented;
- The grant request for the Mine, Notch and Kingsmere road has been accepted.

4.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL

4.0 BUSINESS ARISING FROM MINUTES OF THE SEPTEMBER

Aucun | None

5.0
AUTRE

5.0
OTHER

5.1 Mandat régissant le Comité : Le règlement 927-15 régissant le comité fut abrogé et présenté au Conseil municipal de décembre 2017 et sera adopté lors de la prochaine réunion du Conseil en février. Les modifications visent à uniformiser la disposition des règlements municipaux et à mandater les membres du comité à faire des recommandations sur des dossiers plus spécifiques.

5.2 Villes Intelligentes : Voir présentation au tout début de la réunion, item 1;

5.3 : Recommandation projet de lotissement futur (secteur Link) : Suite à la demande de recommandation pour le futur projet de lotissement dans le secteur du chemin Link, le Comité recommande que le nouveau chemin qui sera construit entre les chemins Dunn et Link favorise la marche et le vélo sécuritaire pour les résidents. Dans cette condition, il est recommandé que le 10% de la contribution soit en argent. Dans le cas où le chemin ne sera pas construit il est recommandé que le développeur priorise l'aménagement d'un sentier multi usage favorisant la randonnée pédestre et le cyclisme, avec une connexion entre les chemins Link et Dunn. Que toute somme résiduelle au 10% suite à l'aménagement du sentier soit déposé au Fonds des parcs et espaces verts de Chelsea tel qu'accordé par le règlement municipal. ».

5.4 Plan directeur des parcs et des espaces vers (actions) : Le document sera envoyé aux membres du comité pour analyse et commentaires en voie de la prochaine réunion.

5.5 Défi Sante 2018 : Le Défi Santé fait la promotion l'activité physique et des saines habitudes de vie par le biais de médias sociaux, site web et Chelsea Express. Une agente communautaire est responsable de préparer la documentation sur les moyens de faire de l'activité physique à Chelsea (projet des sacs à dos, bacs de jouets, sentiers, patinoires, etc.). Il y a un questionnement au sujet de la pertinence de rajouter une surcharge de travail à un/des employés pour ce dossier. Il existe déjà une campagne de promotion pour le Défi Santé alors il n'est pas nécessaire de répéter l'information qui est déjà disséminée dans les réseaux. On propose de promouvoir le dossier du Défi santé seulement avec les moyens qu'ils proposent et les actions que sont déjà en place, sans créer une surcharge de travail.

Proposé par Madame Rita Jain, adopté à l'unanimité.

5.6 Recommandation sur la position de la municipalité sur la construction de sentiers sur des terrains municipaux : Certains résidents s'opposent à ce que la Municipalité développe un réseau local (tel un sentier) sur un lot municipal qui est adjacent à leur terrain et ont formulé des plaintes auprès de la Municipalité. Par contre, il n'y a aucune obligation de la part de la Municipalité de se conformer aux plaintes ou de s'abstenir de construire un sentier sur un terrain municipal. Une

5.1 Mandate governing the Committee: Bylaw 927-15 governing the committee was amended and presented to Municipal Council in December 2017 and will be adopted at the next Council meeting in February. The amendments are intended to standardize the disposition of by-laws and to mandate committee members to make recommendations on more specific matters.

5.2: Smart Cities: please see the presentation at meeting opening, item 1;

5.3: Recommendation for future subdivision (Link area) Following the request for a recommendation for the future subdivision project in the Link Road area, the Committee recommends that the new road that will be built between Dunn Road and Link promotes safe walking and cycling for residents. Under these conditions, it is recommended that the 10% of the contribution be in kind. In the case where the trail would not be built, it is recommended that the developer prioritize the development of a multi-use trail that promotes hiking and cycling, with a link between the Link and Dunn roads. That any remaining 10% from the trail development be deposited in the Chelsea Parks and Green Spaces Fund as granted by the Municipal By-law. ".

5.4: Parks and Green Spaces Masterplan (actions): The document will be sent to Committee Members for analysis and comments for the next meeting.

5.5: Health Challenge 2018: The Health Challenge promotes physical activity and healthy living through social media, website and Chelsea Express. A community agent is in charge of preparing documentation on how to do physical activity in Chelsea (backpacks project, toy bins, trails, ice rinks etc.). There is a question about the relevance of adding extra work to one or more employees. There is already a promotion campaign for the Health Challenge so there is no need to repeat the information that is already disseminated in local networks. It is proposed to promote the Health Challenge only with the means they propose and the actions that are already in place, without creating a work overload.

Proposed by Mrs. Rita Jain, adopted unanimously.

5.6 Recommendations on Municipal Positioning in regard to trail construction on municipal land: Some residents object to the Municipality developing a local network (such as a trail) on a municipal lot that is adjacent to theirs and have formulated complaints to the Municipality. However, there is no obligation on the part of the Municipality to comply with the complaints or refrain from building a path on municipal land. A municipality may proceed with opening, with the construction, expansion, alteration, diversion,

municipalité peut procéder à l'ouverture, à la construction, à l'élargissement, au changement, au détournement, à la division, à l'entretien (été comme hiver), à la fermeture, à l'abolition ou à la démolition de toute voie publique. Le réseau des sentiers municipaux relève de la responsabilité de la municipalité et a pour objet de répondre à des besoins de nature essentiellement locale.

On demande un positionnement e comité détermine qu'il est raisonnable de recevoir toute plainte ou demande et de rendre une décision formelle, toujours à la discrétion de la Municipalité, et vote en faveur d'appuyer la Municipalité dans sa démarche lors de la construction de sentiers sur des lots municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.7 Projet d'œuvre d'Art MRC : Le projet d'œuvre d'art sera discuté en détail lors de la prochaine rencontre en mars.

division, maintenance (summer and winter), closure, abolition or demolition from any public road. The network of municipal trails is the responsibility of the municipality and is intended to meet essentially local needs.

The committee determines that it is reasonable to receive any complaint or request and to make a formal decision, always at the discretion of the Municipality and votes in favor of supporting the Municipality in its process to build trails on Municipal lots.

The Committee votes in favor of supporting the Municipality.

ADOPTED UNANIMOUSLY

5.7 MRC Art Project: The art project will be discussed in detail at the next meeting in March.

6.0 ÉVÉNEMENTS

Journée du cœur à Chelsea | 3 février
Plaisirs d'hiver | 25 février

6.0 EVENTS

Heart Day in Chelsea | February 3rd

Winter Fun Day | February 25

7.0 AUTRE

Ajout des présentations :

- Ville intelligentes (item 2.1)
- Hockey sur gazon (item 2.2)
- Club Cascades (sera présenté en mars)

- Mise à jour Développement culturel des collines Madame Élisabeth Veyrat a dû quitter la séance à 21h 20, elle fera la mise à jour lors de la prochaine rencontre du comité le 1er mars prochain.

7.0 OTHER

Presentations:

- Smart Cities (item 2.1)
- Chelsea Field Hockey (item 2.2)
- Cascades Club (will be presented in March)
- Update on Cultural Development: Mrs. Elisabeth Veyrat had to leave this meeting at 9:21 pm. An update will be given at the next committee meeting

8.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ par Madame Rita Jain, appuyé par Madame Diane Wagner et résolut que cette rencontre soit levée à 21h 32

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.0 ADJOURNMENT

IT IS PROPOSED by Mrs. Rita Jain seconded by Mrs. Diane Wagner and resolved that this meeting be adjourned at 9:32 pm.

ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS VERBAL PRÉPARÉ PAR / MINUTES SUBMITTED BY

……

Sophie Hubert

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL / MINUTES APPROVED BY

……

Pierre Guénard, président

Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire
Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Téléphone : 819 827-1124 |Télécopieur : 819 827-2672
www.chelsea.ca

(Réf. nº 114.205)

COMITÉ DES LOISIRS, DU SPORT, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
Procès-verbal de la réunion du 1er mars 2018.

RECREATION, SPORTS, CULTURE AND COMMUNITY LIFE COMMITTEE
Minutes of the meeting held on March 1st, 2018.

Constatant qu'il y a quorum, Monsieur Pierre Guénard, président de ce comité, déclare la présente séance du Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire ouverte à 19 h 03.

Having noticed there is quorum, Mr. Pierre Guénard, presiding over this meeting, declares this sitting of the Recreation, Sports, Culture and Community life open at 7:03pm.

PRÉSENTS / PRESENT

Pierre Guénard (Conseiller/Councillor) ~ Kay Kerman (Conseillère/Councillor) ~ Ronald Rojas (directeur du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire) ~ Diane Wagner (membre du comité) ~ Rita Jain (membre du comité) ~ Elisabeth Veyrat (membre du comité) ~ Sophie Hubert (secrétaire de direction).

ABSENTS / REGRETS

Pierre Lafontaine (membre du comité) ~ Sophie Roberge (membre du comité)

AUTRES / OTHERS

Aucun

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

IL EST PROPOSÉ par Madame Elisabeth Veyrat, appuyé par Madame Rita Jain et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette rencontre soit par la présente adopté avec l'ajout de :

IT IS PROPOSED by Mrs. Elisabeth Veyrat, seconded by Mrs. Rita Jain and resolved that the agenda governing this meeting be and is hereby adopted with the following addition:

- ✓ Information érablière à l'école du Grand Boisé
- ✓ Sugar Shack at Grand Boisé

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ / ADOPTED UNANIMOUSLY

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1ER FÉVRIER 2018

2.0 ADOPTION OF THE FEBRUARY 1ST MINUTES

Adopté tel que présenté, proposé par Madame Rita Jain, appuyé par Madame Kay Kerman.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Adopted as presented

Proposed by Mrs. Rita Jain, seconded by Mrs. Kay Kerman

ADOPTED UNANIMOUSLY

3.0 INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

3.0 FEEDBACK FROM MUNICIPAL COUNCIL

- Protocole d'aménagement piste cyclable Mine, Notch et Kingsmere / CCN;
- Demande de subvention Emploi été Canada et FESTQ pour la CJS;
- Demande de subvention Emploi été Canada poste d'adjointe à la bibliothèque.

- Protocole for Mine, Notch and Kingsmere cycling path with NCC;
- Grant Request with Canada Summer Jobs and FESTQ for local CYC;
- Gant request with Canada Summer Jobs for Assistant

- Librarian position.

4.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL

- ✓ Résolution pour Hockey sur gazon : La résolution d'appui au projet fut adoptée par le Conseil municipal le 6 février dernier;
- ✓ Chelsea Villes intelligentes : le projet a démarré avec Monsieur Foote à titre de leader du projet, tel que recommandé.

4.0 BUSINESS ARISING FROM MINUTES

- ✓ A resolution in support of the project was adopted by Municipal Council last February 6th, as recommended;
- ✓ Chelsea Smart Cities: the project is now ongoing with Mr. Sandy foote as Head of project, as recommended;

5.0 DOSSIERS EN COURS D'ÉTUDE

Œuvre d'Art MRC : Suite à l'expérience vécue lors du dernier projet d'œuvre d'art de la MRC, le CLD des Collines a informé la municipalité que 10000$ sont disponibles sur le budget 2019 de la MRC pour la réalisation d'une nouvelle œuvre d'art sur le territoire de Chelsea. . La Municipalité pourrait donc investir un petit montant afin d'obtenir une deuxième œuvre d'art, de valeur plus haute que l'investissement initial, et densifier ainsi l'idée d'un parcours artistique sur le thème de l'eau.

Le comité vote en faveur d'investir dans une deuxième œuvre d'art et de continuer le projet en 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Plan directeur des parcs et des espaces verts : Présentation des pôles identifiés par secteurs et types d'utilisation. Le Fonds dédié à l'aménagement des parcs et à leur maintien doit être renfloué et pérennisé, diverses solutions sont examinées en ce sens par le comité (taxe municipale, subvention, fonds de taxe sur l'essence, taxe de bienvenue...). Le comité recommande de mandater Ronald pour investiguer sur des options, telles l'obtention d'un pourcentage de certaines taxes, et de porter le dossier devant la commission des finances, pour trouver des options viables afin de renflouer le fonds.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Mise à jour Fonds de Développement culturel de l a MRC des Collines (Élisabeth Veyrat): Le CLD (comité local de développement) n'a reçu aucun projet de Chelsea pour le financement 2018. Les projets en cours à Chelsea ont déjà utilisé le fonds dans le passé, mais de nouveaux projets, comme le Festival de la rivière, pourraient correspondre aux critères de sélection. La grille d'analyse sera envoyée aux membres du comité par courriel.

Projet pour demandes de commandites de la part d'organismes qui n'œuvrent pas à Chelsea : Une résidente de Chelsea qui chante dans la chorale « Cœur qui bat » a sollicité la Municipalité afin d'obtenir une commande en don ou en appui pour une campagne de financement du Gîte ami, gîte pour les sans-abris de Gatineau.

5.0

Artwork MRC: Following the experience of the last MRC artwork project, the MRC desires a continuation to exhaust the funds that are still available for this project. The Municipality was therefore asked to invest a small amount to obtain a second piece of art of higher value than the initial investment and to acquire a mesh of the project, always under the theme of water.

The committee votes to invest in a second work of art and continue the project in 2019.

ADOPTED UNANIMOUSLY.

Park and green spaces master plan: Presentation of the poles identified by sectors and types of use. The fund dedicated to the development of parks and their maintenance must be replenished, a document on the collection of a new tax dedicated to parks is in attachment to the presentation. A discussion ensues.

The committee recommends that Ronald Rojas be commissioned to investigate options such as obtaining a percentage of certain taxes and that the finance committee support this project to find viable options to replenish the fund.

ADOPTED UNANIMOUSLY.

Update on Cultural Development in the Hills (Élisabeth Veyrat): The Cultural Development Fund has not retained any projects from Chelsea. Current projects in Chelsea have used the fund in the past, but projects such as the River Festival could join the criteria. The analysis grid will be sent to committee members by email.

Project for sponsorship applications from organizations that do not operate in Chelsea: A resident of Chelsea who sings in the choir "Coeur qui batt" asked the Municipality to obtain an order for donation or support for a fundraising campaign for the Gîte ami, a shelter for homeless people in Gatineau.

The Committee recommends a donation in support through the promotion of the event on its social media and the addition of a promotional poster at the entrance of the Municipal Hall. "

Le Comité recommande un don en appui par l'entremise de promotion de l'événement dans ses médias sociaux et l'ajout d'une affiche promotionnelle à l'entrée l'Hôtel de Ville. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ADOPTED UNANIMOUSLY

6.0 ÉVÉNEMENTS

6.0 EVENTS

Gala des bénévoles | 20 avril
Afin de mettre en avant les bénévoles résidents de Chelsea, il est évoqué la possibilité de présenter le travail des bénévoles sur le site internet de la municipalité. Rita Jain propose que la municipalité offre des chandails Bénévole/Volunteer afin de les remettre à ceux qui œuvrent pour la communauté.

Volunteers Evening| April 20th

In order to highlight the resident volunteers of Chelsea, it is mentioned the possibility of presenting the work of volunteers on the website of the municipality. Rita Jain proposes that the municipality offer Volunteer / Volunteer jerseys for handing over to those working for the community.

7.0 AUTRE

7.0 OTHER

Érablière Grand-Boisé (Madame Elisabeth Veyrat) : Les finissants de l'école primaire du Grand-boisé servent le traditionnel déjeuner « cabane à sucre » afin d'amasser des fonds. Le déjeuner est offert aux parents majoritairement durant deux dimanches du printemps, des billets sont vendus sans publicité afin de ne pas porter ombrage aux érablières locales privées.

Pour autant, c'est un projet passionnant réalisé depuis une quinzaine d'années par les parents bénévoles et les élèves du Grand-Boisé, les produits de l'érable sont disponibles à la vente à l'école et Madame Veyrat trouve que ce projet unique en son genre mériterait d'être mieux connu à Chelsea. Elle désire avoir le sentiment du comité à ce sujet et savoir si la communauté a une objection à ce que les enfants de l'école vendent leurs billets sur le territoire.

Le Comité note le caractère remarquable de ce projet et recommande de procéder à la vente de billets comme à l'accoutumé, directement à l'école du Grand-Boisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Sugarshack at Grand Boisé (Mrs. Elisabeth Veyrat)

Graduates of the Grand Boisé elementary school serve the traditional "sugar shack" lunch to raise funds. Lunch is offered to parents mostly and only a few open dates are offered on this occasion, tickets are sold discreetly to some locations in Chelsea. A local maple grove complained last year due to competition.

Mrs. Veyrat wants to have a recommendation to know if the community has an objection to the children of the school selling their tickets on the territory, despite the objection of the local for-profit sugar bush.

The Committee recommends that tickets for the school be sold discreetly, as is the case every year.

ADOPTED UNANIMOUSLY

8.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

8.0 ADJOURNMENT

IL EST PROPOSÉ par Madame Rita Jain, appuyé par Madame Elisabeth Veyrat et résolu que cette rencontre soit levée à 21h50

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

IT IS PROPOSED by Mrs. Rita Jain seconded by Mrs. Elisabeth Veyrat and resolved that this meeting be adjourned at 9:50 pm.

ADOPTED UNANIMOUSLY

PROCÈS VERBAL PRÉPARÉ PAR — MINUTES SUBMITTED BY

……

Sophie Hubert

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL — MINUTES APPROVED BY

……

Pierre Guénard, président

Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672
www.chelsea.ca

Réf. 114-212

COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

Compte-rendu de la réunion de démarrage du 23 mars 2018

M. Robin McNeill, président de cette réunion, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 9 heure.

PRÉSENTS

Robin McNeill (conseiller/councillor) ~ Greg McGuire (conseiller/coucillor) ~ Mme Green (mairesse/Mayor) ~ Céline Gauthier (directrice des finances/finance director) ~ Charles Ricard (directeur général & secrétaire trésorier/ General director & secretary-treasurer) ~ Jessica Lafrance (employé municipale/ municipal staff)

ABSENTS

REGRETS

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

Le CCF adopte l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉ

2.0 RÈGLEMENTS DE TAXATION

2.1 Présentation de l'historique

Explication de l'historique des règlements d'emprunts du centre village pour être capable de mieux comprendre la tarification.

2.2 Fonctionnement des règlements d'emprunt

Explication du fonctionnement des 7 règlements d'emprunt du centre village et de la répartition entre les secteurs construits, non-construit et portion à l'ensemble.

2.3 Construit vs. Non-construit

Explication des différents secteurs

Conclusion : Avoir une autre réunion avec les travaux publiques et le conseil pour expliquer les règlements de taxation et les infrastructures.

3.0 ANALYSE FINANCIÈRE ET GESTION DE LA DETTE

Discussion de la dette basée sur la présentation du mois de septembre 2017 avec les ajouts de 2018 à 2021au PTI

Conclusion :

- Suggestion de faire l'exercice sur les prochains 10 ans, avec une analyse plus détaillée du budget avec les nouvelles dépenses et les nouveaux revenus.

FINANCE ADVISORY COMMITTEE AND BUDGET MONITORING (FAC)

Minutes of the March 23rd, 2018 starting meeting

Mr. Robin McNeill, presiding over this meeting, declares this sitting of the finance advisory committee and budget monitoring (FAC) open at 9 o'clock in the morning.

PRESENT

REGRETS

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

The FAC adopts the agenda.

ADOPTED

2.0 TAX REGULATIONS

2.1 Overview of the history

Explanation of the history to be able to better understand the taxation pricing rule of the center village

2.2 How the borrowing By-law works

Explanation of the 7 borrowing By-law of the center village and how the fees are divided by each sector constructed, non-built and the portion to all.

2.3 Constructed vs. non-built

Explanation of the different sectors.

Conclusion: Have another meeting with the public works and the council to explain the tax regulations and the infrastructures.

3.0 FINANCIAL ANALYSIS AND DEBT MANAGEMENT

Discussion of the debt based on the presentation of September 2017 and the estimates added from 2018 to 2021 to the PTI.

Conclusion:

- Suggestion do this exercise over the next 10 years, with an analysis of a more detailed budget by including the

new expenses and revenues.

4.0 CAPACITÉ ADMINISTRATIVE

Discussion sur les impacts administratifs du nouveau réseau des eaux usées et des eaux potables du centre village et des nouveaux projets de développement.

Conclusion :

- Sortir le nombre d'employé par département avant et maintenant (2013 à 2018).
- Nouveaux coûts relatifs à ces projets par département
- Nouvelles tâches administratives pour chaque département

4.0 ADMINISTRATIVE CAPACITY

Discussion on the administrative impact of the new water and sewer infrastructure of the center village and the new development projects.

Conclusion:

- The number of employees for each department before and now (2013 to 2018).
- New relative cost for these projects by department
- New administrative tasks for every department

5.0 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Explication des transferts budgétaire et compte-rendu au comité consultatif des finances et suivi budgétaire et au conseil.

5.0 BUDGETARY TRANSFERS

Explanation of the budgetary transfers and progress report to the finance advisory committee and budget monitoring and to the council.

6.0 TARIFICATION DU CENTRE VILLAGE

REPORTÉ À LA PROCHAINE RÉUNION

6.0 TARIFICATION OF CENTER VILLAGE

POSTPONED TO THE NEXT MEETING

7.0 AUTRES SUJETS

7.1 La vente/achat du stationnement en face de l'église

7.2 La Loi 122 et modifications possibles aux procédures d'approvisionnement des biens et services.

7.3 Nouveau programme de simulation de dette et programme triennal d'immobilisations.

7.0 OTHER SUBJECTS

7.1 It was mentioned that the parking lot in front of the church is going up for sale

7.2 The law 122 and possible changes to the procurement procedures for goods and services.

7.3 New finance program for debt simulation

8.0 PROCHAINE RÉUNION

M. McNeill a informé le CCF que la prochaine réunion aura lieu mercredi le 28 mars 2018 à 13h15

ADOPTÉ

8.0 NEXT MEETING

Mr. McNeill informed the FAC that the next meeting will be held on Wednesday March 28th at 1:15 in the afternoon

ADOPTED

9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 12h07

ADOPTÉ

9.0 ADJOURNMENT

The meeting adjourns at 12:07 pm

ADOPTED

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ PAR / **RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY**

Jessica Lafrance

COMPTE-RENDU SIGNÉ PAR / **RECORD OF MINUTES SIGNED BY**

Robin McNeill

Municipalité de Chelsea
100, chemin Old Chelsea, Chelsea QC J9B 1C1
Tél. : 819 827-1124 Téléc. : 819 827-2672
www.chelsea.ca

Réf. 114-212

COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES ET SUIVI BUDGÉTAIRE (CCF)

Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2018

FINANCE ADVISORY COMMITTEE AND BUDGET MONITORING (FAC) Minutes

of the March 28th, 2018 meeting

M. Robin McNeill, président de cette réunion, déclare la présente séance du comité consultatif des finances et suivi budgétaire (CCF) ouverte à 13h15.

Mr. Robin McNeill, presiding over this meeting, declares this sitting of the finance advisory committee and budget monitoring (FAC) open at 1:15 in the afternoon.

PRÉSENTS **PRESENT**

Robin McNeill (conseiller/councillor) ~ Greg McGuire (conseiller/coucillor) ~ Mme Green (mairesse/Mayor) ~ Céline Gauthier (directrice des finances/finance director) ~ Charles Ricard (directeur général & secrétaire trésorier/ General director & secretary-treasurer) ~ Jessica Lafrance (employé municipale/ municipal staff)

ABSENTS **REGRETS**

1.0 APPROBATION DE L'ORDRE DE JOUR

Le CCF adopte l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉ

1.0 ADOPTION OF THE AGENDA

The FAC adopts the agenda.

ADOPTED

2.0 APPROBATION ET SIGNATURE DU COMPTE-RENDU

2.1 Réunion du 23 mars 2018

Les membres du CCF approuve le compte rendu de la réunion du 23 mars 2018

ADOPTÉ

2.0 ADOPTION AND SIGNING OF THE MINUTES

2.1 Meeting held on March 23, 2018

The members of the FAC approves the record of the minutes of the March 23, 2018 meeting.

ADOPTED

3.0 TARIFICATION DU CENTRE VILLAGE

Discussion sur la tarification du nombre d'unités chargé à certains contribuables et discussion sur la possibilité de modifier le tableau du nombre d'unités.

3.0 TARIFICATION FOR THE CENTER VILLAGE

Discussion on the pricing of the number of units charged to certain taxpayers and discussion on the possibility of modifying the list of the number of units.

7.0 AUTRES SUJETS

7.1 Discussion du programme de simulation de la dette.

Conclusion :

- Le CCF fait une recommandation pour octroyer le contrat pour l'achat du logiciel de simulation de la dette et programme triennal d'immobilisations au prochain conseil et donner le mandat à l'administration de faire une analyse financière.
- Une résolution sera présentée au conseil du 3 avril 2018

ADOPTÉ

7.0 OTHER SUBJECTS

7.1 Discussion of the simulation of the debt program

Conclusion:

- The FAC made a recommendation for a debt analysis and contract for the purchase of the debt simulation software and triennial fixed assets program for the next council.
- A resolution will be presented to the council on April 3, 2018

8.0 PROCHAINE RÉUNION

M. McNeill a informé le CCF que la prochaine réunion aura lieu mercredi le 9 avril 2018

8.0 NEXT MEETING

Mr. McNeill informed the FAC that the next meeting will be held on Wednesday April 9, 2018.

9.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion est levée à 14h40.

ADOPTÉ

9.0 ADJOURNMENT

The meeting adjourns at 2:40 pm

ADOPTED

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ PAR / **RECORD OF MINUTES SUBMITTED BY**

Jessica Lafrance

COMPTE-RENDU SIGNÉ PAR / **RECORD OF MINUTES SIGNED BY**

Robin McNeill

Ministère des
Affaires municipales
et de l'Occupation
du territoire
Québec

Bureau du commissaire aux plaintes

REÇU LE:
07 FEV. 2018
MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

Québec, le 1er février 2018

Monsieur Charles Ricard
Directeur général
Municipalité de Chelsea
100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec) J9B 1C1

Monsieur le Directeur général,

Nous avons reçu et examiné une plainte concernant la modification du contrat de démantèlement de la voie ferrée de la Municipalité de Chelsea.

Nous vous transmettons, à titre d'information, une copie de la lettre expédiée au plaignant. Conformément à notre Politique de traitement des plaintes relatives aux municipalités et afin de respecter les dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements nominatifs ont été retranchés de cette lettre afin d'en préserver le caractère confidentiel.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le commissaire,

Richard Villeneuve, CPA, CA

p. j. Copie de la lettre adressée au plaignant

N/Réf. : 2017-004375

Québec
Aile Cook, 3e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2071
Sans frais : 1 855 280-5348, p. 4078
Télécopieur : 418 644-2656
www.mamot.gouv.qc.ca

Ministère des
Affaires municipales
et de l'Occupation
du territoire
Québec

Bureau du commissaire aux plaintes

Québec, le 1er février 2018

Au destinataire,

Nous avons examiné la plainte que vous nous avez transmise concernant le démantèlement de la voie ferrée de la Municipalité de Chelsea.

Au terme de cet examen, nous souhaitons vous faire part de nos commentaires, lesquels ont aussi été transmis au directeur général de la Municipalité.

Le traitement de la plainte a permis de démontrer que la Municipalité de Chelsea a procédé à un appel d'offres public pour adjuger un contrat de démantèlement de la voie ferrée dans les limites territoriales de la Municipalité. Dans les documents d'appel d'offres, il était spécifiquement mentionné qu'aucun nivellement ou mise en forme mécanisée de la fondation de la voie ferrée n'est autorisé selon les directives émises par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC). Seul un nivellement minimal est requis sans perturbation de la fondation.

Or, l'entrepreneur retenu par la Municipalité pour le démantèlement de la voie ferrée a eu recours à de la machinerie légère sur chenille pour niveler la couche de gravier en surface, communément appelée ballast, à la suite du retrait des traverses. Selon vous, cette façon de procéder constitue une modification au contrat. Rappelons que l'article 938.0.4 du Code municipal du Québec interdit à une municipalité de modifier un contrat adjugé à la suite d'un appel d'offres, sauf si la modification est accessoire et ne change pas la nature du contrat.

Toutefois, dans un jugement (N° 550-17-009793-173) sur mesure de sauvegarde concernant le démantèlement du chemin de fer par la Municipalité de Chelsea, la Cour supérieure du Québec avait noté que le MDDELCC considérait que « les trous laissés par l'enlèvement des dormants pouvaient être régalés avec le matériel en place (ballast) à l'aide de machinerie légère de style bélier mécanique sur chenille ». Toujours selon les prétentions du MDDELCC, de tels travaux n'engendrent pas de certificats d'autorisation, car ils n'ont pas d'impact ou n'engendrent pas de rejet de contaminants dans l'environnement.

...2

Québec
Aile Cook, 3e étage
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2071
Sans frais : 1 855 280-5348, p. 4078
Télécopieur : 418 644-2656
www.mamot.gouv.qc.ca

Dans ces circonstances, il est raisonnable de croire que les opérations de régalage réalisées par l'entrepreneur peuvent être assimilées à des opérations de nivellement minimal, et non pas au nivellement de la fondation de la voie ferrée. Aucun élément ne semble démontrer une modification du contrat de démantèlement de la voie ferrée.

Par ailleurs, vous portiez à notre attention que l'entrepreneur ayant obtenu le contrat aurait rédigé sa soumission le 29 mai 2017, soit cinq jours après la date d'ouverture des soumissions. Toutefois, le traitement de la plainte a démontré que la Municipalité avait publié un addenda qui reportait la date d'ouverture des soumissions au 31 mai 2017. Conséquemment, il semble que l'entrepreneur retenu par la Municipalité ait respecté les délais qui étaient impartis pour le dépôt des soumissions.

En conséquence, le Ministère n'interviendra pas dans ce dossier et le considère clos.

Si vous croyez que le personnel du Ministère a traité votre dossier de façon préjudiciable ou que le traitement de la plainte ne respecte pas les droits d'un citoyen d'être entendu, vous pouvez communiquer avec le Protecteur du citoyen dont les coordonnées sont les suivantes :

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.25
Québec (Québec) G1R 5Y4
Téléphone : 1 800 463-5070
Télécopieur : 1 866 902-7130
Courriel : protecteur@protecteurducitoyen.qc.ca
Site Internet : www.protecteurducitoyen.qc.ca

Vous pouvez communiquer avec la Direction régionale de l'Outaouais pour toute question générale relative à la gestion municipale et aux lois dont l'application relève de la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Vous pouvez joindre le personnel de cette direction au 819 772-3006.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le commissaire,

Original signé

Richard Villeneuve, CPA, CA

N/Réf. : 2017-004375

Session ordinaire du 1er mai 2018 / Mai 1st, 2018, ordinary sitting

AVIS DE MOTION NUMÉRO 1073-18

RÈGLEMENT REMPLACANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 930-15 ET 1020-17 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS PRIVÉS À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

La conseillère/le conseiller donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente de ce conseil, le Règlement portant le numéro 1073-18 intitulé, « Règlement remplaçant les Règlements numéros 930-15 et 1020-17 concernant les branchements privés à l'aqueduc et à l'égout de la Municipalité de Chelsea » sera présenté pour adoption.

_____
(Conseillère/conseiller)

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1073-18 RÈGLEMENT REMPLACANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 930-15 ET 1020-17 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS PRIVÉS À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

La conseillère/le conseiller présente le projet de Règlement numéro 1073-18 – Règlement remplaçant les Règlements numéros 930-15 et 1020-17concernant les branchements privés à l'aqueduc et à l'égout de la Municipalité de Chelsea.

Le but de ce Règlement est d'ajouter le secteur Farm Point en ce qui concerne le délai de branchement au réseau d'aqueduc ou d'égout municipal à respecter.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1073-18

RÈGLEMENT REMPLACANT LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 930-15 ET 1020-17 CONCERNANT LES BRANCHEMENTS PRIVÉS À L'AQUEDUC ET À L'ÉGOUT DE LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

ATTENDU QUE la Municipalité exploite désormais des réseaux d'aqueduc et d'égout reliés à des usines de filtration des eaux et de traitement des eaux usées sur son territoire;

ATTENDU QUE pour assurer le bon fonctionnement et la bonne opération de ces équipements, il est nécessaire d'adopter certaines mesures visant les travaux d'aqueduc et d'égout effectués sur les terrains privés;

ATTENDU QUE le *Code municipal du Québec* permet à toute municipalité de régir la façon dont doivent être faits les branchements privés à l'aqueduc;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà adopté les règlements numéro 930-15 et 1020-17 sur les branchements à l'égout municipal lesquels seront remplacés par le présent règlement;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter le secteur Farm Point à la section VI « Délais pour branchement au réseau d'aqueduc ou d'égout municipal » du chapitre 3;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors d'une session ordinaire tenue le 1er mai 2017;

Le conseil décrète ce qui suit :

CHAPITRE 1
PRÉAMBULE

1. Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

CHAPITRE 2
OBJECTIFS, DÉFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION

2. Le présent règlement a pour objectif de régir l'installation des branchements à l'aqueduc et à l'égout municipal sur les terrains privés et d'établir les normes de construction pour la mise en place de ceux-ci.

3. Dans le présent règlement, les mots ou expressions suivants signifient :

« Aqueduc » : l'ensemble des ouvrages, conduites d'eau potable, appareils et dispositifs appartenant à la Municipalité de Chelsea et servant à la fourniture de l'eau potable;

« Bâtiment » : construction occupée ou pouvant être occupée comme lieu d'habitation ou de réunion ou pour des fins commerciales, industrielles ou d'entreposage à l'exception des dépendances qui ne sont pas effectivement occupées pour l'une de ces fins;

« B.N.Q. »: bureau de normalisation du Québec;

« Branchement d'aqueduc privé » : conduite installée à partir d'un bâtiment jusqu'à la ligne de propriété et se raccordant à un branchement d'aqueduc public ;

« Branchement d'égout privé » : conduite installée à partir d'un bâtiment ou d'un drain de bâtiment sanitaire jusqu'à la ligne de propriété et se raccordant à un branchement d'égout public;

« Branchement d'aqueduc public » : canalisation située dans l'emprise de la rue et servant à raccorder un branchement d'aqueduc privé à la conduite d'aqueduc principale;

« Branchement d'égout public » : canalisation située dans l'emprise de la rue et servant à raccorder un branchement d'égout privé à la conduite d'égout principale;

« Code » : Code de construction du Québec (L.R.Q., chapitre B-1.1, r.2) et le Code national de la plomberie auquel il fait référence en vigueur à l'émission du permis;

« Conduite d'aqueduc principale »: conduite d'aqueduc publique située dans l'emprise de la rue qui achemine l'eau potable vers les branchements d'aqueduc publics;

« Conduite d'égout sanitaire » : une canalisation destinée au transport des eaux usées;

« Conduite d'égout pluvial » : une canalisation destinée au transport des eaux pluviales et des eaux souterraines;

« Conduite d'égout principale » : conduite d'égout publique située dans l'emprise de la rue qui reçoit les eaux usées de plusieurs branchements d'égout publics;

« Eau potable » : eau propre à la consommation humaine aux fins de desservir le réseau municipal d'aqueduc;

« Entreprise spécialisée » : entreprise reconnue par la Municipalité et qui possède le matériel et l'outillage ainsi que la compétence nécessaire pour faire les travaux suivants sur une conduite d'eau potable ou d'égout :

1. Le nettoyage et la désinfection;
2. L'essai d'étanchéité;
3. L'essai d'exfiltration;
4. L'essai au colorant;

« Essai d'étanchéité sur un branchement d'eau potable » : inspection réalisée par une entreprise spécialisée visant à déterminer les pertes d'eau sur toute la longueur d'un branchement d'eau potable, effectuée à la pression du réseau d'eau potable de la Municipalité;

« Essai d'exfiltration sur un branchement d'égout » : inspection réalisée par une entreprise spécialisée visant à évaluer l'exfiltration d'un branchement d'égout sur toute la longueur;

« Essai d'identification » : un procédé d'identification de la qualité, des caractéristiques et du diamètre suivi, pour le branchement d'égout, d'un essai au colorant fait par une entreprise spécialisée ou d'une autre méthode de validation des raccordements des conduites acceptée par l'inspecteur municipal afin de s'assurer du raccordement de l'égout sanitaire privé à l'égout sanitaire municipal;

« Immeuble » : tout immeuble au sens de la loi et ce, quel qu'en soit l'usage;

« Inspecteur municipal » : l'inspecteur officier municipal du service de travaux publics et infrastructures ou du service de l'urbanisme et du développement durable de la Municipalité ou en son absence son représentant autorisé. Le terme « inspecteur » employé dans le présent règlement réfère aussi aux employés sous la supervision de celui-ci;

« Municipalité » : désigne la Municipalité de Chelsea;

« Réseau municipal » : désigne la Municipalité de Chelsea;

« Services publics » : comprend le réseau municipal d'aqueduc ainsi que le réseau d'égout municipal;

CHAPITRE 3
PERMIS DE CONSTRUCTION

Section I
PERMIS REQUIS

4. Tout propriétaire qui installe, renouvelle ou allonge un branchement à l'aqueduc municipal ou l'égout municipal ou qui raccorde une nouvelle canalisation au branchement à l'aqueduc existant ou à l'égout existant, doit obtenir un permis de construction de la Municipalité:

Section II
DEMANDE DE PERMIS

5. Une demande de permis doit être accompagnée des documents suivants :

a. Un formulaire, signé par le propriétaire ou son représentant autorisé, qui indique :

i. Le nom du propriétaire, son adresse telle qu'inscrite au rôle d'évaluation municipal et le numéro du lot visé par la demande de permis.
ii. Le diamètre, les pentes et le matériau des tuyaux à installer, ainsi que le type de manchon de raccordement à utiliser.
iii. Le niveau du plancher le plus bas du bâtiment et celui du drain sous la fondation du bâtiment par rapport au niveau de la rue.
iv. La nature des eaux à être déversées dans chaque branchement à l'égout, soit des eaux usées sanitaires, des eaux pluviales ou des eaux souterraines.
v. La liste des appareils, autres que les appareils domestiques usuels, qui se raccordent au branchement à l'égout dans le cas des bâtiments non visés au paragraphe 5.c du présent article.
vi. Le mode d'évacuation des eaux pluviales en provenance du toit et du terrain et des eaux souterraines.
vii. Une coupe-type montrant la profondeur de la conduite d'aqueduc privé par rapport au niveau fini du terrain ainsi que les informations touchant la localisation de cette conduite en fonction de l'emplacement de la conduite d'égout sanitaire privé (Hauteur, espacement et matériau de remblai utilisé).

b. Un plan de localisation du bâtiment et du stationnement incluant la localisation des branchements à l'aqueduc et à l'égout.

c. Dans le cas d'un édifice public, au sens de la loi sur la sécurité dans les édifices publics (L.R.Q., chapitre S-3) ou dans un établissement industriel ou commercial, une évaluation des débits ainsi qu'un plan, à l'échelle du système de plomberie.

Section III
AVIS DE TRANSFORMATION

6. Tout propriétaire d'un édifice public ou d'un établissement industriel ou commercial doit informer par écrit la municipalité de toute transformation qui modifie la quantité prévue de l'utilisation de l'eau potable du réseau d'aqueduc ou qui modifie la qualité ou la quantité prévue des eaux évacuées par les branchements à l'égout.

Section IV
AVIS

7. Tout propriétaire doit aviser, par écrit, la municipalité lorsqu'il débranche ou désaffecte un branchement à l'aqueduc et/ou à l'égout ou qu'il effectue des travaux d'aqueduc et d'égout autres que ceux visés à l'article 4.

Section V
TRAVAUX NON CONFORMES

8. Lorsque les travaux ne sont pas conformes aux prescriptions du présent règlement, le propriétaire doit exécuter à ses frais, dans les 72 heures de la réception de l'avis, les changements nécessaires.

Section VI
DÉLAIS POUR BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT MUNICIPAL

9. Le propriétaire d'un immeuble assujetti aux dispositions des règlements 721-08, 823-12, 824-12, 825-12 et 835-12 et tout autre règlement en vigueur à cet effet doit procéder au branchement de son bâtiment aux réseaux municipaux d'aqueduc et d'égout dans un délai d'un (1) an de la réception d'un avis écrit de la part de la Municipalité.

Cet avis indiquera que le réseau municipal d'aqueduc ou d'égout est disponible pour le branchement soit pour l'alimentation en eau potable ou soit pour la disposition des eaux usées.

Section VII
DÉSAFFECTATION DE L'INTALLATION SEPTIQUE ET DU PUITS

10. La désaffectation d'une installation septique doit être conforme au « *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8) de la Loi sur la qualité de l'environnement* ».

Tout système de traitement, puisard ou réceptacle qui est désaffecté doit être vidangé et enlevé ou rempli de gravier, de sable, de terre ou d'un matériau inerte. La vidange de la fosse doit être réalisée par un entrepreneur spécialisé reconnu par la Municipalité.

De plus, l'enlèvement de tout système mentionné précédemment ainsi que le remplissage de gravier, de sable ou de terre doivent être inspectés par l'inspecteur municipal.

11. La désaffectation d'un puits doit être conforme au « *Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.1.3) de la Loi sur la qualité de l'environnement* ». Le propriétaire d'un ouvrage de captage doit le faire obstruer de façon à protéger la qualité des eaux souterraines après avoir été branché au réseau municipal.

Le propriétaire doit transmettre à l'inspecteur municipal une preuve de l'obturation du puits par un entrepreneur spécialisé reconnu par la Municipalité.

CHAPITRE 4
EXIGENCES GÉNÉRALES RELATIVES AUX BRANCHEMENTS D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT

Section I
TYPE DE TUYAUTERIE

12. Un branchement d'aqueduc privé ou d'égout privé doit être construit avec des tuyaux neufs de même diamètre et de même matériau que ceux utilisés par la Municipalité pour un branchement d'aqueduc ou d'égout selon les conditions énumérées à l'article 14.

Section II
MATÉRIAUX UTILISÉS

13. Les matériaux utilisés par la Municipalité pour un branchement d'aqueduc public ou d'égout public sont, suivant les conditions du terrain :

a. Branchement d'aqueduc public

i. Les tuyaux en cuivre rouge de type « K » mous, sans joint, conforme à la norme ANSI/AWWA C800, d'un diamètre minimum de 19 mm.

ii. Les tuyaux de type Q-Line (Kitec), sans joint, conforme à la norme AWWA C-903, d'un diamètre minimum de 19 mm.

b. Branchement d'égout public

i. Sanitaire : Tuyau en polychlorure de vinyle de type 1 et de classe DR-28 d'un diamètre minimum de 125 mm avec pente minimale de 2% et conforme à la norme NQ 3624-130 ou NQ 3624-135 du B.N.Q.

ii. Pluvial : Tuyau en polychlorure de vinyle de type 1 et de classe DR-28 d'un diamètre minimum de 100 mm avec pente minimale de 1% et conforme à la norme NQ 3624-130 ou NQ 3624-135 du B.N.Q.

Les normes prévues au présent article indiquent une résistance minimale.

Toutes les pièces et accessoires servant aux raccordements doivent être usinés et les joints (garnitures en caoutchouc) doivent être parfaitement étanches et flexibles.

Section III
LONGUEUR DES TUYAUX

14. La longueur d'un tuyau d'un branchement à l'égout, dont la pente est supérieure à 1 dans 3, ne doit pas excéder 1 mètre, quel que soit le matériau utilisé.

Si la pente est inférieure à 1 dans 3, les longueurs standards du tuyau doivent être celles spécifiées aux normes indiquées à l'article 14.

Section IV
DIAMÈTRE, PENTE ET CHARGE HYDRAULIQUE D'UN BRANCHEMENT D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT

15. Le diamètre, la pente et la charge hydraulique maximale d'un branchement d'aqueduc ou d'égout doivent être établis d'après les spécifications prescrites par le *Code*.

Note : Ces références au *Code* devront être adaptées à sa version la plus récente.

Section V
IDENTIFICATION DES TUYAUX

16. Tout tuyau et tout raccord doivent porter une identification permanente et lisible indiquant le nom du fabricant ou sa marque de commerce, le matériau et le diamètre du tuyau ou du raccord, sa classification et le numéro de la norme d'attestation de conformité de l'organisme responsable. Les conduites doivent être assemblées et placées de sorte que lesdites inscriptions soient lisibles facilement lors de l'inspection des travaux de constructions des branchements privés.

Section VI
INSTALLATIONS

17. Les travaux doivent être effectués conformément aux spécifications des règlements municipaux, aux dispositions du Code et aux normes du B.N.Q.

18. Tout propriétaire doit demander à la Municipalité la profondeur et la localisation de la canalisation d'aqueduc ou d'égout en face de sa propriété avant de procéder à la construction d'un branchement au réseau municipal d'aqueduc ou d'égout et des fondations de son bâtiment.

19. Un raccord à angle supérieur à 22,5° est interdit dans la construction d'un branchement d'égout sauf un coude à long rayon.

Section VII
CONSTRUCTION D'UN BRANCHEMENT D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT PUBLIC

20. Le propriétaire doit construire ou faire construire un branchement d'aqueduc ou d'égout public. Lorsque requis, la Municipalité exécutera ou fera exécuter tous les travaux de construction d'un branchement d'aqueduc ou d'égout public. L'aqueduc ou l'égout public seront transférés après l'acceptation finale.

21. Selon les normes du MTQ/BMQ, le coût de construction de ces travaux ainsi que ceux de remise en état des lieux sont à la charge du propriétaire du lot desservi par ledit branchement public. Le propriétaire est tenu de payer, avant l'exécution des travaux, 5000,00 $ par branchement lorsqu'il doit effectuer des travaux sur l'emprise municipal, sauf lorsque les travaux sont réalisés en application du *Règlement municipal sur les ententes relatives aux travaux municipaux* et ses amendements.

22. Un bris du réseau municipal sera au frais du propriétaire. Sous la surveillance de la municipalité, la construction du branchement d'aqueduc ou d'égout public sera effectuée par le demandeur. Dans un tel cas, les frais de construction et de surveillance du branchement sont à la charge du demandeur et exécuté par un entrepreneur qualifié reconnu par la Municipalité.

SECTION VIII
POTEAU DE SERVICE

23. Le propriétaire d'un bâtiment doit maintenir le poteau de service ainsi que le regard d'égout du réseau d'égout sanitaire, propriétés de la Municipalité, en bon état et accessibles en tout temps. Il ne doit y avoir aucun obstacle ou aménagement dans un rayon d'un (1) mètre du poteau de service.

24. Une fois les travaux de raccordement au branchement d'aqueduc public effectués, le propriétaire devra maintenir en place un poteau de bois de 19 mm x 38 mm à l'emplacement du poteau de service.

Ce repère devra excéder le sol environnant d'un minimum de 1 000 mm et ne pourra être retiré uniquement lorsque le branchement d'aqueduc privé sera en opération.

Section IX
RÉDUCTEUR DE PRESSION

25. La Municipalité peut exiger, à sa discrétion, qu'un bâtiment soit muni d'une vanne de réduction de pression à action directe conforme à norme CSA-B356 et ajustée de sorte que la pression maximale soit de 480 Kpa (70lbs/po^2) à l'entrée du bâtiment. Dans ce cas, un manomètre devra être installé à la sortie du réducteur de pression afin de pouvoir vérifier en tout temps son bon fonctionnement.

Section X
INTERDICTION D'UTILISATION D'UN SYSTÈME D'AQUEDUC PRIVÉ ALIMENTÉ PAR UNE EAU SOUTERRAINE

26. Dans le cas d'alimentation en eau potable d'un bâtiment existant à même le réseau d'aqueduc municipal, l'utilisation d'un système d'aqueduc privé alimenté par une eau souterraine est interdite de manière à ce qu'il n'y est pas de lien direct ou indirect avec un branchement à l'aqueduc municipal et ce, afin d'éviter tout risque de contamination avec l'eau potable provenant du réseau municipal.

De plus, si le bâtiment est raccordé au réseau d'aqueduc municipal, l'utilisation d'un système d'aqueduc privé alimenté par une eau souterraine pour des fins d'arrosage extérieur ou autres usages externes est aussi interdite.

Section XI
POMPES DE SURPRESSION

27. Il est strictement interdit à tout propriétaire d'installer une pompe de surpression aspirant l'eau directement du réseau d'aqueduc municipal. Un propriétaire désireux de le faire devra aménager un bassin de transition où l'eau provenant du branchement à l'aqueduc municipal tombe en atmosphère libre avant d'être introduite par la pompe dans la tuyauterie du bâtiment.

Section XII
PURGES CONTINUES

28. Il est interdit de laisser couler l'eau, sauf si la personne chargée de l'application du présent règlement l'autorise explicitement, et ce, dans certains cas particuliers uniquement.

CHAPITRE 5
EXIGENCES PARTICULIÈRES RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DES BRANCHEMENTS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PRIVÉS

Section I
AVIS DE DÉBUT DES TRAVAUX

29. Le propriétaire doit aviser l'inspecteur au moins 24 heures à l'avance de la date et de l'heure des travaux relatifs à un branchement d'aqueduc ou d'égout privé.

Section II
BRANCHEMENT D'ÉGOUT PAR GRAVITÉ

30. Un branchement à l'égout peut être gravitaire, si les conditions suivantes sont respectées :

a. Le plancher le plus bas du bâtiment est construit à au moins 60 cm au-dessus de la couronne de la canalisation municipale d'égout;
b. La pente du branchement à l'égout respecte la valeur minimale de 1 dans 50 : le niveau de la couronne de la canalisation principale de l'égout municipal ainsi que celui du radier de drain de bâtiment sous la fondation doivent être considérés pour le calcul de la pente;

c. Dans le cas d'un bâtiment existant avant la mise en place du réseau municipal d'égout sanitaire et où le plancher le plus bas dudit bâtiment est construit à moins de 60 cm au-dessus de la couronne de la canalisation municipale d'égout, le branchement privé devra respecter une pente de 1 dans 50 calculée à partir de la couronne de la canalisation principale de l'égout municipal.

Le profil d'un branchement doit être le plus continu possible. Des coudes de 22.5° au maximum doivent être installés au besoin sur le branchement à l'égout pour qu'il ait, à la limite de l'emprise de rue, une profondeur minimale de 2,2 mètres sous le niveau fini, si la profondeur d'égout principal le permet. Dans le cas d'une complète impossibilité de respecter cette profondeur, le branchement pourra, après entente avec l'inspecteur, être isolé à l'aide de panneaux de polystyrène.

31. Si le branchement à l'égout ne peut être raccordé par gravité à la canalisation municipale d'égout, les eaux doit être acheminées dans un puits de pompage conforme aux normes prévues au Code. Il doit être prévu un puits de pompage pour les eaux usées et un pour les eaux pluviales et souterraines; cependant, si la canalisation municipale d'égout est unitaire, un seul puits de pompage est requis.

Section III
LIT D'UN BRANCHEMENT

32. Un branchement à l'aqueduc ou à l'égout doit être installé, sur toute sa longueur, sur un lit d'au moins 150 mm d'épaisseur de pierre concassée ou de gravier ayant une granulométrie de 0 à 20 mm, de sable ou de poussière de pierre (classe A). Dans le cas où la poussière de pierre (pierre lavée) doit être utilisée, une membrane géotextile doit recouvrir cet enrobage. Le matériau doit être compacté au moins deux fois avec une plaque vibrante et il doit exempt de caillou, de terre gelée, de terre végétale ou de tout autre matériau susceptible d'endommager la canalisation ou de provoquer un affaissement.

Dans une même tranchée, le branchement à l'aqueduc doit être obligatoirement implanté au-dessus du branchement à l'égout, à une distance minimale de 300 mm de ce dernier. Lorsqu'un branchement d'eau potable et un branchement d'égout sanitaire de bâtiment doivent nécessairement être au même niveau, les deux branchements doivent être espacés de trois (3) mètres.

Section IV
RECOUVREMENT D'UN BRANCHEMENT D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT

33. Un branchement d'aqueduc ou d'égout privé doit être recouvert d'une épaisseur d'au moins 150 mm de matériau granulaire de classe A conformes à la norme NQ 2560-114 du bureau de normalisation du Québec sur toute sa longueur. Le matériau utilisé doit être exempt de caillou, de terre gelée, de terre végétale ou de tout autre matériau susceptible d'endommager le branchement ou de provoquer un affaissement. Le reste de la tranchée peut être remblayé à l'aide du matériel d'excavation à la condition qu'il soit exempt de matière organique et de pierre de plus de 300 mm de diamètre.

Section V
PRÉCAUTIONS

34. Le propriétaire doit prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que du sable, de la pierre, de la terre, de la boue ou quelque saleté ou objet ne pénètre dans le branchement à l'aqueduc ou à l'égout ou dans la canalisation municipale lors de l'installation.

Dans le cas où le tuyau serait obstrué par l'effet des travaux d'un propriétaire négligeant, les frais de nettoyage du tuyau seront à l'entière charge de ce propriétaire.

Section VI
ÉTANCHÉITÉ ET RACCORDEMENT

35. Un branchement à l'aqueduc doit être étanche et bien raccordé. Le propriétaire doit veiller à ce que des tests d'étanchéité et de vérification de raccordement sur tout branchement à l'aqueduc soit faite par une entreprise spécialisée apte à les effectuer en conformité avec la norme BNQ 1809-300 R2007.

Tous les résultats des essais d'étanchéité incluant les essais non conformes doivent être consignés dans un rapport. Ce rapport doit être transmis à l'inspecteur municipal.

L'inspecteur municipal doit exiger des tests d'étanchéité et de vérification de raccordement sur tout branchement si ceux-ci, malgré l'exigence ci-dessus, n'ont pas été faits.

Le branchement à l'égout doit être raccordé au branchement à l'égout municipal au moyen d'un manchon de caoutchouc étanche (lequel rétrécit à la chaleur, avec collier de serrage en acier inoxydable ou autre) approuvé par l'inspecteur municipal. Lorsqu'un branchement est installé en prévision d'un raccordement futur, l'extrémité du tuyau doit être fermée par un bouchon étanche.

Section VII
REGARD D'ÉGOUT

36. Pour tout branchement à l'égout de 45 mètres et plus ou de 250 mm et plus de diamètre, le propriétaire doit installer un regard d'au moins 750 mm de diamètre à la limite de son terrain.

Il doit aussi installer un tel regard à tous les 100 m de longueur additionnelle.

Un branchement à l'égout doit être pourvu d'un regard d'égout à tout changement horizontal ou vertical de direction de 30° et plus et à tout raccordement avec un autre branchement à l'égout.

Section VIII
PROTECTION CONTRE LES REFOULEMENTS

37. Quelle que soit l'année de construction de son bâtiment, le propriétaire doit installer le nombre de clapets antiretour requis pour éviter un refoulement.

Les collecteurs sanitaires ne doivent comporter aucun clapet antiretour qui empêche la libre circulation d'air.

Ces clapets antiretour doivent être installés sur les branchements d'évacuation raccordés directement au collecteur principal, notamment sur ceux reliés à tous les appareils sanitaires, tel les renvois de plancher, les fosses de retenue, les intercepteurs, les réservoirs et siphons installés dans le sous-sol localisés sous le niveau de la rue adjacente.

L'emploi d'un dispositif antiretour inséré à la sortie de l'avaloir de sol tel un tampon fileté, un dispositif muni d'un flotteur de caoutchouc ou l'installation à compression n'est pas considéré comme clapet antiretour et ne dispense pas de l'obligation d'installer un tel clapet.

Un clapet antiretour doit protéger le tuyau de drainage de façon à éviter toute inondation causée par le refoulement des eaux drainées par ce tuyau.

Le propriétaire doit installer les clapets antiretour de façon à ce qu'ils soient faciles d'accès en tout temps. Il doit les maintenir en bon état de fonctionnement.

En cas de défaut du propriétaire de se conformer au présent règlement, d'installer, de rendre facile d'accès ou de maintenir en bon état de fonctionnement les clapets antiretour, la Municipalité n'est pas responsable des dommages causés au bâtiment ou à son contenu, peu importe l'année de construction, par suite d'inondation causés par un refoulement.

38.1 Conformément à l'article 19 de la *loi sur les compétences municipales* et en vertu du présent règlement, la Municipalité de Chelsea accordera un délai minimal d'un an pour permettre au propriétaire d'un immeuble déjà érigé de se conformer aux obligations de l'article 38.

Le délai d'un an débutera à partir de la date de l'émission, par la municipalité, d'un avis indiquant l'obligation du propriétaire d'un immeuble en matière de protection contre les refoulements.

38. Lorsque la colonne pluviale est raccordée de manière à se jeter dans le collecteur d'eaux pluviales, le propriétaire doit le raccorder en aval des clapets.

CHAPITRE 6
ÉVACUATION DES EAUX USÉES

Section I
BRANCHEMENT SÉPARÉ

39. Les eaux usées d'une part et les eaux pluviales en provenance du toit et du terrain et les eaux souterraines d'autre part doivent être évacuées jusqu'à la ligne de propriété du terrain dans des branchements à l'égout distincts.

Section II
RESEAU PLUVIAL PROJETÉ

40. Lorsque la canalisation municipale d'égout pluvial n'est pas installée en même temps que la canalisation municipale d'égout domestique, les eaux souterraines et les eaux pluviales doivent être évacuées sur le terrain.

Il est interdit de les déverser dans la canalisation municipale d'égout domestique.

Section III
INTERDICTION, POSITION RELATIVE DES BRANCHEMENTS

41. Nul ne doit évacuer ses eaux usées domestiques dans une canalisation d'égout pluvial et ses eaux usées pluviales dans une canalisation d'égout sanitaire.

Le propriétaire doit s'assurer de la localisation de la canalisation municipale d'égout sanitaire et de celle d'égout pluvial avant d'exécuter les raccordements.

Comme règle générale, le branchement à l'égout pluvial se situe à gauche du branchement à l'égout domestique, en regardant vers la rue du site du bâtiment.

Section IV
SÉPARATION DES EAUX

42. Le branchement à l'égout sanitaire ne doit en aucun temps recevoir des eaux pluviales ou des eaux souterraines. Les eaux pluviales et souterraines doivent être dirigées vers un fossé, sur le terrain, dans un cours d'eau ou vers le branchement à l'égout pluvial.

Section V
ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES

43. Les eaux pluviales en provenance du toit d'un bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente doivent être déversées en surface à au moins 1,5 mètres du bâtiment en évitant l'infiltration vers le drain souterrain du bâtiment. L'évacuation des eaux pluviales d'un terrain doit se faire en surface.

En dépit des dispositions du paragraphe précédent, les eaux pluviales peuvent être déversées dans la canalisation municipale d'égout pluvial lorsque des circonstances exceptionnelles rendent impossible leur déversement en surface.

Section VI
ENTRÉE DE GARAGE

44. Une entrée de garage sous le niveau de la rue doit être aménagée de façon à ne pas capter les eaux pluviales de la rue.

Section VII
EAUX DES FOSSÉS

45. Il est interdit de canaliser les eaux provenant d'un fossé ou d'un cours d'eau dans un branchement à l'égout.

CHAPITRE 7
APPROBATION DES TRAVAUX

Section I
AVIS DE REMBLAYAGE

46. Avant de remblayer le branchement à l'aqueduc ou à l'égout, le propriétaire doit en aviser la Municipalité.

Section II
AUTORISATION

47. Avant le remblayage des branchements d'aqueduc et d'égout, l'inspecteur de la Municipalité doit procéder à leur vérification.

Si les travaux sont conformes aux prescriptions du présent règlement, l'inspecteur délivre un certificat d'autorisation pour le remblayage.

Section III
REMBLAYAGE

48. Dès que les travaux de remblayage sont autorisés, les tuyaux doivent être recouverts en présence de l'inspecteur de la municipalité d'une couche d'au moins 150 mm de l'un des matériaux spécifiés à l'article 31.

Section IV
ABSENCE DE CERTIFICAT

49. Si le remblayage a été effectué sans que l'inspecteur de la Municipalité n'ait procédé à leur vérification et n'ait délivré un certificat d'autorisation, il doit exiger du propriétaire que les branchements d'aqueduc et/ou d'égout soient découverts pour vérification.

Section V
PROTECTION ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS D'ÉGOUT

50. Il est interdit de détériorer, d'enlever ou de recouvrir tout partie d'un regard, d'un puisard ou d'un grillage ou d'obstruer l'ouverture de toute canalisation municipale d'égout.

De plus, nul ne peut disposer sur les regards, les puisards ou les grillages et dans les emprises carrossables des rues de la Municipalité des matériaux susceptibles d'obstruer les canalisations municipales d'égouts.

CHAPITRE 8
FONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC

Section I
QUANTITÉ ET PRESSION D'EAU

51. La Municipalité ne garantit aucune pression ni aucun débit d'eau fournie par son réseau d'aqueduc municipal.

Section II
INTERRUPTION DE SERVICE

52. La Municipalité n'est responsable d'aucun dommage aux équipements privés qui résulte des interruptions du service d'aqueduc, quel qu'en soit la raison.

CHAPITRE 9
APPLICATION DU RÈGLEMENT

Section I
RESPONSABILITÉ D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

53. Le service de travaux publics et d'infrastructures de la Municipalité doit s'assurer que les dispositions du présent règlement sont respectées.

Section II
DROIT DE VISITE

54. Tout propriétaire, locataire ou occupant d'un bâtiment nouvellement construit, élargi ou en rénovation et desservi par un réseau d'aqueduc municipal est tenu de laisser pénétrer les représentants de la Municipalité après qu'ils se soient identifiés afin qu'ils procèdent à l'inspection ou à la vérification des branchements d'aqueduc et/ou d'égout et tous autres éléments couverts par le présent règlement.

CHAPITRE 10
INFRACTIONS ET PEINES

Section I
INFRACTION

55. Quiconque fait des travaux sans permis ou maintient une construction ou une installation sans permis commet une infraction et est passible des amendes prévues au présent règlement.

Section II
PÉNALITÉS

56. Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible :

a. s'il s'agit d'une personne physique :

iii. d'une amende de 100 $ à 300 $ pour une première infraction;
iv. d'une amende de 300 $ à 500 $ pour une première récidive;
v. d'une amende de 500 $ à 1 000 $ pour toute récidive additionnelle.

b. s'il s'agit d'une personne morale :

vi. d'une amende de 200 $ à 600 $ pour une première infraction;
vii. d'une amende de 600 $ à 1 000 $ pour une première récidive;
viii. d'une amende de 1 000 $ à 2 000 $ pour toute récidive additionnelle.

Dans tous les cas, les frais s'ajoutent à l'amende. Si l'infraction est continue, le contrevenant sera présumé commettre autant d'infractions qu'il y a de jours dans la durée de cette infraction.

Les dispositions du Code de procédure pénale s'appliquent lors de toute poursuite intentée en vertu du présent règlement

Section III
DÉLIVRANCE D'UN CONSTAT D'INFRACTION

57. La personne chargée de l'application du présent règlement est autorisée à délivrer un constat d'infraction relatif à toute infraction au présent règlement.

Section IV
ORDONNANCE

58. Dans le cas où un tribunal prononce une sentence quant à une infraction dont l'objet est contraire aux normes du présent règlement, il peut, en sus de l'amende et des frais prévus à l'article 57, ordonner que de telles infractions soient, dans le délai qu'il fixe, éliminées par le contrevenant et que, à défaut par le contrevenant de s'exécuter dans ledit délai, ladite infraction soit éliminée par des travaux appropriés exécutés par la Municipalité aux frais du contrevenant.

CHAPITRE 11
DISPOSITIONS MODIFICATRICES ET ABROGATIVES

Section I
REMPLACEMENT DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 930-15 ET 1020-17

59. Le présent règlement remplace les règlements numéro 930-15 et 1020-17.

CHAPITRE 12
ENTRÉE EN VIGUEUR

60. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi

DONNÉ à Chelsea, ce 5e jour du mois de juin 2018.

Charles Ricard	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 1er mai 2018
DATE DE L'ADOPTION : 5 juin 2018
NO DE RÉSOLUTION :
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS :
D'ENTRÉE EN VIGUEUR :

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE PIERRE CONCASSÉE DE TYPE MG 20B

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018, le rechargement de divers chemins a été approuvé et un montant de 120 273,00 $ a été prévu à cet effet;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois (3) fournisseurs pour la fourniture de 7 500 tonnes de pierre concassée de type MG 20B;

ATTENDU QUE suite à cet appel d'offres sur invitation publié sur le site du système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO), soumissions ont été reçues dans les délais prescrits, soit le 27 avril 2018 :

SOUMISSIONNAIRES	COÛT (taxes incluses)
Carrière Edelweiss inc.	
Lafarge Canada inc.	
Construction DJL inc.	

ATTENDU QUE le Service des travaux publics et des infrastructures a procédé à l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU QUE la soumission déposée par est conforme et recommandée par le Service des travaux publics et des infrastructures;

ATTENDU QUE la pierre concassée de type MG 20B sera remboursée par une affectation des activités de fonctionnement et par le budget de fonctionnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le Conseil octroie le contrat pour la fourniture de 7 500 tonnes de pierre concassée de type MG 20B au montant de $, incluant les taxes, à .

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires suivants :

23-040-20-721 (Infrastructure chemin – Rechargement (5 ans))
02-320-00-621 (Pierre, concassé, gravier) pour l'entretien régulier des chemins

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

AUTORISATION DE DÉPENSER ET PAYER LES ACHATS DE CHLORURE DE MAGNÉSIUM 30% LIQUIDE UTILISÉ COMME ABAT-POUSSIÈRE POUR 2018

ATTENDU QUE la résolution numéro 382-17 confie à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) le mandat de préparer, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjuger un contrat d'achat regroupé de chlorure en solution liquide utilisé comme abat-poussière nécessaires aux activités de la Municipalité;

ATTENDU QUE le 4 décembre 2017, la Municipalité a confirmé à l'UMQ qu'elle achèterait une quantité maximale de 200 000 litres de chlorure en solution liquide pour 2018;

ATTENDU QUE le 13 avril 2018, l'UMQ a procédé à l'adjudication du contrat d'achat de chlorure de magnésium 30% liquide à Innovative Building Products Inc. pour la région de l'Outaouais au coût de 0,2782 $/litre, incluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le Conseil autorise l'achat et le paiement de chlorure de magnésium 30% liquide pour 2018 au prix unitaire de 0,2782 $/litre pour un montant maximum de 60 000,00 $ incluant les taxes, à Innovative Building Products Inc.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE tout achat excédent le montant budgété de 60 000,00 $ incluant les taxes, devra être approuvé préalablement par le Conseil.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-320-00-635 (Produits chimiques).

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

MANDAT POUR CINQ ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU QUE les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujetti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglaçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu :

- QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

- QUE la Municipalité de Chelsea confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2023 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2022-2023;

- QUE pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité de Chelsea devra faire parvenir une résolution de son conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

- QUE la Municipalité de Chelsea confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjuger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité de Chelsea, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement;

- QUE la Municipalité de Chelsea confie à l'UMQ le mandat d'analyser les soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

- QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité de Chelsea s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

- QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité de Chelsea s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

- QUE la Municipalité de Chelsea reconnait que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants;

    - pour l'appel d'offres 2018-2019, ce pourcentage est fixé à 1.0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2.0 % pour les non membres de l'UMQ;
    - pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

- QU'UN exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

AUTORISATION POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE SUPPLÉMENTAIRES À LA FIRME SNC-LAVALIN GEM QUÉBEC INC. POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE COMPLÉMENTAIRE POUR LE CHEMIN DE LA MINE

ATTENDU QU'UN premier mandat a été octroyé à la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. en décembre dernier, pour une étude géotechnique sur le chemin de la Mine au montant de 24 995,26 $, incluant les taxes;

ATTENDU QU'À ce jour, aucun service professionnel supplémentaire n'a été autorisé par le conseil;

ATTENDU QU'UNE étude géotechnique complémentaire est nécessaire afin de confirmer les résultats de l'étude réalisée durant la période hivernale;

ATTENDU QUE la firme SNC-Lavalin GEM Québec inc. demande des honoraires supplémentaires au montant de 7 446,36 $, incluant les taxes, pour cette étude géotechnique complémentaire sur le chemin de la Mine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise les honoraires supplémentaires à la SNC-Lavalin pour une étude géotechnique complémentaire sur le chemin de la Mine au montant de 7 446,36 $, incluant les taxes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-080-00-721 (Infrastructures chemin – Pavage, réfection, glissières (20 ans)), règlement d'emprunt numéro 956-16.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

DEMANDE AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR INCLURE LE SECTEUR DES CHEMINS DE LA VALLÉE, WELKA ET FLEURY AU PROJET D'ENTENTE CONCERNANT LE CADRE DE PRÉVENTION DES SINISTRES (2013-2020) POUR DES TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION

ATTENDU QUE le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) vise, avec l'appui financier du Fonds vert, à soutenir la mise en œuvre de mesures de lutte contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE le PACC 2013-2020 contient la mesure 3.2 intitulée « Soutien aux municipalités pour la réalisation de projets de prévention de sinistres »;

ATTENDU QUE le ministère de la Sécurité publique est maître d'œuvre de cette mesure;

ATTENDU QU'UNE analyse de risque pour évaluer les dangers de glissements de terrain de grande envergure, réalisée par le gouvernement du Québec, a mis en lumière le degré de risque potentiel de glissements de terrain fortement rétrogressifs dans deux affluents du ruisseau Chelsea;

ATTENDU QUE des glissements de terrains ont eu lieu à plusieurs occasions depuis quelques années dans un secteur situé au sud du secteur des deux affluents du ruisseau Chelsea;

ATTENDU QUE les experts en géotechnique du gouvernement du Québec ont les compétences pour identifier la solution la plus appropriée pour contrer le danger que développe de façon naturelle un glissement de terrain rotationnel pouvant être l'amorce de glissements fortement rétrogressifs dans ledit secteur;

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté les règlements de concordance afin d'intégrer les dispositions du cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain au plan d'urbanisme, dont l'interdiction de construire des résidences principales dans le secteur visé par les travaux;

ATTENDU QU'IL y a lieu de conclure une entente avec la Municipalité afin de préciser les modalités d'octroi et de versement de l'aide financière pour les travaux à effectuer dans le secteur des chemins de la Vallée, Welka et Fleury;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de demander au Ministère de la Sécurité publique d'inclure au projet d'entente soumis à la municipalité, le secteur des chemins de la Vallée, Welka et Fleury.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

APPEL D'OFFRES POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX CORRECTIFS SUR LE CHEMIN HÉRITAGE

ATTENDU QUE des travaux de réfection ont été entrepris sur les chemins Héritage et Loretta;

ATTENDU QUE la qualité des travaux est insatisfaisante et que des défiances ont été notées au niveau du revêtement de bitume;

ATTENDU QU'UNE problématique persiste au niveau de l'écoulement des eaux dans les fossés du chemin Héritage;

ATTENDU QU'UN mandat a été octroyé à la firme MSEI MultiSciences Expertises Inc. pour faire l'analyse des déficiences du revêtement bitumineux du chemin Héritage;

ATTENDU QU'IL est nécessaire d'obtenir l'opinion d'un expert indépendant afin de préparer les plans et devis pour entreprendre les travaux correctifs qui s'imposent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu de publier un appel d'offres pour la préparation des plans et devis pour les travaux correctifs sur le chemins Héritage incluant le reprofilage des fossés.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

MANDATS D'EXPROPRIATION POUR SERVITUDES D'UTILITÉS PUBLIQUES SUR LE CHEMIN OLD CHELSEA

ATTENDU QUE la municipalité de Chelsea a décrété la construction d'un réseau d'égout sanitaires et la construction d'un réseau de distribution d'eau potable par ses règlements 823-12, 824-12, 825-12 et 835-12 pour le centre-village;

ATTENDU QUE certains dossiers de servitude sont toujours en attente de signature pour diverses raisons sur le chemin Old Chelsea;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de procéder par expropriation devant cette impasse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que la Municipalité de Chelsea mandate Me Nério De Candido, avocat, afin de procéder à l'expropriation des parcelles nécessaires pour servitudes d'utilités publiques sur les lots suivants :

- une partie du lot 2 635 769 au cadastre du Québec, tel que décrit sur le plan accompagnant la description technique préparée par Claude Durocher, arpenteur-géomètre, sous le numéro 26348 D de ses minutes, en date du 13 juin 2017;

- une partie des lots 2 635 768, 2 635 773, 2 923 985, 4 974 058, 5 299 444, 5 299 445, 5 299 446, 5 299 447, 5 299 452, 5 695 738, 5 695 740 et 6 131 376, au cadastre du Québec, représentés par les parcelles 1 à 12, le tout tel que décrit sur le plan accompagnant la description technique préparée par Hubert Carpentier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11111 de ses minutes, en date du 9 avril 2018.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même les postes budgétaires :

23-050-31-721 (Infrastructures–Eaux usées nº 823), règlement d'emprunt nº 823-12
23-050-41-721 (Infrastructures–Eaux usées nº 824), règlement d'emprunt nº 824-12
23-050-12-721 (Infrastructures–Eau potable nº 825), règlement d'emprunt nº 825-12
23-050-21-721 (Infrastructures–Eau potable nº 835), règlement d'emprunt nº 835-12

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

AUTORISATION DE SIGNER UNE ENTENTE DE PARTENARIAT AVEC LE CREDDO POUR LE PROJET SAUVéR

ATTENDU QUE la municipalité de Chelsea a été séduite par le projet SAUVéR, système d'autopartage avec véhicule électrique en région, créé par YHC Environnement;

ATTENDU QUE ce projet vise à améliorer la mobilité en milieu rural, par la création de stations de recharges pour véhicules électriques et un système d'autopartage entre citoyens et employés municipaux;

ATTENDU QUE le CREDDO (Conseil Régional en Environnement et Développement Durable de l'Outaouais) désire amener cette initiative plus loin, pour l'intégrer dans une vision régionale;

ATTENDU QUE plusieurs ententes ont été signées avec d'autres municipalités en 2017 à cet égard, ce qui a permis au CREDDO d'obtenir du financement auprès du MAMOT, dans le cadre du FARR (Fonds d'appui au rayonnement des régions);

ATTENDU QUE la prochaine étape consiste à la réalisation d'études pour commencer à développer le projet en Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'autoriser la signature d'une entente de partenariat avec le CREDDO dans le cadre du projet SAUVéR, ayant pour but la réalisation d'une étude de faisabilité (première étape), étude qui sera réalisée par YHC Environnement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Municipalité s'engage à verser au CREDDO un montant de 1 000,00 $ pour participer au financement de l'étude de faisabilité et à désigner un agent responsable du suivi du dossier.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le CREDDO agira comme interlocuteur entre les parties, verra au paiement de l'étude, et assurera la promotion et les communications liées au projet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PAIEMENT D'UN MANDAT À LA FIRME WSP CANADA INC. POUR LE SENTIER COMMUNAUTAIRE À MÊME LE FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QUE suite à l'adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2018, la décontamination des sols sur le sentier communautaire a été approuvée, et qu'un montant global de 165 000,00 $ a été prévu pour des travaux de décontamination à cet effet;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme WSP Canada inc. pour un montant de 3 391,76 $, incluant les taxes, pour la réalisation d'un avis de contamination nécessaire pour l'obtention de subventions;

ATTENDU QUE les honoraires professionnels pour ce mandat seront financés par le fonds de roulement et seront remboursables sur une période de cinq (5) ans;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise le paiement de ce mandat à même le fonds de roulement.

Il EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une affectation de 3 097,13 $ du poste budgétaire 59-151-10-000 (Fonds de roulement non engagé) au poste budgétaire 23-920-00-000 (Affectations - Fonds de roulement).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 23-040-40-721 (Infrastructure – Stabilisation/décontamination (20 ans)).

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PERMANENCE D'UN POSTE D'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE le 16 octobre 2017, la municipalité embauchait Madame Roxanne Laframboise-Larose à titre d'agente de développement communautaire;

ATTENDU QU'UNE évaluation favorable a été déposée par le Directeur du Service des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire, Monsieur Ronald Rojas, recommandant la permanence de Madame Roxanne Laframboise-Larose;

ATTENDU QUE le Directeur général et Secrétaire-trésorier recommande au conseil d'octroyer le statut d'employée permanente à Madame Roxanne Laframboise-Larose, en date du 16 avril 2018 puisqu'elle rencontre les exigences de son poste avec compétence et professionnalisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que, sur la recommandation du Directeur général et Secrétaire-trésorier, Madame Laframboise-Larose soit confirmée à titre d'employée permanente comme agente de développement communautaire et qu'à ce titre, elle jouisse de tous les bénéfices consentis aux employés cadres de la municipalité en date du 16 avril 2018.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – 53, CHEMIN JUNIPER

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 030 197 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 53, chemin Juniper, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un abri d'auto qui sera situé à une distance de 14 mètres d'un cours d'eau au lieu de 15 mètres tel que stipulé au Règlement de zonage;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande de dérogation mineure, tout en greffant les conditions suivantes :

- QUE le plancher de l'abri reste en gravier et qu'il n'y ait pas de dalle de béton ni de pavage;
- QUE l'abri ne soit pas transformé en garage.

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 11 avril 2018 à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil entendra toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande de dérogation afin de permettre la construction d'un abri d'auto qui sera situé à une distance de 14 mètres d'un cours d'eau au lieu de 15 mètres selon les dispositions du Règlement de zonage, et ce, sur le lot 3 030 197 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 53, chemin Juniper, tout en y greffant les conditions suivantes à respecter :

- QUE le plancher de l'abri reste en gravier et qu'il n'y ait pas de dalle de béton ni de pavage;
- QUE l'abri ne soit pas transformé en garage.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – 10, CHEMIN SCOTT

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 10, chemin Scott, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement de cases de stationnement possédant une profondeur de 5,36 mètres au lieu de 5,50 mètres tel que stipulé au Règlement de zonage;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 11 avril 2018 à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil entendra toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement de cases de stationnement possédant une profondeur de 5,36 mètres au lieu de 5,50 mètres tel que stipulé au Règlement de zonage, et ce, sur le lot 2 635 555 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 10, chemin Scott.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – 50, CHEMIN MILL

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme les lots 2 923 989 et 2 924 028 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 50, chemin Mill, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un terrain de hockey sur gazon qui sera situé à 5 mètres de l'emprise de la voie ferrée au lieu de 20 mètres tel que stipulé dans les dispositions du Règlement de zonage;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 11 avril 2018 à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil entendra toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un terrain de hockey sur gazon qui sera situé à 5 mètres de l'emprise de la voie ferrée au lieu de 20 mètres tel que stipulé dans les dispositions du Règlement de zonage, et ce, sur les lots 2 923 989 et 2 924 028 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 50, chemin Mill.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

DÉROGATION MINEURE – 8, CHEMIN IMAGE

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble connu comme le lot 3 031 101 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Image, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un escalier couvert par un toit entre le futur abri d'auto et la maison et qui sera situé à une distance de 0 mètre de la limite de la propriété au lieu de 4,5 mètres tel que stipulé au Règlement de zonage;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une réunion ordinaire le 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande de dérogation mineure, tout en greffant la condition suivante;

- QUE les eaux de la toiture ne peuvent se diriger vers la propriété voisine.

ATTENDU QU'UN avis public, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, fut donné le 11 avril 2018 à l'effet que la présente demande de dérogation mineure serait soumise au conseil municipal pour décision et à l'effet que le conseil entendra toute personne intéressée par cette demande;

ATTENDU QU'UNE copie de cet avis public fut envoyée par courtoisie aux voisins concernés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un escalier couvert par un toit entre le futur abri d'auto et la maison et qui sera situé à une distance de 0 mètre de la limite de la propriété au lieu de 4,5 mètres tel que stipulé dans le Règlement de zonage, et ce, sur le lot 3 031 101 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 8, chemin Image, tout en y greffant la condition suivante à respecter :

- QUE les eaux de la toiture ne peuvent se diriger vers la propriété voisine.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 164, CHEMIN OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le locataire de l'immeuble connu comme le lot 2 635 770 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 164, chemin Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une enseigne annonçant un nouveau bureau d'agents immobiliers et que ladite enseigne sera composée de bois et d'un peu de métal (en relief et ancrage) mesurant 2 mètres par 1 mètre et installée sur une structure de bois existante de 2,74 mètres de largeur par 2,74 mètres de hauteur;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-200022 relatif au lot 2 635 770 au cadastre du Québec propriété situé au 164, chemin Old Chelsea, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – 177, CHEMIN OLD CHELSEA

ATTENDU QUE le locataire de l'immeuble connu comme le lot 5 989 803 au cadastre du Québec, propriété également connue étant le 177, chemin Old Chelsea, a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale afin de permettre l'installation d'une nouvelle enseigne de bois gravé de 1,22 mètres par 0,41 mètre à même une structure de poteaux de 1,75 mètres de largeur par 2,44 mètres de hauteur et une seconde enseigne en façade du bâtiment au-dessus de la porte d'entrée de 1,93 mètre par 0,80 mètre, et ce, afin d'annoncer le bureau de notaire, incluant un espace de 3,87 m x 0,8 m pour l'affichage des autres locataires sur la façade;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a effectué une recommandation en conformité aux dispositions de l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, quant à ce plan lors de sa réunion du 4 avril 2018 et recommande d'accorder la demande tout en greffant les conditions suivantes :

- QUE la partie structurale de l'enseigne devra être située à l'extérieur de l'emprise;
- QUE ladite enseigne devra être fixée avec des boulons de façon à pouvoir enlever la structure rapidement s'il y a bris des conduits municipaux qui sont situés sous l'enseigne;
- QUE tous les frais engendrés par le déplacement de l'enseigne seront aux frais du propriétaire;
- QU'UN disjoncteur devra être installé à l'extérieur du bâtiment afin de permettre de couper le courant en cas d'urgence;
- QUE la structure qui servira à soutenir l'enseigne à l'intérieur de la servitude ne pourra pas être plus profonde que 0.6 mètre;
- QUE la Municipalité ne sera pas responsable de remettre l'enseigne en place après avoir exécuté les travaux correctifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-devant soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil approuve le plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-20023 relatif au lot 5 989 803 au cadastre du Québec propriété situé au 177, chemin Old Chelsea, et déclare que celui-ci est conforme au Règlement portant le numéro 681-06 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, tout en y greffant les conditions suivantes à respecter :

- QUE la partie structurale de l'enseigne devra être située à l'extérieur de l'emprise de la servitude;
- QUE ladite enseigne devra être fixée avec des boulons de façon à pouvoir enlever la structure rapidement s'il y a bris des conduits municipaux qui sont situés dans l'emprise de la servitude;
- QUE tous les frais engendrés par le déplacement seront aux frais du propriétaire;

- QU’UN disjoncteur devra être installé à l’extérieur du bâtiment afin de permettre de couper le courant en cas d’urgence;
- QUE la structure qui servira à soutenir l’enseigne à l’intérieur de la servitude ne pourra pas être plus profonde que 0,6 mètre;
- QUE la Municipalité ne sera pas responsable de remettre l’enseigne en place après avoir exécuté les travaux correctifs.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1070-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

La conseillère/le conseiller donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement intitulé, « Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village » sera présenté pour adoption.

_____
(conseillère/conseiller)

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1070-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

La conseillère/le conseiller présente le projet de Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village.

L'objectif est de modifier le Règlement de zonage numéro 636-05 de manière à ajouter la zone CA-216 à la liste des zones où seul s'applique un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1070-18

MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 636-05 détermine la superficie de plancher maximale des bâtiments principaux en fonction de la superficie des lots;

ATTENDU QUE règlement numéro 797-11 a modifié certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 afin d'assurer la concordance avec l'adoption du Programme particulier d'urbanisme du Centre-village de Chelsea;

ATTENDU QUE pour les usages « résidentiels » à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village qui sont desservis, tels que définis dans le règlement de lotissement numéro 637-05 et qui sont situées dans les zones RA-201, RA-224 et RA-264, RA-267, seul s'applique un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires);

ATTENDU QUE cette disposition permet aux projets immobiliers d'envergure situés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village d'atteindre les objectifs visés par le Programme particulier d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité propose que cette disposition s'applique également à la zone CA-216 applicable du projet du « Quartier Meredith », étant donné qu'il s'agit d'un projet d'envergure situé à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il est juste et équitable que tous les projets immobiliers d'envergure situés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village puissent jouir des mêmes dispositions règlementaires visant l'atteinte des objectifs du Programme particulier d'urbanisme;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter la zone CA-216 applicable au projet du « Quartier Meredith » à la liste des zones où seul s'applique un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 1er mai 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le troisième paragraphe de l'article 4.1.1.3 intitulé, « Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village » du Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est modifié et doit dorénavant se lire comme suit :

« Le paragraphe précédent ne s'applique pas aux lots desservis, tels que définis dans le règlement de lotissement numéro 637-05, des zones RA-201, RA-224, RA-251, RA-259, RA-264, RA-267 **et CA-216** pour lesquelles seul s'applique, aux usages « résidentiels », un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires).»

ARTICLE 2

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi.*

DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 1er jour du mois de mai 2018.

Charles Ricard Directeur général et Secrdétaire-trésorier	Caryl Green Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :…….	1er mai 2018
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :…….	1er mai 2018
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :……	…
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :…….	
DATE DE L'ADOPTION :…….	…
NUMÉRO DE RÉSOLUTION :…….	…
DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :…….	…
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :……..	…

***Session* ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting**

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1070-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un Règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE la Municipalité demande que la disposition de l'article 4.1.1.3 intitulée « Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village » s'applique également à la zone CA-216 du « Quartier Meredith » étant donné qu'il s'agit d'un projet d'envergure situé à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 4 avril 2018;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent Règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 1er mai 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Premier projet de Règlement numéro 1070-18 modifiant certaines dispositions au Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st 2018, ordinary sitting

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 1071-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES

La conseillère/le conseiller donne Avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil, le règlement intitulé, « Projet de règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation d'arbres » sera présenté pour adoption.

_____
(conseillère/conseiller)

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1071-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES

La conseillère/le conseiller présente le projet de Règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation d'arbres.

L'objectif est de modifier le Règlement de zonage numéro 636-05 de manière de mettre à jour les dispositions particulières relatives à la plantation d'arbres dans certaines zones en concordance avec la superficie des lots projetés.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1071-18

RÈGLEMENT MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage aux fins de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 a été adopté le 19 avril 2005 et est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE l'un des objectifs des règlements d'urbanisme est la conservation et la mise en valeur des arbres;

ATTENDU QUE des dispositions particulières exigent la plantation d'arbres dans certaines zones afin de promouvoir la conservation du couvert forestier et d'encourager le verdissement du territoire;

ATTENDU QUE certains nouveaux lots projetés ne sont pas d'une superficie suffisante pour soutenir à maturité la quantité d'arbres exigée par la règlementation;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de mettre à jour les dispositions particulières relatives à la plantation d'arbres dans certaines zones en concordance avec la superficie des lots projetés;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de sa séance de ce conseil tenue le 1er mai 2018;

EN CONSÉQUENCE, le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

ARTICLE 2

La disposition particulière numéro douze (12) de la section intitulée, « Légende des dispositions particulières applicables à une zone » du chapitre 9 du Règlement de zonage numéro 636-05 est abrogée et remplacée, et doit dorénavant se lire comme suit :

> « (12) Un minimum de trois (3) arbres, dont au moins deux (1) dans la cour avant, est exigé. Au moins deux (2) des arbres à être plantés doivent être des feuillus d'au moins trois (3) mètres à la plantation et atteindre au moins six (6) mètres à maturité. Au moins un (1) arbre à être plantés doit être un conifère d'au moins trois (3) mètres à la plantation et atteindre au moins six (6) mètres à maturité.

ARTICLE 3

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi*.

DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 1er jour du mois de mai 2018.

Charles Ricard	Caryl Green
Directeur général et Secrétaire-trésorier	Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 1er mai 2018

DATE D'ADOPTION DU PROJET
DE RÈGLEMENT : 1er mai 2018

DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :

DATE D'ADOPTION DU RÈGLEMENT :

NO DE RÉSOLUTION :

DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS
D'ENTRÉE EN VIGUEUR :

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1071-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE l'un des objectifs des règlements d'urbanisme est la conservation et la mise en valeur des arbres;

ATTENDU QUE des dispositions particulières exigent la plantation d'arbres dans certaines zones afin de promouvoir la conservation du couvert forestier et d'encourager le verdissement du territoire;

ATTENDU QUE certains nouveaux lots projetés ne sont pas d'une superficie suffisante pour soutenir à maturité la quantité d'arbres exigée par la règlementation;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de mettre à jour les dispositions particulières relatives à la plantation d'arbres dans certaines zones en concordance avec la superficie des lots projetés;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 4 avril 2018;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance du conseil tenue le 1er mai 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Projet de règlement numéro 1071-18 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions relatives à la plantation d'arbres », soit et est par la présente adopté.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le conseil déterminera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée de consultation tel que prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st 2018, ordinary sitting

DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ PUBLIC TEMPORAIRE – 14, CHEMIN SCOTT

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande du représentant de la « Coccinelle – Fleurs et jardins » visant la tenue d'un commerce temporaire de marché public sur la propriété du 14, chemin Scott afin d'offrir à la population des produits tel que des fleurs, des plantes et des accessoires décoratifs de jardin;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE les conditions pour la tenue de ce commerce temporaire ont été énumérées dans le document d'entente pour la saison 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le Conseil accepte la demande de commerce de marché public telle que présentée par le représentant de la « Coccinelle – Fleurs et jardins », à compter du 1er mai 2018 jusqu'au 15 octobre 2018, ainsi que pour la saison de Noël du 15 novembre au 31 décembre 2018, sur le lot 2 635 556 au cadastre du Québec, propriété aussi connue comme le 14, chemin Scott, et ce, selon les conditions qui furent convenues entre les parties.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation soit greffée des conditions lesquelles consistent à ce qu'une preuve d'assurance soit mise au dossier et que la clientèle du marché utilise le stationnement situé sur la propriété du 14, chemin Scott.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st 2018, Ordinary sitting

DEMANDE VISANT LA TENUE D'UN MARCHÉ PUBLIC TEMPORAIRE – 212 CHEMIN OLD CHELSEA

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande du représentant du « Marché Old Chelsea Market » visant la tenue d'un commerce temporaire de marché public à l'arrière de la propriété de l'église St-Stephens afin d'offrir à la population des produits de haute qualité, cultivés ou préparés et faits à la main dans la région, directement auprès de leurs agriculteurs, producteurs et artisans locaux;

ATTENDU QUE la réglementation d'urbanisme prévoit que tout commerce temporaire de marché public doit faire l'objet d'une approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE les conditions pour la tenue de ce commerce temporaire ont été énumérées dans le document d'entente pour la saison 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le Conseil accepte la demande de commerce de marché public à l'arrière de la propriété de l'église, telle que présentée par le représentant du « Marché Old Chelsea Market », à compter du 31 mai 2018 au 11 octobre 2018 sur les lots 2 635 772 et 2 636 796 au cadastre du Québec, propriété aussi connue comme le 212, chemin Old Chelsea, et ce, selon les conditions qui furent convenues entre les parties.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE cette autorisation soit greffée des conditions lesquelles consistent à ce qu'une preuve d'assurance soit mise au dossier et que la clientèle du marché utilise le stationnement situé sur la propriété de l'église.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1048-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le promoteur du projet du « Ruisseau Chelsea Creek » demande que la disposition de l'article 4.1.1.3 intitulée « Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village » s'applique également aux deux zones résidentielles applicables à ses propriétés, les zones RA-251 et RA-259, étant donné qu'il s'agit d'un projet d'envergure situé à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 10 janvier 2018;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1048-18 a été adopté lors de la réunion ordinaire du conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation publique a été tenue le 28 février 2018 conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;*

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 1048-18 a été adopté lors de la réunion ordinaire du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Règlement numéro 1048-18 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village », soit et est par la présente adopté.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1048-18

MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX LOTS LOCALISÉS À L'INTÉRIEUR DU PÔLE MULTIFONCTIONNEL DU CENTRE-VILLAGE

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 636-05 détermine la superficie de plancher maximale des bâtiments principaux en fonction de la superficie des lots;

ATTENDU QUE règlement numéro 797-11 a modifié certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 636-05 afin d'assurer la concordance avec l'adoption du Programme particulier d'urbanisme du Centre-village de Chelsea;

ATTENDU QUE pour les usages « résidentiels » à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village qui sont desservis, tels que définis dans le règlement de lotissement numéro 637-05 et qui sont situées dans les zones RA-201, RA-224 et RA-264, RA-267, seul s'applique un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires);

ATTENDU QUE cette disposition permet aux projets immobiliers d'envergures situés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village d'atteindre les objectifs visés par le Programme particulier d'urbanisme;

ATTENDU QUE le promoteur du projet du « Ruisseau Chelsea Creek » demande que cette disposition s'applique également aux deux zones résidentielles applicables à ses propriétés, les zones RA-251 et RA-259, étant donné qu'il s'agit d'un projet d'envergure situé à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il est juste et équitable que tous les projets immobiliers d'envergures situés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village puissent jouir des mêmes dispositions règlementaires visant l'atteinte des objectifs du Programme particulier d'urbanisme;

ATTENDU QU'IL y a lieu d'ajouter les zones résidentielles applicables au projet du « Ruisseau Chelsea Creek » à la liste des zones où seul s'applique un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires);

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1048-18 a été adopté lors de la réunion ordiniare du conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation publique a été tenue le 28 février 2018 conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 1048-18 a été adopté lors de la réunion ordiniaire du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

Le troisième paragraphe de l'article 4.1.1.3 intitulé, « Dispositions applicables aux lots localisés à l'intérieur du pôle multifonctionnel du Centre-village » du Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est modifié et doit dorénavant se lire comme suit :

> « Le paragraphe précédent ne s'applique pas aux lots desservis, tels que définis dans le règlement de lotissement numéro 637-05, des zones RA-201, RA-224, **RA-251, RA-259**, RA-264 et RA-267 pour lesquelles seul s'applique, aux usages « résidentiels », un coefficient d'emprise au sol d'un maximum de 40% pour l'ensemble des bâtiments (principaux et secondaires). »

ARTICLE 2

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi.*

DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 1er jour du mois de mai 2018.

Charles Ricard Directeur général et Secrétaire-trésorier secrétaire-trésorier	Caryl Green Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :…….	6 février 2018
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :…….	6 février 2018
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :……	28 février 2018
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :…….	13 mars 2018
DATE DE L'ADOPTION :…….	1er mai 2018
NUMÉRO DE RÉSOLUTION :…….	…
DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :……..	…
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :……..	…

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1058-18 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX BÂTIMENTS ET USAGES PRINCIPAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage 636-05 stipule que dans les zones où plus d'un groupe d'usages est prévu, il est autorisé un maximum de cinq usages principaux dans un bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette limite de cinq usages par bâtiment principal ne concorde plus avec les objectifs actuels de la Municipalité, dont ceux du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Centre-village où la Municipalité encourage la construction de bâtiments à usages mixtes commercial-résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des requêtes de la part des commerçants et des propriétaires d'immeubles commerciaux selon lesquels cette limite de cinq usages par bâtiment principal n'est plus cohérente avec les réalités du marché et des besoins des consommateurs;

ATTENDU QUE le nombre d'usages autorisés par bâtiment est restreint indirectement par plusieurs autres dispositions règlementaires, notamment la grille de spécification applicable par zone, la capacité septique du lot, la superficie de plancher, le coefficient d'emprise au sol ou la hauteur maximale applicable par zone, la quantité d'espaces de stationnements requis par usage et les normes du Code du bâtiment;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il y a lieu de retirer cette limite de cinq usages principaux par bâtiment principal;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de développement durable a émis une recommandation favorable lors de sa réunion ordinaire du 10 janvier 2018;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1058-18 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil du 6 février 2018;

ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation publique a été tenue le 28 février 2018 conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 1058-18 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le « Règlement numéro 1058-18 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 636-05 – Dispositions applicables aux bâtiments et usages principaux », soit et est par la présente adopté.

QU'il soit et est par la présente soumis à la procédure d'adoption prévue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE HULL

MUNICIPALITÉ DE CHELSEA

MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

RÈGLEMENT NUMÉRO 1058-18

MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 636-05 – DISPOSITIONS APPLICABLES AUX BÂTIMENTS ET USAGES PRINCIPAUX

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea a adopté un règlement de zonage afin de diviser le territoire en zones en vue d'y contrôler l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions;

ATTENDU QUE le règlement de zonage portant le numéro 636-05 est entré en vigueur le 28 juin 2005;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 636-05 stipule que dans les zones où plus d'un groupe d'usages est prévu, il est autorisé un maximum de cinq usages principaux dans un bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette limite de cinq usages par bâtiment principal ne concorde plus avec les objectifs actuels de la Municipalité, dont ceux du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Centre-village où la municipalité encourage la construction de bâtiments à usages mixtes commercial-résidentiel;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des plaintes de la part des commerçants et des propriétaires d'immeubles commerciaux selon lesquels cette limite de cinq usages par bâtiment principal n'est plus cohérente avec les réalités du marché et des besoins des consommateurs;

ATTENDU QUE le nombre d'usages autorisés par bâtiment est restreint indirectement par plusieurs autres dispositions règlementaires, notamment la grille de spécification applicable par zone, la capacité septique du lot, la superficie de plancher, le coefficient d'emprise au sol ou la hauteur maximale applicable par zone, la quantité d'espaces de stationnements requis par usage et les normes du Code du bâtiment;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il y a lieu de retirer cette limite de cinq usages principaux par bâtiment principal;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance de ce conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement numéro 1058-18 a été adopté lors de la réunion ordiniare du conseil tenue le 6 février 2018;

ATTENDU QU'UNE assemblée de consultation publique a été tenue le 28 février 2018 conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU QUE le second projet de règlement numéro 1058-18 a été adopté lors de la réunion ordiniaire du conseil tenue le 13 mars 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé que le conseil de la Municipalité de Chelsea décrète ce qui suit :

ARTICLE 1

La section 2.3 intitulée « Bâtiment et usage principal » du Règlement de zonage portant le numéro 636-05 est modifiée et doit dorénavant se lire comme suit :

« 2.3 BÂTIMENT PRINCIPAL

Un (1) seul bâtiment principal est autorisé par lot. »

ARTICLE 2

Ce règlement entrera en vigueur après l'accomplissement des formalités prévues par la *Loi.*

DONNÉ à Chelsea, Québec, ce 1er jour du mois de mai 2018.

Charles Ricard Directeur général et Secrétaire-trésorier	Caryl Green Mairesse

DATE DE L'AVIS DE MOTION :…….	6 février 2018
DATE DE L'ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT :…….	6 février 2018
DATE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE :……	28 février 2018
DATE DE L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT :…….	13 mars 2018
DATE DE L'ADOPTION :…….	1er mai 2018
NUMÉRO DE RÉSOLUTION :…….	…
DATE DE RÉCEPTION DU CERTIFICAT DE CONFORMITÉ :……..	…
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR :……..	…

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, Ordinary Sitting

CENTRE MEREDITH – AJOUT DE VESTIAIRES

ATTENDU QUE la Fondation Chelsea Foundation est locataire de l'immeuble connu comme le lot 4 983 823 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 23, chemin Cecil, et a présenté à la Municipalité de Chelsea une demande d'autorisation afin de permettre l'ajout de vestiaires à l'intérieur de la salle de bain des femmes et de la salle de bain des hommes afin de mieux répondre aux usagers du Centre Meredith;

ATTENDU QUE le Comité consultatif des travaux publics et des infrastructures, lors de sa rencontre tenue le 6 avril 2018, a recommandé d'autoriser les modifications des locaux pour permettre de mieux répondre aux besoins des usagers du Centre Meredith et recommande d'accorder la demande tout en greffant les conditions suivantes :

- QUE les plans soient préparés et signés par un membre de l'Ordre des architectes du Québec;
- QUE les plans pour la partie mécanique du bâtiment (ventilation et chauffage) soient préparés par un ingénieur mécanique;
- QU'À la fin des travaux la programmation et le balancement du système de ventilation ainsi que toute autre recommandation de l'ingénieur mécanique mandaté soient effectués;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le préambule ci-haut soit et est partie intégrante de la présente résolution.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le conseil accorde cette demande afin de permettre l'ajout de vestiaires à l'intérieur de la salle de bain des femmes et de la salle de bain des hommes du fait qu'ils sont déjà situés à proximité du gymnase au rez-de-chaussée au Centre Meredith et ce, sur le lot 4 983 823 au cadastre du Québec, propriété également connue comme étant le 23, chemin Cecil, tout en y greffant les conditions suivantes à respecter :

- QUE les plans soient préparés et signés par un membre de l'Ordre des architectes du Québec;
- QUE les plans pour la partie mécanique du bâtiment (ventilation et chauffage) soient préparés par un ingénieur mécanique;
- QU'À la fin des travaux la programmation et le balancement du système de ventilation ainsi que toute autre recommandation de l'ingénieur mécanique mandaté soient effectués.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présent autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Chelsea tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

CENTRE MEREDITH - AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SCÈNE

ATTENDU QUE le Centre Meredith a demandé la participation de la Municipalité pour la construction d'une scène de spectacles dans le but d'augmenter l'offre des loisirs, de la culture et du tourisme;

ATTENDU QUIL est prévu que la scène sera à la disposition du Centre, de la Municipalité et des organismes à but non lucratif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu d'autoriser les travaux pour la construction d'une scène de spectacle sur la propriété du Centre Meredith.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'UNE demande de permis devra être présentée en bonne et due forme et devra respecter la réglementation en vigueur à cet effet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Municipalité s'engage à verser au Centre Meredith la somme de 1 500,00$ représentant sa contribution au projet.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018 ordinary sitting

ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ POUR PARTICIPER À LA PHASE II DU PROJET DE CIRCUIT D'ART PUBLIC DE MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS

ATTENDU QUE le CLD des Collines, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, a réalisé en 2017 le Circuit d'art public « de Collines et d'eau » dans les 7 municipalités de la MRC;

ATTENDU QUE par la résolution 371-15, le Conseil a appuyé le Circuit d'art en y adhérant sous le thème « La villégiature » en sélectionnant l'œuvre d'art de l'artiste Marc Walter, érigée au centre communautaire Farm Point et dévoilée au public en septembre 2017;

ATTENDU QUE le CLD des Collines offre aux municipalités de se prévaloir d'une deuxième œuvre d'art dans le cadre de la deuxième phase du Circuit d'art public;

ATTENDU QUE l'œuvre devra être d'une valeur minimale de 12 000,00 $ dont un montant de 10 700,00 $ sera subventionné par le CLD via l'entente de développement culturel 2018-2020;

ATTENDU QUE pour se prévaloir de cette opportunité, la Municipalité doit s'engager à investir au budget 2019 le 1 300,00 $ manquant pour l'œuvre, environ 2 500,00 $ pour le panneau d'interprétation accompagnant l'œuvre ainsi qu'un autre 2 500,00 $ en biens et services pour l'installation, l'inauguration et l'entretien de l'œuvre;

ATTENDU QUE la proposition pour aller de l'avant avec la deuxième phase du projet a été présenté au Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire lors de sa réunion du 1er mars dernier;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire est en faveur d'aller de l'avant avec la deuxième phase du projet tel que présenté;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs, du sport, de la culture et de la vie communautaire proposera le processus de sélection du site d'aménagement, le concept et les propositions des artistes pour les œuvres d'art lors de la deuxième phase du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil adopte le projet de mise en œuvre de la deuxième phase du Circuit d'art public de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018 ordinary sitting

APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DE COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2018-2019

ATTENDU QUE la bibliothèque municipale de Chelsea est devenue une bibliothèque publique en avril 2008;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications (MCC) subventionne le programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes;

ATTENDU QUE le présent appel de projets du MCC a pour objectif d'accroitre les collections des bibliothèques publiques et autonomes;

ATTENDU QUE la période pour déposer une demande d'aide financière auprès du MCC était du 3 avril au 27 avril 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité a prévu en 2018 des dépenses d'acquisition, tous documents confondus, de l'ordre de 45 700,00 $;

ATTENDU QUE le ministère de la Culture et des Communications (MCC) demande que la Municipalité confirme son engagement à financer la totalité du projet, incluant la subvention du Ministère;

ATTENDU QUE le montant sera amorti et remboursé par le MCC sur une période de deux à cinq ans;

ATTENDU QUE la bibliothécaire en chef est la personne ressource de la Municipalité pour soumettre cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/e conseiller et résolu que le Conseil confirme au MCC l'autofinancement du projet de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2018, incluant le montant de la subvention du Ministère.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

Les fonds nécessaires seront pris à même le poste budgétaire 02-702-30-729.

Session ordinaire du 8 mai 2018 / May 8, 2018, ordinary sitting

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE RAMPE D'ACCÈS POUR LES AÎNÉS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE FARM POINT AU « PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS (PIQM) – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) »

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea autorise la présentation du projet d'aménagement d'une rampe d'accès pour les aînés au centre communautaire de Farm Point au programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Municipalité amie des aînés (MADA);

ATTENDU QUE la Municipalité de Chelsea s'engage à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que le conseil autorise la présentation du projet d'aménagement d'une rampe d'accès pour les aînés au centre communautaire de Farm Point pour une demande de subvention au Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – Municipalité amie des aînés (MADA) et s'engage à payer sa part pour l'ensemble des coûts du projet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants, soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents donnant effet à la présente résolution.

Session ordinaire du 1er mai 2018 / May 1st, 2018, ordinary sitting

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère/le conseiller , appuyé par la conseillère/le conseiller et résolu que cette session ordinaire soit levée.